This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

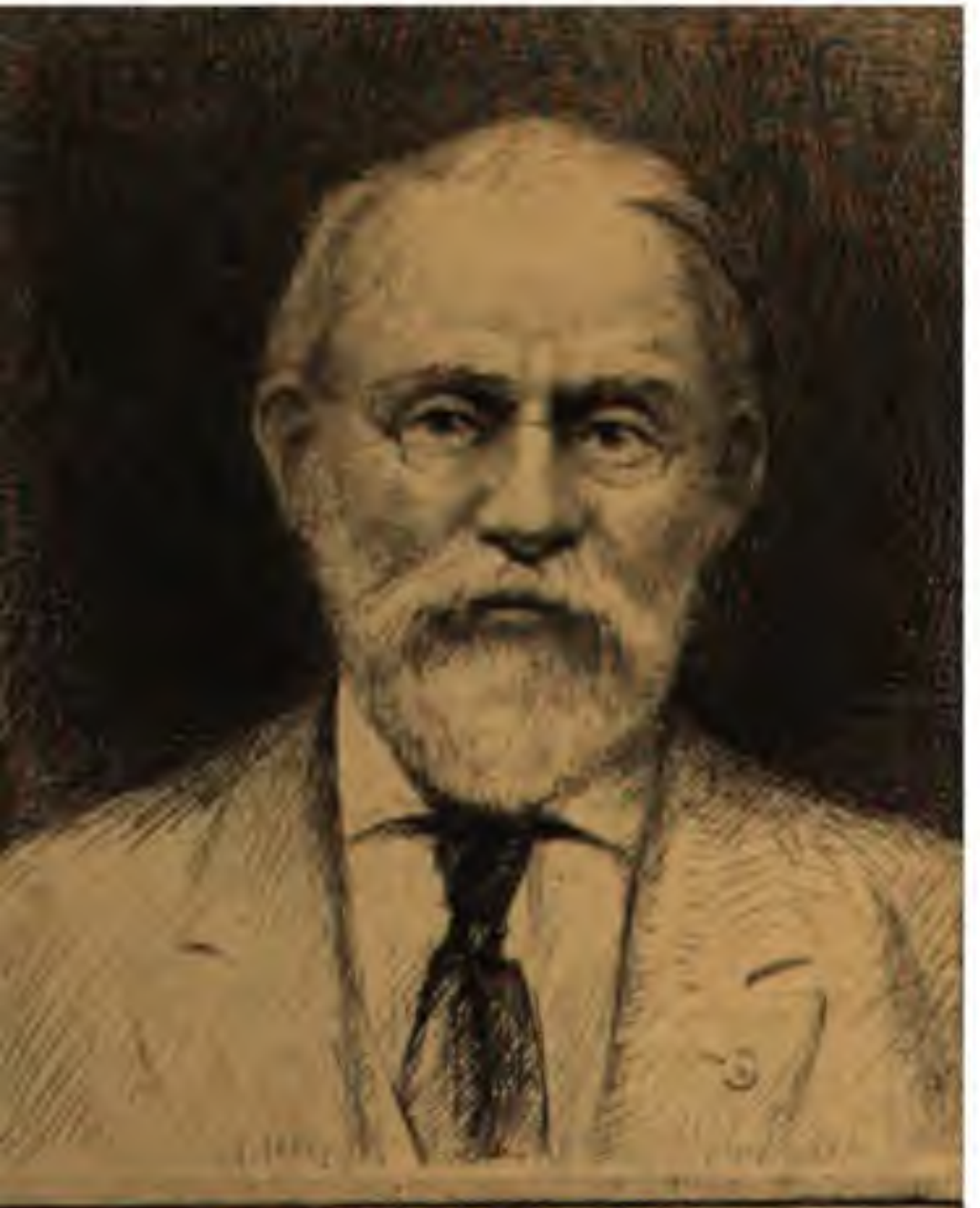

SILAS WRIGHT DUNNING
BEQUEST
UNIVERSITY OF MICHIGAN
GENERAL LIBRARY

D
8
.T
H8

ESSAI

CHRONOLOGIQUE

POUR SERVIR A L'HISTOIRE

DE TOURNAY.

ESSAI

CHRONOLOGIQUE

POUR SERVIR A L'HISTOIRE

DE TOURNAY,

PAR

M. HOVERLANT DE BEAUWELAERE,

Propriétaire, Ex Législateur.

[redacted] *du Portrait de l'Auteur.*

TOME CV.

TABLE DES MATIÈRES.

M. — Z.

A TOURNAY.

Chez l'Auteur, Quai de l'Arsenal.

1834.

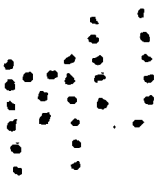

Dumping
Nijhoff
9 Lg - 36
32391

Trois exemplaires ayant été déposés, je poursuivrai les contrefacteurs d'après la loi.

Tournay, 1834.

Printed in France

ÉPIGRAPHE

du 3me. et dernier Volume

DE LA TABLE DES MATIÈRES,

FORMANT LE 105me. TOME.

Sufficit, ac restat, præstat, subsistere tandem, addere, plura licet, quæ, neglexisse videmur.

Verrepœus.

AVIS.

Je termine ici la table alphabétique des matières, la cécité dont je suis affligé depuis cinq années, jointe à l'incurie d'un ancien compositeur, sont la cause des nombreuses fautes que l'errata a corrigées.

Il est sensible que la nature de l'ouvrage demande une addition d'un volume à cet errata, mais mon grand âge, joint à la privation de la vue, me mettent dans l'impossibilité de le produire. Voici donc enfin, après 53 années de travaux, de recherches, de dépenses et d'étude multipliés, que je parviens à y donner la fin. On sait que les apposta ti les Bavius et les Mævius modernes n'ont cessé comme ils ne discon-

tinuent pas jusqu'à ce jour, à en empêcher l'impression.

Sous Napoléon, il est prouvé que ces MM. voulaient me colloquer à Vincennes, et sous Guillaume de Nassau, à Gorcum, sous Léopold, en conservant toute leur méchanceté, le gouvernement profondément tutélaire de ce prince les force au silence : il est vrai que j'ai commis la faute impardonnable de n'avoir jamais voulu dans mes productions littéraires, brûlé un grain d'encens sacrilège à *Baal*, ni à ses nombreux satellites, les philosophes athées, anarchistes, les convinistes, les jansenistes, les nassavistes, les joséphistes, les vouckistes et l'innombrable légion des médiocres et rampants.

C'est à la postérité, à présent que cet ouvrage est complet, qu'il appartient de le juger, heureux si j'ai pu y être utile à mes concitoyens qui m'ont toujours été aussi chers que la vie, et c'est là la récompense que je suis soucieux de mériter, car écrire sans être utile à son pays, c'est abuser moralement de la liberté de la presse, qui n'est déjà que trop fatiguée d'une foule d'ouvrages éphémères et insignifiants, qui depuis trop long temps lassent l'ordre social, dans l'ordre civil comme dans l'ordre moral.

ERRATA

du vol 103, formant le premier vol. de la Table des Matières.

Page 11, ligne 13, lisez *frans-mans*.

12, ligne 5, lisez *frans-mans*.

16, ligne 8, effacé *inédit*.

17, ligne 19, lisez *publique*.

72, ligne 4, lisez *page*.

74, ligne 20, lisez *frans-mans*.

84, ligne 21, lisez *pharmacie*.

89, ligne 4, lisez *préfet*.

95, ligne 8, lisez *armistice*.

101, ligne 3, lisez *Leau*.

ERRATA.

Page 111, ligne 2, lisez *d'Esterhazy*.

113, ligne 20, lisez *conseil*.

114, ligne 17, lisez *prévot*.

117, ligne 14, lisez *baillage*.

122, ligne 1, effacé *des*.

131, ligne 11, lisez *turcarets*.

132, lignes 8 et 9, lisez *malouins*.

135, ligne 17, lisez *décrétées*.

136, ligne 4, lisez *du pape Adrien* VI.

138, ligne 11, lisez *réthorique*.

139, ligne 6, lisez *l'usage y établi*.

144, ligne 4, lisez *gagnées*.

ERRATA.

Page 144, ligne 8, lisez *situé.*

144, lignes 16 et 17, lisez *Cumberland.*

152, ligne 16, lisez *Baudart.*

160, ligne 14, lisez *Cantorbery.*

161, ligne 13, lisez *régicide convention.*

167, ligne 15, lisez *Bruxelles.*

191, ligne 6, lisez *West.*

194, ligne 12, lisez *pages*

204, ligne, 7, lisez *projetant.*

205, ligne 16, lisez *pages.*

221, ligne 19, lisez *Joseph*

225, ligne 3, lisez *ors, que*

227, ligne 4, lisez *pages.*

263, ligne 6, lisez *au.*

ERRATA.

Page 268, ligne 15, lisez *juges*.
276, ligne 17, lisez *Cambray*.
281, ligne 13, lisez *manse*.
284, ligne 18, lisez *capitulaires*.
[illegible], ligne 14, lisez *volume*.
301, ligne 7, lisez *jouissant*.
315, ligne 13, lisez *établies*.
330, ligne 2, lisez *suivantes*.
339, ligne 11, lisez *Elisabeth*.
340, ligne 2, lisez *faulx*.
343, ligne 8, lisez *Engagères*.
345, ligne 6, lisez *en la cathédrale*.
[illegible], ligne 5, lisez *chartre*.
353, ligne 8, lisez *purus*.
[illegible], ligne 8, lisez *compagnies*.

ERRATA.

Page 372, ligne 18, lisez *construite*.

378, ligne 4 et 5, lisez *l'intervention*.

384, ligne 18, lisez *d'impôt*.

386, ligne 20, effacez le mot *tant*.

399, ligne 1, lisez *Tournay*.

402, ligne 12, lisez *du*.

403, ligne 13, lisez *l'expérience*.

404, lignes 17 et 18, lisez *incontinence*.

405, ligne 17, lisez *le St-Siège*.

406, ligne 8, lisez *guinées*.

412, ligne 9, lisez *Cobenzel*.

413, ligne 6, lisez *maladie*.

415, ligne 9, lisez *mont-de-piété*.

ERRATA.

Page 417, lignes 6 et 7, lisez *farceur.*

420, ligne 18, lisez *près.*

430, ligne 13, lisez *huit cents.*

445, ligne 15, effacez *le mot nommé.*

445, ligne 16, lisez *à la.*

447, ligne 3, lisez *des femmes.*

461, ligne 13, lisez 1814.

463, ligne 5, lisez *commerce.*

468, ligne 12, lisez *hospices.*

482, ligne 1, lisez *acquise.*

487, ligne 1, lisez *compte.*

488, ligne 6, lisez *d'après.*

488, ligne 16, lisez *émargé.*

493, ligne 9, lisez *le pape.*

ERRATA.

Page 494, lignes 13 et 14, lisez *apostolique*.

496, ligne 15, lisez *et qui est*.

498, ligne 7, lisez *la*.

500, ligne 17, lisez *Jacques*.

501, ligne 1, lisez *officie*.

503, ligne 15, effacez *de*.

506, ligne 12, lisez *pages*

511, ligne 6, lisez *volume*.

526, ligne 2, lisez *baillage*.

528, ligne 4, lisez *de Prié*.

528, ligne 12, lisez *quarante*.

547, ligne 15, effacez *de*.

553, ligne 7, lisez *couturiers*.

553, ligne 8, lisez *couturier*.

553, ligne 9, effacer *y*.

562, ligne 17, lisez *à la*.

563, ligne 1, lisez *volume*.

572, ligne 18 lisez *pitance*.

576, ligne 17, *de Crusecius*.

tinuent pas jusqu'à ce jour, à en empêcher l'impression.

Sous Napoléon, il est prouvé que ces MM. voulaient me colloquer à Vincennes, et sous Guillaume de Nassau, à Gorcum, sous Léopold, en conservant toute leur méchanceté, le gouvernement profondément tutélaire de ce prince les force au silence; il est vrai que j'ai commis la faute impardonnable de n'avoir jamais voulu dans mes productions littéraires, brûlé un grain d'encens sacrilège à *Baal*, ni à ses nombreux satellites, les philosophes athées, anarchistes, les convinistes, les jansenistes, les nassavistes, les joséphistes, les vouckistes et l'innombrable légion des médiocres et rampants.

C'est à la postérité, à présent que cet ouvrage est complet, qu'il appartient de le juger, heureux si j'ai pu y être utile à mes concitoyens qui m'ont toujours été aussi chers que la vie, et c'est là la récompense que je suis soucieux de mériter, car écrire sans être utile à son pays, c'est abuser moralement de la liberté de la presse, qui n'est déjà que trop fatiguée d'une foule d'ouvrages éphémères et insignifiants, qui depuis trop long temps lassent l'ordre social, dans l'ordre civil comme dans l'ordre moral.

ERRATA

du vol 103, formant le premier vol. de la Table des Matières.

Page 11, ligne 13, lisez *frans-mans*.

12, ligne 5, lisez *frans-mans*.

16, ligne 8, effacé *inédit*.

17, ligne 17, lisez *publique*.

72, ligne 4, lisez *page*.

74, ligne 20, lisez *frans-mans*.

84, ligne 21, lisez *pharmacie*.

87, ligne 4, lisez *préfet*.

95, ligne 8, lisez *armistice*.

101, ligne 5, lisez *Leau*.

ERRATA.

Page 111, ligne 2, lisez *d'Esterhazy*.

113, ligne 20, lisez *conseil*.

114, ligne 17, lisez *prévot*.

117, ligne 14, lisez *baillage*.

122, ligne 1, effacé *des*.

131, ligne 11, lisez *turcarets*.

132, lignes 8 et 9, lisez *malouins*.

135, ligne 17, lisez *déréglées*.

136, ligne 4, lisez *du pape Alexandre* VI.

138, ligne 11, lisez *réthorique*.

139, ligne 6, lisez *l'usage y établi*.

144, ligne 4, lisez *gagnées*.

ERRATA.

Page 144, ligne 8, lisez *situé.*

144, lignes 16 et 17, lisez *Cumberland.*

152, ligne 16, lisez *Baudart.*

160, ligne 14, lisez *Cantorbery.*

161, ligne 13, lisez *régicide convention.*

167, ligne 15, lisez *Bruxelles.*

191, ligne 6, lisez *West.*

194, ligne 12, lisez *pages*

204, ligne, 7, lisez *projet-tout.*

205, ligne 16, lisez *pages.*

211, ligne 19, lisez *Joseph*

215, ligne 3, lisez *ors, que*

227, ligne 4, lisez *pages.*

263, ligne 6, lisez *au.*

ERRATA.

Page 268, ligne 15, lisez *pages*.
276, ligne 17, lisez *Cambray*.
281, ligne 13, lisez *manse*.
284, ligne 18, lisez *capitulaires*.
[illegible], ligne 14, lisez *volume*.
301, ligne 9, lisez *jouissant*.
315, ligne 13, lisez *établies*.
330, ligne 2, lisez *suivantes*.
339, ligne 11, lisez *Elisabeth*.
[illegible], ligne 2, lisez *faulx*.
343, ligne 8, lisez *Engagères*.
345, ligne 6, lisez *en la cathédrale*.
[illegible], ligne 5, lisez *chartre*.
353, ligne 8, lisez *punus*.
[illegible], ligne 8, lisez *compagnies*.

ERRATA.

Page 372, ligne 18, lisez *construite*.

378, ligne 4 et 5, lisez *l'intervention*.

384, ligne 18, lisez *d'impôt*.

386, ligne 20, effacez le mot *tant*.

399, ligne 1, lisez *Tournay*.

402, ligne 12, lisez *du*.

404, ligne 13, lisez *l'expérience*.

404, lignes 17 et 18, lisez *incontinence*.

405, ligne 17, lisez *le St-Siège*.

406, ligne 8, lisez *guinées*.

412, ligne 9, lisez *Cobenzel*.

413, ligne 6, lisez *maladie*.

415, ligne 9, lisez *mont-de-piété*.

ERRATA.

Page 417, lignes 6 et 7, lisez *farceur.*

420, ligne 18, lisez *près.*

430, ligne 13, lisez *huit cents.*

445, ligne 15, effacez *le mot nommé.*

445, ligne 16, lisez *à la.*

447, ligne 3, lisez *des femmes.*

461, ligne 13, lisez 1814.

463, ligne 5, lisez *commerce.*

468, ligne 12, lisez *hospices.*

482, ligne 1, lisez *acquise.*

487, ligne 1, lisez *compte.*

488, ligne 6, lisez *d'après.*

488, ligne 16, lisez *émargée.*

493, ligne 9, lisez *le pape.*

ERRATA.

Page 414, lignes 13 et 14, lisez *monastique*.
496, ligne 15, lisez *et qui est*.
498, ligne 7, lisez *la*.
500, ligne 17, lisez *Jacques*.
501, ligne 1, lisez *officie*.
503, ligne 15, effacez *de*.
506, ligne 12, lisez *pages*
511, ligne 6, lisez *volume*.
526, ligne 2, lisez *baillage*.
528, ligne 4, lisez *de Prié*.
528, ligne 12, lisez *quarante*.
547, ligne 15, effacez *de*.
553, ligne 7, lisez *couturiers*.
553, ligne 8, lisez *couturier*.
553, ligne 9, effacer *y*.
562, ligne 17, lisez *à la*.
563, ligne 1, lisez *volume*.
572, ligne 18, lisez *pitance*.
576, ligne 17, lisez *l'universel*.

ERRATA.

Page 577, ligne 16, lisez *deux*.
577, ligne 18, lisez *pages*.
590, ligne 16, lisez *volume*.
591, ligne 17, lisez *volume*.
592, ligne 6, lisez *d'Abon-court*.
598, ligne 17, lisez *d'Andeghem*.
599, ligne 12, lisez *capitulaire*.
603, lignes 8 et 9, effacez *du niveau*.
609, ligne 3, lisez *pour*.
615, ligne 10, lisez *des*.
617, ligne 7, effacez *sa*.
620, ligne 3, lisez *d'état*.
634, ligne 12, lisez *novembre*.
637, ligne 17, lisez *rejettée*.
640, ligne 4, lisez *Baraffe*.
645, lignes 6 et 7, lisez *dotation*.

ERRATA.

Page 656, ligne 8, lisez 1829.
656, ligne 11, lisez *de Dorth.*
666, ligne 5, lisez *suivant.*
670, ligne 3, lisez *du.*
673, ligne 6, lisez *peuple.*
680, ligne 5, lisez *Tournay.*
692, ligne 16, lisez *Desandoux*
696, ligne 9, lisez *de Bay.*
696, ligne 12, lisez *Deloges.*
699, ligne 14, lisez *ouvertement.*
704, ligne 16, lisez *de Stavelo et de.*
723, ligne 12, lisez *du corps.*
725, ligne 18, lisez *l'académie des.*
731, ligne 2, lisez *consaux.*
731, ligne 11, lisez *Tournay.*
750, ligne 6 lisez *Wachers.*
756, ligne 10, lisez *célèbre.*

2.

ERRATA.

Page 758, ligne 9, lisez *Figlius.*
758, ligne 19, lisez *y est forcé.*
761, ligne 17, lisez *époque.*
772, ligne 12, lisez *impositions.*
776, ligne 6, lisez *Dubosc.*
797, ligne 3, lisez *beaucoup.*
797, ligne 8, lisez *comme.*
806, ligne 11, lisez *troisième.*

ERRATA

du vol. 104, formant le second vol. de la Table des Matières.

Page 36, ligne 17, lisez *trois.*
44, ligne 2, lisez *détails.*

ERRATA.

Page 44, ligne 11, lisez *modérée*.
59, ligne 17, lisez *de nos jours*.
62, ligne 17, lisez *réunie*.
69, ligne 12, lisez *cent*.
78, ligne 2, lisez *cent*.
89, ligne 1, après le mot Moroste, ajoutez, *gardechampêtre de ce village*.
106, ligne 6, lisez *confirmés*.
120, ligne 5, lisez *courtisans*.
133 ligne 14, lisez *bonniers*.
140, ligne 12, lisez *cent*
143, lignes 15 et 16, lisez *irréligieux*.
145, ligne 1, lisez *volume*.
149, ligne 3, lisez *célébrés*.
152, ligne 2, lisez *revenus annuels*.
153, ligne 10, lisez *contient un*.

ERRATA.

Page 156, ligne 5, lisez *Philippe.*
159, ligne 10, lisez *Prayé.*
162, ligne 4, lisez *ecclésiastiques.*
163, ligne 7, lisez *donne.*
168, ligne 3, lisez *deniers.*
169, ligne 5, lisez *chatelain.*
174, ligne 3, lisez *tailles.*
174, ligne 12, lisez *juillet.*
187, ligne 12, lisez *franemans.*
191, ligne 8, après les mots *de Beauvelaert*, lisez *consistant en.*
192, ligne 2, lisez *a voulu.*
192, ligne 1, lisez *chacune.*
195, ligne 2, lisez *l'état.*
195, ligne 7, lisez *va à*
198, lignes 3 et 4, lisez *Badaudois.*
204, ligne 15, lisez *Phalampain.*

ERRATA.

Page 205, ligne 16, lisez *envoyent.*
206, ligne 8, lisez *fondateur.*
206, ligne 16, lisez *faite.*
209, ligne 18, lisez *l'île.*
210, ligne 1, lisez *tan de*
214, ligne 5, effacé *a.*
214, ligne 14, lisez *enceinte.*
225, ligne 5, lisez *situé.*
226, ligne 14, lisez *siècle.*
227, ligne 5, lisez *borné.*
227, ligne 13, lisez *fut.*
231, ligne 10, lisez *langue.*
232, ligne 12, lisez *époux.*
235, ligne 2, lisez *et dissolue.*
235, ligne 13, lisez *inculpé.*
255, ligne 9, lisez *qu'elle.*
255, ligne 15, effacé *nommé.*
265, ligne 9, lisez *un brasser.*
[illegible], ligne 11, lisez *en fi sont.*
266, ligne 1, lisez *baillages.*

ERRATA.

Page 268, ligne 12, lisez *ennemi*.
366, ligne 13, lisez *Belgique*.
271, ligne 17, lisez *jésuites*.
275, ligne 9, lisez *d'Orval*.
277, ligne 1, lisez *tanlaires*.
277, ligne 10, lisez *chrétienne*.
291, ligne 2, lisez *du jacobinisme*.
294, ligne 14, lisez *bateaux*.
299, ligne 3, lisez *neuf*.
299, ligne 14, lisez *Censorinus*.
302, ligne 1, lisez *qu'au*.
301, ligne 14, lisez *conseil*.
306, ligne 8, lisez *grand*.
306, ligne 8, lisez *seigneurial*.
306, ligne 11, lisez *et consistant en*.
308, ligne 9, lisez *francs*.
311, ligne 1, lisez *jouissaient*.

ERRATA.

Page 311, ligne 19, lisez *greffier*.
317, ligne 1, lisez *Ysabeau*.
334, lignes 5 et 6, lisez *terre*.
371, ligne 11, lisez *périodes*.
395, ligne 13, lisez *j illet*.
397, ligne 5, lisez *bienfaisance*.
397, lignes 5 et 6, lisez *la somme de*.
397, ligne 12, lisez *impérial*.
411, ligne 3, lisez *ornemens*.
412, ligne 16, lisez *licencié*.
414, ligne 8, lisez 1215.
418, ligne 12, lisez *de Chatillon*.
433, ligne 8, lisez *tonneau*.
439, ligne 3, lisez *cinquième*.
442, lignes 7 et 8, effacez *et cédé*.
457, ligne 13, lisez *perçue*.

ERRATA.

Page 461, ligne 15, lisez *onéreux*.
463, ligne 5, lisez *municipal*.
466, ligne 2, lisez *comparées*.
466, ligne 6, lisez *Tournay*.
466, ligne 15, lisez *par livre*.
467, ligne 13, lisez *mailles*.
468, ligne 8, lisez *par le*.
5[illegible], ligne 3, lisez *cents*.
491, lignes 2 et 3, lisez *banlieues*.
501, ligne 9, lisez *centièmes deniers*.
50[illegible], ligne 17, lisez *pages*.
5[illegible]5, ligne 13, lisez *consommation*.
5[illegible]6, ligne 10, lisez 1811.
539, ligne 9, lisez 1839.
5[illegible]2, ligne 3, lisez *couche*.

ERRATA.

Page 555, ligne 9, lisez *bourses*,
559, ligne 12, lisez *Thérèse*.
560, ligne 8, lisez *présenté*.
560, ligne 11, lisez *rétablissement*.
561, ligne 6, lisez *au*.
564, ligne 12, lisez *item*.
565, ligne 14, lisez *Eu*.
575, ligne 15, lisez *instruire*.
579, lignes 1 et 2, lisez *juridiction*.
580, ligne 6, lisez *succession*.
580, lignes 9 et 10, lisez *demait*.
581, ligne 1, lisez *établies*.
582, ligne 2, lisez *découvre*.
582, ligne 3, lisez *anabaptistes*.
582, ligne 7, lisez *armée*.
583, ligne 1, lisez *établi*.

ERRATA.

Page 584, ligne 7, lisez *couvent*.
588, ligne 10, lisez *dans le*.
595, lignes 3 et 4 lisez *en achèvent*.
599, ligne 1, lisez *noble*.
600, ligne 2, lisez *fondateur*
600, ligne 17, lisez *fureur*.
614, ligne 10, lisez *spirituelle*.
614, ligne 15, lisez *Tournay*.
625, ligne 15, lisez *ils*.
636, ligne 5, lisez *qu'elle*.
652, ligne 8, lisez *Bourgogne*.
657, ligne 13, lisez *trouvent*
663, ligne 9, lisez *le baron*.
669, ligne 6, lisez *diffamatoire*.
669, ligne 7, lisez *Lamotte*.

ERRATA.

Page 684, ligne 13, lisez *cents.*
693, ligne 4, lisez *Bossel.*
701, ligne 3, lisez *prédicateur.*
702, ligne 1, lisez *lotterie.*
704, ligne 9, lisez *magnanimité.*

ERRATA

du vol. 15 formant le troisième vol de la Table des Matières.

Page 9, ligne 7, lisez *du.*
16, ligne 13, lisez *des engagères.*
16, ligne 15, lisez *par.*
18, lignes 15 et 16, lisez *députés.*

ERRATA.

Page 19, ligne 12, lisez *homme.*
30, ligne 13, lisez l'office.
3[illegible], ligne 7, lisez *dominici.*
33, ligne 18, lisez *tous.*
34, ligne 9, lisez *les rois.*
35, lignes 3 et 4, lisez *d'Austrasie.*
43, ligne 1, lisez 1790.
45, ligne 15, lisez 1709.
47, ligne 19, lisez *où.*
58, ligne 2, lisez *décédé.*
72, ligne 4, lisez *périmètre.*
72, ligne 15, lisez *Paris.*
73, ligne 2, lisez *il.*
74, ligne 16, lisez *de Montagne.*
76, ligne 18, lisez *impérial.*
77, ligne 12, effacez *fondateur.*
83, ligne 6, lisez *gouverneur général.*

ERRATA.

Page 83, ligne 8, lisez *la.*
86, ligne 10, lisez *bonniers et demi.*
86, ligne 19, lisez *pages.*
88, ligne 14, lisez *l'Escout.*
92, ligne 7, lisez *chacun.*
107, ligne 6, lisez *qui.*
120, ligne 6, lisez *systéme.*
144, ligne 4, effacez *cou.*
145, ligne 9, lisez *et sable*
147, ligne 9, lisez *banlieues.*
154, ligne 6, lisez *croisiers.*
154, ligne 8, lisez *mauvaise.*
154, ligne 12, lisez *chrétienne.*
158, ligne 11, lisez *Bruno.*
158, ligne 13, lisez *fondateur.*
160, ligne 15, lisez *et.*
166, ligne 8, lisez *du trésor.*
169, ligne 10, lisez *Bruiele.*

ERRATA.

Page 156, ligne 5, lisez *Philippe.*
159, ligne 10, lisez *Prayé.*
162, ligne 4, lisez *ecclésiastiques.*
163, ligne 7, lisez *donne.*
168, ligne 3, lisez *diniers.*
169, ligne 5, lisez *chatelain.*
174, ligne 3, lisez *tailles.*
174, ligne 12, lisez *juillet.*
187, ligne 12, lisez *franciane.*
191, ligne 8, après les mots *de Beauvelaert*, lisez *consistant en.*
192, ligne 2, lisez *a voulu.*
192, ligne 1, lisez *chacune.*
195, ligne 2, lisez *l'état.*
195, ligne 7, lisez *va à*
198, lignes 3 et 4, lisez *Badaudois.*
204, ligne 15, lisez *Phalampain.*

ERRATA.

Page 205, ligne 16, lisez *envoyent.*
206, ligne 8, lisez *fondateur.*
206, ligne 16, lisez *faite.*
209, ligne 18, lisez *l'île.*
210, ligne 1, lisez *tan de*
214, ligne 5, effacé *a.*
214, ligne 14, lisez *enceinte.*
225, ligne 5, lisez *situé.*
226, ligne 14, lisez *siècle.*
227, ligne 5, lisez *borné.*
227, ligne 13, lisez *fut.*
231, ligne 10, lisez *langue.*
232, ligne 12, lisez *époux.*
235, ligne 2, lisez *et dissolue.*
235, ligne 13, lisez *inculpé.*
255, ligne 9, lisez *qu'elle.*
255, ligne 15, effacé *nommé.*
265, ligne 9, lisez *au brasser.*
357, ligne 11, lisez *en fi sont.*
266, ligne 1, lisez *baillages.*

ERRATA.

Page 263, ligne 13, lisez *ennemi.*
266, ligne 13, lisez *Belgique.*
271, ligne 17, lisez *jésuites.*
275, ligne 9, lisez *d'Orval.*
277, ligne 1, lisez *tanlaises.*
277, ligne 10, lisez *chrétienne.*
291, ligne 2, lisez *du jacobinisme.*
294, ligne 14, lisez *bateaux.*
299, ligne 3, lisez *neuf.*
299, ligne 14, lisez *Censorinus.*
302, ligne 1, lisez *qu'au.*
301, ligne 14, lisez *conseil.*
306, ligne 8, lisez *grand.*
306, ligne 8, lisez *seigneurial.*
306, ligne 11, lisez *et consistant en.*
308, ligne 3, lisez *francs.*
311, ligne 1, lisez *jouissaient.*

ERRATA.

Page 311, ligne 19, lisez *greffier.*
317, ligne 1, lisez *Ysabeau.*
334, lignes 5 et 6, lisez *terre.*
371, ligne 11, lisez *périodes.*
395, ligne 13, lisez *j illet.*
397, ligne 5, lisez *bienfaisance.*
397, lignes 5 et 6, lisez *la somme de.*
397, ligne 12, lisez *impérial.*
411, ligne 3, lisez *ornements.*
412, ligne 16, lisez *licencié.*
414, ligne 8, lisez 1215.
418, ligne 12, lisez *de Chatillon.*
433, ligne 8, lisez *tonneau.*
430, ligne 3, lisez *cinquième.*
442, lignes 7 et 8, effacez *et cédé.*
457, ligne 13, lisez *perçue.*

ERRATA.

Page 461, ligne 15, lisez *onéreux*.
463, ligne 5, lisez *municipal*.
466, ligne 2, lisez *comparées*.
466, ligne 6, lisez *Tournay*.
466, ligne 15, lisez *par livre*.
467, ligne 13, lisez *mailles*.
468, ligne 8, lisez *par le*.
5[illegible], ligne 3, lisez *[illegible]nts*.
491, lignes 2 et 3, lisez *banlieues*.
501, ligne 9, lisez *centièmes d'[illegible]ers*.
50[illegible], ligne 17, lisez *pages*.
5[illegible]5, ligne 13, lisez *consommation*.
5[illegible]6, ligne 10, lisez 1811.
539, ligne 9, lisez 1739.
532, ligne 3, lisez *couche*.

ERRATA.

Page 555, ligne 9, lisez *bourses*,
559, ligne 12, lisez *Thérèse*.
560, ligne 8, lisez *présenté*.
560, ligne 11, lisez *rétablissement*.
561, ligne 6, lisez *au*.
564, ligne 12, lisez *item*.
565, ligne 14, lisez *Ils*.
575, ligne 15, lisez *instruire*.
579, lignes 1 et 2, lisez *juridiction*.
580, ligne 6, lisez *succession*.
580, lignes 9 et 10, lisez *demandé*.
581, ligne 1, lisez *établies*.
582, ligne 2, lisez *découvre*.
582, ligne 3, lisez *anabaptistes*.
582, ligne 7, lisez *armée*.
583, ligne 1, lisez *établi*.

ERRATA.

Page 584, ligne 7, lisez *couvent*.
584, ligne 10, lisez *dans le*.
595, lignes 3 et 4 lisez *en-richissent*.
599, ligne 1, lisez *noble*.
600, ligne 2, lisez *fondateur*
600, ligne 17, lisez *forme*.
614, ligne 10, lisez *spirituelle*.
614, ligne 15, lisez *Tournay*.
615, ligne 15, lisez *un*.
636, ligne 5, lisez *qu'elle*.
652, ligne 8, lisez *Bourgogne*.
657, ligne 13, lisez *trouvent*
663, ligne 9, lisez *le baron*.
669, ligne 6, lisez *diffamatoire*.
669, ligne 7, lisez *Lamotte*.

ERRATA.

Page 684, ligne 13, lisez *cents.*
693, ligne 4, lisez *Bousel.*
701, ligne 3, lisez *prédicateur.*
702, ligne 1, lisez *lotterie.*
704, ligne 9, lisez *magnanimité.*

ERRATA

du vol 15 formant le troisième vol de la Table des Matières.

Page 9, ligne 7, lisez *du.*
16, ligne 13, lisez *des engagères.*
16, ligne 15, lisez *par.*
18, lignes 15 et 16, lisez *députés.*

ERRATA.

Page 15, ligne 12, lisez *homme.*
30, ligne 13, lisez l'office.
3[illegible], ligne 7, lisez *dominici.*
33, ligne 18, lisez *tous.*
34, ligne 9, lisez *les rois.*
35, lignes 3 et 4, lisez *d'Austrasie.*
43, ligne 1, lisez 1790.
45, ligne 15, lisez 1709.
47, ligne 19, lisez *où.*
58, ligne 2, lisez *décédé.*
72, ligne 4, lisez *périmètre.*
72, ligne 15, lisez *Paris.*
73, ligne 2, lisez *il.*
74, ligne 10, lisez *de Montagne.*
76, ligne 10, lisez *impérial.*
77, ligne 12, effacez *fondateur.*
83, ligne 6, lisez *gouverneur-général.*

ERRATA.

Page 83, ligne 8, lisez *la.*
86, ligne 10, lisez *bonniers et demi.*
86, ligne 19, lisez *pages.*
88, ligne 14, lisez *l'Escout.*
92, ligne 7, lisez *chacun.*
107, ligne 6, lisez *qui.*
120, ligne 6, lisez *systéme.*
144, ligne 4, effacez *cou.*
145, ligne 9, lisez *et sable*
147, ligne 9, lisez *banlieues.*
154, ligne 6, lisez *croisiers.*
154, ligne 8, lisez *mauvaise.*
154, ligne 12, lisez *chrétienne.*
158, ligne 11, lisez *Bruno.*
158, ligne 13, lisez *fondateur.*
160, ligne 15, lisez *et.*
166, ligne 8, lisez *du trésor.*
169, ligne 10, lisez *Bruxelles.*

ERRATA.

Page 171, lignes 11 et 12, lisez *moulins.*

171, ligne 15, lisez *vulgo*

171, ligne 16, lisez *supprimé.*

172, ligne 9, lisez *formèrent les quais.*

175, ligne 17, lisez *construisit.*

177, ligne 1, lisez *lité de ces.*

182, ligne 1, lisez *couler.*

182, ligne 16, lisez *Ponthérau.*

195, ligne 4, lisez *Louvain.*

206, ligne 17, lisez *du neuvième siècle.*

216, ligne 12, lisez *d'état.*

216, ligne 17, lisez *consommations.*

229, ligne 10, lisez *fondation.*

237, ligne 14, lisez *annuels.*

ERRATA.

Page 245, lignes 1 et 2, lisez *d'augmentation.*

245, ligne 13, lisez *décède.*

253, ligne 15, lisez *leur.*

262, ligne 12, lisez *Tournay.*

270, ligne 9, lisez *faire à leur.*

270, ligne 21, lisez *paroisse Notre-Dame.*

289, ligne 4, lisez *levé en.*

289, ligne 9, lisez *quinzième.*

215, ligne 12, lisez 1819.

335, ligne 13, lisez 1797.

361, ligne 14, lisez *ernl.*

411, ligne 6, lisez *des si.*

418, ligne 2, lisez *susdite.*

556, ligne 8, lisez *situés.*

558, ligne 12, lisez *Tournay.*

607, ligne 3, lisez *Naveus.*

618, ligne 4, lisez *Tondeur.*

ERRATA.

Page 631, ligne 13, lisez *Steenbuys*.
634, ligne 1, lisez *Staremberg*.
640, ligne 11, lisez *Suavius*.
654, ligne 10, *vouckisme*.
659, ligne 11, lisez *le chanoine*.
665, ligne 14, après le mot *faisant*, ajoutez *de nos jours 401 livres tournois, 97 centièmes*.
675, ligne 2, lisez *en*.
686, ligne 11, lisez *clauses*.
705, ligne 7, lisez *cent*.
720, ligne 9, lisez *France*.
734, ligne 18, après le mot *dont*, ajoutez une *virgule*.
734, ligne 18, effacez *donne*.
740, ligne 8, lisez *cent*.
753, ligne 8, lisez *incendient*.

ERRATA.

Page 782, ligne 12, lisez *par l'article*.

783, lignes 7 et 8, lisez *détails curieux*.

804, ligne 9, lisez *collège*.

830, ligne 5, lisez *d'une*.

851, ligne 8, lisez *Venvienne*.

825, ligne 1, après le mot *démolie*, ajoutez *partiairement dans ses entours en 1829, et totalement, au mois de juin 1832*.

ADDITION

A l'Errata du vol 101,

Première Partie.

Page 410, ligne 10, après le mot

ERRATA.

Page Duparcq, ajoutez, *aide-de-camp du général commandant l'ancienne*, *gentil-homme Breton*, *issu des ducs, anciens souverains de cette province.*

SUPPLÉMENT

A L'ERRATA

Du volume 102.

Page 6, ligne 12, lisez *Terrouane.*
6, ligne 13, lisez *Wervick.*
6, ligne 8, lisez *Werwinck.*

ERRATA.

Page 14, ligne 13, effacez le mot *par*

15, ligne 9, lisez *échange*.

19, ligne 4, lisez *il tient*.

22, ligne 2, lisez *leur*.

34, lignes 7 et 8 lisez *Steenland*.

41, ligne 2, lisez *année*.

49, ligne 2, lisez *soixante-un*.

52, ligne 7, après le mot *passer*, ajoutez une *virgule*.

69, ligne 12, lisez *Marquain*.

73, ligne 9, lisez *moderne*.

73, ligne 14, lisez *fransmans*.

78, ligne 1, *bonniers*.

82, ligne 9, lisez *lesdits*.

84, ligne 9, lisez *droits*.

85, ligne 1, lisez *employée*.

96, ligne 15, lisez *fabricant*.

ERRATA.

Page 98, ligne 15. lisez *secrétaire.*

103, ligne 10, lisez *curé.*

106, ligne 3, lisez *c'est.*

112, ligne 11, lisez *volume.*

117, ligne 16, lisez *périmétre*

121, ligne 7, lisez *hermitage.*

131, ligne 1, lisez *seigneur.*

135, ligne 12, lisez *puissant.*

140, ligne 12, lisez *cœur.*

14[illegible], ligne 1[illegible], lisez [illegible].

14[illegible], ligne [illegible], lisez [illegible].

157, ligne 9, lisez *annuelle-ment.*

158, ligne 5, lisez [illegible].

162, lignes 4 et 5, lisez *si-gnifie.*

184, ligne 16, lisez *francs.*

199, ligne 6, lisez *francs.*

202, ligne 11, lisez *Pierre Joseph*

ERRATA.

Page 202, ligne 15, lisez *dix-huit.*

207, lignes 8 et 9, lisez *homologuée.*

211, ligne 14, lisez *volume.*

217, ligne 2, lisez *prédécesseur.*

244, ligne 2, lisez *page.*

253, ligne 15, lisez *qualité.*

279, ligne 2, effacez le mot *dont.*

289, ligne 3, lisez *an.*

292, ligne 12, lisez *Berthe.*

303, ligne 7, lisez *comité.*

310, ligne 3, lisez *nom*

320, ligne 7, lisez *prévôt*

324, ligne 3 de la note, lisez *ami.*

326, ligne 14, lisez *prévôt.*

337, ligne 1, lisez *quelque.*

343, ligne 1, lisez *conduit.*

ERRATA.

Page 356, ligne 6, après le mot *affirmé*, ajoutez *à*.

366, ligne 12, lisez *parisien*.

365, ligne 13, lisez *pont*.

368, ligne 14, lisez *du*.

384, ligne 4, lisez *du*.

386, ligne 6, lisez *gauche*

391, ligne 15, lisez *troisième*.

401, ligne 4, lisez *bateaux*.

406, ligne 5, lisez *ouvrs*.

412, ligne 3 et 4, lisez *l'imposition*.

417, ligne 4, lisez *brom brom brom*.

TABLE DES MATIÈRES.

M A

Macau (Guillaume Joseph), remplace en octobre 1770, M. Havet, dans la charge de troisième conseiller pensionnaire de Tournay, est admis le 25 octobre 1770.

volume 92, *pages* 129, 156, 157.

Mas (dame Henriette-Anne Françoise de), tournésienne dernière abbesse de l'abbaye royale des près à douay, installée le cinq janvier 1765, née à Tournay, l'an 1728, elle décède vers l'an 1796, après la suppression de son

monastère, qui eut lieu le dix septembre 1794.

volume 91, *pages* 544, 545.

MAES (André), dit Masius, né au village de Limnich, en Brabant, vers Gramond, le 30 novembre 1516, mort conseiller du duc de Clèves, le 7 avril 1573, — Ses ouvrages de littérature et de théologie.

volume 47, *pages* 127 à 134.

MAGDELEINE (Sainte-Marie), chapelle à Tournay, érigée en paroisse, et dotée l'an 1251, par Wautier de Marvis, évêque de Tournay. — Comptes de ladite paroisse.

volume 10, *pages* 190 *et* 199.
vol. 76, *pages* 290 *et suivantes.*

MAGDELEINE (Cathérine), fondatrice l'an à la chapelle des jésuitesses de Tournay, d'une messe à perpétuité dont la dotation en revenus annuels était de neuf florins.

volume 29, *page* 197.

MAGDELEINES (les Madeleines), prairies de la consistance de trente cinq bonniers, enclavées dans le village d'Hérine en Hainaut, relevaient du village de Warcoing, où elles payaient leurs impositions.

volume 62, *pages* 67, 66.

MAGIE, les philosophes modernes

s'en occupent beaucoup, et ils prétendent d'autre abord qu'il est du bel air et du bon ton de feindre de ne pas y croire.

MAGIE, son existence prouvée par les monuments de l'histoire, et par l'opinion du médecin anglais Brown. —Détails, voyez sorciers et Bourlet Simon.

volume 22, *pages* 125 *à* 131, *vol.* 36, *pages* 252 *à* 262, *vol.* 48, *pages* 150 *à* 161, *vol.* 99, *deuxième partie*, *pages* 312 *à* 384.

MAGISTRATS de Tournay, condamnés, l'an 1116, par arrêt du parlement du roi de France Louis-le-Gros, à prêter serment de fidélité

a l'église cathédrale de Tournay, avec promesse de garder et maintenir ses droits, lors de leur avènement à leurs charges de magistrats, et condamné par Philippe-Auguste, le deux février 1193, à prêter ledit serment au chapitre susdit.

volume 6, *pages* 8 *et* 9, *vol.* 15, *page* 90, *vol.* 74, *pages* 159, 160.

MAGISTRATS de Tournay, jouissaient d'un salaire, dès le douzième siècle.

volume 11, *pages* 166, 167.

MAGISTRATS de Tournay, [illegible] de son renouvellement, ils pouvoient faire des ordonnances, d'après l'article 29 de la charte de 1333.

volume 14, *pages* 160 *à* 167.

MAGISTRATS de Tournay, se renouvellent annuellement à la Sainte-Luce (seize décembre). — Son histoire.

MAGISTRATS, doivent prêter serment de fidélité à l'évêque et au chapitre cathédral de Tournay, au quatorzième siècle.

MAGISTRATS, doivent se renouveller de deux en deux ans, d'après les chartres de 1067, 1080, 1333, 1350, 1370, 1424 et 1521, ces chartres sont inéxécutées en ce regard.

Volume 15, *pages* 30 *à* 43, 90 *et* 119.

MAGISTRATS de Tournay, jalousés et en proie à toutes les calamités, l'an 1455.

volume 19, *pages* 38, *vol.* 20, *pages* 104, 105.

MAGISTRATS de Tournay, nommé l'an 1797, après le dix-huit fructidor an cinq, août 1797.

volume 23, *page* 98.

MAGISTRATS de Tournay, nul ne pouvait en être nommé membre jusqu'au onzième siècle, à moins qu'il ne soit aggrégé, à la clientele de la cathédrale de Tournay, — Voyez clientèle.

volume 66, *page* 87.

MAGISTRATS de Tournay, par leur résolution du 4 août 1551, statuent, que le gouverneur qui y préside les conseaux aurait trois voix, le grand bailly du Tournésis, deux voix et chacun des membres du magistrat une voix.

volume 66, *pages* 124, 125.

MAGISTRATS de Tournay, renouvellés, au mois de décembre 1581, par Alexandre Farnèse duc de Parmes, gouverneur général des Pays-Bas.

volume 68, *page* 214.

MAGISTRAT de Tournay, est déclaré investi de toute espèce de juridiction, d'après [illegible] royal

du 10 août 1599, sauf des crimes de lèze-majesté, d'infraction de sauvegarde de falsification de monnoyes et de ports d'armes.

volume 68, *pages* 415, 416.

MAGISTRATS de Tournay, par un décrêt du dix mai 1613, il est statué, que nul ne peut, y aspirer qu'il ne soit bourgeois, né à Tournay, et chef d'hôtel.

volume 69, *pages* 394 *à* 9[illegible].

MAGISTRATS de Tournay, leurs ordonnances s'éxécutent nonobstant appel, en vertu d'édits, du 28 janvier 1547, 1610 et 1619, sont autorisés, par décrêt royal du dix novembre 1610, à lever trente mil-

le florins à cours de rente, à l'effet de solder les frais de construction des halles, du pont-à l'arche ainsi que les frais engendrés à cause de la peste, renouvellés le 14 octobre 1619. — Noms de ses membres.

volume 70, pages 171 à 179 et 196.

Magistrats de Tournay, le nombre en est réduit à moitié, et en même tems renouvellé, le six juillet 1666 et vingt-un février et juin 1667.—Détails et note intéressante sur les finances, fournies par les magistrats de Tournay.

volume 72, pages 141 à 152, 163.

MAGISTRAT, leur engagère pour toute la magistrature, en 1666, était de quarante-mille florins.

volume 73, *pages* 108, 150, 201, 262, 270.

MAGISTRATS de Tournay et conseiller du parlement et sièges inférieurs, ne peuvent être reçus qu'après enquête de vie et de mœurs, ne peuvent aller au cabaret ou en lieux et endroits indécents, d'après édit de l'an 1521, et arrêt du conseil d'état du dix-huit mai 1624.

MAGISTRATS de Tournay, d'après l'article six dudit arrêté du conseil d'état, ne peuvent siéger ensemble, pères, fils, frères, cousins germains, soit en cognation ou dégrès d'affinité.

volume 66, *pages* 113 *à* 120, *vol.* 73, *pages* 211 *à* 213.

MAGISTRATS de Tournay, sont renouvellés en vertu d'un édit de Louis XIV, du 14 janvier 1674, qui nomme à cet effet des commissaires royaux, avec pouvoir ensus d'ouïr et de clôturer leurs comptes d'administration.

MAGISTRATS de Tournay, joints à ceux de Lille, par requête à Louis XIV, de l'an 1674, demandent que ses feudataires ne soient pas astreints à ce faire les reliefs de leurs fiefs, à son bureau des finance de Lille.

volume 77, *pages* 110, 143.

MAGISTRATS de Tournay, présen-

tent requête aux hauts alliés, le novembre 1714, contre les abus qui se pratiquaient dans la livrance des chauffages et logements militaires dans lesquelles le gouverneur comte Abermale et le Colonel Doys se trouvent impliqués.

volume 84, *pages* 305 *et suivantes.*

MAGISTRATS de Tournay, présentent une requête, le 26 juillet 1726, à l'empereur Charles VI, à l'effet d'établir une université avec un projet de règlement qui excite l'admiration du ministère autrichien.

volume 85, *page* 339.

MAGISTRATS de Tournay, offrent

le 19 mai 1721, à l'empereur Charles VI, à titre de leur engagère proportionnelle, un capital de soixante-huit mille florins, remboursable par leurs successeurs, et des intérêts duquel ils se chargent. — Détails.

volume 86, *pages* 301, 302. *vol* 46, *page* 247. *vol.* 80, *tableau à la fin concernant les cours de Justice. vol.* 81, *pages* 116 *a* 118.

Magistrats des villes, et autres fonctionnaires; utillité démontrée par l'expérience, de les continuer dans leurs fonctions, sauf la prévarication.

volume 87, *page* 627. *vol.* 88,

page 29, *vol.* 89 *page* 748, *note.*

MAGISTRAT de Tournay, en 1774, liste et noms des membres qui le composait

volume 92, *pages* 1130 *à* 1156.

MAGISTRATS de Tournay, l'on appelle de ses jugements directement au conseil provincial séant à Gand, d'après édit de 1521 et 1740.

volume 90, *page* 80.

MAGISTRATS de Tournay, renouvellés le 21 juin 1749, par Marie Thérèse, et en 1745, par Louis XV. — Détails.

volume 91, *pages* 114 *à* 128,

MAGISTRATS de Tournay, en 1763, encouragent par des pensions, les manufactures et les arts.

volume 91, *pages* 445 *à* 451.

MAGISTRAT de Tournay, accorde 10 liards au pied carré de terrain perdu, au sieur Longueville, rue de la tête d'or, le 18 septembre 1770

volume 92, *page* 137.

MAGISTRAT de Tournay, a le droit de retraire les finances de engagères des charges, sur le pied arrêté le 31 décembre 1773, pour Marie-Thérèse, en perdant un vingtième sur chaque mutation.

volume 92, *pages* 858, 859, 860.

MAGISTRAT, de Tournay, sa représentation du 2 mai 178-, au gouvernement contre l'inconstitutionnelle érection des tribunaux de première instance, par édits du 9 janvier et 2 mai 178-.

volume 93, *pages* 296, 297.

ITEM représentation du 10 octobre 1787.

volume 93, *page* 300.

MAGISTRAT de Tournay, est renouvellé par le prince, le 1 septembre 1789. — Détails.

volume 94, *pages* 1581 *à* 1595.

MAGISTRAT, lève, dès le 4 décembre 1789, avec les états du Tournésis, un corps de 4 mille hommes. — Détails.

volume 94, *pages* 1190 1602.

MAGISTRAT, prépare son acte d'indépendance, sur lettre des états de Brabant unis, avec ceux de la Flandre.

volume 94, *pages* 1602 à 1612.

MAGISTRAT de Tournay, par leur résolution du 1 janvier 1790, sur invitation des etats de Brabant; se concertent avec les 56 bannières, pour former des députés à Bruxelles, pour signer l'acte d'union, projetté entre toutes les

provinces Belgiques. — Détails.

volume 94, *pages* 6212 à 626.

MAGISTRAT de Tournay, dans sa séance du cinq janvier 1790, sur lettre d'invitation du doyen Vanderdilf, membre des états unis Belgiques, du 4 janvier 1790, envoye un corps de volontaires, pour renforcer, l'armée commandée par le général Vandermeerch, avec une solde de dix sols par jour, par homme, sous le commandement du comte de Lannoy. — Détails.

volume 94, *pages* 1626 à 1640.

MAGISTRATS de Tournay, nommés le 13 avril 1790, par les maire échevins de Tournay, tous reçus, et prê-

tent serment entre les mains de l'évêque de Tournay, du chapitre cathédral dudit Tournay, et entre celles du maire des eswardeurs après remboursement de l'engagère aux magistrats non renommés. — Teneure et forme de ces serments. — Détails.

volume 94, *pages* 1815 *à* 1836.

MAGISTRATS de Tournay, sont remplacés le 12 novembre 1792, par vingt administrateurs provisoires, élus en l'église cathédrale de Tournay, au son du tambour à la semonce des nommés Alexandre Balza, Wemar et Bignet, président et membres du comité insurrectionnel des Liégeois et des liégeois réunis, qui avaient occupé ainsi le peuple de Tournay. — Noms de ces vingt administrateurs. — Détails

volume 96, *pages* 121 *à* 187.

MAGRALT (Raymond), fondateur l'an 1738, de deux bourses au collège d'Irlande à Louvain.— Détails.

volume 5 *page* 144.

MAHUET, conseiller du gouvernement en 1787. — Son caractère.

volume 94, *pages* 902 *à* 904.

MAIL d'argent, au quatorzième siècle, valait demi gros d'alors, fesant huit sols de nos jours.

volume 13, *page* 298.

MAILLE, monnoye de cuivre au quatorzième siècle qui valait un demi denier d'alors.

volume 12, *page* 149.

MAILLIET (Bruno) fils d'un marchand de bas de Tournay. — Détails.

volume 29, *pages* 6 *à* 8.

MAILLIET ( ), ancien sergent des mayeur échevins de Tournay, pensionné de quarante florins l'an, tombe en déconfiture, son fils, à l'aide de bourses de charité, fait licence en médecine, est directeur intrus comme non parent, à la fondation de Montifaut à Tournay; sou quolibet : est docteur calebasse, et pourquoi, décédé en —Détails.—Voyez vaccine, et Montifaut, Détails.

volume 27, *pages* 282 *à* 287. *vol.* 28, *pages* 1 84. *vol.* 91,

pages 449 *à* 451. *vol.* 99, *pages* 134 *à* 138, *deuxième partie.*

MALBECQ, curé de la Trinité, son sermon prononcé à la cathédrale de Tournay, le 15 août 1813, contre les philosophes incrédules modernes.

volume 98, *pages* 328 *à* 390

MAINS mortes ecclésiastiques, il leur est défendu d'acquérir des immeubles, d'après le célèbre édit du 15 septembre 1753. — Détails.

volume 91, *pages* 183 *à* 220. *vol.* 10, *pages* 213. *vol.* 11, *pages* 223 *à* 225. *vol.* 89, *pages* 833, 834.

MAINS mortes, avaient acquis beau-

coup de biens en 1733 sans la permission du souverain, la recherche doit s'en faire avec prudence.

volume 95, *deuxième partie*, *pages* 203 *à* 207.

MAINTENON (Madame), épouse de Louis XIV, Babé, maçon, à Paris, lui predit sa future grandeure.

volume 94, *page* 235.

MAINTENUE (commission de), se décerne par les huissiers l'an 1670, à Tournay et dans le Tournésis, exemple pour le village de Wèze. — Détails

volume 61 *pages* 122 *à* 132.

MAIRE (Faubourg de), ainsi appellé, d'un général romain sous l'empereur Constantin, nommé Marius, qui y campa avec son corps d'armée, lors qu'il prit Tournay, en 313.

volume 1, *page* 6.

MAIRE (Raoul), chanoine de Tournay, l'an 1407, licentié ès lois, l'un des ambassadeurs du puissant prince, Jean-Sans-Peur, duc de Bourgogne, avec les seigneurs de Croy et de Dours, vers le roi de France, Charles VII, l'an 1411, pour l'excuser de l'assassinat du duc d'Orléans, commis l'an 1407.

volume 18, *pages* 132, 133.

MAIRES priseurs et coultiers sermentés, du baillage du Tournésis, charges érigées en fief, le 23 février 1613, sont maintenus dans leurs droits, en vertu d'un jugement contradictoire des prévôt jurés, du dix avril 1778, contre le conseiller au conseil de Tournay, Bruno Maillet, opposant.

volume 92, *pages* 1567, 1568. *troisième partie.*

MAIRES eswardeurs de Tournay, leur mémoire imprimé en date du avril 1791, adressé au gouvernement Autrichien, contre l'érection inconstitutionnelle, le 3 janvier 1773, du nouveau conseil, dit de Tournay Tournésis.

volume 95, *pages* 368 *à* 385. *troisième partie.*

MAIRE et adjoints, composants l'arrondissement de Tournay, sont nommés pour cinq ans, par arrêté du préfet de Jemmapes du treize janvier 1808, en exécution de l'article vingt de loi du dix février 1800, et du décret impérial du 15 avril 1806.

volume 98, *pages* 368 *à* 385. *première partie.*

MAISONS de la veuve d'Adrien Serré, imprimeur sur la grande place à Tournay, était autrefois une grande chapelle église, et momentanément au quatorzième siècle, et postérieu-

rement jusqu'au dix-huitième, le lieu des séances du baillage royal du Tournésis.

volume 15, *page* 107.

Maisons à Tournay, la plûpart couvertes en paille, jusqu'en 1551.

volume 20, *page* 219, *vol.* 66 *page* 255.

Maisons canoniales, à Tournay, ou du clos capitulaire, se vendaient d'après une résolution capitulaire du treize janvier 1668, en plein chapitre, au chanoine plus offrant, dont trois quards pour les héritiers du chanoine prédécédé, et le quard restant, distribué entre les chanoines vivants.—Prisée des maisons dudit

clos capitulaire, faite par ledit chapitre, le premier janvier 1798. —Détails.—Voyez clos capitulaire.

volume 69, *pages* 295 à 305.

Maison blanche, ferme située au hameau de Castrechin dans Esplechin, contenant environ quarante bonniers.

volume 6, *page* 222.

Maisons de bois à Tournay, au douzième siècle, et pourquoi.

volume 9, *pages* 279, 280.

Maisons à Tournay, doivent être numérotées, d'après arrêté du maire de Tournay, du treize août 1807, pour ce, chaque propriétaire de mai-

son doit payer quinze centimes.— Le préfet de Jemmapes, par arrêté du trente-un juillet 1808, ordonne que les maisons soient numérotées dans tous les bourgs et villages.

volume 98, *pages* 516, 517.

Maison (comte), général de l'armée française dans la Belgique, se rend à Lille le neuf avril 1814, et y conclut une suspension d'armes avec le général saxon Tilman.

volume 99, *pages* 41, 42.

Maitre de l'office du réfectoire et de celui du cellier en la cathédrale de Tournay, y remplace l'an 1205, le prévôt de ladite ca

thédrale, qui administrait jusques lors les biens faisant partie desdits offices.

volume 10, *page* 91.

MAITRES des requêtes, succèdent sous la dynastie capétienne, aux *missi dominici*, établis par la dynastie des Carlovingiens. — Leur histoire.

volume 15, *pages* 138 *à* 140.

MALADIES des modernes, causées par l'intempérance, la lubricité, les veilles, et par l'insuffisance des remèdes que procure la pharmacie pour en arrêter le cours.

volume 44, *pages* 184 *à* 207.

MALCOTTE (Laurent), chanoine et doyen de la cathédrale de Tournay, fondateur l'an 1622, de plusieurs bourses d'étude.

volume 7, *pages* 223 *à* 226.

MALDEGHEM et Montboisier, partagent la baronnie de Mortagne, d'après transaction passée à Paris, le onze avril 1774.

volume 64, *pages* 264 *à* 336.

MALICE (fief de), situé au village de Rumes, dont il relève, il appartenait en 1562, à Monsieur Nicolas du Castillon, alors grand prévôt de Tournay.

volume 3, *page* 55.

MALINES (grand conseil de), si

lettre du seize mars 1790, aux états de Tournay, demande son ressort en appel, refusé.—Détails.

volume 94, *pages* 1799, 1800.

MALINGHEN, chanoine de la cathédrale de Tournay, fondateur l'an 1771, d'un capital de trois mille quatre cent douze florins seize patards, placé à intérêts, pour le bouillon des pauvres de la paroisse de la Magdelaine.—Item, deux mille florins, placés à intérêts, pour le bouillon des pauvres malades de la paroisse de Saint Quentin. — Item, un capital de deux mille deux cent douze florins, pour le bouillon des pauvres malades de la paroisse de Saint Piat, toutes trois audit Tournay.

volume 26, *pages* 175 à 208, *vol.* 92, *pages* 918, 1062, 1063.

MALINGRAU, chanoine de Tournay, y décédé l'an 1797, donne aux pauvres de Tournay, un capital de douze mille florins, placé à intérêts.

volume 22, *page* 140.

MALLUM siège de justice chez des rois mérovingiens, spécialement à Tournay, rue du malle ou des maux, depuis Clovis en 486, les *Mallums* restèrent en usage en France jusqu'au neuvième siècle

volume 101, *pages* 609, à 613.

MALMÉDY abbaye princière et souveraine, située aux confins de

la principauté de Liège, et du duché de Luxembourg, fondée l'an 617, par Sigebert I, roi d'Austrasie. — Détails curieux, note.

volume 89, *pages* 624 *à* 650.

MALO (Antoine), chanoine et grand chantre de la cathédrale de Tournay, fondateur l'an d'un office en icelle, qui porte son nom, et dont les revenus annuels, en 1711, étaient réduits à cent soixante-six livres un sol onze déniers parisis.

volume 26, *page* 7.

MALPIGLIA (Ghini André), d'abord chanoine, depuis évêque de Tournay, promu depuis au cardi-

nalat, fondateur l'an 1343, en la ville de Padoue en Italie, du collège de Tournay, qui consiste en une dotation de plusieurs bourses en faveur des tournésiens, qui y vont étudier.

volume 8, *page* 127. *vol.* 12, *pages* 282 *à* 284.

MALPLACQUET, hameau dans le village de Taisinières en Hainaut, où l'armée française, commandée par le maréchal duc de Villars, fut battue à plate couture par celle des hauts-alliés, commandée par le prince Eugène et le duc de Marlbouroug, le onze septembre 1709.

volume 83, *page* 551.

Malthe (ordre de), militaire et religieux, possédait dans les provinces de Hollande, de Zélande et de Gueldre, les baillages et commanderies de Nimègue, dans la Gueldre, d'Inghen dans la Hollande, de Kerkewerf et de Vemelingen, dans la Zélande, plus de la commanderie de Snek, dans la Frise, plus du baillage de Sainte-Catherine à Utrecht, plus les trois commanderies dans la province de West-Frise, Witwert, et d'Oostuirum; le grand maître de Malte en demande la restitution aux plénipotentiaires chargés de negocier la prax à Utrecht, l'an 1713, elle lui fut refusée, il en fit faire acte de protestation de ses droits, le 27 juin 1713. — Détails.

volume 87, *pages* 427 *à* 433.

MALVOISIN (Arnould), fondateur en 1627, d'une bourse au petit collège de théologie à Louvain.

MALVOISIN (Antoine), fondateur l'an 1625, de cinq bourses au collège de Mons à Louvain.

volume 5, *pages* 98 *et* 134.

MANARRE (Maximilien), doyen et chanoine de la cathédrale de Tournay, y fonde l'an 1596, plusieurs bourses d'étude.

MANARRE (mesdemoiselles Marie-Anne et Agnès), fondatrices, l'an 1676, rue de Bève, paroisse de

Saint-Piat à Tournay, d'une maison d'éducation, dont les revenus annuels en 1784, étaient réduits à quatre cents florins; plus, elles fondent en 1676, cinq bourses pour cinq jeunes filles, en l'honneur des cinq plaies de Jésus.

volume 7, pages 210 à 221, vol. 26, pages 35 à 44.

MAXARRE (le père Olivier), tournien, l'un des premiers pères jésuites, qui, dès l'an 1554, contribuèrent à l'établissement d'un des couvents des pères jésuites à Tournay, il devint ensuite l'un des pères provinciaux de cette compagnie.

volume 28, pages 205 à 212.

MAMBOUR, sergent, obtient des 4 consistoires cent florins pour avoir fait 150 recrues à Tournay, au mois de mai 1790.

volume 94, *pages* 1956 *à* 1958.

MANDEMENT de monseigneur l'évêque de Tournay, François Hirn, du six décembre 1808, sur la profanation des vases sacrés, Item du 26 janvier 1809, sur la levée de quatre-vingt mille conscrits, du 6 mars 1809, pour qu'il soit chanté le *te Deum*, en action de grâce du gain de la bataille d'Élau et d'Ecmulle, Item, pour la prise de Vienne, le 30 mai 1809.

volume 33, *pages* 230 *à* 235.

vol. 38, *pages* 164 *à* 166; *vol.* 35, *page* 208, *jusqu'à la fin.*

MANDEMENT de monseigneur l'évêque de Tournay, Jean-Erneste prince du Saint Empire, prince de Lowenstein-Vertain; du 14 janvier 1730, contre les assemblées nocturnes (ekriennes) dans les villages de son diocèse, déjà proscrites par le synode du 26 avril 1678, tenu par son prédécesseur Gilbert de Choiseul-Praslin.

volume 74, *page* 44. *vol.* 91, *pages* 762 *a* 774.

MANDEMENT Idem, du 9 septembre 1730, sur l'heureuse naissance du du duc d'Anjou.—Voyez Lowenstein.

MANICHÉENS, reproduisent leurs hérésis à Tournay, l'an 1017, et y causent de grands troubles.

volume 3, *page* 136.

MANIFESTE des états du Hainaut du 22 décembre 1789, qui motive les griefs qui ont nécessité la déchéance de Joseph II, comme comte souverain du Hainaut.

volume 78, *pages* 161 *à* 208. *vol.* 94, *page* 1815.

MANIFESTE motivé des états du Brabant, du 24 octobre 1789, qui déchéoit Joseph II, de sa souveraineté comme duc de Brabant et du Limbourg, du 4 janvier

790 ; réflexion de l'auteur de cet ouvrage sur les maximes politiques erronées dudit manifeste.

volume 94, *pages* 370 *à* 374, 401 *a* 408, 575. *pages* 1040 *à* 1047, 1596 *à* 1598. *vol.* 95, *page* 254.

Manifeste des états de Flandres, du 30 novembre 1789, qui motive la déchéance de Joseph II, comme souverain du comté de cette province.

volume 94, *pages* 460 *à* 467, 519 *à* 609, *pages* 931 *à* 1040. *vol.* 95, *pages* 254 *à* 256.

Manifeste de l'empereur Léopold II, donné à Francfort, le 14

octobre 1790, qui, d'après le traité de Reitchemback, du 27 juillet 1790, accorde amnistie à ses peuples belges, et leur ordonne de se soumettre à sa domination, parmi le maintien de ses constitutions.

volume 94, *pages* 864 *à* 870, *vol.* 95, *pages* 6 *et* 7.

MANIFESTE de leurs altesses royales Marie-Christine et Albert-Casimir, gouverneurs-généraux des Pays-Bas, du 29 avril 1792, concernant la guerre, déclarée le 22 dito, par l'assemblée nationale à la maison d'Autriche. — Détails curieux.

volume 95, *pages* 1 *à* 26.

MANSE épiscopale de Tournay, inconstitutionnellement grévée par le gouvernement, en 1776, d'une somme annuelle de trois mille cinq cents florins; les consaux en 1778, demandent que cette somme soit versée dans la caisse de la pauvreté générale. — Détails et motif.

volume 92, *pages* 1570 *à* 1573.

MANUFACTURE (nouvelle) de porcelaine, de Péterinck, fils, en 18.., quai du château, rive droite de l'Escaut autrefois la cours du parlement de Tournay, jusqu'en 1709, qu'il fut suprimé.

volume 13 *page* 125, *vol.* 84, page 329.

MANUFACTURE de porcelaine, établie à Tournay, en 1760, en vertu de lettres patentes de Marie-Thérèse, par un maître charpentier nommé Péterinck, de Lille. — Son histoire.

volume 16, *pages* 95 *à* 99.

MANUFACTURES diverses à Tournay, son encouragées par la munificence des magistrats, ils donnent à cet effet cette année 1788, une somme de neuf cent septante-trois florins, dix patards, et l'an 1763, une somme de cinq cent seize florins, dont 498 aux fabricants de camelots, Piat Lefèvre, et 18 florins à Hurteux, bouttellisseur, prêt à Favard, 864 florins, Item à Dufieux, teinturier, 500 florins.

volume 16, *pages* 205 *à* 211, *volume* 91, *pages* 446 *a* 448.

Manuscrits concernant Tournay, y furent extraits par ordre de Louis XV, des archives de la ville de Tournay, de l'an 1745 à 1749, au nombre de cent vingt-deux volume, in-folio et paraphées à chaque page comme concordes aux originaux, par un conseiller au parlement de Besançon, qui était aussi conseiller d'état, ensemble et par deux officiers de la chambre des comptes de Bruxelles, et le greffier du magistrat de Tournay, Depestre; ces 122 volumes manuscrits, sur Tournay existent à la bibliothèque royale à Paris, on l'auteur les a vu,

consulté, et en à fait emploi dans cet ouvrage.

volume 11, *pages* 119, 124, 129, 133, 139, 142, 187, 253, 260. *vol.* 13, *page* 288. *vol.* 14, *pages* 81, 83, 134, 149, 190, 205, 207, 224, 226, 232, 239, 242. *volume* 15, *pages* 12, 14, 15, 37, 67, 83, 91, 104.

MANUSCRITS conservés à l'abbaye de Saint-Martin et aux archives du magistrat de Tournay, sont nécessaires pour composer une histoire de cette cité.

vol. 12, *pages* 13 *et* 14.

MARCHANDS (corps des mar-

chands), de Tournay, séparés par un arrêt du conseil d'état, du 17 février 1674, et postérieurement réunis, sous la dénomination de chambre de commerce, par concordat avec le corps des merciers, en date du vingt mars 1721, édicté par l'empereur Charles VI.

volume 77, *pages* 105, 106, *vol.* 85, *pages* 2 *à* 52.

Marchant (Dom), dernier abbé de Saint-Martin, sa mort, le seize janvier 1814.

volume 99, *pages* 1 *et* 2.

Marché aux poissons, situé en la paroisse de Saint-Pierre et Notre-

Dame, il a deux cent douze pieds de longueur et septante pieds de largeur.—Détails historiques.

volume 101, *pages* 306 à 308.

Marché aux poissons à Tournay, jusqu'en 1531, était situé rue de Courtray, et transféré, l'an 1532, par ordre de l'empereur Charles-Quint, le long de la rive gauche de l'Escaut, depuis le pont-aux-pommes jusqu'au derrière de l'hôpital Notre-Dame.

volume 66, *page* 214, *vol.* 101, *pages* 301, 302.

Marché aux poissons, les consaux de Tournay en déterminent le ré-

gime, par un réglement du vingt-sept mars 1764, en 27 articles, qui pourvoyent aux abus qui s'y étaient introduits.

volume 91, *pages* 464 846.

MARCHÉ aux fils, ordonnance des conseaux de Tournay, du trente octobre 1646, concernant son régime et la police à y observer, avec imposition du quarantième denier du prix de la vente d'iceux.

volume 72, *pages* 16 *et* 17.

MARCHÉ à la toile à Tournay, est organisé par un sage réglement du 22 mai 1770, l'imposition y attachée, admodiée à la chambre de commerce, pour quatre cent qua-

tre-vingt-cinq florins huit patards l'an.—Détails.

volume 92, *pages* 76 *à* 84.

MARCHÉ, vieux marché aux vaches —Détails.

volume 101, *pages* 307 *à* 310

MARCHÉS aux légumes, aux fruits, à la volaille, aux œufs et au beurre, arrêté du maire de Tournay, du vingt octobre 1804, concernant leur régime et police.

volume 98, *pages* 116 *à* 126.

MARCHÉ à la volaille —Détails.

volume 101, *pages* 310 *à* 312.

MARCHÉ aux toiles, transféré au

bas de la rue perdue, par arrêté du maire de Tournay, du seize mai 1805.

volume 98, *page* 218.

MARCHÉ (vieux) au beure.

volume 101, *page* 312.

MARCHÉS aux bestiaux. par arrêté du maire de Tournay, du six juin 1809, se tiennent les lundi, jeudi et samedi de chaque semaine, réitéré par arrêté du premier janvier 1811.

volume 98, *pages* 217 *à* 222, *première partie*, *item*, *pages* 212, 213. *deuxième partie*, *volume* 101, *pages* 293 *à* 298.

Marché aux laines, très ancien, établie avec la permission des évêques, par le magistrat de Tournay, placette de l'évêché.

volume 101, *première partie*, *pages* 232 *à* 235.

Marché, dit vieux marché à la toile, situé derrière la grande place, en la paroisse de Saint-Quentin, il a cent quarante pieds de longueur et dix-sept pieds de largeur.

volume 101, *pages* 313 *à* 315.

Marché aux bêtes, aux bestiaux, situé en la paroisse du château, il a sept cents pieds de longueur

et cent cinquante pieds de largeur. —Détails historiques.

volume 101, *pages* 292 *à* 298.

Marché à la paille, paroisse de de Saint-Quentin.—Détails.

volume 101, *pages* 298, 299.

Marché aux potterie, paroisse de Notre-Dame.—Détails.

volume 101, *pages* 300, 301.

Maréchal de Salon en Provence, sa prédiction à Louis XIV.

volume 94, *page* 235.

Maréchaussée à Tournay, et

dans toute la Flandre, et le Hainaut, par édit de Louis XIV du dix-sept septembre 1679. — Histoire de la maréchaussee et des gardes de pólice à Tournay.

volume 73, *pages* 127 *à* 173.

Maréchaussée du Tournésis, y établie par édit de Marie-Thérèse, du la ville de Tournay; à cause du nouveau district contribue, pour un tiers de sa dépense, et accorde pour ce tiers, par résolution de 25 juin 1771, pour l'année finie le 30 mai 1772, la somme de douze cent soixante florins 17 patards 2 déniers.

volume 92, *pages* 511, 512.

MARÉCHAUSSÉE, du Tournésis, a pour médecin veterinaire Hausselet, à la pension annuelle de trente florins, payée par les deux administrations, en 1771.

volume 92, *pages* 568, 569, 570.

MARIUS du Vieux Bois, étudiant en médecine à l'université de Louvain, est couronné au mois de mai 1822, par l'académie royale des sciences et belles lettres de Bruxelles, sur la question des sulphates. — Détails.

volume 99, *pages* 290 *à* 292.

MARGUÉRITE d'Autriche, duchesse,

de Parmes, gouvernante des Pays-Bas, décédé à Ortonne, dans le royaume de Naple, en 1587.—Son éloge.

volume 51, *pages* 172 *à* 186.

MARIE (Miron), violée et poignardée à Tournay, l'an 801, par un angle ou anglais

volume 2, *page* 131.

MARIE de Bourgogne, souveraine des Pays-Bas, écrit, l'an 1477, au magistrat de Tournay, pour qu'il garde la neutralité, en ne recevant pas garnison française à Tournay.

volume 19, *pages* 95, 96.

MARIE d'Autriche, épouse de Louis

XIV, sa première entrée à Tournay avec ce monarque, le 26 juin 1667.—Son éloge.—Détails.

volume 72, *pages* 290 *à* 306.

Marie-Christine, archiduchesse, et Albert-Casimir, duc de Saxe-Teschen, sont nommés le 20 août 1780, gouverneurs-généraux des Pays Bas, arrivent à Tournay à l'hôtel de l'impératrice, le quatre septembre 1781, y séjournant deux jours.—Détails.

volume 93, *pages* 1580, 1856 *à* 1868.

Marie-Thérèse, impératrice, meurt à Vienne, le 26 novembre 1780, universellement regrétée, les consaux

portent son deuil comme pour une mère, son catafalque érigé en l'église cathédrale de Tournay, coûte aux consaux 929 florins 13 patards

volume 93, *pages* 1586, 1591, 1595.

Marine royale des Pays-Bas, coûte, suivant le budjet de 1816, six millions cent cinquante mille florins, et les colonies et le commerce, deux millions cinq cent cinquante mille florins.—Nécessité et utilité évidente de ces dépenses: — Détails.

volume 87, *pages* 381 *à* 387.

Maringhe adjudicataire avec Walckier, paysan près d'Enghien, des

domaines royaux aux Pays-Bas, l'an 1726.

volume 85, *page* 329.

MARIUS, capitaine romain, qui campa avec son armée l'an 313, à l'endroit du faubourg qui en a retenu le nom de maire.

volume 1, *pages* 5 *et* 6.

MARLOOP (Vicomte de), premier échevin de Gand. — Son caractère.

volume 93, *pages* 781 *à* 783.

MARLBOUROUG (duc de), général Anglais, ses extorsions aux Pays

Bas. de l'an 1706 à 1711. — Détails.

volume 86, *pages* 261 *et suivantes*

Marlière, fils de magistrat, ses aventures, qui finissent par son mariage à Paris, décédé le 15 septembre 1820. — Sa vie.

volume 23, *pages* 19, *item vol.* 99, *deuxième partie*, *pages* 239 *à* 240.

Maroux, procureur général au conseil de Flandre en 1787. — Son éloge.

volume 93, *pages* 790, 791.

Marquain, village du Tourné-

sis, où l'an 484, Saint-Eleuthère, évêque de Tournay, ressuscite Blande, fils du tribun romain Censorinus, commandant de Tournay; la seigneurie de ce village est donnée par Louis IV dit d'Outre-mer, au chapitre cathédral de Tournay, qui y possédait des serfs l'an 1234, et la maison des anciens prêtres de Tournay, huit bonniers cent verges de terres labourables; Philippes-le-Bel, l'an 1286, déclare que les tuteurs de Marie de Mortagne, châtelaine du Tournésis, n'ont pu y faire arrêter deux particuliers, au contempt de la souveraineté de Michel de Warenghien, évêque de Tournay; Brûlé en 1478, par les bourgui-

gneons ; l'an 1275, Jean de Mortagne, châtelain du Tournésis, lui accorde une chartre d'affranchissement. — Histoire particulière de ce village.

Le seigneur de ce village à titre d'engagère du souverain, et qui se nommait M. Dumoulin, de Lille, est autorisé, par édit du 27 février 1674, d'en esclisser le quard, faisant 89 bonniers et demi, en faveur du magistrat de Tournay, et qui dès lors faisait partie de sa nouvelle banlieue.

volume 1, *page* 125. *vol.* 3, *pages* 33, 39. *vol.* 10, *pages* 109, 125, 199. *vol.* 11, *pages* 7 *et* 8.

vol. 20, *page* 201. *vol.* 54, *pages* 16, 17 *et* 20. *vol.* 58, *pages* 226 *a.* 283. *vol.* 77, *pages* 31, 32, 108, 109.

Marsham protestant, déplore au dix-septième siècle la suppression des monastères en Angleterre.

volume 2 *pages* 76 *a* 82.

Martel, avocat, administrateur le huit novembre 1792.—Son couplet, réfléxions.

volume 96, *pages* 387, 388.

Martens, Gérard, né au bourg d'Asche, châtellenie d'Aloste, y décédé l'an 1533. — Ses ouvrages.

volume 36, *pages* 61 *à* 63.

MARTIN (abbaye de Saint-Martin, à Tournay), irruption des normands en cette cité, l'an 881, y cause la fuite de ses réligieux, dont une partie se retire à Supre en France, métairie qui lui appartenait, l'autre partie desdits religieux se refugia à l'abbaye de Ferrière dans le diocèse de Sens. —Arnould I, comte de Flandre, avait fait réformer les abus et les irrégularités qui s'étaient introduites dans cette abbaye, l'an 954; elle fut totalement rétablie, à la fin du onzième siècle par les soins de Radbolde II, évêque de Tournay; Odon, depuis évêque de Cambray, en fut le onzième abbé, dès l'an 1024.

volume 3, *pages* 25 *a* 184.

MARTIN (Pierre), Tournésien et marchand mercier, député vers le chapitre cathédral de cette cité pour y ériger l'an 1296, la confrérie de Saint-Maur.

volume 13, *page* 96.

MARTIN, paysan du village de Gallardon, près Versailles, sa prédiction faite à Louis XVIII, lui même, en 1816, des malheurs qui menaçaient la France, s'il n'y réprimait pas l'impiété. — Voyez prédiction.

volume 94, *pages* 130 *a* 335.

MARVIS (hôpital de Marvis à Tournay,) reçoit l'an 1215, d'E-

vrard IV, dixième châtelain de Tournay, le don annuel à perpétuité, d'une razière de sel à prendre sur le premier bateau chargé de sel traversant Tournay, sur le droit de winage sur l'Escaut, que ledit Everard IV tenait en fief des évêques de Tournay.

volume 9, *page* 82.

MASCART, ancien concierge, de la prison de police, rue de Paris, dite la tannerie, reçoit une pension de cent florins l'an, du magistrat de Tournay, en vertu d'un décret royal du 20 novembre 1781.

volume 10, *page* 229.

MARQUES, défendu à Tournay,

pour le carnaval de 1790, par ordonnance des consaux du treize février 1790, et pour 1793, par ordonnance des administrateurs provisoires, du 31 janvier 1793.

volume 95, *page* 145, *premiere partie. vol.* 96, *pages* 260, 261.

MASSART de Tournay, l'an 1440, est le trésorier de nos jours.

volume 20, *page* 277.

MASSON (Barthélémi), né à Arlon, dans la duché de Luxembourg, l'an 1485, mort à Coblence, l'an 1566. —Ses ouvrages.

volume 37, *pages* 204 *e* 214.

MATHŒUS, archevêque de Dublin,

fondateur l'an 1624, de trois bourses au collège d'Irlande à Louvain.

volume 5, *pages* 141, 142.

MATHIEU de Saint Piat, chanoine et grand chantre de la cathédrale de Tournay, y fonde deux chapellenies l'an 1224.

volume 10, *page* 114.

MATHIUS (Gérard), dit Mathisius, né dans la Gueldres, en 1525, décédé en 1574, doyen de la collégiale des saints apôtres, à Cologne.— Ses ouvrages.

volume 40, *pages* 145 à 149.

MAULBRAY, village, terres fran-

ches du Tournésis. — Son histoire spéciale.

volume 100, *pages* 215 *à* 230.

MAULBRAY, l'abbaye de Saint-Médard de Tournay, y possédait la ferme de Bouchenies, et la dîme que le chapitre cathédral de Tournay lui a grevée d'une redevance annuelle de sept sols. — La fondation Dutilleul, en ladite cathédrale y possédait cinq bonniers onze cent septante-trois verges de terres labourables.—Il fut réuni à l'administration du Tournésis, ès-années 1669, 1689 et 1701.

MAULBRAY, payait pour imposition foncière, comme terres franches,

l'an 1767, cinq cent quatre-vingt florins 7 patards, en 1789, pour feux et cheminée 139 florins 15 patards son périmtêre est de 684 bonniers, et la verge de 19 pieds mesurant 734 hectares 43 aunes, payait en 1810, pour impositions foncières, 10022 francs 22 centimes; sa polulation est de 9614 habitants —Ses bois.

volume 5, *page* 256. *volume* 7, *age* 152. *volume* 82, *pages* 94 *a* 97.

MAULBRAY, cordonnier Tournésien, 'an 1738, rue de Paris, célèbre et adroit escamoteur. — Détails curieux.

volume 90, *pages* 18 *a* 20.

MAULDE en Hainaut, le sieur Cossée, d'Ath, en est seigneur, il contient sept cent dix-huit bonniers, les seigneuries de Maissart et de Fromenteau y compris, il payait l'an 1766, comme terres franches, trois mille huit cent septante livres Hainaut; sa population, en 1804, était d'onze cent soixante-quatre habitants, son église paroissiale est dédiée à Saint-Thomas.—Son histoire particulière.

volume 62, *pages* 3 *et* 4, *volume* 100, *pages* 56 *à* 128

MAULDE en Hainaut, village adjoint au Tournésis, terres franches Flandre, relève de Pamèle, lez-Audenarde.—L'an 1092, Radbold II,

évêque de Tournay, en donne la dîme à l'abbaye de Saint-Martin de Tournay, donnation confirmée en 1131, par le pape Innocent II — Histoire de ce village.

volume 3, *page* 160, *volume* 100, *pages* 56 *à* 128.

Maulde sur l'Escaut, village qui en 1764, devait aux états du Tournésis, 980 florins.

volume 52, *page* 114.

Maulde sur l'Escaut, la fondation des verdelots de Tournay, y possédait trois bonniers trois quartiers de terres labourables; il était autrefois, du baillage Mortagne.

Le prince de Ligne et l'abbaye de Saint-Amand en étaient seigneurs. —Détails.

volume 7, page 181, vol. 15, page 156, vol. 16, page 18.

MAULDE (Gilles de), riche bourgeois de Tournay, l'an 1498.

volume 11, page 62.

MAURE (maître Jean), premier greffier du magistrat de Tournay, va, en mai 1477, avec quelques uns d'eux, trouver Louis XI, à Bouchain.

volume 20, page 84.

MAURI (l'abbé), membre de

la soidisante assemblée nationnale Française, depuis cardinal, arrive à Tournay, le dix octobre 1791, — Détails curieux.

volume 95, *pages* 362 *à* 364, *troisième partie.*

MAURISSET, graveur du corps législatif, chargé de fournir, aux huissiers, en 1806, les médailles nouvelles au coin inpérial.

volume 93, *pages* 248, 249.

MAUZITIUS (Hugues), fondateur d'une bourse, l'an 1680, au collège d'Irlande à Louvain.

volume 5, *page* 142.

MAZURE (Laurent), de concert, avec dame Françoise, Coc-querne, son épouse, font une fondation à Tournay, par acte du 28 mars 1728, près le réduit des sions et du couvent des dominiquains, pour y donner le logement et la pitance à six filles.

volume 20, *pages* 95 *à* 97.

MAZUREEL, chanoine et archidiacre de Tournay, fondateur en 1685, fondateur en partie, des verdelots de Tournay.

volume 7, *pages* 165 *à* 168.

MAXIMILIEN, archiduc d'Autriche, souverain des Pays-Bas, depuis

empereur ; en 1493, demande aux tournésiens dix mille écus l'an, stipulés en sa faveur, pour prix de la neutralité qu'il leur avait accordée, réponse des tournésiens. — Détails. — Caractère de ce grand prince.

volume 20, *pages* 272 *à* 277. *vol.* 21, *pages* 76 *à* 169.

Mayeur échevins de Tournay, leur exitence y est constatée dès l'an 950, juges fonciers originairement pour prononcer sur le payement des rentes foncières, depuis délégation du chapitre cathédral l'an 954, sauf pour le clos capitulaire. — Origine et histoire des mayeur échevins de Tournay. — Sont

seuls juges compétents en matière de tutelle, curatelle, et d'éxécution testamentaire. — Mayeur à Tournay, doit être gentil-homme; note intéressante sur les magistrats populaciers et sur l'antiquité prouvée de la ville de Douay, contestée par un écrivain de la penultième classe nommé Dewez, ancien professeur de Nivelle et sous prefet à Saint. Hubert, que l'on invoque contre la rage — Mayeur échevins, leur liste en 1693.

volume 3, *pages* 90 *et* 114. *volume* 10, *page* 80. *volume* 70, *pages* 170, 171. *volume* 72, *pages* 104 *à* 108. *volume* 82, *pages* 310, 311.

M E

Médecins et médecine spirituelle, sa composition vétérinaire obtient du magistrat de Tournay, une pension annuelle de cent florins, d'après décret royal du vingt-sept novembre 1785.

Médecins pensionnaires à Tournay, en 1788, coûtent à la ville annuellement, quatre cents florins.

Médecine, son état en Belgique et en France, au moyen âge.

Médecins et avocats pratiquants, doivent être écartés de toutes fonctions administratives, pour étudier leur profession, et pour en tirer

leur subsistance.—Loix romaines à ce sujet.—Détails et motifs.

MÉDECINS, liste des plus célèbres médecins de Tournay, du quinzième au dix-neuvième siècle.

MÉDECINS et chirurgiens, justement punis par l'interdiction, pour avoir rédigé des procès-verbaux, pêchants par leur ignorance, par haine ou par faveur, d'après un arrêt du parlement, du dix octobre 1782.

MÉDECINS à Tournay, ne peuvent exercer cet art, qu'étant licentié en médecine de l'université de Louvain, d'après édit du douze septembre 1723.

MÉDECINS forment une société à Tournay, dès l'an 1676.

MÉDECINS, société d'émulation à Tournay, créée le trente avril 1812. —Détails curieux.

volume 3, *page* 311, *volume* 61, *pages* 162 *à* 199. *volume* 17, *pages* 187 *à* 192, *volume* 31, *page* 269, *volume* 37, *pages* 4 *à* 110, *volume* 48, *pages* 109 *à* 113, 188, *volume* 51, *pages* 151 *à* 194; *volume* 71, *pages* 331, 332, *vol.* 98, *pages* 242 *à* 260, 266, 267.

MÉDAILLES, édit de Louis XIV, du quinze juillet 1685, plus, arrêté impérial du mois d'avril 1804, dé-

fendant d'en battre ailleurs qu'aux galleries du Louvre à Paris.

MÉDAILLES battues à l'hôtel des monnoies de Tournay, par ordre d'Alexandre Farnèse, duc de Parmes, gouverneurs-général des Pays-Bas, en commémoration de la reddition de la place de Tournay, à ses armes, le trente novembre 1581. —Détails.

Volume 24, *pages* 283. 284, *vol.* 68, *pages*, 219 *a* 220.

MÉDAILLES de bronze et d'argent remportées à l'exposition de Gand, le vingt septembre 1820, ridicules honneurs rendus à ces petits palmistes bronzés.—Détails.

volume 99, *deuxième partie*, *pa* 235 *à* 239.

MÉDIANAT, taxe consistant pour le Brabant, en une année de revenu de tout emploi, conféré par le souverain, établie en 1713, par l'empereur Charles VI.

volume 85, *page* 355.

MÉDICAMENTS à Tournay, livré l'an 1770, coûtent à la cité, 9 florins 3 patards.

volume 92, *page* 149.

MEDIOCRES et rampants, frélons de la république des lettres et cumulards d'employs. — Voyez Don

Karlos de la Grinotière, Sciolus Obscurator Pédiluve, Kirikiki et Dewez.

volume 102, *page* 417.

MEERMAN, dit Mariana, fondateur l'an 1676, d'une bourse au grand collège de théologie à Louvain.

volume 5, *page* 83.

MEERSMAN ( ), chanoine et archidiacre de la cathédrale de Tournay, y est fondateur l'an 1690, de plusieurs bourses d'étude dont les revenus annuels d'an 1676, étaient réduits à quatre cent trente-trois florins treize patards 6 déniers.

volume 7, *pages* 250 *à* 260.

Melle, village du Hainaut, adjoint au Tournésis, en 1669, 1686, 1701, là fondation Fovens, de la cathédrale de Tournay, y possède deux bonniers 333 verges de terres labourables et celle de Lemaire, en ladite cathédrale, trois bonniers de terres labourables, l'office de la trésorerie en ladite cathédrale, un bonnier idemi le chapitre cathédral, de Tournay, en est reconnu seigneur, par chartre de Guillaume, comte de Hainaut du 1 avril 1335. — Son histoire particulière; reconnu terre franche.

volume 7, *pages* 150, 156. *volume* 8, *pages* 155, 156. *volume* 9, *page* 15. *volume* 12, *pages* 240, 241, *vol* 100, *gapes* 87 *à* 128.

Mémoire pour le prince de Ligne contre le prince de Melun Épinoy, concernant la baronie d'Antoing.

volume 39, *pages* 1 *à* 196.

Mémoire du magistrat de Tournay, au corps legislatif à Paris, du 17 février 1798, pour obtenir un tribunal de commerce.

volume 52, *pages* 59 *à* 74.

Mémoire célèbre et profond de M. Hoverlant du Carnois, conseiller pensionnaire des états du Tournésis, présenté sur la statistique de cette province, l'an 1768, à Marie-Thérèse, d'après son décret royal du 18 juin 1765.

volume 52, *pages* 153 à 238. *volume* 56, *pages* 102 à 148.

MÉMOIRE sur les accroissements territoriaux de Tournay, dès le treizième siècle, sur la rive droite de l'Escaut, par M. Derasse, Maire.

volume 62, *pages* 320 à 354. *volume* 87, *pages* 121 à 141. *vol.* 40, *page* 320.

MÉNAPIENS, l'un des peuples belges dont parle Jules-César, sont probablement les tournésiens d'aujourd'hui 1834, situés à la rive gauche de l'Escaut (ancienne ville), et les habitants de la rive droite, les nerviens. — Détails curieux. — Voyez nerviens.

volume 1, *pages* 10 à 70. *vol.*

35, *pages* 164 à 166. *vol.* 102, *pages* 5 *inclus* 25.

MENDICITÉ défendue à Tournay, par édit du 1 janvier 1687, et par ceux des années 1771, 1777, 1808. — Note.

volume 17, *pages* 1390, 1414. *volume* 73, *pages* 287 *et suivantes.*

MENDICITÉ défense très sevère aux pauvres valides, de mendier.

volume 83 *pages* 5 à 8.

MENDICITÉ, les consaux déclarent par une résolution du 23 mars 1751, adopter le principe consacré par le magistrat d'Ypres, du six juin 1750, de renvoyer à chaque mendiant dans son endroit natal.

volume 91, *page* 155.

MENDICITÉ défendue à Tournay, par ordonnance du 24 octobre 1791, confirmative de celle du 27 mai 1777. — Mémoire intéressant à ce sujet.

volume 92, *pages* 1300 *et suivantes.*

MENDICITÉ à Tournay, défendue par ordonnance des consaux, des 14 et 26 janvier et 27 décembre 1793, contenant quatorze articles, à péril de la prison, au pain et à l'eau.

volume 96, *pages* 233, 259.

MENDICITÉ, extirpée à Tournay,

ès-années 1775 à 1777, sur le plan donné par Monsieur de Taintegnier, échevin d'Ath en Hainaut, mais depuis l'érection satanique des bureaux dits de bienfaisance, érigés en 1797, par la régicide convention des fransmans, l'on mendie impunément à Tournay.—Note.

volume 92, *pages* 1300 *à* 1334.

MENDICITÉ, défendue par édit de l'empereur Joseph II, du quatorze février 1782.

volume 93, *pages* 98, 264 *à* 273.

MENDICITÉ à Tournay, ouvrage excellent sur cette matière, par Monsieur Rose, magistrat, imprimé à Lille en 1777.

volume 92, *pages* 1396 *à* 1592. *troisième partie.*

MENDICITÉ, les consaux de Tournay, par circulaire du vingt novembre 1789, invitent les propriétaires de l'extirper, en souscrivant chacun une somme à volonté à cet effet.—Ils y réussissent.

volume 94, *pages* 2018, 3me. *partie.*

MENDICITÉ, ordonnance en cent sept article, du seize décembre 1792, qui en l'extirpant pourvoit aux besoins des pauvres.

volume 96, *page* 199.

MENDICITÉ à Tournay, moyens pour l'extirper, employés l'an 1791.

volume 95, *pages* 154 *à* 156, *troisième partie.*

MENDICITÉ, établissement en Hainaut, par arrêté du préfet de Jemmapes du vingt-deux août 1810, qui établi des attéliers de charité, et par décret impérial du mois de décembre 1811, des dépôts de mendicité.—Réfléxion.—En 1811, l'arrondissement de Tournay doit y contribuer pour cinquante-huit mille francs.

volume 3, pages 101 à 105, deuxieme partie.

MÉNUSIERS (corps des), autorisé par résolution des consaux du 18 mai 1666, a lever six cents florins au dénier 22, remboursable en trois ans, plus seize cents florins en 1770.

volume 72, *page* 95, *volume* 92, *pages* 141, 142.

MÉNUSIERS, un édit de Marie-Thérèse du 26 novembre 1774, règle tous leurs intérêts.—Détails.—Interprétation de l'article six, concernant l'élection de leur deux doyens.

volume 92, *pages* 141, 142.

MENUS plaisirs à Tournay, l'empereur Charles VI, par décret du seize décembre 1728, et Marie-Thérèse, l'an 1756, déclarent ne pas en avoir à Tournay, et défendent aux gouverneurs de Tournay de se l'attribuer.

volume 86, *pages* 279, 280.

MERCATOR (Gérard), né à Ru-

pelmonde, en 1512, mort professeur de mathématiques à Zimbourg dans la Gueldres, au mois de décembre 1594.—Ses ouvrages.

volume 45, *pages* 65 *à* 175.

Merci-Argenteau, ministre plénipotentiaire de l'empereur Léopold II, aux Pays-Bas, fin de 1790 et commencement de 1791, cause le malheur de ses pays, protégeant, de concert avec le petit Feltz, secrétaire d'état, les vols et brigandages des vonckistes.

volume 78, *pages* 236 *à* 272.

Mercier (Gilles), chanoine de Tournay, y décédé en 1509, fondateur, en la cathédrale d'icelle

de trois messes basses à y célébrer à perpétuité.

volume 66, *page* 2.

MERCIERS, leur origine à Tournay, en corporation, avant le quatorzième siècle; leur histoire. — Voyez chambre de commerce.

volume 15, *pages* 28 *à* 35. *vol.* 16, *page* 205. *vol.* 77, *pages* 105 *à* 108. *vol.* 85, *pages* 3 *et suivantes*,

MERCURIEN (le père Évrard), quatrième général de la compagnie de Jésus, décédé à Rome, le premier août 1580, né au village de Mercurien dans le duché de

Luxembourg, vers le commencement du seizième siècle. — Ses ouvrages.

volume 40, *pages* 149 *à* 152.

MERESSE (Pierre-Joseph), cultivateur à Rongies, Tournésis, — Ses exploits révolutionnaires,

volume 24, *pages* 291 *à* 295.

MERLAIN, fief et seigneurie situé au village de Rumes, dont il relève, il appartenait en 1562, à messire Martin Fourmanoir, chanoine de Tournay, et l'an 1770, à M. Levaillant.

volume 6, *page* 56.

MERLAIN, hameau du Tournésis,

l'an 1611, messire Gérard-Marc Liè-hart, chanoine de Tournay, en était seigneur, et l'an 1715, messire Pin-chon. — Son histoire particu-lière.

volume 7, *page* 161. *vol.* 30, *pages* 45, 46. *vol.* 61, *pages* 270 *à* 276.

MERLIN de Douay, ex-législateur, — Sa note biographique.

volume 25, *pages* 105 *à* 113.

MÉRODE (Philippes-Félix, comte de), chanoine de la cathédrale de Tournay, légua en 1766, de très grosses sommes d'argent aux pauvres de cette cité.

volume 9, *page* 11.

MESPLON, ancien barbier et perruquier, puis homme de fief sur plume en Hainaut; natif du bourg, de Perwelz, parvient à être juge au tribunal civil de Tournay, en 1801, meurt de la lèpre à Tournay l'an 1807.
— Détails.

volume 32, *pages* 249 *à* 250.
vol. 97, *pages* 83 *a* 104.

MESSAGERS (d'honneur), près le magistrat de Tournay, ont, à titre de loyer de maison une pension annuelle de cent florins.

volume 16, *page* 137.

MESSAGERS d'état, porteurs de dépêches et couriers de cabinet

de la cour royale des pays-Bas, Autrichiens, à Bruxelles, coûtaient annuellement, l'an 1721, dix mille trois cents florins.

volume 85, *pages* 697, à 700.

Messes communes, fondées l'an à la chapelle du grand collège de théologie à Louvain.

volume 5, *page* 93.

Messis (Quentin), dit Mathiis, né à Anvers, mort en 1529, peintre d'histoire.—Ses ouvrages.

volume 48, *pages* 211 *à* 215.

Mésureurs jurés, des graïns au marché de Tournay, ses charges

sont données en engagère, à charge de retrait, à Antoine Decobeck, pour un capital par lui fourni aux consaux, de cent trente-quatre florins, par résolution desdits consaux du 23 mai 1666.

volume 72, pages 132, 133.

MESUREURS de bois à Tournay, leurs charges sont créées à titre héréditaire, avec finance, par édit du quatorze mars 1696, la corde de bois se vendait alors six livres à Tournay.

volume 81, pages 404 à 413, vol. 82, pages 289 à 292.

MÉTROPOLE de Cambray, terres

franches Flandre, situées au village de Kain en Hainaut.—Son histoire particulière,

volume 100, *pages* 16. 291 *à* 301

MEUBLES achetés pour l'usage des magistrats, et de l'administration, coûtent à la ville en 1788, deux mille quatre cent deux florins quinze patards un dénier.

volume 16, *pages* 176, 177.

MEUNIERS à Tournay, pour moudre une rasière de grains, ont seize patards, le bled de la garnison exempt, par résolution des consaux du vingt-neuf août 1766.

MEUNIERS de la ville, ont 250 florins de gages.

volume 92, *pages* 30 *à* 33.

MEURTRE commis par un tournésiens, est toléré par l'article vingt-huit de la chartre de 1333, et pourquoi.

volume 14, *page* 180.

MEUVIN (Jacques), écrivain tournésien au quatorzième siècle.

volume 17, *pages* 178 *à* 180.

MEYER (Jacques de), né à Vlitteren, village à deux lieues de Cassel en Flandre, le dix-sept janvier 1491, mort à Bruges, le cinq février 1552. —Ses ouvrrges.

royal du vingt juin 1821, numéro douze.

volume 87, *page* 670.

MILITAIRE, son état et force en la Batavie et la Belgique, et principauté de Liège, en 1787, était d'environ trente-six mille hommes, et de septante mille hommes en 1828.

volume 89, *pages* 182 *à* 188.

MILITAIRE, puni à Tournay, l'an 1728, pour ses impiétés.

volume 85, *pages* 315 *à* 317.

MILITAIRE, une ordonnance des conseaux de Tournay, du dix-neuf juillet 1745, défend de leur don-

ner à boire après la retraite batte.

volume 91, *pages* 2 *et* 3.

MILITAIRES, ordonnances des conseaux de Tournay, du mai 1734, et du six août 1751, qui défend de leur faire crédit, à péril de punition corporelle, et par l'édit du sept septembre 1753, de faire crédit aux officiers pour plus de cent florins.

volume 91, *pages* 154, 227, 228.

MILITAIRES autrichiens, mènent tapage au spectacle, le dix-sept mars 1791, et au mois de janvier 1792, sur quoi, ordonnance des prévôt jurés du vingt-six janvier 1792, qui ordonne de fermer le

spectacle si on n'obtempère pas de-suite aux mesures prises par les commissaires de police pour maintenir l'ordre.—Voyez Sourdeau.

volume 95, *pages* 2 *à* 39, 47 *à* 50

MILITAIRE prussien à Tournay, leur nourriture est fixée chez l'habitant, par un règlement du dix-huit février 1814, que le soldat ne respecte pas.

volume 99, *pages* 10 *et* 11.

MILLECAMP (Amélie), épicière à Tournay, épouse Pouceau, rue Sainte Catherine à Tournay, sa guérison miraculeuse le dix-sept juillet 1814.—Détails. —Celle de Mathilde, princesse de Wartzemberg à Wurtsbourg.—Détails.

volume 99, *pages* 43 *à* 60.

MILON, religieux bénédictin, et célèbre poëte au neuvième siècle.

vol. 1, *page* 229.

MINCK, situé au marché aux poissons à Tournay, y existait avant l'an 1578.—Son histoire.

MINCK, ordonnance sur le minck du dix-sept mars 1764, contenant 27 articles.

MINCK, le compte du droit de cinq pour cent, perçu au minck, sur le poisson de mer., produit à la ville, pour l'année 1769, deux mille neuf cent septante-neuf florins dix sept patards, il est aggréé par les consaux le cinq décembre 1769,

le receveur Germain est autorisé d'en verser le montant au trésorier.

MINCK, en 1770, il produit trois mille soixante trois florins dix patards neuf déniers.

volume 16, *page* 50, *vol.* 20, *pages* 272 *à* 277, *vol.* 91, *pages* 454 *et suivantes*, *vol.* 92, *pages* 55, 59, 162. 163. *vol.* 93, *page* 591, *années* 1771 *et* 1787.

MINÉRAUX, l'octroy de leur extraction sont de l'attribution du conseil des finances, parmi redevance, d'après l'article quarante-huit de l'édit sur les finances, du vingt-huit janvier 1733.

volume 89, *page* 726.

MINERVALIA, établis à Tournay, pour le collège, d'après édit du vingt-deux septembre 1777, les consaux, la chambre de commerce et celle des arts portent leurs doléances à Sa Majesté, comme d'une imposition nouvelle assise sur l'esprit.

vol. 92 .. *page* 634.

MINES, la redevance au trésor royal dû pour les mines, est de deux pour cent, d'après la loi du vingt-un avril 1810, et d'après l'article deux de la loi du vingt-trois décembre 1824, numéro septante-trois, le trésor royal en appliquera le montant pour couvrir les

frais de l'administration des mines, d'après l'article 59.

volume 88, *pages* 16 *à* 22.

MINISTÈRE public, près les tribunaux, spécification des cas ou il doit être entendu, d'après l'édit de Louis XIV, du six mai 1681.—Détails.

volume 73, *pages* 178 *à* 182.

MINISTRE plénipotentiaire des Pays-Bas, en 1720, qui était le marquis de Prié, jouissait d'un traitement annuel de cinquante-huit mille cinq cent septante-trois florins six patards huit déniers.

volume 85, *page* 488.

MIRAMION (Marie-Bonneau), fon-

datrice des religieuses de Notre-Dame du refuge, et de Sainte-Pélagie, à Paris, y décédée en 1696, en odeur de sainteté.

volume 27, *page* 225.

MIROULT, curé de la paroisse du château, à Tournay, y fonde, l'an 1770, son obit et douze messes l'an, le fond de cette dotation consiste en un capital de sept cent cinquante florins.

volume 27, *pages* 135, 153, 158.

MISE de fait à Tournay, — Son origine et son histoire.

volume 11, *pages* 21 *a* 195.

Missus fondation faite en la cathédrale de Tournay, l'an 1534, par Pierre Cottrel, chanoine d'icelle et archidiacre, consistant en plusieurs bourses d'étude; ses revenus annuels en 1780, étaient de 5079 florins 19 patards 7 déniers. — Histoire et régime de cette fondation.

volume 7, *pages* 103 *a* 106. *vol.* 25, *pages* 223 *à* 288.

Mistère de l'eucaristie, profané à Tournay, par un soldat luthérien, en 1740, dans l'église des pères capucins.

volume 90, *page* 81.

Modérantisme et impartialité, érigés

en crimes, le 21 décembre 1792, à la tribune du club jacobinal Tournésien, par un avanturier français, nommé Fouchisson.

volume 96, *pages* 212, 213.

MODERNES, s'attribuent faussement des découvertes dues aux anciens. — Détails.

volume 51, *pages* 25 *à* 52.

MODES tournésiennes, les femmes y délaissent les failles dites d'oslade pour porter les fraises et collerettes Espagnoles, modes imitées par les français et pourquoi.

volume 68, *pages* 228 *à* 230.

Modes tournésiennes, en 1763, étaient pour les femmes de porter des cappes longues de camelot à l'anglaise.

volume 91, *pages* 447, 448.

Moene village en partie du Tournésis. — Son histoire particulière.

Moene, s'étendait comme terre franche, Flandre, dans le village de Saint-Leger, Tournésis, réuni en 1756, pour les exemptions de consommation, aux terres franches de Beaulieu, Terpighem, Autrive, et Bouvries. — Leur histoire particulière. — Voyez ces mots

volume 57, *pages* 103 à 114.
vol. 100, *page* 289.

MOERBEECKE (Guillaume) , archevêque de Corinthe, savant auteur flamand du treizième siècle. — Ses ouvrages.

volume 35, *pages* 269, 270.

MOESELAERE (Jean), alias Streeling, bienfaiteur l'an 1499, du grand collège de théologie à Louvain.

volume 5, *page* 64, *volume* 95, *pages* 52 *à* 55.

MOINES bénédictins, défrichent la Flandre avant le onzième siècle et ceux suivants.

volume 4, *pages* 32, 33.

MOINES bernardins, institués et

dotés sur le mont Cénise, au dix-neuvième siècle, par Napoléon, en 1804.

volume 5, *page* 36.

Moines de l'abbaye de Saint-Amand leurs déréglements au douzième siècle.

volume 9, *pages* 274, 275.

Moines, leur utilité pour le défrichement, constatée par l'expérience de quinze siècles, pour la conservation des monuments et des chartres, de l'histoire et la filière des sciences, la civilisation, l'affranchissement graduel de serfs, et pour le maintien de la liberté des peuples.

volume 9. *pages* 275 *à* 279, *vol.* 78 *pages* 499 *à* 509.

Moitelle, colonel du régiment de Ligne infanterie, en garnison à Tournay, envoye le 26 mars 1788, au général en chef d'Alton, une note concernant le concert des états de Tournay et de ceux du Tournésis, pour le soutient de leurs chartres constitutionnelles, jurées à l'inauguration; évacue Tournay, avec ses deux bataillons le 10 août 1787.

volume 93, *pages*
vol. 94, *pages* 1457 *à* 1460, *à* 1521.

Moitelle, sa requête diffama-

toire contre le magistrat qui en demande réparation, ainsi que les états du Tournésis.

volume 94, *pages* 1571, 1575.

Molécules organiques, de Buffon sysêtme puisé dans les auteurs Kirkier Leeuwenhoeck et Graaf.

volume 51, *pages* 25 *et* 26.

Molinet, chanoine de Valenciennes, compose des chansons en vers, l'an 1479, en faveur de l'archiduc Maximilien, contre la France.

volume 9 *pages* 100, 101.

Mollien, (le Comte de), ministre du trésor public en Fran-

ce, son rapport vrai et énergique à l'empereur, le dix-neuf octobre 1806, contre les voleurs, escros et pillards, Vanleerberg, Ouvrad, Despret et Mosselman, qui doivent trente millions de francs au gouvernement.—Voyez banquiers, Mosselman, Don Carlos de la Grimotière, Sciolus Obscurator et Kikiki.

volume 33, *pages* 201 *à* 220.

Momelin (Saint), évêque de Tournay, en 605.—Sa vie.

volume 2. *pages* 15 *a* 19.

Monde, selon le père Nicaise, tournésien, doit durer six mille ans, le contour du monde selon

lui, est de trois mille quatre cen
lieues, et son diamètre de dix-se
cent dix-huit lieues d'allemag

volume 84, *pages* 8 *et* 9. *v*
96, *tout à fin. vol* 98, *pages* 64
note, *a* 651.

Mondragon (M. Dupuis de)
capitaine au régiment de Sau
ingénieur des fortifications de
place de Tournay, y rédige l'
1688, pour ordre de l'intendant
Tournay, M. Dugué de Bagnol
une statisque estimée de cette
té, la population alors, y surp
sait le nombre de tre
quatre mille habitants dans
quels mille cinquante écclésiatiq
religieux et religieuses.

volume 80, *pages* 245, *et les tableaux a la fin de ce volume.*

MONNELLE (les nobles demoiselles Anne et Marie), à Tournay, fondent l'an 1676, une maison d'éducation pour de jeunes demoiselles, leur parentes préférées, sous l'invocation de la congrégation de notre-dame de la miséricorde, en la paroisse de Saint-Brixe, rue de la Barre Saint-Brixe, ses revenus annuels en 1784, étaient réduits à mille cinquante florins, ses dépenses annuelles en 1807, étaient de 5584 francs cinquante centimes. — Histoire de cette fondation.

volume 26, *pages* 145 *à* 208.
volume 92 *pages* 953 *et suivantes.*

volume 66, *pages* 187, 188.

Monnelle (Antoine), seigneur de Rouvrie, trésorier de la cité de Tournay, est annobli par lettres patentes du 28 février 1628. — Détails.

volume 71, *pages* 418, 419.

Monnier (Quinte). née à Antoing, l'an 1539, décédée à Tournay, le dix-neuf décembre 1619, fondatrice du couvent des jésuitesses de Tournay, y situé rue Madame.—Sa vie, son éloge et détails curieux.

volume 29, *pages* 143 *à* 197, *vol.* 31, *page* 75, *volume* 68, *pages* 41 *à* 60

Monnier (Jean), maçon à Tour-

ay, tué par un soldat bourguignon, l'an 1570, dans la rue de Saint-Martin.

volume 68, *page* 3.

Monopole de quinze chaufournier de Tournay, pour augmenter le prix de leur chaux, en 1798, annullé en 1802, par un arrêt de la cour d'appel, séant à Bruxelles.—Détails curieux.—Voyez Delbrouck, Lehon, Du Bus et Cuvelier,

volume 97, *pages* 17 *à* 120.

Monnoies frappées à Tournay, avant l'ère chrétienne et Jules-César, par Auscro, que l'on croit roi gaulois, résident.—Voyez Auscro.

Monnoies battues à Tournay, de-

iis Jules-César, jusqu'en 1667.— onnoie obsidionale y frappée en 709, par le commandant de cette lace, marquis de Surville.—Item u siège de 1581, par le prince le Melun-Épinoy.

Monnoies ou jetons, y frappées n 1420, 1586, 1589, 1644, et 1665.

volume 1, *page* 62.

Monnoie à Tournay, le droit de la battre y appartient exclusivement aux évêques de cette cité, jusqu'en l'an 1279, que lors, l'évêque Philippe Mouskes, y permit à Philippe-le-Hardy, roi dé France, d'y battre de la grosse monnoie seulement

pour le terme préfigé de quatre ns.

volume 1, *pages* 74 *à* 94.
volume 68, *page* 217.

Monnoies françaises ne commencent à y avoir un cours dominant que vers l'an 1344.

volume 10, *page* 238.
volume 11 *page* 8.

Monnoies des comtes de Flandre, à Tournay, y ont leur cours au quatorzième siècle.

volume 11, *pages* 202 *à* 205.

Monnoies d'alliage, battues par Philippe-le-Bel, en 1304, causent

,ar leur cours forcé, une insurrec-
ion à Tournay.

volume 11, *pages* 22, 28 *et* 86.

MONNOIES, les évêques de Tournay, juges jusqu'au treizième siècle, de toutes matières sur l'alliage et falsifications de monnoies.

volume 12, *pages* 112, 113.

MONNOIES les Rois de France, dès l'an 1341, commencent à battre monnoie à Tournay, au château de Saint-Nicolas du Bruisle,

volume 12, *page* 119.

MONNOIES, privilèges des officiers de l'hôtel des monnoies de Tour-

y, y sont déterminés en 1211, restreints aux officiers qui sont immatriculés, d'après un glement ultérieur de l'an 1349.

volume 12 *pages* 285, 286.

Monnoies à Tournay, édit de ilippe-de-Valois, roi de Fran-, de l'an 1339, qui en diminue le tre, y cause une insurrection à ournay.

volume 13, *pages* 14 *à* 16.

Monnoies par les rois de France, n 1300 et 1399, ils y ruinent s fabriques et les particuliers et commerce de Tournay.

volume 14, *pages* 228 *à* 234.

Monnoies des comtès du Hainaut, au quatorzième siècle, consistent en couronnes, escalins, sols et déniers.

volume 17, *pages* 216 *à* 218.

Monnoies des comtes de Flandre, au quatorzième siècle, consistaient en lions, angelots, heaumes, moutons, tous battus en or.

volume 17, *page* 265.

Monnoies, ordonnance de Charles VI, roi de France, du quatorze avril 1405, tendante à attirer en France les bonnes monnoies étrangères, pour les y mettre au creuset.

— Jean le Maréchal, général des

monnoies de France, vient à Tournay, pour y mettre cet infame et affreux agiotage à exécution.

volume 17, *pages* 266, 267

MONNOIES d'or et d'argent Belgique leur description l'an 1404.

volume 18, *page* 111.

MONNOIES de toutes espèces, ayant cours à Tournay, durant le quinzième siècle, leur description, taille, titre, poids, karat, et leur valeur comparée à celles ayant cours au dix-huitième siècle.—Détails curieux.

volume 18, *pages* 113, 114.

MONNOIES, hôtel des monnoies à

Tournay, l'an 1478, était situé entre les rues du Cingle et de Cologne.

volume 19, *pages* 197 *à* 257.

Monnoies, dissertation sur la question si le grand Clovis a fait des monnoies a son coin, a l'occasion des monnoies de Tournay, à la fin du cinquième siècle, ou au commencement du sixième siècle.—Détails curieux.

volume 20, *page* 234.

Monnoies à Tournay, le roi de France, François I, dès l'an 1519 diminue les espèces d'or d'un quart de karat de poids, c'était des écus d'or dont le poids était diminué

d'un grain trois quards, opération qui força Charles-Quint, l'an 1521, à mettre les monnoies battues à son coin, au même titre et à la même taille. — Détails curieux.

volume 32, *pages* 250 *à* 253.

Monnoies, le nouveau cours en est publié l'an 1574. — Détails sur leurs variations dans leurs titres, karats, dans leurs origines jusqu'a nos jours 1790, réflexion importante sur le passage de l'écriture Sainte *domini est regnum*, apposé sur l'exergue des monnoies Belgiques l'an 1790.

volume 66, *pages* 107 *à* 114.

Monnoies obsidionales battues à Tournay, l'an 1581, par ordre du prince de Melume - Épinoy, gouverneur du siège de Tournay, lors absent de cette place.

volume 68, *pages* 33 *à* 40.

Monnoies à Tournay, le cours en est de nouveau réglé par le roi d'Espagne, Phlippe II, l'an 1525. — Détails.

volume 68, *pages* 217 et 218.

Monnoies, hôtel des monnoies de Tournay, décrêt royal du 14 juillet 1663, qui y nomme un essayeur. — Détails.

volume 68, *pages* 291 *à* 294.

Monnoies, leur évaluation nouvelle à Tournay, par édit de l'empereur, Charles IV, du 21 avril 1725.

volume 72, *pages* 86, 87.

Monnoies trois hôtels de monnoies existaient encore aux Pays-Bas Autrichiens, l'an 1721, savoir à Bruxelles, à Bruges et à Anvers, et leur dépense annuelle était de cinq-mille trois cent trente-huit florins.

volume 85, *pages* 61.

Monnoies du royaume des Pays-Bas, son régime spécial et déterminé, par la loi du 28 septembre 1819, par celle du cinq

juin 1824, il est pourvu aux moyens de couvrir le trésor d'une somme de douze millions de florins de change que le battage des nouvelles monnoies dudit royaume récessiteroit. — réflexions sur l'exhorbitance de cette somme.

volume 85; *page* 697.

Monnoies Françaises au royaume des Pays-Bas, doivent cesser d'y avoir cours legal, et perdent un demi pour cent dans les caisses publiques, d'après la loi du 25 février 1825 N°. 8, inconvénients d'icelle, l'hôtel des monnoies de Lille, fond les pièces de 2 et 3 et d'un ½ florin des Pays-Bas, et y gagne un pour cent sur la taille

et titre de son monnoyage, les contribuables des Pays-bas, ne peuvent ainsi s'en procurer qu'à un demi pour cent de perte. — Détails et note.

volume 87, *pages* 746 *a* 742.

Monnoies battues au coin des Pays-Autrichiens, ne peuvent y avoir cours et évalution, que par un édit spécial du prince, suivant le prescrit des articles quatre-vingt et quatre-vingt-un de l'édit sur les finances du vingt-huit janvier 1733, item par les articles 116, 141, 237, 142.

volume 88, *pages* 33 à 43.

Monnoies aux Pays-Bas, leur cours

ancien est maintenu par édit des treize avril 1745 et du vingt-huit mars 1747.

volume 89, *pages* 751, 891.

Monnoies à Tournay, les escalins d'Espagne y sont mis au billon, d'après édit du 17 février 1753.

volume 91, *pages* 57 *à* 59.

Monnoies à Tournay, édit de Marie-Thérèse, du dix-neuf septembre 1749, concernant leurs cours, titre et taille, il y crée et établit des ducatons, des souverains simples et doubles, des pièces de cinq sols et de dix liards, cet édit contient 81 articles

volume 91 *page* 112.

Monnoies à Tournay, édit du vingt-un avril 1755, ampliatif de celui du vingt-un septembre 1749, plus, celui du dix-neuf juillet 1755, lesquels créent et instituent les bases pour forger les couronnes impériales, à la taille de huit au marc, et valant trois florins trois patards courant de Brabant.

volume 91, *pages* 139 *à* 143.

Monnoies à Tournay et dans les Pays-Bas, leur cours y doit subir une variation, d'après l'opération monnétaire française, du ministre des finances, de Calonne, l'an 1785, sur les Louis; ce qui fut établi par

édit de l'empereur Joseph II, du mars 1786, de sorte que le double souverain d'or, qui d'après son édit de création du dix-neuf septembre 1749, valait dix-sept florins dix-sept patards six déniers, est porté à celle de huit florins douze patards neuf déniers des Pays-Bas, les ducats de cinq florins dix-neuf patards, y sont portés à la valeur de six florins six patards.

volume 91, *page* 253

Monnoies à Tournay et dans la Belgique, ordonnance du congrès souverain des etats Belgiques-unis, (durant l'insurrection), du quatorze août 1790, concernant le cours et

la taille des monnoies d'or et d'argent, nouvellement battues aux coins et armes des provinces confédérées, par leur traité d'union du onze janvier 1790.—Détails.

volume 93, *pages* 177 *à* 182.

Monnoies battues au coin des confédérés de la Belgique, le 14 août 1790, sont mises au billon par édit de Léopold II, du 28 janvier 1790.

volume 95, *pages* 171 *à* 173.
vol. 95, *troisième partie pages* 156, 157.

Monnoies Belgiques, diminution de leur cours, d'après décret impérial du 18 août 1810.

volume 95, *deuxieme partie*, *pages* 50 *a* 100, *inclus* 135.

Monnoies, leur réduction aux Pays-Bas, d'argent fort en argent courant, proposée pour les Pays Bas, en 1733.—Dissertation savante.

volume 95, *deuxième partie pages* 50 *à* 100. *pages* 509, 510.

Monnoies, crimes de fausses monnoies, les magistrats peuvent en connaître, d'après l'édit du dix-neuf septembre 1749, articles 59 et 90. —Détails curieux.

volume 92, *pages* 1580 *a* 1586.

Monnoies, édit du roi de France, du mois de novembre 1715, qui

leur donne une plus haute évaluation ; avis contradictoire des états de Brabant, en 1716 et 1725.— Détails curieux.

volume 95, *deuxième partie pages* 79, *et* 131.

Monnoies maxime sage des anglais et des hollandais, que leur évaluation juste et stable, c'est le maintien du commerce, c'est aussi la maxime des liégeois.

volume 95, *deuxième partie*, *pages* 83 *a* 97.

Monnoies des Pays-Bas, et françaises, décret impérial du 18 août 1810, qui en diminu la valeur.— Détails.

volume 98, *deuxième partie pages* 65 *a* 80 *et* 101.

MONNOIES aux Pays-Bas, jusqu'à la guerre en 1690, ne se haussaient que sur le prix du marc d'or et d'argent, évalué en Europe. —Sagesse de cette maxime.

volume 95, *deuxième partie, pages* 97, 119.

MONNOIES fortes, ou florins de change, seuls en usage aux Pays-Bas jusqu'en 1690.

volume 95, *page* 107.

MONNOIES aux Pays-Bas, fut réduit d'argent courant en argent de change, par le placcard du mois de janvier 1698.

volume 95, *deuxieme partie*, *page* 128.

Mons, capital du Hainaut, était en 1733, accablée de charges et dépourvue de ressources suffisantes pour y faire face.—Moyens d'améliorer les revenus de ses octroys, en adjoignant trois villages à sa banlieue, soumis aux impositions de cette ville, et en en donnant les impositions en ferme. — Détails.

volume 95, *pages* 448 *à* 452.

Monstrelet (Enguerrand de), né à Cambray, où il décéda l'an 1453. —Ses ouvrages.

volume 36, *page* 56.

Monstre à deux têtes, quatre pieds et quatre mains, né à Tournay, l'an 504.

volume 1, *page* 171.

Monstres, il y en eut de toutes espèces et dans tous les tems dans la Belgique, et spécialement des Ours, des Crocodilles, des Serpents, et très anciennement des Éléphants.— Voyez ces mots.

volume 53, *pages* 183 à 272, *volume* 65, *pages* 491, 492.

Mont Saint-Aubert, dit de la Trinité, village du Hainaut, adjoint au Tournésis, l'an 1669, l'hôpital Notre-Dame de Tournay y possède six

bonniers cinq cent trente-trois verges, et l'hôpital de Marvis à Tournay, un bonnier et demi trente-trois verges un tier de terres labourables.—Son histoire particulière.

volume 9, *page* 14, *vol.* 56, *page* 114.

MONTAUBAN, né à Montauban en France, espion des français à Tournay, ès-années 1744 et 1749, est condamné à être pendu par une commission militaire prévôtale mixte, pour avoir dévoilé les instructions des ministres français à Aix-la-Chapelle, l'an 1748, concernant Tournay.—Détails.

volume 91, *pages* 85 *à* 88.

Montesse (Henri de), gouverneur de Tournay, de 1729 à 1739, lieutenant-général de cavalerie au service des états-généraux, est remplacé desuite l'an 1739, par le prince Fréderic-Jacques de Hesse-Hombourg, jusqu'en 1742, qu'il est remplacé par le brave colonel baron de Dorth, jusqu'au moi de juin 1745, que Louis XV, prit Tournay.

volume 85, *page* 278, *vol.* 90 *pages* 56 *a* 58.

Montjoye, gouverneur de Tournay pour Henri VIII, est chargé par ce prince, de poser en son nom la première pierre de l'église pa-

roissiale de Notre-Dame de Tournay, l'an 1516.

volume 66, *pages* 82, 83.

MONTIFAUT, fondation dite de Montifaut, faite l'an 1632, à Tournay, par Monsieur François Leclerq natif de Tournay, chanoine médecin de l'église métropolitaine de Cambray, pour y recevoir et pitancer des viellards d'entre ses parents.—Voyez Leclerq et Maillet, *vulgo* Callebasse.

volume 27, *pages* 281 *a* 286, *vol.* 28, *pages* 1 *à* 8, *vol.* 92, *pages* 985 *a* 988.

MONTIFAUT, ferme et seigneurie

située à Bachy, contenant en une masse quarante-cinq bonniers des Pays Bas, relevante des seigneurs de Bachy et de Templeuve en Dossemez, appartenante à l'auteur de cet ouvrage.

volume 56, *pages* 173 *a* 286.

MONTLINOS Charles Leclercq, né à Crepin en Valois, chanoine de la collégiale de Saint Pierre à Lille; démissionnaire en 1766, mort employé et marié, près le ministère de l'intérieur à Paris, l'an 1800—Ses ouvrages.

volume 23, *pages* 50, 51.

MONT de piété des Pays Bas et

de Tournay, y érigés en 1618, par ordre des archiducs, sous la direction de Wencelasse Keoberghe, célèbre architecte.—Détails.—Celui de Tournay devait en rente, une annuité de deux mille deux cent septante cinq florins, réduite à deux pour cent, d'après édit de Marie Thérèse, du mois de janvier 1742. —Détails.

volume 18, *pages* 264 *a* 288, *vol.* 19, *pages* 1 *a* 91, *vol.* 20, *page* 68, *vol.* 90, *pages* 87, 88, *vol.* 70, *page* 202, *vol.* 74, *page* 1, *vol.* 95, *page* 4.

MONTMORENCY, (Jacques), chanoine de Tournay, y décédé l'an 1566

volume 67, *page* 180.

MONTOIS, ne simpatisent pas avec les athois et les tournésiens.

volume 14, *pages* 224, 225.

MONT-PAILLARD, à Tournay, rue des croisierse et un Floc-a-Brebis, endroits où se refugeaient les filles de mauvais vie à Tournay, au treizième siècle. — Détails

volume 11, *page* 177. *vol.* 14, *page* 215.

MORALE Chrtienne, selon le payen Pline, est la plus épurée, dans sa lettre à l'empereur Trajan, est préférable à celle des philosophes.

volume 5, *pages* 7 *a* 8. *vol.* 10, *page* 61.

MONUMENT et incription latine découvert sur la grande place à Tournay, le six août 1821 près Saint-Quentin. — Explication qu'en donne l'auteur de cette ouvrage.

volume 99, *deuxieme partie*, *pages* 292 *à* 297.

MOREL AlbertGuil-laume, lieutenant général au baillage du Tournésis, dès l'an 1752, obtient des lettres de surséance du conseil provincial de Flandre, de l'impôt sur le payement de l'achat de son hôtel rue des sœurs noires, pour le prix de dix-huit mille cent florins,

des héritiers du sieur Druez, ancien conseiller audit baillage. — Note sur ses descendants. — Morel (Charles), juré à Tournay, injustement suspendu de ses fonctions au mois de décembre 1789; sa lettre en ce regard imprimée et addressée au magistrat de Tournay, le 14 décembre 1789.

volume 91, *pages* 171 *à* 180.
volume 94, *pages* 2034 *à* 2038.

MOREL (Louis), juge de paix à Antoing, puis en 1804, juge de paix à Tournay, puis juge au tribunal civil à Tournay.

volume 98, *page*

MORELLE, Jacqueline fait l'an

une fondation à Tournay, paroisse de Saint-Piat, rue
pour y donner le logement et la pitance à six veuves, ses revenus annuels en 1784 étaient reduits à huit cent soixante livres.

volume 26, *pages* 150 *à* 153.
vol. 92, *pages* 863 *à* 885.

MORELLE (Jacquelin), demoiselle, fait à Tournay, l'an
en la paroisse de Saint-Jacques, une fondationpour yécoler les pauvres de cette paroisse, et pour le bouillon des pauvres malades de ladite paroisse.

volume 26, *pages* 193 *a* 195.
volume 92, *pages* 933 *a* 935.

MOREUGHE (Jacques), chanoine et pénitentier de la cathédrale de Tournay, fonde et restaure la fondation des verdelots de Tournay.

volume 7, *page* 158.

MORTE-MAIN, droit mitigé des droits de succession des maîtres, sur leurs serfs, ainsi amoindri au dixième siècle en Hainaut, par Saint-Brunon, archevêque de Cologne.

vol. 3, *page* 109.

MORGAN (Colomb), fondateur en 1777, de deux bourses au collège d'Irlande à Louvain

volume 5, *page*, 45..

Moreau (Robert), tournésien, fait l'an une fondation en la paroisse du château à Tournay, consistant en une razière et demie de bled, à distribuer tous les ans, aux pauvres de cette paroisse et célébration aussi à perpétuité pour le repos de son âme.

volume 27, *pages* 101, 159.

Moreau (de Sechelles), nommé par Louis XV, en 1745, intendant de Tournay fait, le 18 Janvier 1746. la petition d'aide aux consaux de Tournay, elle est accordée mais diminuée par les trente-six bannières, et ainsi aggrée par le roi, le premier septembre 1746.—Détails.

volume 91, *pages* 2 à 21, 93 à 109, 110, 111.

Morbau (Jean), fait une fondation l'an pour distribuer du drap aux pauvres de la paroisse de Saint Piat, ses revenus annuels primitifs, sur la cité de Tournay, étaient de cent quinze livres l'an.

volume 92, *pages* 924, 925.

Morillon (Maximilien), évêque de Tournay, l'an 1582, y décédé le 28 mars 1586.—Sa vie.

volume 68, *pages* 284 à 290.

Mormal, forêt royale, hypothéquée par les archiducs Albert e Isabelle, le cinq octobre 1610.

pour sûreté des capitaux que le magistrat de Tournay leur avait avancé, et dont les cours annuels devaient être déduits par ledit magistrat sur les subsides annuels.

volume 69, *page* 345, *volume* 83, *page* 305, *volume* 85, *page* 37.

MORT, incertitude des signes de la mort.—Détails.

volume 48, *pages* 124 *à* 126.

MORTAGNE, petite ville très ancienne de la province du Tournésis, elle relevait l'an 1180, des comtes de Flandre, et était antérieurement à cet époque un franc alleux.

volume 9, *page* 79

MORTAGNE (Marie de) dame de cette petite ville, y fonde l'an 1310, deux chapelles castrales, et obtient des comtes de Flandre, et des rois de France, des lettres d'amortissement pour les biens qui en formaient la dotation, Marie de Mortagne mourut en 1312.

volume 12, *pages* 126 *à* 129.

MORTAGNE est pris par les tournésiens, l'an 1339.

volume 12, *pages* 255.

MORTAGNE, histoire de son baillage.

volume 15, *page* 53

MORTAGNE, son baillage contient

deux mille cinq cent cinquante cinq bonniers cinq cents verges de terres —Son histoire particulière.

volume 16, *pages* 126 *à* 287.

MORTAGNE, située au confluent de la Scarpe et de l'Escaut, convoitée à cause de son site fluvial, par l'Autriche et la France.

volume 61, *page* 19.

MORTAGNE, était, l'an 1428, sous la domination de Philippe-le Bon, duc de Bourgogne, la garnison française de Tournay, qui attaqua alors cette petite ville, fut repoussée par les gendarmes de Philippe le-Bon.

volume 18, *page* 239.

MORTAGNE, reste à Philippe-le-Bon, par l'article 23 du traité de paix conclu à Arras, le dix décembre 1435, les bourguignons l'évacuent le 24 mai 1477.

volume 20, *pages* 37 *à* 161.

MORTAGNE, la garnison française qui en sort, défait un corps de bourguignons, le 22 juin 1477. Louis XI ordonne que Mortagne, soit brûlée.

volume 20, *pages* 180 *et* 244.

MORTAGNE, les seigneurs de Mortagne avaient le droit de visiter les lieux, chemins et chaussées au moyen âge jusqu'au lieux qui sé

pare Tournay, du village de chercq.

volume 30, *pages* 243 *à* 347.

MORTAGNE, son histoire particulière, celle de son écroete et de son baillage.

volume 64, *pages* 162 *à* 346.

MORTAGNE, liste des fiefs et seigneuries qui en relèvent.

volume 64, *pages* 335 *à* 345.

MORTAGNE (Jean de), grand doyen de la chambre des arts et métiers de Tournay, chef des factieux en 1428.

volume 18, *pages* 239, 240.

MORTAGNE, le père Mortagne, jésuite tournésien, recteur du collège des jésuites de Tournay, l'an 1582, confesseur d'Alexandre, Farnèze duc de Parme, gouverneur général des Pays Bas.

volume 28, *pages* 214 *à* 215.

MOSSELMAN escroc de trésor impérial à Paris, en 1806, avec ses complices Vanleerberg, Ouvrard et Deprez une de S[illegible] F[illegible] épou[illegible] Sci[illegible] ob[illegible] — Voyez Mollien, et Sci[illegible] ob[illegible] et Vanleerberg, ils redevaient trente millions au trésor impérial, ils sont incarcérés à Par[illegible].

volume 33, *pages* 201 *à* 220.

MOSSELMAN, secrétaire au conseil de Brabant — Sa note.

volume 93, *pages* 704 *à* 790.

MOTION d'ordre sur les créanciers hypothécaires de l'état, composée et lue à la tribune du conseil des cinq cents à Paris, le 20 thermidor an cinq (12 août 1797), par l'auteur de cet ouvrage, alors législateur audit Paris.

volume 1, *pages* 265 *à* 310.

MOUIN, riche bourgeois de Tournay, fondateur primitif de l'abbaye de Saint-Médard, à Chercq, l'an 1125. — Voyez Simon, évêque de Tournay.

volume 5, *pages* 253 *à* 263.

Mouin, chanoine et grand chantre de la cathédrale de Tournay, fondateur en icelle, l'an 1130, de deux bénéfices sacerdotaux.

volume 6, *page* 9.

Moussart (Jean), alias Muissart, évêque de Tournay, l'an 1484, — Son histoire.

volume 19, *pages* 145 *à* 147.

Moulin du Becquerel à Tournay, situé à l'extrémité de la paroisse du château, rive droite de l'Escaut, à l'endroit dit aujourd'hui 1834, du Becquerel, appartenait en 13-4, au chapitre cathédral de

Tournay, avec obligation de porter leurs bleds et scourgeon à moudre, par les brasseurs qui veuillent en fabriquer bière, et de lui en payer le droit y établi.

volume 13, *page* 135.

Moulin du Bruisle à Tournay, devait anciennement au bénéficier de la chapelle de Saint-Pancrace, un bénéfice fondé au château du Bruisle dit château de Saint-Nicolas du Bruisle, une redevance annuelle et perpétuelle de deux muids de bleds, messes de ce bénéfice que le magistrat de Tournay, faisait décharger à l'époque de la démolition dudit château du Bruisle en 1669, jusqu'en 1795, par une messe quo-

tidienne célébrée en la chapelle de l'hôtel de vilie de Tournay, par son chapellain dont le dernier fut l'abbé Haccart.

volume 16, *pages* 131, 132, 101, 101, *premiere partie*, *pages* 228, 229.

MOULINS à vent, et ceux sur l'Escaut à Tournay, et faubourg avec bâtiments en dépendants appartenants à la ville de Tournay, lui coûtérent d'entretien, l'an 1788, neuf mille huit cent septante florins.

volume 16, *page* 182.

MOULINS sur l'Escaut, près des

récollets, construits en 1671, et l'année suivante ainsi que l'alignement des rues adjacentes.

volume 77, pages 72, 73.

Moulins à l'eau à Tournay, dit de Saint-Nicolas du Bruisle, y situés, à la rive droite de l'Escaut, y furent démolis en partie, l'an 1669, avec le château de Saint-Nilas du bruisle, et totalement en 1683, lors de l'érection des moulieus à l'eau.]

Moulins à l'eau ses moulins à l'eau étaient au nombre de deux: primo, moulin de Cachieux, volgo l'étorterie, lequel fut supprimé au commencement du qua-

siècle, lorsqu'Édouard III, alors maître de Tournay, aggrandit l'enceinte du château de Saint Nicolas du Bruisle.

Secondo, le moulin dit de Saint-Nicolas du Bruisle, qui continua à subsister, jusqu'en 1683, que les maréchaux de Vauban et Mégrigny, y formèrent les quais en supprimant tous les moulins existants à Tournay, sur les deux rives de l'Escaut, et en y construisant alors les moulins à l'eau près des récollets.

Moulins, ces deux moulins du Bruisle étaient frappés envers le chapitre cathédral de Tournay, d'une redevance annuelle et per-

pétuelle de quatorze razières de seigle ; Je dis de quatorze razières de seigle, mais lors de la destruction du moulin Cachieux ou Cachiaux au quatorzième siècle l'on n'a plus payé que neuf razières de seigle à titre du moulin Cachieux et trois razières par Jean Riquet, pour le dernier moulin du Bruisle subsistant, dont six razières étaient fournies anciennement par la veuve de Jean Porta, à titre du moulin Riquet, lesdites six razières de redevance de seigle, furent rachetées en capital l'an 1692.

Quand à la redevance de trois razières de bled restantes, elle incomba au magistrat de Tournay,

razières de bled restantes, elle incomba au magistrat de Tournay, qui avait âcheté le château de Saint-Nicolas du Bruisle l'an 1669, de Louis XIV, ledit magistrat continua à les payer audit chapitre cathédral Jusques l'an 1726, sur ledit moulin suppr mé du Bruisle, à raison de dix-neuf livres 19 sols les trois razières.

volume 16, *pages* 132 *à* 133.
volume 23, *pages* 194, 213.

Moulins à l'eau, ordonnance des consaux du huit octobre 1771.

volume 93, *pages* 557, 559. *vol.* 101, *premiere partie*, *pages* 138, 220.

Moulin de *cloyes*, et la maison

y attachée sont râcheté du chapitre cathédral de Tournay, par le magistrat de cette cité, qui en 1718, en constitua une rente perpetuelle de Cent florins, 11 sols parisis et qu'il payait encore audit chapitre l'an 1770.

volume 23, *pages* 212, 213.

Moulins à l'eau à Tournay, en grand nombre qui y encombraient sur les deux rives, le cours de l'Escaut, sont démolis dans Tournay, l'an 1683, et au dessus de l'Escaut, sur les rempart alors avoisinant le couvent des récollets et l'on coutruisit alors sur un plan

donné par messieurs de Vauban, et Mégrigny, les nouveaux moulins à l'eau.

Ces nouveaux moulins l'an 1688, réduisaient en farine, durant une année, cent quarante-quatre mille razières de bled.

Ces moulins détruits en 1683, appartenaient en partie à l'évêque et au chapitre cathédral de Tournay, et à divers particuliers, dont onze moulins étaient tenus en fief, du prévôt de la commune de Tournay, avec divers arrières-fiefs.

Avant leur démolition la tota-

ité de ces moulins fut estimée la somme de quatre-vingt-six mille huit cent florins, payés aux propriétaires desdits moulins, ces capitaux devaient tenir nature féodale, représentant lesdits moulins démolis, le moulins Bisèt, au château, y fut compris.

volume 80, *pages* 34 *et* 35. *vol.* 83, *à la fin au tableau des moulin.* *vol.* 93, *page* 1989.

Moulins à l'eau, de Tournay, les consaux par résolution de 29 août 1769, statuent qu'Adrianssens en sera receveur, aux appointements annuels de 400 florins, et Jacques Gruloy, contrôleur et peseur, aux,

appointements de trois cents florins et deux peseurs aux brais servant alternativement, de semaine à autre, chacun trois cent soixante florins.

volume 92, *pages* 31, 32.

Moulins à l'eau à Tournay, le receveur d'iceux, Jean-François Dumortier, successeur de Colards, d'après résolution des consaux, du 6 novembre 1770, au traitement annuel de trois cents florins.

volume 92, *pages* 168, 423.

Moulins à l'eau; ordonnance des consaux, du 8 octobre 1771, sur leur régime.

volume 92, *pages* 558, 701.

Moulins des trois cocquelets sur l'Escaut, relevait du grand prévôt de la commune de Tournay, fut démoli l'an 1683, appartenait alors à Isaac Pontus, éstimé alors deux mille trois cents florins.

volume 101, *page*

Moulin de verte fosse, situé sur l'Escaut à Tournay, appartenait au chapitre cathédral de cette cité, et à l'hôpital Saint-Jacques, démoli en 1683, et alors estimé à cinq mille florins.

volume, 101, *pages* 108, 109.

Moulins de la triperie dits de l'évêché, leur description—Voyez moulins de l'évêché.

volume 101, *deuxieme partie*, *page* 121.

MOULINS du luchet d'Antoing, leur description, valeur et revenu.

volume 101, *deuxieme partie*, *pages* 122 *à* 128.

MOULIN à l'eau d'Esiemporte.

volume 101, *deuxième partie*, *page* 112.

MOULIN à l'eau des princes.

volume 101, *deuxieme partie*, *page* 112.

MOULIN à l'eau aux cloués.

vol. 23, *pages* 212, 213, *vol.* 101, *deuxieme partie*, *pages* 112 113.

Moulin à l'eau de Trupines.

volume 101, *deuxieme partie*, *pages* 113, 114.

Moulins à l'eau de l'hôpital Notre-Dame.

volume 101, *premiere partie*, *page* 114, 115.

Moulin à l'eau du Becquerel, appartenait au chapitre cathédral de Tournay, jusqu'en 1314.

volume 13, *page* 135, *vol.* 16, *page* 131, *vol.* 101, *premiere partie*, *pages* 136, 137.

Moulins aux écorces, construit en 1600, par le corps des tanneurs,

t depuis
euf mille

vol. 92,

Moulin de
elevant d
ommune d
ngé, fante
620, estin
émolition,
ins.

voi. 101,

Moulin à
vant du gi
émoli en
ois mille
rtenant à

enceinte du château de Saint-Nicolas du Bruisle, démoli en 1671.

MOULIN, bizet de l'abbaye de Saint-Martin.

volume 101, *premiere partie*, *pages* 132 *à* 136.

MOULINS à l'eau, produisent, mises déduites, l'an 1770, vingt-deux mille cinq cent vingt florins dix patards deux déniers.

volume 92, *pages* 422 *a* 447.

MOULINS domaniaux des Pays-Bas Autrichiens, en 1728, à l'eau et à vent, raffineries de sel, de sucre verreries, voitures publiques et chaussées de ville à ville, de province

et depuis brûlés, lui coutèrent neuf mille quatre cents florins.

vol. 92, *pages* 1573 à 1580.

MOULIN de l'Escaille, sur l'Escaut, relevant du grand prévôt de la commune de Tournay, et à lui adjugé, faute de relief, le onze avril 1620, estimé en 1652, lors de sa démolition, six mille cinq cent florins.

vol. 101, *pages* 11 *a* 108.

MOULIN à tuiles sur l'Escaut, relevant du grand prévôt de Tournay, démoli en 1683, il fut estimé lors trois mille six cents florins, appartenant à Jean Ponhterau.

volume 101, *première partie*, *pages* 89, 90.

MOULIN de Cazeau, situé sur l'Escaut, relevant du grand prévôt de la commune de Tournay, démoli en 1683, il appartenait alors à Jean Delattre, et fut estimé deux mille huit cents florins.

volume 101, *première partie*, *page* 104.

MOULIN de la torterie, situé sur l'Escaut, relevant du grand prévôt de la commune de Tournay, possédé lors de sa démolition, en 1683, par Marie de Berlo, veuve de Jean de la Porte, évalué alors deux mille six cents florins.

volume 101, *première partie*, *page* 40

Moulin de la croisette, situé sur l'Escaut, relevant du grand prevôt de la commune de Tournay, démoli en 1683, estimé en faveur de son possesseur, Jean Bruyère, trois mille six cent cinquante florins.

volume 101, *première partie*; *page* 105.

Moulins de fage, situé sur l'Escaut, relevant du grand prévôt de la commune de Tournay, appartenait en 1783, aux héritiers d'André Riquet, fut estimé alors six mille florins.

volume 101; *première partie*, *pages* 105, 106.

Moulin biset, à vent, situé dans

l'enceinte du château de Saint-Nicolas du Bruisle, démoli en 1671.

MOULIN, bizet de l'abbaye de Saint-Martin.

volume 101, *premiere partie*, *pages* 132 *à* 136.

MOULINS à l'eau, produisent, mises déduites, l'an 1770, vingt-deux mille cinq cent vingt florins dix patards deux déniers.

volume 92, *pages* 422 *a* 447.

MOULINS domaniaux des Pays-Bas Autrichiens, en 1728, à l'eau et à vent, raffineries de sel, de sucre verreries, voitures publiques et chaussées de ville à ville, de province

à province et leurs octroys, sont de l'attribution du conseil des finances, à l'intervention du conseil privé, d'après les articles 49 et 52, de l'édit du vingt-neuf janvier 1733.

volume 89, *pages* 726 *a* 728.

Moulins et métayeries du domaine royal aux Pays-Bas, projet suggéré en 1733, par le baron de Casier, conseiller au conseil suprême à Vienne, de procéder à leur vente par subastation, pour rembourser les rentes dues par le gouvernement, motifs.

volume 95, *deuxieme partie*, *pages* 176, 177.

Mourcout, village du Hainaut,

adjoint au Tournésis, en 1669, l'hôpital Notre-Dame de Tournay y possède deux bonniers et demi deux cents verges de terres labourables; la dîme de ce village est confirmée en 1101, au chapitre cathédral de Tournay, par l'évêque de cette cité Bauldry.—Histoire particulière de ce village.

volume 5, *page* 193, *volume* 62, *pages* 130 *q* 150.

Mourcout (Pierre), fonde l'an un obit perpétuel en la paroisse du château à Tournay.

volume 27, *page* 183

Mouror, né à Cisoing, mauvais garnement, garde-champêtre d'Es-

plechin, condamné à la prison, meurt en 1829, rongé de vermines.

volume 98, *premiere partie*, *pages* 223, 224.

Mouske, né à Gand, est nommé évêque de Tournay en 1274. — Sa vie.

volume 10, *pages* 236 *a* 243.

Mouton (Jacques), riche et très accrédité bourgeois de Tournay, l'an 1295.

Mouton (Jacques), riche bourgeois de Tournay, chef de bannière en un tournois, l'an 1331, magistrat de la cité de Tournay, l'an 1368, qui lui devait alors

trente - un mille cinq cents livres tournois, évaluation de nos jours, il était fabriquand de draps à Tournay.

volume 10, *page* 147. *vol.* 12, *pages* 204, 254. *vol.* 13, *pages* 88 *et* 287. *vol.* 17, *page* 233.

Moutons d'or, pièce battue d'or au quatorzième siècle, tant en Belgique qu'en France, sa valeur, évaluation de nos jours, était de sept florins.

volume 14, *pages* 212 *a* 219.

Moutons, leur paisson protégée par les lois anciennes de la Belgique, de la France, de l'Espagne et de l'Angleterre, et y forme la sour

ce de toutes les richesses, un paysan brouillon du village d'Esplechin, s'y oppose. — Détails. — item, un autre paysan brouillon d'Esplechin, Louis Lemaire.

volume 60, *pages* 172, 188: *vol.* 87, *pages* 192, 216; *vol.* 88, *pages* 39, 49.

Moutons, ne peuvent paître dans les terrains communaux de la tombe du Brûlé, depuis le 23 mars au 1 octobre de chaque année, d'après ordonnance des consaux de Tournay, du 5 juillet 1763. — Détails.

volume 91, *pages* 399 *a* 404.

Mouture (droit et saisie de),

rapportent à la ville, l'année 1788, 17252 florins 19 sols 9 déniers.

volume 16, *pages* 63, 64.

MOUTURE (droit de), au royaume des Pays-Bas, ne peut excéder un florin 40 cents d'après l'article premier de la loi du 21 août 1822, numéro 36, et originairement d'après la loi du 27 décembre 1817, numéro 37, par tête, ce qui doit avoir lieu partout, pour la ville comme au plat pays, Arrêté royal du huit mai 1825, numéro 105, sur l'admodiation de l'impôt mouture, autorisé par les articles 39 et 40 de la loi du 21 août 1822, numéro 5, et dont l'assiette et répartition

au plat pays, doit se faire tous les ans, dans la première quinzaine du mois de novembre cet arrêté est sage et paternel. — Détails.

volume 87, *pages* 672 *a* 685. *vol.* 88, *pages* 39 *a* 42. *vol.* 95, *troisième partie page* 792.

M U

Muller (Adam), prussien, ses prédictions, ès-années 1806, 1807, au roi de Prusse.

volume 94, *pages* 239 *a* 249.

Mullendorp, né à Douay, célèbre avocat, nommé premier conseiller pensionnaire de Tournay, par un ordre du gouvernement français,

le quatre avril 1748, succède à Monsieur de Vertegans, est suspendu de ses fonctions au mois de mars 1749, comme français non naturalisé, depuis conseiller, et finalement président de la chambre des comptes à Bruxelles.—Détails.

volume 91, *pages* 128 *a* 136.

Municipalité de Tournay, nommée au nombre de sept membres, dans les assemblées primaires, le trois avril 1797.—Leurs noms.

volume 96, *pages* 616 *a* 622.

Murray (comte) gouverneur-général par intérim, des Pays-Bas, du 19 juillet au 27 octobre 1787, il pacifie les troubles par sa sagesse; Mémoire justificatif, véridique, qu'il

fait imprimer l'an 1792, qui le prouva.—Détails curieux.

volume 95, *troisième partie*, *pages* 628 *a* 707.

MURRAY (comte de), gouverneur de Tournay en 1716, succède à mylord Abermal, y décède en 1727, est remplacé l'an 1730, le vingt-huit février, par le prince de Ligne, et ce dernier, remplacé la même année, par le comte de Rechtéren, général de cavalerie.—Détails.

volume 85, *pages* 4, 277, 278.

MUSCADINS modernes, leurs ridicules.

volume 25, *pages* 15 *a* 24.

N A

NALRAVEUS (Henri), fondateur en 1649, d'une bourse au collège de Maldonat, à Louvain.

volume 5, *page* 132.

NAMUR, capitale de la province de ce nom, située sur les deux rives de la Meuse, les troupes Autrichiennes l'évacuent sans combat dans la matinée du 17 décembre 1789, le général Vandermeerch y entre le même jour à quatre heures de l'après midi, à la tête de trois mille hommes il en part le lendemain, il s'empare de Cinçy, dans le Luxembourg, où il établie son quartier général ; capitule le 24 novembre 1790, avec le maréchal de Bender.

volume 94, *pages* 1286 *à* 1300, *item* 1606.

NAMUR, se détache de l'union et capitule les 21, 24 et 25 novembre 1790, avec le maréchal de Bender, le congrès s'en plaint par lettre du 27 dito, aux provinces.

volume 95, *pages* 167 *à* 169.
volume 95, *pages* 318 *à* 325.

NAMUR (comté de), les états de cette province accordait en 1733, un subside pour tout, de quatre-vingt cinq mille florins, sur quoi déduction annuelle de huit mille florins, pour l'entretien des cazernes.—Forêts domaniales y sont considérables.—Engagère existant en cette

province. — Moyens d'amelioration. — Détails.

volume 95, *deuxieme partie*, *pages* 473 à 482.

NAVAU (Michel), chanoine de Tournay, y décédé le 20 novembre 1621, y fonde son anniversaire.

volume 70, *page* 210.

NANTES, révocation de l'édit de Nantes du 1581, donné par Henri IV, révoqué par Louis XIV, au mois d'octobre 1685, qui défend en France l'exercice d'autre religion que de celle catholique. — Détails.

volume 73, *pages* 220 à 262.

NAPOLÉON, conserve en 1804, un couvent de religieuses dans une île du Rhin, et antérieurement deux couvents de bernardins, sur le mont Saint-Bernard.

volume 2, *page* 73.

NAPOLÉON, envoyé par la divine providence, — Son éloge.

NAPOLÉON, son juste et vigoureux décret du 19 octobre 1806, contre les escrocs fournisseurs, Vanleerberg, Ouvrard, Desprets et Mosselman. — Détails, voyez banquiers, Mollien et Sciolus Obscurator.

Son gouvernement de 1799, à

1806, sage ferme et prudent fait hausser les fonds publics de six à quatre-vingt-sept ; sa fête célébrée à Tournay, le 15 août 1807, le 15 août 1813, 15 août 1814, des soldats belges à Tournay, se portent à des inconvenants propos pour Napoléon déchu.

volume 5, *pages* 4 *à* 38, *volume* 33, *pages* 201 *à* 220. *volume* 98, *pages*
volume 99, *pages*

NAPOLÉON, son addresse aux français, en 1815, après avoir abdiqué l'empire

volume 94, *pages* 137 *à* 152.

NARRATION succincte des évène-

ments qui ont eut lieu à Tournay, de l'an 1784, 1815. — Détails.

volume 87, *pages* 237, 260.

NASSAU principauté souveraine, en Allemagne, dans le cercle du haut-Rhin, à cinq lieues de Coblenz, cédée par Guillaume Ier., roi des Pays-Bas, prince de Nassau, Sieghen, d'Illembourg et Hadamar, à son cousin le prince de Nassau-Usigen, par traité conclu à Vienne en Autriche, le quatre avril 1814, lequel reçoit en échange, pour le prince Fréderic, son fils puiné, le duché de Luxembourg, cédé par ledit prince Frédéric, au roi son père, qui lui donne en échange la baronnie de Bréda avec

ses dépendances, laquelle donne un revenu annuel de cent nonante mille fiorins de change, et ce par ordre de progéniture, en vertu des pactes de cette famille, sanctionnés à la chambre impériale de Westlaere, ès-années 1606 et 1785.

volume 88, *pages* 19 *et* 20.

NATALIS (Jérôme), né en Flandre, mort jésuite l'an 1581.—Ses ouvrages.

volume 46, *pages* 51, 52.

NATIONS qui se croient grandes, ne doivent pas méconnaître la main de Dieu qui frappe.

volume 2, *page* 142.

NATIONS neuf nations des lignages de Bruxelles, leur note adressée aux deux premiers ordres des états du Brabant, en date du 5 novembre 1790.

volume 95, *pages* 545 à 548.

NAVEUS (Michel), dit Naveau, chanoine et archidiacre de Tournay fondateur en la cathédrale d'icelle de diverses bourses d'étude et messe de prima, dont les revenus annuels en 1780, étaient de trois mille deux cent soixante florins quinze patards dix déniers. — Histoire particulière de cette fondation et ses comptes.

volume 7, *pages* 109 à 147.
volume 70, *pages* 207 à 210.

NAVIGATION à Tournay, au douzième siècle, s'y faisait avec des bateaux légers, elle y est interrompue, l'an 1244, par la France, pour se venger sur Marguerite, comtesse de Flandre.

NAVIGATION, droits y établis, dits de distance, par décret impérial du 17 juillet 1805, à raison de sept et de quatorze centimes par tonneau, évalué le tonneau à mille kilogrammes, qui ont produits cette année, par les bateaux traversant Tournay, cent cinquante mille francs. — Détails intéressants.

NAVIGATION, marais de dessèchement, voitures par eau, plus lucrative que par chariot. — Détails.

volume 9, *page* 282. *vol.* 10,

pages 187 *a* 189. *vol.* 16, *pages* 248 *a* 255. *vol.* 59, *pages* 126 *a* 146.

NAVIGATION de Tournay, son origine, elle est érigée formellement en corporation de bateliers, l'an 1441.—Son histoire jusqu'en 1811. —Voyez bateliers de Tournay.

NAVIGATION de Tournay se joint à celle des autres villes de la Belgique, pour la suppression du droit d'issue sur les rivières; les archiducs Albert et Isabelle le promettent en 1613.

NAVIGATION de l'Escaut à Tournay, de la Haine, de la Dendre, y est suspendue du cinq au trente-

un août 1808, par arrêté du préfet de Jemmape, du treize juillet 1808, en exécution de l'ordonnance du dix.sept mai 1596 et de la loi du seize septembre 1807.

volume 66, *pages* 255 *a* 350, *vol.* 69, *page* 390, *volume* 98, *pages* 507 *a* 511.

N E

Néchin, village du Tournésis, l'an 1103, Bauldrye, évêque de Tournay, donne l'autel de ce village à l'église cathédrale de Tournay.

volume 3, *page* 191.

Néchin, village du Tournésis,

l'office de la trésorerie de la cathédrale de Tournay y possède un bonnier de terre labourable et un bonnier et demi de bois, et les anciens prêtres de Tournay, trois bonniers de terre labourable, la fabrique de ladite cathédrale, un bonnier de terre labourable.—Histoire particulière de Néchin.

volume 8, *page* 156, *vol.* 9, *page* 15, *vol.* 10, *page* 178, *vol.* 58, *pages* 139 *à* 165.

Nécrologe des chanoines de la cathédrale de Tournay, de l'an 1557 à 1794.

volume 9, *pages* 17 *à* 62.

Nécrologe tournésien du neu-

volume 2, *pages* 242 *a* 247.

NÉCROLOGE tournésien du douzième siècle.

volume, 9 *pages* 124 *a* 173.

NÉCROLOGE tournésien du treizième siècle.

volume 11, *pages* 269 *a* 289.

NÉCROLOGE tournésien du quatorzième siècle.

volume 17, *pages* 172 *a* 200.

NÉCROLOGE tournésien du quinzième siècle.

volume 21, *pages* 231 *a* 239.

NÉCROLOGE tournésien du seizième siècle.

volume 68, *pages* 417 *a* 438.

NÉCROLOGE tournésien du dix-septième siècle.

volume 82, *pages* 318 *et suivantes.*

NÉCROLOGE tournésien du dix-huitième siècle.

volume *pages*

NÉCROLOGE tournésien du dix-neuvième siècle.

volume *pages*

NÉELS (Nicolas), né à Campenhout, village du Brabant, mort à Gand, la 29 janvier 1500.—Ses ouvrages.

volume 46, *page* 55.

NEER, village proche de Rure-

monde sur la Meuse, le prince de Liège y établit un bureau de péage, qui entrave le commerce de la Gueldre autrichienne, le duc de Bavière, gouverneur des Pays-Bas, en fait enlever le receveur, le prince de Liège en établit un autre un peu plus haut, que le ministre marquis de Prié, fit également enlever.

volume 95, *deuxième partie*, *pages* 463, 464.

NÉGOTIAT, commission de quelques chanoines, élus par le chapitre cathédral de Tournay.

volume 23, *pages* 92 à 94.

NÉGOCIATIONS pour une suspension d'armes, à La Haye, en août et

septembre 1790, refusée par les députés belges aux ministres des trois cours médiatrices, qui l'offraient.

volume 95, *pages* 488 *à* 540.

NEIGES, leur abondance à Tournay, ès-années 1709, 1745, 1757 1758. — Voyez gélée, froids.

volume 19, *pages* 20, 48. *vol.* 83, *pages* 105, 106.

NENY (le comte Philipe de), donne sa démission, acceptée par le gouvernement autrichien, l'an 1788, de président grand bailly du conseil de Tournay, mort à Saint-Germain, en Laye en 1813. — Son éloge.

volume 94, *pages* 1 *à* 335.

Nerviens, sont probablement les peuples du Hainaut moderne, de nos jours, rive droite de l'Escaut, et les ménapiens leurs voisins, dont la capitale étoit réputée Tournay, située à la rive gauche de ce fleuve. — Voyez ménapiens.

volume 1, *pages* 10 *à* 70. *vol.* 35, *page* 164. *vol.* 76, *page* 4.

N I

Nicaise (le père Nicaise), carme Tournésien, déchaussé, décédé vers la fin du dix-septième siècle; ses ouvrages, sa note biographique.

volume 84 *pages* 1 *inclus* 9.

Nicaise (paroisse de Saint-Nicaise),

à Tournay, les marguilliers, égliseurs et notables d'icelle, demandent, par une suplique au magistrat de Tournay, du cinq décembre 1769, leur protection, contre sa suppression, voulue par le chapitre cathédral de cette cité, renvoyée aux chefs et conseils.—Détails curieux, chansons, mémoires.—Voyez paroisse de Saint-Nicaise.

volume 92, *pages* 55, 400.

Nicaise (Saint), les consaux de Tournay, par lettre du 3 décembre, demandent à son altesse le prince de Starthemberg, ministre plénipotentiaire, la révocation du décret royal qui supprime cette paroisse; ils y joignent la requête des notables d'icelle paroisse et des

habitants du faubourg de Saint-Martin, tendante à la même fin.

volume 92, *page* 174.

NICOLAY (Jean), tournésien, auteur de la chronique intitulée: calendrier manuscrit de Tournay, pour les années 1477, 1478.

volume 19, *page* 101.

NICOLE, co-adjudicataire des domaines de la Belgique en 1727. — Voyez Walckiers.

volume 85, *page* 329.

NIEULANT (Jean-Ernest vicomte de), chanoine de la cathédrale de Tournay, y fait une fondation l'an

consistante en célébration de messes et obits, ses revenus annuels en 1791, étaient réduits à deux cent quatre-vingt sept florins un sol.

volume 8, *pages* 281, 282.

NIGRI, commissaire apostolique nommé par la cour de Rome, pour l'exécution de l'érection des quatorze nouveaux évêchés aux Pays-Bas, ès-années 1559, 1560.—Voyez concordat.

volume 67, *pages* 137 *a* 146, *vol.* 88, *pages* 48 *à* 246.

NIVELLE Saint-Amand, village du Tournésis français, dépendant du grand baillage de Saint-Amand, a

un périmètre de quatre cent vingt-deux bonniers quatre cents verges de terres labourables.—Histoire particulière de ce village.

volume 15, *page* 125, *volume* 60 *pages* 102 *à* 108.

N O

Nobili (comte de), chanoine de Tournay, condamné l'an 1793, par messire Erasme Hoverlant de la Motthe, comme official du diocèse de Tournay, lequel était en sus chanoine chancelier et vicaire général, à résider à Tournay, pour pouvoir jouir des fruits de son canonicat, nonobstant les lettres de significamus que le chanoine

Nobili avait surpris à la religion, du souverain, pour s'absenter de Tournay. — Éloge et faiblesse du chanoine Nobili.

volume 6, *pages* 197. *vol.* 94, *pages* 2059 *à* 2061.

Noblesse des Pays-Bas, son juste éloge, indignement calomniée par deux libels, composés par les avocats de Bruxelles, Dotrenge et Plasschart, réfutés victorieusement par Mr. le conseiller d'éta, chevalier Rapsaet.

volume 71, *pages* 247 *à* 278.

Noblesse en Hainaut, était exempte des impositions sur les comsonmations; en 1718, parmi

payer annuellement sept-cent septante florins, les diplômes de noblesse doivent émaner à Vienne, de la chancellerie speciale des Pays-Bas, d'après l'édit de l'an 1616, du 9 mai 1731. — Détails; édit sur le régime nobiliaire du 11 décembre 1756.

volume 85, *pages* 356 *à* 359. *vol.* 89, *page* 650.

Noblesse de Tournay, son éloge, sa mise décente, son régime sage et économe.

volume 95, *pages* 13 *et* 14.

Norequet (André), brûlé vif à Tournay, l'an 782, à cause de ses impiétés commises en la cathédrale de Tournay.

volume 2, *page* 95.

NORMANDS, font une incursion jusqu'aux portes de Tournay, l'an 808, s'en emparent l'an 869, y violent deux jeunes filles, puis leur coupent les seins.

NORMANDS, au nombre de quatre, riches et puisants, viennent s'établir à Tournay, l'an 1022, ils y construisirent plusieurs édifices.

volume 2, *pages* 130 *et* 149, *vol.* 3, *page* 137.

NORMEL (Jacques), fondateur d'une bourse, l'an 1653, au collège d'Irlande à Louvain.

volume 5, *page* 142.

Notables patriciens, à Tournay, l'an 1333.

volume 14, *pages* 10 *et* 89.

Notables à Tournay, assemblés et nommés par le roi, les treize juillet et quatorze août 1814, au nombre de cent un, pour voter sur le projet de la loi fondamentale, nonante-deux votants la rejettent, neuf l'acceptent, leurs noms. —Détails.

volume 99, *pages* 71 *a* 77.

Notables pour la Belgique, nommés par le roi, le treize juillet 1814, au nombre de 796, rejettent le projet de constitution que ce prince leur présente alors, par la

majorité de 427 voix; lettre en ce regard du conseiller d'état comte de Robiano, au roi, pour démontrer l'imprudence de ce projet.

volume 99, *pages* 83 *a* 106.

NOTAIRES à Tournay, leur origine; tarif de leurs honoraires en 1804.

NOTAIRES, formellement établis à Tournay, dès le quatorzième siècle. —Leur histoire.

NOTAIRES apostoliques à Tournay, y étaient toujours secrétaires du chapitre, jusqu'à la fin du dix-septième siècle, et notamment Grégoire Vanmelle, sous Louis XIV, qui en reconnait l'établissement, par édits du mois de novembre 1691,

et du 26 décembre 1693, en fixant leurs attributions concursives et exclusives.

NOTAIRES de la cour spirituelle de Tournay, l'an 1681.

NOTAIRE royal à Tournay, Jacques Thomas, rue Saint-Jacques, est interdit pour trois mois de ses fonctions, par sentence du baillage royal du Tournésis, du quatre mai 1623, pour y avoir reçu et passé un acte, sans y avoir fait intervenir deux témoins, au désir du dispositif de la coutume de Tournay.

NOTAIRES, établis à Tournay à titre héréditaire, par édit du mois d'août 1675, et encore confirmés au

dit titre, par édit du mois de février 1692.—Détails historiques.

NOTAIRES, leur finance en 1763, était de douze cent quarante-huit florins.—Détails.—Voyez tabellion.

volume 11, *pages* 45, 226 *a* 247, *vol.* 14, *pages* 283 *a* 288, *vol.* 15, *pages* 3, 98 *à* 100, *vol.* 21, *page* 161, *vol.* 71, *page* 331, *vol.* 72, *pages* 391 *a* 481, *vol.* 81, *pages* 91 *a* 99, *vol.* 99, *deuxieme partie*, *pages* 284, 285.

NOTES intéressantes au nombre de sept, concernant l'histoire du Tournésis.

volume 54, *pages* 3 *à* 32.

NOTINGHAM (Rogerus), fonda-

teur l'an 1692, d'une bourse au collège d'Irlande à Louvain.

volume 5, *pages* 142, 143.

Nouveau bâtiment, office de la cathédrale de Tournay, date d'une résolution capitulaire du 3 mars 1689, jouissait en 1725, d'un revenu annuel de trois mille quatre cent quatre-vingt-une livres 5 sols 3 déniers.

volume 25, *pages* 170 *a* 198.

Nouveau district, nouvelle banlieue de Tournay, établis par édit du onze juin 1669, parmi payer par le magistrat de Tournay, 120 mille florins à Louis XIV. — Détails.

volume 16, *pages* 133 *a* 135.

Nouveau district ou nouvelle banlieue de Tournay. — Son histoire spéciale.

volume 122, *pages* 80 *et suivantes*.

O B

Obigies, l'abbaye de Saint-Médard de Tournay y possédait quarante-deux bonniers quatorze cents verges de terres.

volume 6, *page* 65.

Obigies, village du Hainaut, 15 bonniers de bois y sont du Hainaut.—Son histoire particulière.—Addition pour ses bois.

volume 62, *page* 66, *vol.* 82 *pages* 78 *a* 86.

Oblevenberg (Pierre), et Antoinette de Winter, fondateurs, l'an 1609, de quatre bourses au grand collège de théologie à Louvain.

volume 5, *page* 109.

Observations intéressantes de l'auteur de cet ouvrage, sur la nouvelle face qu'a pris la stratégie de Tournay, dès le commencement du dix-neuvième siècle jusqu'en l'an 1830, par la démolition insensée de nos plus belles basiliques, et de nos vastes et utiles bâtimens publics. — Détails sur les nouveaux Omars jacobins.

volume 101, *deuxieme partie*, *pages* 1 *a* 15.

O C

Octrois royaux, accordés aux villes, châtellenies et provinces; le décret de l'an 1618, en attribue

la connaissance au conseil des finances.—Sagesse de cette décision.—Détails.

volume 95, *pages* 192 *à* 201.

Octroi municipal de Tournay, produit en 1802, cent mille francs, en 1803 et 1804, cent quatre-vingt huit mille francs.

Octroi municipal de Tournay, tableau de ses produits annuels de 1815 à 1827.

volume 86, *pages* 601 *a* 603.

Octrois municipaux de toutes les villes de l'empire français. Napoléon s'en empare par décret du 8 février 1812.

volume 94, *page* 142.

OCTROI municipal de Tournay, établi pour le très célèbre bureau dit de bienfaisance de Tournay, par arrêté du préfet du département de Jemmapes, du dix-neuf fructidor an neuf (8 septembre 1801).

volume 97, *pages* 14 *et suivantes.*

OCTROIS municipaux établis dans toutes les villes et bourgs du département de Jemmape, par arrêté du préfet de ce département, daté du vingt-un février 1808, en exécution de la loi du vingt-cinq novembre 1807, Tournay est repris dans ladite loi, article 18, sus-énoncé dans la sixième classe des octrois.

volume 98, *pages* 131 *a* 154, 538 *a* 540.

OCTROI municipal de Tournay, délibéré par la régence de cette ville, avec sanction royale, le 24 mars 1818.

volume 99, *pages*

O D

ODEMAEL ( ), mademoiselle, fait une fondation à Tournay, en la paroisse du château, par son testament du qninze décembre 1746, consistant en un obit à y célébrer à perpétnité et dont la dotation capitale, est en deux fois de cinq cents florins.

volume 27, *pages* 130 *a* 200.

Odon, tournésien, abbé de Saint-Martin, à Tournay, et d'Anchin près de Douay, décédé l'an 1113.

volume 22, *page* 66.

O E

Œillets superbes, à Tournay, l'an 1672, un religieux de l'abbaye de Saint-Martin, en cultivait un de dix-neuf pouces et demi de tour.

volume 27, *pages* 104, 105.

O F

Officialité du diocèse de Tour- est établie instantanément à Bru-

ges en 1481, par Féry de Cluny, évêque de Tournay, cardinal et grand chancelier du duc de Bourgogne.

volume 19, *page* 103. *vol.* 21 *page* 122.

Officiaux du diocèse de Tournay, leur origine, peuvent être révoqués d'après édit de 1637 et 1700.

volume 11, *page* 105. *vol.* 83, *page* 20.

Offices divins dans la cathédrale de Tournay, s'y célèbrent depuis l'an 1570, selon le rituel romain.

volume 2, *page* 128.

Office du réfectoire, établi en la cathédrale de Tournay, jouissait l'an 1771, d'un revenu annuel, charges déduites, de cent quatre-vingt six mille quatre cent quatre-vingt livres dix-sept sols parisis. — Détails.

volume 22, *pages* 1, 236. *vol.* 23, *pages* 1 *à* 138.

Office du cellier, établi en la cathédrale de Tournay, jouissait charges déduites, en 1770, d'un revenu annuel de septante-neuf mille trois cent soixante et une livres neuf sols sept deniers parisis.

volume 23, *pages* 1 *à* 36. *vol.* 24, *pages* 1 *a* 75.

Office des implicande, établi anciennement en la cathédrale de Tournay, prend l'an 1591, du roi Philipe II, des rentes foncières, et des maisons situées à Tournay, pour lui tenir lieu de remboursement d'un capital de six mille cinq cents florins, fesant de nos jours
que ledit chapitre cathédral lui avait fourni.

volume 68, *pages* 291, 292.

Officiers de l'hôtel des monnoies, établis à Tournay, sont assujettis en vertu d'un décret royal du six mars 1607, à supporter pour leur part et quotité, la partie des impositions assises spécialement pour

faire face à la nouvelle aide annuelle de trente-six mille florins l'an, accordée en l'année 1600, aux archiducs Albert et Isabelle.

volume 69, *page* 235.

Officiers français, en garnison à Tournay, l'an 1672, leurs soupers joyeux avec des demoiselles de condition audit Tournay.—Détails.

volume 77, *page* 144.

Officiers de l'armée Belgique, résolution du département général de la guerre, du 21 avril 1790, de surseoir pendant deux mois à leur nomination.

volume 94, *pages* 1870, 1871.

OFFICIERS, ne peuvent être crédités que jusqu'à la somme de cent florins, d'après l'édit de Marie-Thérèse, du trente-un octobre 1753.

volume 91, *pages* 227, 228.

OFFICIERS, nommés tant par le congrès que par le département de la guerre, ne peuvent recevoir leurs appointements que du jour qu'ils seront attachés à leur régiment, d'après lettre dudit département de la guerre, du huit février 1790.

volume 94, *pages* 1742, 1743.

OFFICIERS d'infanterie et cavalerie tournésienne, sont nommés, le dix neuf décembre 1789, par le comité

général de Tournay et du Tournésis.

volume 95, *pages*

OFFICIERS, ils sollicitent du congrès, leur brévet, d'après résolution des quatre consistoires, en 1790.—Détails.

volume 94, *pages* 1854, 1855.

OFFRANDE des gantois le treize septembre 1478, d'une pièce de drap d'or, fond blanc, à limage de la bienheureuse vierge Marie, en la cathédrale de Tournay.

volume 20, *pages* 281, 282.

O M

OMORAN (Joseph), irlandois,

lieutenant-général des armées françaises, nommé commandant de Tournay, le 14 novembre 1792, guillotiné à Paris, le 6 mars 1794, → Détails sur ce général.

Volume 98, *pages* 188 *a* 191.

ON

Onghies, (Philipe d'Onghies), d'abord chanoine, puis évêque de Tournay, fondateur en la cathédrale d'icelle cité, l'an 1584, d'un office de son nom, consistant en célébration d'obits et distribution de pains, dont les revenus annuel en 1791, étaient de treize cents dix-neuf florins quatorze patards cinq déniers.

Volume 8, *page* 145.

O O

Ooins (Jean-Baptiste), fondateur l'an 1722, d'une bourse au grand collège de théologie à Louvain.

volume 5, *page* 92.

O R

Orimon d'Hoverlant, législateur en 1797, sur les créanciers hypothécaires de l'état, et depuis, sur la forfaiture des tribunaux.

volume 1, *à la fin*, *vol.* 50, *pages* 19 *a* 164.

Oriflamme de Tournay, consiste en des fourches patibulaires, qui étaient

placées au faubourg de maire, près de Tournay, l'an 1423.

volume 20, *pages* 4 *et* 5.

O R

Orange, le prince héréditaire d'Orange, et le duc de Wellington arrivent à Tournay, le 18 août 1814.—Détails.

volume 99, *pages* 61, 62.

Orcq, village de la moyenne banlieue de Tournay, il s'y trouve un fief de trois bonniers relevant du village de Rumes; l'abbaye de Saint-Médard de Tournay, y possédait un bonnier trois quartiers de terres labourables, l'hôpital Notre-Dame

de Tournay, y possède quatre bonniers et demi et vingt verges de terres labourables; la maison des anciens prêtres de Tournay, y possède huit bonniers et un quartier de terres labourables.

ORCQ, Jean de Mortagne, châtelain de Tournay, en vend la seigneurie au magistrat de Tournay, en 1267 et 1277.

ORCQ, partie de ce village, du côté de l'endroit dit le gibet, était de la haute justice de l'évêque de Tournay, avec vingt-deux bonniers de terres y situés.

ORCQ, l'archiduc Maximilien, à la tête de douze mille hommes, y

campe et brûle ce village, le treize septembre 1478.—Histoire particulière d'Orcq.

volume 6, *pages* 56, 175, 294, *vol.* 10, *pages* 178, 228, *vol.* 13, *page* 304, *vol.* 20, *page* 221, *vol.* 54, *pages* 20, 21, *vol.* 102, *pages* 41 *a* 79, 247 *a* 349.

Ordre judiciaire à Tournay, au décret des états des provinces de Tournay Tournésis, des 27 et 29 juillet 1790, ordonne que ce projet sera envoyé aux tribunaux de ces deux provinces qui doivent y rendre leur avis partout le 20 août 1790. — Détails curieux.

volume 95, *pages* 145 *à* 150.

Oreille (Maître Jean), avocat

tournésien, et clerc, c'est-à-dire greffier de l'échévinage de Tournay, en 1383.

volume 13, *page* 165.

Orfèvres de Tournay, soumis à l'évêque de Tournay, avant et depuis l'an 1269, par le droit connu sous le nom de franc-marteau; édit du 19 septembre 1749, contenant 59 articles concernant leurs devoir et attributions.

volume 10, *pages* 224, 237. *vol.* 91, *page* 141.

Orfèvrerie édit de Louis XIV du mois de mars 1700, qui vu la misère du tems, défend de fabriquer certaines argenteries de luxe.

Volume 83, *pages* 1 *à* 5.

ORPHELINS, le costume de leur vêtement est fixé par résolution des consaux du onze février 1772.

Volume 90, *pages* 628 *à* 630.

ORPHELINS, organisation des 4 consistoires de Tournay, au mois d'avril 1790, et nomination ce jour d'un nouveau magistrat — Détails curieux.

Volume 95, *pages* 150 *à* 165.

ORPHELINS de Tournay reçoivent le 15 mars 1797, du ministre de l'intérieur une somme de six mille francs.

Volume 96, *pages* 631, 632.

Orphelins et orphelines, coûtent à la cité de Tournay, l'an 1788, dix-neuf mille cinq cent septante-un florins quinze patards, item pour leurs souliers, secours, et traitements des préposés durant cette année, la somme de deux mille huit cent treize florins six patards, total, vingt-deux mille trois cent quatre-vingt-cinq florins un patard.

volume 16, *pages* 190 à 193.

Orphelines, les deux directrices, obtiennent, par acte des consaux du 12 novembre 1771, six liards de plus par trimestre, pour la nourriture de chacune d'elle, 14 patards et un liard la semaine, et les

insensés, un liard par jour d'augmentation.

volume 92, *pages* 573, 574.

Orsmael, village du Brabant, près de Leau; le général Vandermeerch, y conclut avec le colonel du génie Autrichien, de Brou, une suspension d'armes, le 2 décembre 1789, pour dix jours. — Détails et texte.

volume 94, *pages* 1346 *à* 1356.

Ortelius (Abraham), né à Anvers le 4 avril 1527, y décéde au mois de juillet 1598. — Ses ouvrages.

volume 45, *pages* 101 *a* 106.

O T

Otages tournésiens, retenus par Louis XI, roi de France, et envoyés par ce prince à Paris, au mois de mai 1477, étaient Messieurs Léon Haccart, Salomon Testelin, et Jean Maure, et en juin 1477, Messieurs Gilles de Loyaucourt, Nicolas de Touvers, Jean Fournier, Nicolas Delbarre, procureur du roi au baillage du Tournésis, et plusieurs autres.

volume 20, *pages* 166 *a* 177.

Otto (Courard), natif d'Aspenen, bienfaiteur, en 1607, du grand collège de théologie à Louvain.

volume 5, *page* 74.

Otho, natif de Bois le-Duc, fondateur, l'an 1607, d'une bourse au collège du pape Adrien VI, à Louvain.

volume 5, *page* 108.

Otterbar, né à Bruges, remporte, l'an 1806, à Paris, le premier prix de peinture.

volume 20, *page* 61.

O U

Oudart, tournésien, chanoine et écolâtre de la cathédrale de Tournay, au douzième siècle.—Sa vie, ses ouvrages.

volume 9, *pages* 156 *a* 158.

Ouvrard de Renty, gouverneur inique et déloyal de Tournay, pour la France, 'an 1695, issu, dès l'an 1235, d'une famille bourgeoise de Paris.

volume 13, *page* 24, *volume* 14 *page* 217.

Oultremont (Henri), né à Valenciennes, le trente août 1546, y décédé en 1605.—Ses ouvrages.

volume 37, *pages* 129 *a* 133.

Ouvrages publics pour la cité de Tournay, coûtant en 1388, primo: 7831 florins 1 denier, pension du mayeur des finances, 250 florins, celle du commissaire aux chaussées, 200 florins, à celui de la naviga-

tion et des moulins à l'eau, 300 fl., au surveillant aux ouvrages 350 fl. à son adjoint, 184 fl., total, neuf mille cent quinze florins un denier.

volume 16, *pages* 178 à 180.

Ouvrages publics des provinces de Tournay et du Tournésis, doivent être exposés au rabais, par décret royal du seize octobre 1755.

Ouvrages, les comptes des ouvrages publics de la cité de Tournay, doivent se rendre de six en six mois, par la chambre du mayeur et des conseillers assesseurs des finances de Tournay, et approuvés par les consaux, le compte des

six premiers mois de l'année 1759, s'élève à la somme de vingt mille trois cent trente-trois florins onze patards six déniers, et les six derniers mois de cette année, s'élèvent à la somme de vingt-cinq mille cinq cent soixante livres dix-neuf sols parisis.

Ouvrages publics de la cité de Tournay, ne peuvent excéder la somme annuelle de douze mille florins, d'après un édit spécial pour Tournay, du dix septembre 1768.

Ouvrages publics à Tournay, un décret royal du vingt-neuf mai 1770, autorise le payement d'une somme extraordinaire de deux mille florins, excédente celle annuelle de douze mille florins, attribuée en ce regard d'après édit du 4 août 1769.

volume 92, *pages* 107, 108.

Ouvrages de la ville de Tournay, le compte rendu par Monsieur de la Caserie, des six premiers mois de 1770, porte huit mille huit cent soixante-sept florins seize patards huit déniers.

volume 92, *page* 185.

Ouvrages de la cité de Tournay, l'an 1771, ne coûtent que dix mille quatre cent six florins 5 patards 9 déniers, le boni sur le crédit ouvert ordinaire, est pour cette année de 1593 florins 14 patards 3 déniers. — Détails.

volume 92, *pages* 589, 597.

Ouvrard, escroc, soutire avec ses collègues d'exécrable mémoire

trente millions de francs en 1805, et 1806, du trésor impérial parisien. — Voyez Mollien.

volume 33, *pages* 201 *a* 220.

Ouvriers des fabriques dans les villes de Tournay, Gand, Bruges, et Louvain, y excitent des séditions dès le quatorzième au seizième siècle.

volume 95, *page* 64.

Ouvriers à Tournay, leurs heures de travail sont réglées par un arrêté du 1 avril 1806, et approuvé par le préfet, il est inexécuté, doivent avoir des livrets par arrêté du 17 novembre 1808.

volume 98, *pages* 247 *a* 575.

P A

Pairs d'abbayes et pensions, assignées par le gouvernement sur les maisons religieuses; le congrès souverain, par ciculaire aux états des provinces, du 27 février 1790, en demandent la liste, forts modiques en 1739.

volume 94, *pages* 1769 *a* 1792, *volume* 95, *deuxieme partie*, *pages* 201 *a* 203.

Pairs des seigneurs féodaux, terriers, provient du mot *par*, *pares* c'est-à-dire égaux entre eux, siègeants dans leurs cour féodale. tous relevant du même seigneur dominant, qui les présidait. — Détails.

volume, 15 *pages* 108 *a* 109.

Paisson des moutons et des bestiaux dans les villages, favorisée, est la source de la richesse des campagnes et des fabriques des villes de la Belgique, elle fut constamment protégée par les souverains de la Belgique, spécialement par Marie-Thérèse, et sous le régime français, par la loi du 28 septembre 1791, pour la police rurale section quatre, article premier; les nommés Léopold Carin, Louis Lemaire, et veuve Desmonds, cultivateurs à Éplechin s'étant émancipés à l'empêcher, le premier en 1810, les deux autres en 1813, envers le troupeau de mouton appartenant à Charles Lebrun, fermier

de la maison blanche, audit Esplechin, un jugement définitif contradictoire, et passé en force de chose jugée, rendu par le tribunal civil de Tournay, du 20 avril 1824, condamne ladite veuve Desmons, aux dommages intérêts et aux dépens du procès pour y avoir troublé ledit Charles Lebrun, dans son dit droit de paisson.

Paisson, les habitants des quartiers du Bruisle et de La Tombe sont réglés dans leurs droits de paisson, par une ordonnance des consaux du 5 juillet 1763. — Note. — Détails divers.

volume 11, *page* 12. *vol.* 52, *pages* 3 *a* 26. *vol.* 60, *pages* 151

à 188. *vol.* 62, *pages* 336 *a* 350. *vol.* 87, *pages* 192 *a* 216. *vol.* 91, *pages* 399 *a* 404..

Paix de Senlis, entre les Pays-Bas et la France, conclue en 1414, publiée à Tournay, l'an 1415, le clergé et la noblesse en jurent l'observance dans l'église abbatiale de Saint-Martin, à Tournay.

volume 18, *pages* 138, 139.

Palaiese, pasteur de l'église calviniste à Tournay, pour la garnison hollandaise, auteur d'un commentaire critique sur l'écriture sainte. — Détails, note.

Voyez cet ouvrage, année 1760.

PALAIS de Clovis, à Tournay, devient la proie des flammes, l'an 491.

volume 1, *page* 130.

PALAIS épiscopal à Tournay, est agrandi du côté de la cathédrale, l'an 1260, par Wautier de Croix, évêque de Tournay; il fut brûlé en 1304, et réparé l'an 1342, par André Ghini, dit Malpiglia, évêque de Tournay, et cardinal.

volume 10, *pages* 204 à 214.
vol. 12, *pages* 113 à 233.

PALAIS du parlement de Tournay, y séant quai du château, vendu par les fransmans révolteurs de

lutèce et Badaudois, vendu à vil prix en 1803, au sieur Peterinck, fabriquant de porcelaines; sa construction en 1683, avait coûté, quoique non achevée, plus de cent mille florins. — Détails.

volume 84, *pages* 230. *et suivantes.* *vol.* 86, *page* 131. *vol.* 101, *première partie*, *pages* 235 *a* 238.

PALANDE (baron de), général d'infanterie au service des états-généraux, des provinces Belgiques unies, est nommé par eux gouverneur de Tournay, en 1728, où il fit régner une sévère discipline militaire, il y punit de trois mois de prison un lieutenant de son régiment, qui avait refusé, à la messe

de minuit (Noël 1722), de s'agenouiller à l'église cathédrale, à la consécration.

volume 85, *pages* 277, 317.

PALLAVINI (Antoine), nommé en 1484, à l'évêché de Tournay, par le pape Innocent VIII. — Détails.

volume 10, *page* 146.

PALUDANUS (Bernard), né à Steenwick dans l'Overyssel, l'an 1550, professeur de philosophie en l'université de Leyde, l'an 1623. — Ses ouvrages.

volume 17, *page* 135.

PANDECTES de Justinien, sont-elles retrouvées en 1136, à Amalsi, ou Inelsi, au royaume de Naples; opinion contraire, plus probable, que ces pandectes ont toujours eu force de loi à Tournay; dissertation spéciale en ce regard.

volume 12, *pages* 77, 78. *vol.* 14, *pages* 59 *a* 64. *vol.* 67, *pages* 2 *a* 30.

PANTIN (Pierre), né à Thielt, en Flandre, au seizième siècle, où il est décédé le jour de la Noël, 1611 — Ses ouvrages.

volume 35, *pages* 141 *a* 142.

PANTIN (Guillaume), né à Thielt en Flandre, au commence-

ment du seizième siècle, mort à Bruges, le deux octobre 1583. — Ses ouvrages de médecine.

volume 48, *pages* 118 *a* 120.

Papes, au douzième siècle, proscrivent très sévèrement l'incontinence des ecclésiastiques; leurs grands pouvoirs à cette époque; réflexions en ce regard, ils maintiennent la discipline dans tout le monde chrétien.

volume 9 *pages* 260 *a* 273. *vol.* 21, *pages* 163, 164.

Papier timbré (droit de), projet en 1733 de l'introduire dans la West-Flandre comme il l'était en la Flandre Orientale. — Détails.

volume 95, *deuxieme partie*, *pages* 382 *a* 482.

PARADIS (fief), contenant douze bonniers, situé au village de Kain, réuni à l'administration de Tournay, par édit du mois d'octobre 1669. — Son histoire particulière.

volume 102, *pages* 366, à 367.

PARAGUAY, contrée américaine. civilisée par les jésuites. — Détails

volume 18, *pages* 41 *a* 49.

PARCQ municipal de Tournay, y conçu, et érigé en 1820, sur les terreins de l'hotel de ville, démoli, et des jardins du clos de l'abbaye

de Saint Martin, l'idée sublime de ce parc municipal, et du temple de la folie, son camarade et qui se touchent sont dues au sieur Dehulst, alors marchand de vin expert, et échevin. -- Voyez l'avantageux, académie des ânes, temple de la folie, et Dehults.

volume 77, pages 68 a 79. vol. 78, pages 3 a 18. vol. 85, pages 150, 580, note. vol. 81, page 115, vol. 82, pages 373 a 384, vol. 92, pages 37 a 1406. vol. 94 tout a la fin, troisieme partie.

PARÉQUATION des impositions foncières, dans toutes les provinces du royaume des Pays Bas, justement et infructueusement voulue par le roi, dès l'année 1816 à 1828

PARÉQUATION, la majorité des deux

chambres s'y oppose, à la majorité d'une voix, à la deuxième chambre, en 1828 — Détails curieux.

Paréquation, cette paréquation voulue, consistait en 1828, à répartir en plus ou en moins, sur la généralité des provinces, la somme d'un million huit cent soixante un mille quatre cent vingt florins.

Paréquation, la paréquation, d'après le travail cadastré, doit être dans toutes les provinces, d'onze centimes et dix centièmes au florin du revenu présumé, côte brûte

volume 89, *pages* 53 *a* 106, 201.

Paroisse de Notre-Dame. — Son histoire spéciale.

volume 101, *deuxieme partie*, *pages* 164, *suivantes*.

PARIS (Philibert), administrateur le huit novembre 1792. — Son couplet, réflexions.

volume 96, *pages* 373 *a* 375.

PARIS, les danois, au treizième siècle, y envoyent étudier leur noblesse en l'université de cette cité.

volume 12, *pages* 35 *a* 36 *vol.* 74, *pages* 94 *a* 236.

PARLEMENT de Paris, son origine sédentaire de l'an 1250 à 1290, composé alors de barons, d'ecclésiastiques

astiques et de maîtres jurisconsultes, appelés depuis conseillers.

volume 12, *pages* 10 *a* 19.

PARLEMENT de Paris, ses membres fugitifs se réunissent à Tournay, ils y portent le 31 mai 1791, un arrêt suppliant le Roi de les rétablir, ridicule de cette équipée. —Détails.

volume 95, *troisieme partie*, *pages* 270 *a* 290

PARLEMENT de Flandre à Douay; le premier greffier d'icelui, le sieur Maxingarbé, se rend à Tournay, et emporte plusieurs papiers gissants dans un coffre, au local de l'ancien parlement de Tournay, sous inventaire en double, d'après

le traité des limites du 16 mai 1769, il part de Tournay, le 11 juillet 1770.

volume 92, *page*, 107

PARLEMENT de Tournay, (palais du), sert d'église aux reformés de la garnison hollandaise de Tournay, de 1709 à — 1715. Voyez palais du parlement de Tournay — Détails : érigé par Louis XIV, par édit du 14 février 1686, son régime est établi par un édit du mois de mars 1701, contenant trente-huit articles. — Détails.

volume 84, *page* 230, *vol.* 86, *page* 131, *vol.* 73, *pages* 263 *a* 620, *vol.* 83, *pages* 49 *et* 50.

PARMENTIER (Louis), fondateur en 1714, d'une bourse au petit collège de théologie à Louvain.

volume 5, *page* 99.

PARMENTIER (Pierre-Martin), pêcheur, obtient, par résolution des consaux de Tournay, du 5 décembre 1764, une pension annuelle de trois cents livres tournois, à charge de remettre en leur position naturelle, les membres déhanchés des pauvres habitants de cette cité.

volume 92, *page* 56.

PAROISSES de Tournay, rive gauche de l'Escaut, savoir : de Notre-Dame, de Saint-Pierre, de Saint

Quentin et de Saint-Piat, érigées en bénéfices curiaux perpétuels, dès l'année 1200, et dotées alors territorialement de dix-huit bonniers de terres labourables, dont trois pour chacune d'icelles, et six pour celle de Saint-Piat, et ce, par la munificence d'Agnès de l'Escaut, résidente en ladite paroisse de Saint-Piat. — Détails.

volume 10, *page* 81.

Paroisses, inconvéniens majeurs résultants de leur suppression.

volume 27 & *page* 190. *vol.* 92, *pages* 287, 928.

Paroisse de Notre-Dame à Tournay, bâtie en 1516, entre la cathé-

drale reconstruite et aggrandie de l'an 1748 à 1755, et en 1571, pillée et saccagée en 1566, est rebénite par l'évêque suffrageant de Tournay, le 7 mai 1571, les marguilliers d'icelle transigent, le trois septembre 1748, avec le chapitre cathédral de Tournay, pour qu'il contribue aux grosses réparations à faire leur paroisse, ledit chapitre cathédral essaye mais en vain, à la supprimer l'an 1751, le curé de cette paroisse, Decourtray, et les marguilliers s'y opposent avec énergie et fermeté, sur quoi, nouvelles transactions en ce regard entre-eux, sous les dates du 23 avril 1751 et du 15 avril 1755, par lesquelles ledit chapitre cathédral s'oblige à contribuer à sa reconstruction,

Paroisse, la fabrique de cett

paroisse, augmentée en 1770 et 1771 de 14 bonniers de terre, situés à Froidmont et à Marquain; l'an 1810, sa fabrique possédoit 29 bonniers de terre en tout.

volume 66, *pages* 82 *a* 84. *vol.* 68, *pages* 4 *et* 5. *vol.* 91, *pages* 98 *a* 100. *vol.* 92, *pages* 341, 342. *vol.* 93, *pages* 625 *a* 628.

Paroisse de Saint-Jacques, à Tournay, pillée et saccagée, dans ses sept autels par les calvinistes, l'an 1566, est rebénite par l'évêque de Tournay, le 7 mai 1571, sa fabrique possédait 14 bonniers 33 verges de terre; beauté de son vaisseau.

volume 68, *pages* 4 *et* 5. *vol.* 98, *pages* 629 *a* 633.

PAROISSE de Saint-Piat, l'an 1535, le curé d'icelle embrasse le luthéranisme il est emprisonné. — Détails.

volume 66, *page* 222.

PAROISSE de Sainte-Catherine à Tournay, située à l'esplanade moderne, est démolie l'an 1672, pour la construction de la citadelle et de son esplanade.

volume 21, *page* 183.

PAROISSE de Saint-Nicaise à Tournay, supprimée contre tout droit et justice, par décret de son excellence le comte de Salm Reifferscheidt, évê-

que de Tournay, donné en son château d'Helchin du 19 juillet 1769, sanctionné par décret royal du 9 juin 1770. — Détails. chansons; mémoires de droit.

volume 92, *pages* 188 *a* 396.

Paroisse de Saint-Nicolas ou du château à Tournay, rive droite de l'Escaut, n'était pas, l'an 1287, dans l'enceinte de la cité de Tournay — Détails curieux; elle contenait en 1703, sept-cents habitants

volume 27, *pages* 187, 188.

Paroisse de Saint-Pierre à Tournay, démolie le 15 janvier 1822, par ordre du magistrat Réflexions.

volume 99, *deuxieme partie*, *pages* 270 *a* 284.

Paroisse de Saint-Pierre. — Son histoire spéciale.

volume 101, *deuxieme partie*, *pages* 181 *a* 200.

Paroisse de Saint-Quentin. — Son histoire spéciale.

volume 101 *deuxieme partie*, *page* 195.

Paroisse de Saint-Piat — Son histoire spéciale.

volume 101 *deuxieme partie pages* 211 *a* 223.

Paroisse de Saint-Brixe à Tournay,

rive droite de l'Escaut, le feu y consume deux cents maisons, l'an 1353, et contenait en 1703, huit mille habitants.

volume 13, *page* 27. *vol.* 27, *pages* 187, 188.

PAROISSES du département de Jemmape; par circulaire, doivent en 1808, donner l'état de leur revenu de l'année précédente et du 2 juin 1810, sur la dotation des curés d'icelles paroisses.

volume 98, *pages* 489, 490. *vol.* 68, *deuxieme partie*, *page* 62.

PAROISSE Sainte Marie-Magdelaine. — Son histoire spéciale

volume 101, *deuxieme partie*, *page* 227.

Paroisse de Saint-Jacques. — Son histoire spéciale.

volume 101, *deuxieme partie*, *pages* 233 à 240.

Paroisse de Sainte-Marguerite. — Son histoire spéciale.

volume 101, *deuxieme partie*. *pages* 240 *a* 241.

Paroisse de Sainte Catherine. — Son histoire spéciale.

volume 101, *deuxieme partie*, *page* 251.

Paroisse Saint-Nicaise. — Son histoire spéciale.

volume 101, *deuxieme partie*, *pages* 254 *a* 2631.

PAROISSE de Saint Nicolas du Bruisle, dite du château. — Son histoire spéciale.

volume 101 *deuxieme partie*, *pages* 263 *a* 301.

PAROISSE de Saint-Brixe. — Son histoire spéciale.

volume 101, *deuxieme partie*, *pages* 301 *à* 317.

PAROISSE de Saint-Jean des Chaufours. — Son histoire spéciale.

volume 101, *deuxieme partie*, *pages* 317 *a* 330

PAPIER timbré, établi aux Pays-Bas, l'an 1703, par le petit fils de Louis XIV, Philipe, roi d'Espagne, qui en vendit le droit aux états, pour un million de florins en une fois, somme que les états levèrent, en constituant pour dix mille florins de rentes héritières, et nonante mille florins aussi en annuités, mais viagères; nécessité en Brabant, d'en affermer les droits.

volume 95, *deuxieme partie*, *pages* 244 *a* 375.

PARURES des dames Belges, aux, treizième et quatorzième siècles sont aussi riches qu'élégantes.

volume 12, *pages* 43, 44.

PAS-A-VASNE, — Voyez Beuvruce.

volume 63, *page* 277.

PASSEPORTS des magistrats de Tournay, doivent être visés par les commandants militaires, d'après décret de son altesse royale le duc de Saxe-Teschen, du 13 juin 1792.

PASSEPORTS à Tournay, ordre du jour du général en chef, prince de Saxe-Cobourg, du trois juillet 1794. — Note intéressante.

PASSEPORTS, coûtent deux francs pour l'intérieur, et doivent être d'une confection semblable, d'après l'arrêté du préfet de Jemmape, du 29 novembre 1807.

PASSEPORTS pour l'extérieur de la France, coûtent dix francs, d'après un décret impérial du onze juillet 1810. — Réglement donné à Tournay, le 3 juin 1794, par le général en chef prince de Saxe-Cobourg, sur le mode de leur délivrance.

volume 96, *pages* 161 *a* 594. *vol.* 98, *pages* 315 *à* 326. *vol.* 98, *deuxieme partie*, *page* 64.

PATOIS, nécessité de l'anéantir; ouvrage très savant en ce regard, de l'abbé Grégoire, dans son rapport sur ce fait, à la convention nationale à Paris. — Détails intéressans. — Note curieuse.

PATOIS, dissertation intéressante de

l'auteur de cet ouvrage, sur son indébilité de fait, contre l'opinion du professeur de rhétorique, Christophe, prononcé à l'athénée de Tournay, le 15 novembre 1811.

volume 96, *pages* 421, 546. *vol.* 98, *pages* 226 *a* 231, *deuxieme partie.*

PATRONS séculiers, interviennent en personne, aux synodes diocésains de Tournay, l'an 1481.

volume 21, *pages* 138, 139.

PATROUILLE, personne n'en est exempt, pas même les femmes qui doivent se faire remplacer, leur tour venu, par une prestation en

argent, de dix patards, en vertu d'ordonnance des consaux du 13 juillet 1790.

volume 95, *pages* 182, 183.

PAVIE, célèbre usurier Tournésien, se convertit, et restitue ses gains illicites, l'an 1519.

volume 66, *pages* 94 à 98.

PAUME (jeu de), y existait l'an 1708, rue Perdue à Tournay.

volume 83, *pages* 103, 104.

PAUMIER (Louis), aubergiste, ci-devant à Ath, obtient pour neuf ans, le 23 novembre 1775, un octroy d'une dili-

gence de Tournay à Courtray ; réglement à lui imposé en ce regard.

volume 92, *pages* 1360 *a* 1374.

Pauvreté générale de Tournay, les consaux, par résolution du 9 juillet 1771, d'après décret de 1748, accordent des cours entiers des rentes dues à cette administration ; concordat en ce regard de l'an 1750 et 1765.

volume 92, *pages* 515 *a* 1170.

Pauvres de la paroisse de Saint-Jacques à Tournay, possèdent une rente de deux mille florins sur l'abbaye de Saint-Médard de Tournay.

PAUVRES de Tournay, reçoivent cinq mille florins l'an, du magistrat de Tournay, d'après décret royal du 12 février 1769; surcroit de mille florins, d'après décret royal du 24 janvier 1772.

volume 6, *page* 228. *vol.* 92, *pages* 686 *a* 1240.

PAUWELS (Nicolas), fondateur en 1724, de deux bourses au collége d'Arras à Louvain.

volume 5, *pages* 124 *a* 621.

PAYE des fantassins tournésiens, durant la guerre de 1478, est de neuf patards et demi, et celle des cavaliers de dix-neuf patards.

volume 20, *pages* 255 *a* 259.

PAYEN (bourgeois), de Tournay, l'an 314, donne cent marcs d'or, à l'église cathédrale de Tournay.

volume 1, *page* 7.

PAYEN, tournésien, fils d'un charpentier, celèbre officier du génie, au service des états Belgiques-Unis, en 1790, architecte fameux, mort en 1790.

volume 20, *pages* 85, 86.

PAYSANS du Tournésis et de la France; leur caractère

PAYSANS parvenus, leur orgueil, leur méchanceté,

PAYSANS, leur génie atroce, dans la révolution, leur fureur armarchique, leurs brigandages. — Note. — Voyez Lemaire, et Desmonds.

volume 24, *pages* 291 *a* 304. *vol.* 46, *pages* 154 *a* 192 *vol.* 47, *pages* 176 *a* 179.

PAYS-BAS espagnols, sous Philipe V, petit-fils de Louis XIV, les domaines en sont affermés, par décret royal du premier janvier 1702, pour trois six et neuf ans, adjugés à la chaleur des enchères à Claude Accault, secrétairedu roi, demeurant à Paris, rue Michelle Comte, et à Jean-Paul Lombard, conseiller des finances du Duc de Bavière, gouverneur-général des Pays-Bas, pour la somme annuelle,

d'un million-neuf cent-mille florins, fesant de nos jours deux millions trois cent cinquante six-mille florins. — Détails curieux.

volume 83, *pages* 50 *a* 60. *vol.* 80, *page* 55 *a* 80.

Pays-bas espagnols, sont gouvernés au nom du Roi catholique, Charles VI, par les anglais et les hollandais, depuis 1706 à 1716 (4 février). — Détails. Les alliés y établirent un conseil d'état, par réglement du neuf octobre 1711.

volume 84, *pages* 20, 162 *et suivantes.*

Pays-bas autrichiens, moyens de prudence adopté, pour demander

des subsides à chacune des provinces qui les composent, vers l'an 1724, le gouvernement susdit avait levé aux hollandais un million neuf cent mille florins, sur le produit des postes qui donnait alors un revenu annuel de cent cinq mille florins, les états du Brabant régirent les postes, et avec leur produit remboursèrent, après plusieurs années, ce capital aux hollandais. — Tableau des dépenses et revenus desdits Pays-Bas, en 1721, l'on y payait en 1721, pour la solde de sept régiments allemands y stationnés, un million huit cent septante-huit mille deux cent trente - un florins six patards six déniers et pour la solde de dix régiments nationnaux belges, l'on payait (1721), un million qua-

tre cent trente-huit mille quatre cent cinquante-trois florins huit patards trois deniers.

Avaient, levé en 1723, quatre millions trente-huit mille deux cent trente-neuf florins 3 patards cinq deniers.

volume 85, *pages* 343 *a* 617.

Pays-Bas, apperçu chronologique de sa force militaire, du quinzème au dix-huitième siècle, Tableau chronologique, de l'état de ses impositions du onzième au dix-neuvième siècle et spécialement pour les provinces de Tournay, du Tournésis, et des deux Flandres. — Note.

Pays-Bas, exposition succinte des troubles qu'y excitèrent les procédés arbitraires, inhumains du Duc

d'Albe, gouverneur-général, et spécialement par la licence qu'il se donna, d'y établir des impositions, au contemps des constitutions jurées, ce qui opéra l'insurrection des provinces septentrionales, qui en 1581, déclarèrent Philippe II déchu de sa souveraineté. République hollandaise reconnue, ès-années 1609, et définitivement au traité de Munster en 1648; réponse des habitants d'Harlem, assiégés par les espagnols, l'an 1573.

Pays-Bas espagnol, convoité par la Hollande et la France qui se le partagent, par un traité, en 1635, sont chronologiquement envahis, partagés et morcellés par ces deux puissances dès 1635 à 1715. — Détails. Note.

volume 89, *pages* 31 *a* 1138.

PAYS BAS, érigés en Royaume le 15 mars 1815, en faveur de Guillaume I, prince d'Orange et de Nassau, c'était une couronne d'épines; améliorations aucunes, que ce prince procure.

volume 87, *pages* 463, *a* 465.

PAYS BAS (royaume de), son armée soldée, de septante mille hommes, est la plus belle de l'Europe, et en 1781, trente six mille hommes.

volume 89, *pages* 601 *a* 626.

P E

PEAGES établis sur les fleuves de

vivières aux Pays-Bas, M. le conseiller régent du conseil suprême à Vienne, baron de Cazier, en propose la suppression, et de n'en avoir qu'un seul, pour favoriser le commerce en 1733. — Détails.

volume 95, *deuxieme partie*, *page* 169.

PÉAGE, pontenage, péche, winage, justices sont affermés au magistrat de Tournay, l'an 1291, par Marie de Montagne, comme dame de la ville du Bruisle en Tournay, ce qui fut homologué l'an 1291, par le comte de Flandre Guy de Dam-Pierre, comme Seigneur Souverain de Mortagne.

volume 11, page 34.

PÉADS (Saint-Stanislas), prévôt de l'église de Saint-Patrice, près de Pörek, en Irlande, sa prédiction faite en 1713, de l'affreuse révolution Française qui éclata en 1789.

volume 94, *pages* 129 *a* 137.

PÊCHE, pour Tournay et sa banlieue, est affermée l'an 1788, pour la somme annuelle de deux cents florins.

PÊCHE, ordonnance du conseil de Tournay, du 16 février 1788, qui règle le droit de pêche dans le Tournésis.

PÊCHE, en 1715, était louée 294 florins, par le magistrat de Tour-

47, il en est lors troublé par l'ordre d'Abermalle, gouverneur de Tournay.

PLAINTE en ce regard dudit magistrat aux états-généraux. — Détails.

volume 16, *pages* 47 *et* 48. *vol.* 84, *pages* 249 *a* 252.

PÊCHE dans le Tournésis, le long de l'Escaut défendue à ceux qui n'y ont droits, à péril de dix huit florins d'amende, d'après édit du 16 juin 1788.

volume 94, *pages* 74 *a* 75.

PECK (Pierre), *dit* Peckius, né a Zirickzee en Irlande, au commen-

sement du seizième siècle, mort conseiller au grand conseil de Malines, l'an 1589. — Ses ouvrages.

volume 47, *pages* 40 *a* 46.

PECK, village du Tournésis, — Son histoire particulière et celle de ses enclavemens.

volume 59, *pages* 3 *a* 74. *vol.* 62, *page* 69.

PÉDÉRASTIE, exemple de ce crime affreux, commis près de Tournay, ès-années 1794 et 1889.

volume 106, discours sur le 19me. siècle, vers la fin.

PEINTRE, comparaison de la tou-

che de Rubens, d'avec celle de Vandyck. — Note.

volume 52, *pages* 72 *a* 81.

PEINTRE (corporation de), à Tournay, le doyen élu de corps, Nicolas-Joseph Malaime, est admis à prêter son serment aux consaux, le 10 septembre 1771.

volume 92, *pages* 532. *vol.* 93, *page* 532.

PÉLÉRINS de Saint-Jacques en Galice, Jacques-Joseph Dewattine, natif de Tournay, demande en 1771, aux consaux, d'entrer à l'hôpital de la vieillesse, d'après résolution des consaux du 6 août 1720.

volume 92, *page* 572.

PELLAN (Théodore-Antoine), dit

Pelte, né au village de ce nom dans la Campine liègeoise, l'an 1526, décédé jésuite à Cruxbourg et professeur en théologie, le 2 mai 1582. — Ses ouvrages.

volume 40, *pages* 177 *a* 182.

Penn (baron de), général français, va loger le 10 février 1814, à l'hôtel de l'auteur de cet ouvrage.

volume 99, *pages* 5 *et* 6.

Pénitence (frères de) la pénitence, à Tournay, couvent établi à Tournay, par Saint-Louis, l'an 1261, remplacés par les Augustins en 1293. — Détails — Voyez Augustins.

volume 10, *page* 215. *vol.* 11, *page* 40.

PÉNITENCES publiques encore en usage à Tournay, aux quatorzième et quinzième siècles.

volume 14, *page* 144. *vol.* 21, *page* 141.

PENSIONS civiles et militaires, créées par le gouvernement Autrichien, jusqu'à la concurrence de 800 florins, sont acquittées, en vertu d'une résolution des états généraux du douze avril 1790. — Détails.

volume 94. *pages* 1860 *a* 1948.

PEPIN, avocat montois, succède à

M. le comte Philipes de Nény, démissionnaire, en 1788, à la place du président grand bailly; nommé en avril 1790, président du tribunal, pour juger le général Vandermeerch.

volume 93, *pages* 406, 407. *vol.* 94, *pages* 1965 *a* 1967.

Perdue (rue de), située en partie sur la paroisse de Saint-Jacques, à droite en la montant, et la partie gauche sur celle de Saint-Quentin, l'on y trouva à sa droite dans un bâtiment, l'an 1616, à six pieds de profondeur, une tête et quelques os de mort, et une fiole sépulchrale et postérieurement, l'an 1800, plusieurs médailles de l'empe-

reur Néron, et des urnes sépulchrales.

volume 1, *page* 38, *vol.* 70, *page* 134.

Pères de famille, espèce de voleurs ainsi appelés en Angleterre, qui s'emparent des billets de banque provinciaux, que des marchands envoyent à Londres, à leurs correspondants, avec lesquels ces voleurs pactionnent à prix d'argent pour les laisser passer, cette espèce de voleurs s'y multiplie depuis 1828.

volume 87, *pages* 455 *a* 460.

Péronne, village du Tournésis, la fabrique de la cathédrale de Tour-

nay, y possède deux cents verges de terre, devait en 1769, aux états du Tournésis, deux mille florins. — Histoire particulière de ce village.

volume 9, *page* 15. *vol.* 56, *page* 114. *vol.* 61, *pages* 277 à 296.

PERROQUET nichant, est trouvé avec ses petits dans la forêt des Ardennes, en 1818.

volume 93, *quatrième partie*, *pages* 2010, 2011.

PERRUQUIERS, au nombre de six érigés en charges d'offices héréditaires, à Tournay, par édits du mois

de mars 1673, et du mois de novembre 1701, à la finance de trois mille florins chacune.

volume 83, *pages* 48 *et* 49.

Peste à Tournay, en 500, 583, en 1215, en 1007, en 1316, 1349, 1366, 1399, en 1447, 1449, 1400, 1410, 1414, en 1520, 1537, 1538, 1539, en 1617, 1621, 1669.

volume 1, *pages* 126, 169. *vol.* 3, *pages* 41, 133. *vol.* 10, *page* 99. *vol.* 12, *page* 149. *vol.* 13, *pages* 13, 226. *vol.* 17, *page* 233. *vol.* 18, *pages* 76 *a* 137. *vol.* 19, *page* 25. *vol.* 66, *pages* 95 *et* 246. *vol.* 70, *page* 154. *vol.* 74, *page* 5.

PESTE, édit de Marie-Thérèse des 27 octobre et trois décembre 1770, qui prescrit des mesures préservatives pour que la peste qui existait en Pologne ne se propage pas aux Pays-Bas.

volume 92, *pages* 159, 172.

PET-EN-L'AIR, petit château situé vis à-vis de l'église de Ruminies, ainsi appelé par les paysans de ce village, appartenant à M. Augustin Hubert, fils du serrurier Fidel. — Détails — Voyez Hubert.

volume 101, *deuxieme partie*, *pages* 279 *à* 288. *vol.* 99, *deuxieme partie*. *pages* 229 *a* 289.

PETRINCK, fils d'un charpentier

de Sainte-Catherine, à Lille, établit une fabrique de porcelaine à Tournay, l'an 1760. — Son histoire. Obtient en 1774, remise de sept mille florins qu'il redevait à sa majesté, sur la recommandation des consaux, motivée sur les avantages que sa fabrique de porcelaine procure à Tournay

volume 16, *pages* 206 *a* 227. *vol.* 92, *pages* 597 *a* 1207.

Peterinck, décret royal du 15 mai 1771, qui oblige ce manufacturier de porcelaine, de rembourser au gouvernement, la somme de mille florins, et successivement d'année à autre, celle de cinq cents florins, jusqu'au parfait rem-

boursement de la somme de dix mille florins, que Marie-Thérèse lui avait avancée sans intérêt, l'an 1755, sous le cautionnement des consaux de Tournay.

volume 92, *pages* 602 à 1374.

PETIT, Messieurs Jacques et Pierre, magistrats de Tournay, en 1429.

volume 18, *page* 245.

PETIT (Marie-Anne-Joseph), fait une fondation l'an en la paroisse de Saint-Brixe à Tournay, au capital de six cents florins, pour les cours annuels être distribués à ses pauvres parents.

PETIT, (dame Marie), veuve d'An-

twine Dumont, écuyer, seigneur de Bury, donne, l'an 1613, une maison et une rente, pour les jésuitesses de Tournay.

volume 26, *page* 251. *vol.* 29, *page* 146. *vol.* 91, *page* 361.

Petit Heyne, terre franche et baronie, située au village d'Herines en Hainaut, relevant du hameau de Léaucourt à Mourcout, réunie à l'administration du Tournésis au mois d'octobre 1686, il contient cent bonniers.

volume 65, *pages* 133 *et suivantes.*

Petite Catherine, son escroquerie visible, en 1804, pour s'approprier

des marchandises d'épiceries chez M. Dumortier - Willaumetz. — Détails.

volume 98, *pages* 108 *a* 118.

PÉTITION d'aide, coûte annuellement à la cité de Tournay, quatorze cents florins au profit du commissaire royal qui en était chargé.

volume 16, *pages* 87, 88.

PETRIEUX et Verd-Bois, terres franches Flandre, situées dans le village de Béclers en Hainaut, y contiennent ensemble deux cent septante-neuf bonniers neuf cent

deux verges. — Leur histoire particulière.

volume 63, *page* 270, 271.

PÉVÈLE, petite contrée dans la province du Tournésis, ainsi nommée dès le commencement du septième siècle, Orchies en était réputée la capitale ; l'abbé de Saint-Amand s'en prétendait comte et seigneur, d'après la charte de Dagobert I, de l'an 631.

volume 15, *page* 155.

P H

PHARMACIE à Tournay, Son histoire ; elle y existait en corpo-

tion dès l'an 1476; taxe des médicaments pour Tournay, faite en 1779, avec table des matières; *pharmacie légale* du douze octobre 1778, et du premier avril 1803, sur la pharmacie.

volume 41, *pages* 2, 290. *vol.* 42, *tout entier*. *vol.* 43, *pages* 2, 82. *vol.* 44, *pages* 106, 184.

Pharmaceutiques formules, à l'usage des hôpitaux civils, pour les pauvres malades de Tournay, avec les prix, et la réponse aux observations de M. Courtois.

Parmaceutiques aphorismes par Vitet, medecin à Lyon.

volume 43, *pages* 53 *a* 286. *vol.* 44, *pages* 1 *a* 105.

PHILOSOPHES parisiens, et académiciens célèbres par leur bon appétit.

PHILOSOPHES modernes, propagateurs de l'anarchie et destructeurs du trône et de l'encensoir.

PHILOSOPHES économistes du dix-huitième siècle, ce que c'est.

PHILOSOPHES des dix-huitième et dix-neuvième siècles, leur conduite constante, leur caractère, leurs intrigues malfesantes. — Détails et preuves.

volume 2, *pages* 67, 68. *vol.*

4, *page* 312. *vol.* 5, *pages* 1, 36. *vol.* 20, *pages* 41, 42. *vol.* 39, *pages* 182 *a* 195. *vol.* 45, *pages* 68, 72. *vol.* 46, *page* 98 *a* 104.

PHILOSOPHIE, son règne fait le malheur des peuples et le renversement du trône et des autels.

PHILOSOPHIE de Descartes et d'Aristote, arrêté burlesque en ce regard de Boileau à ce sujet — Voyez VACCINE.

PHILOSOPHIE, les cours en cette science ne peuvent se faire en pays étrangers, sans une permission spéciale du gouvernement des Pays-Bas, d'après édit de Marie-Thérèse du 22 décembre 1755.

volume 18, *pages* 8 *a* 75. *vol.* 22, *pages* 47 *a* 65. *vol.* 91, *pages* 256, 257.

PHILIPPES-Auguste, roi de France, achète d'Evrard Desvignes, le tiers des émoluments de l'hôtel des monnoyes de Tournay.

volume 1, *page* 72.

PHILIPPES-le-Hardy, reçoit en concession pour cinq ans de Michel de Warringhien, évêque de Tournay, le droit d'y battre monnoye.

volume 1, *page* 73.

PHILIPPES-le-Long, roi de France, échange en 1320, avec Guy de Boulogne, évêque de Tournay,

la souveraineté de Tournay, qu'y avait cet évêque, lequel reçoit en échange de ce monarque, les seigneuries et villages, de Saint-Genoix, Bossut, Wèze-Velvain, Wasemme et Esquermes, lez-Lille.

volume 1, *page* 73.

PHILIPPES d'Alsace, comte de Flandre, souverain de Tournay, donne à la cathédrale de cette cité, tous les serfs qu'il possédait à Courtray, à charge par eux, de lui payer une redevance annuelle de deux deniers.

volume 6, *page* 36. *Voyez mon mémoire couronné par l'académie royale des sciences et belles lettres de Bruxelles*, *vol.* 1, *pages* 120, 121, 129, 160, 170; *vol.* 2, *dudit mémoire, note*

sur le douzieme siecle.

PHILIPPES-le-Hardy, roi de France, vient à Tournay, en 1273, son entrée.

volume 10, *page* 231.

PHLIPPES-le-Bel vient à Tournay, en 1301, et la réunit à son domaine à perpétuité.

volume 12, *page* 98.

PHLIPPES-le-Bon, duc de Bourgogne, et son fils le comte de Charollois, viennent à Tournay, l'an 1439, et y sont magnifiquement reçus.

volume 19, *pages* 9, 10. *vol.* 87, *pages* 320, 327. *vol.* 89, *pages* 557, 558. *vol.* 94, *page* 62.

P I

PIAT (Saint), *Alias* Piaton, né à Bénévent en Italie, vient prêcher la foi chrétienne à Tournay, l'an 286, y est martyrisé l'an 303, par la puissance romaine, sa fête se célèbre le 1 octobre; sa chasse est venue de Séclin, l'an 1445; sa réception.

volume 1, *page* 4. *vol.* 19, *page* 20.

PIERRART (Jean), l'un des plus furieux chefs de l'insurrection tournésienne, l'an 1423.

volume 18, *pages* 186, 190.

PIERMORD, bourgeois de Tournay,

incarcéré en 1535, comme hérétique.

volume 66, *page* 221.

Pierre Brunehaut, située au village d'Hollain, Tournésis, dissertation.

volume 61, *pages* 209 *a* 216.

Pierre Lechantre, tournésien, chanoine et grand chantre de la cathédrale de Paris, docteur en théologie. — Sa note biographique.

volume 9, *pages* 126 *a* 137.

Piété (Jean-François), chanoine de Liège, fondateur, l'an 1745, d'une bourse au collège d'Arras à Louvain.

volume 5, *page* 125.

PILLAGES commis par des brigands dits chasses clubistes à Tournay, le 31 mars 1793, et jours suivants ; le magistrat de cette cité cherche à y remédier par un avis au public du dix-huit avril 1793, l'archiduc Charles, gouverneur-général, en réponse à une lettre des consaux, du 8 mai 1793, déclare, le huit juin suivant, que les lois existantes sont suffisantes pour les réprimer.

volume 96, *page*

PILORIS existant vis-à-vis le palais épiscopal, y est rétabli par décret royal du 2 juin 1683.

volume 91, *pages* 434, 435.

PINONCKE (Catherine), fondatrice, l'an 1500, d'une bourse au petit collège de théologie à Louvain.

volume 5, *page* 124.

PINTALLOUR (Pierre), évêque de Tournay, fondateur, en 1580, de plusieurs bourses en la cathédrale de Tournay, dont les revenus annuels en 1574, étaient réduits à 466 florins.

volume 7, *pages* 292 *a* 303. *vol.* 68, *pages* 121, 233,

PIPAIX, village en Hainaut, terres franches Flandres, adjoint à l'administration du Tournésis l'an 1686,

contient 423 bonniers 162 verges. — Son histoire particulière.

volume 100, pages 39 a 56.

PIRREMANS, dits pilotins de l'Escaut, à Tournay, depuis appellés compagnons treilleurs, sont supprimés comme corporation, par les consaux, l'an 1669, voulurent autrefois se soustraire à l'autorité desdits consaux, sur quoi intervint décret royal du premier décembre 1618, qui les rappelle à l'obéissance auxdits consaux. — Voyez compagnons treilleurs.

volume 25, pages 244 a 246. vol. 70, page 169.

P L

PLACE, Grande-Place de Tournay, triangle irrégulier dont la base a trois cent quatre-vingt-cinq pieds. Le côté latéral gauche a six cent trente pieds de longueur, son côté droit de même. — Détails.

volume 101, *deuxieme partie*, *pages* 212 *a* 218.

PLACETTE de l'évêché, a cent pieds de longueur. — Son histoire.

volume 101, *premiere partie*, *pages* 231 *a* 245.

PLAIGNE (la) village du Tournésis,

Wautier, seigneur de la Plaigne, chevalier, est saisi pour ses vols; et assassinats, et condamné, l'an 1274, par le parlement de Paris, à être pendu au gibet de Mont-Faucon, avec les chevaliers ses complices.

PLAIGNE (la) Sin et l'Honnoy, advouerie et seigneurie, appartenante l'an 1570, à la noble famille des Denuelierre, et relevant de l'abbaye de Saint-Amand en Pévèle. — Détails sur les fiefs y situés. — Histoire particulière de ce village.

volume 10, *pages* 244, 246. *vol.* 15, *page* 140. *vol.* 16, *page* 18. *vol.* 62, *pages* 5 *a* 25.

PLAIDOIRIES en français, établies par édit du onze janvier 1685, pour la West-Flandre, soumise alors à sa domination. — Voyez langage flamand.

volume 73, *page* 216. *vol.* 3, *page* 125. *vol.* 5, *page* 128. *vol.* 90, *pages* 12 *et* 14.

PLAIDS-du-bourg, les mayeur échevins devaient les présider dès avant l'an 1274, en gants blancs, ils se tenaient trois fois par an.

volume 10, *page* 246. *vol.* 16, *pages* 112 *à* 119.

PLACETTE de Saint-Jean, située près de l'église paroissiale de ce

nom, paralélogramme, a 185 pieds de longueur et quatre-vingt pieds de largeur.

volume 101, *premiere partie*, *pages* 252, 253.

PLACETTE aux-oignons en la paroisse de Saint-Jacques, a 70 pieds de longueur à son latéral droit et à son latéral gauche idem.

volume 101, *pages*, 251, 252.

PLACETTE de Saint-Brixe, située en la paroisse de ce nom, elle a deux cent 25 pieds de longueur, et cent septante pieds de largeur, — Détails historiques.

volume 101, *pages* 248 *à* 260, *pages* 352, 353.

PLACETTE de la Magdelaine, située vis-à-vis l'église paroissiale de ce nom, elle a trois cents pieds de longueur et cent quarante pieds de largeur. —Détails historiques — Voyez reerands de la Magdelaine.

volume 101, *pages* 260 *à* 263.

PLANCHON, procureur fiscal de Tournay, en 1633.

volume 29, *pages* 149, 150.

PLANCHON, savant et célèbre médecin à Tournay, né à Renaix, petite ville de la Flandre, le 5 novembre 1734, décédé à Tournay, le 1

septembre 1791. — Note de ses ouvrages couronnés et d'accessit.

Il présente aux consaux, le 4 février 1772, sa savante dissertation sur la fièvre miliaire, qui l'aggrèent et lui font cadeau d'ouvrages de médecine valant trois louis.

volume 33, *pages* 166, 183. *vol.* 92, *page* 626.

PLANEN (Théodore), natif de Bois-le-Duc, bienfaiteur en 1614, au grand collège de théologie à Louvain.

volume 5, *page* 77.

PLANTES indigènes, cultivées par

Jean-Baptiste Parent, à Quevat
en Hainaut, avec leurs prix.

volume 43, *pages* 83 *a* 92.

PLASSCHART (Joseph), né
xelles l'an d'une f
bourgeoise, parvient aux c
de conseiller de préfecture,
1815, aux états-généraux des
Bas; fait imprimer un chétif
riche en absurdes déclam
dirigées contre la féodalité
noblesse des Pays-Bas,
victorieusement réfuté ainsi q
libel de la même trempe, en
par son ami Théodore Dotre
par une savante dissertation
M. le conseiller d'état Rapsaet.

volume 71, *page* 259, 27

Platon, enseigne que les ... miers soins des législateurs ... se tourner vers la religion.

volume 5, page 13.

Plion, évêque de Tournay, fait faire, l'an 763, une procession générale à pieds nuds, pour désarmer la colère du ciel.

volume 1, pages 93 ...

Plissart (...), paysan du village ... Hainaut, près Perwels, ... du crime de ... à la pointe du jour ... le premier jour ... ainsi le notaire ... rue de Pont, ...

Vol 105.

...ations à Tournay, ... causent la famine ...z innondation et

...e 148. vol. 18, ... vol. 13, pages ... pages 293 à 300.

...nay, Pierre-Mar- ...btient le 5 dé- ...agistrat de Tour- ... annuelle de trois ...ois, à charge de ...bres aux pauvres ...urnay.

... 57.

Jean-Baptiste Parent, à Quevaucamps en Hainaut, avec leurs prix.

volume 43, *pages* 83 *à* 92.

PLASSCHART (Joseph), né à Bruxelles l'an d'une famille bourgeoise, parvient aux charges de conseiller de préfecture, et en 1815, aux états-généraux des Pays-Bas; fait imprimer un chétif libel, riche en absurdes déclamations dirigées contre la féodalité et la noblesse des Pays-Bas, il est victorieusement réfuté ainsi que le libel de la même trempe, enfanté par son ami Théodore Dotrenge, par une savante dissertation, de M. le conseiller d'état Rapsaet.

volume 71, *page* 259, 278.

PLATON, enseigne que les premiers soins des législateurs doivent se tourner vers la religion.

volume 5, *page* 13.

PLEON, évêque de Tournay, fait faire, l'an 763, une procession générale à pieds nuds, pour détourner la colère du ciel.

volume 2, *pages* 93 *a* 130.

PLISSART (Maximilien), petit paysan du village de Bauve, en Hainaut, près Perwels, est prévenu du crime de faux, il est arrêté à la pointe du jour, à Tournay, le premier janvier 1808, chez son ami le notaire Thieffry-Dapsens, rue de Pont, il est acquitté par

la cour criminelle de Mons, en 1809. — Détails.

volume 98, *pages* 349 *a* 360.

PLOMB, vols de plombs et des barres de fer qui bordent l'Escaut, à Tournay, sont réprimés par une ordonnance des consaux du sept avril 1764.

volume 91, *pages* 486, 487.

PLOUVIER (Adrien), donne l'an nonante florins pour la construction de la chapelle de Saint-Nicolas, en la paroisse du château à Tournay.

volume 27, *page* 138.

PLUIES et innondations à Tournay, en 1316, 1697, causent la famine — Détails — Voyez innondation et famine.

volume 12, *page* 148. *vol.* 18, *pages* 119 *et* 364. *vol.* 13, *pages* 13 *et* 29. *vol.* 82, *pages* 293 *a* 300.

P O

POCHEUR à Tournay, Pierre-Martin Parmentier, obtient le 5 décembre 1769, du magistrat de Tournay, une pension annuelle de trois cents livres tournois, à charge de remettre les membres aux pauvres déhanchés de Tournay.

volume 92, *page* 57.

Pocheur, Pierre-Martin, obtient des consaux, le 6 novembre 1770, cent florins une fois, pour avoir poché les pauvres.

volume 92, *page* 163.

Poids et mesures de la ville de Saint-Brixe à Tournay, réduits à la mesure de l'ancienne ville (cité), par résolution des consaux de l'an 1600.

volume 69, *pages* 59 *et* 60.

Poids et mesures à Tournay, loi du premier vendemiaire en quatre, et arrêtés du gouvernement français, du cinq octobre 1800 du 18 juin 1801, plus arrêté du préfet

de Jemmape, du trente décembre 1807, pour en établir l'uniformité, plus, arrêté du sous préfet de Tournay, du 29 mai 1809, qui accorde jusqu'au quinze juin suivant, aux marchands, pour les faire poinçonner.

Plus, arrêté du préfet de Jemmape, du quinze février 1810, qui prescrit des mesures pour l'uniformité et leur exécution, au désir, de la loi du 23 septembre 1795, de l'arrêté du gouvernement du cinq octobre 1800, et du 18 juin 1801.

volume 98, *pages* 321 *a* 328, 621, 623.

Poésie, écoliers du collège de Tournay, de cette classe, présentent au magistrat, et à son chef, élus par les maire ès-wardeurs de Tournay, le 13 avril 1790, une pièce de vers latin à leur louange.

volume 95, *pages* 70, 71.

Poissons de mer, provenus des pêches nationnales belgiques, sont exempts du droit de cinq pour cent à la porte de Tournay, en vertu du décrét royal du 9 juin 1783.

volume 16, *pages* 50. 51.

Poivre, intendant de l'Ile de France, en 1781, l'un des plus

grands hommes d'état du dix-huitième siècle, ses vues profondes sur l'utilité de l'agriculture, symbole du bonheur des nations. — Détails.

volume 95, *pages* 58 *a* 63.

POLICE des bâtiments à Tournay, déterminée par un réglement des consaux, sanctionné par Louis XIV, en date du 10 juin 1671; faits arrivés, sur ce, l'an 1770, rue des Carliers.

volume 92, *pages* 186, 187.

POLICHINELS diplomates de la Belgique en 1790, de Jurry, Torfs, Fallat et Walckiers. — Détails.

volume 94, *pages* 1881 *a* 1906.

POLLET (Léonard), savonnier, dit gros Pollet, tulipier, créateur du suisse de Saint-Brixe. — Note divertissante.

volume 72, *pages* 46 *a* 60.

POLLEUR (Pierre), chanoine d'Annay près de Huy, au pays de Liège, bienfaiteur en 1617, du grand collège de théologie à Louvain.

volume 5, *page* 77.

POLLINCKOVE (Jean), docteur en médecine à Tournay, y décédé le 8 janvier 1614, ses descendants jusqu'en 1816.

volume 52, pages 2 a 11.

Pommereuil (baron de), préfet du département du Nord, son arrêté du cinq février 1807, concernant la propagation de la vaccine.

volume 52, pages 42 a 46.

Ponts à Tournay, pont de bois, seul existant au moyen âge sur l'Escaut, construit en pierre en 1315, connu de nos jours (1835), sous le nom moderne de pont aux pommes, s'écroule, en 1887.

volume 9, page 282. vol. 10, pages 140 a 145.

Pont de bois supprimé, il existait un peu plus bas que la rue des Fossets, il fut démoli en 1683. — Voyez pont Ornu.

volume 80, *pages* 34 et 35.

Pont Notre-Dame. — Son histoire particulière.

volume 12, *pages* 140 *a* 151. *vol.* 13, *pages* 280 *a* 299. *vol.* 20, *pages* 34, 35. *vol.* 101, *deuxieme partie*, *pages* 101 *a* 103.

Pont à l'arche à Tournay, construit en bois l'an 1298, construit en pierres de l'an 1550 à 1581, l'on démolit au mois d'octobre 1770,

les maisons y contigues, avec indemnité de 331 florins 10 patards 3 déniers.

volume 11, *page* 64. *vol.* 66, *page* 254. *vol.* 87, *pages* 753 *et suivantes*. *vol.* 92, *pages* 159, 160.

Pont à Tournay, encore un petit mot sur l'inconvénient de sa destruction. — Détails risibles.

volume 94, *tout a la fin.*

Pont Orbu, construit au quatorzième siècle, situé un peu plus bas que le pont Notre-Dame de nos jours, 1835; était au moyen âge, le refuge des filles de joye, placées au bas quartier, il fut

démoli en 1684, lors de la construction des quais, l'on construit alors, un pont de pierres de tailles, un peu plus haut, appelé pont Notre-Dame.

volume 13, *pages* 285, 299. *vol.* 20, *pages* 34, 35.

Pont Orbu. — Son histoire spéciale.

volume 101, *deuxieme partie*, *pages* 108 *et suivantes.*

Pont du château, depuis appelé pont de fer, construit en 1318, en pierres de tailles, en remplacement d'un petit pont de bois emporté par la grande innodation de l'an 1315, aggrandi en 1516, par

Henri VIII, roi d'Angleterre.

volume 12, *page* 150.

Pont-à-l'arche. — Son histoire spéciale.

volume 101 *deuxieme partie*, *pages* 91 *a* 100 *tout a la fin.*

Pont-aux-pommes. — Son histoire spéciale.

volume 101, *deuxieme partie*, *pages* 98 *a* 100.

Pont de fer. — Son histoire spéciale.

volume 101, *deuxieme partie*

pages 104 *a* 108. *item. vol.* 12, *page* 150.

Pont - à - l'arche, est démoli par les Omars du dix-neuvième siècle, le premier août 1832, vers onze heures du matin.

Voyez considerations sur la nécessité de conserver et restaurer le Pont-à-l'arche de Tournay, vol. 87 *tout à la fin. vol.* 106; *discours sur le dix-neuvieme siecle.*

Pont des trous, à Tournay, les droits domaniaux y établis, sont perçus par le sieur Deroissart, qui verse, du produit de sa recette, en la caisse de l'union à Bruxelles, le 27 avril 1790, 2350 florins 16 patards 8 déniers.

volume 94, *pages* 1916, 1917.

Pont des trous, à l'extrémité inférieure de la cité de Tournay, fesant chaîne et passage de la rive gauche à la rive droite de l'Escaut, sur les remparts de la cité, paroisse de la Magdelaine, rive droite et rive gauche de l'Escaut, c'était là où étaient et où sont encore les écluses dites as, ou du sart qui retenaient les eaux de ce fleuve, on appelle encore cet endroit, *bout du sart.*

volume 101, *pages* 143 *et suivantes*, *deuxieme partie*, *pages* 143 *a* 160.

Pontcheau, ou petit pont, construit très anciennement à l'extrémité de la rue de Marvis, à l'en-

droit où le rieux de Marvis, venant de Béclers, traversait cette rue, et séparait la ville de Saint-Brixe, de la ville de Saint-Jean des Chaufours, le magistrat fit voûter ce rieux à cet endroit et fit paver au dessus en 1551.

Volume 101, un article rue de Marvis.

Pont-à-Rieux, situé au faubourg de Valencienne près Tournay, l'abbaye de Saint-Médard de Tournay, y possédait un bonnier cent soixante verges de terre labourable.

volume 6, *page* 264.

Pont-à-laye, hameau réuni à

l'administration du Tournésis, l'an 1769, contenant 90 bonniers de terre, enclavé dans le village d'Escanaffles en Hainaut. — Son histoire particulière.

volume 63, *pages* 234 à 236.

Pont des portes de la cité de Tournay, si maladroitement réparé par le génie hollandais, en 1775, ainsi que les murs des remparts qui donnent ouverture à la fraude, plainte des consaux en ce regard, à Sa Majesté, datée du 23 novembre 1775. — Détails.

volume 92, *pages* 1358, 1360.

Ponts-à-bascule, établis sur les

chaussées, par décret impérial du 23 juin 1806, inséré au bulletin des lois, N.° 1674, pour les chariots à jantes trop étroites; leur régime.

volume 98, *pages* 327 *a* 340.

PONTAN (Éleuthère), père jésuite tournésien, dès l'an 1555.

volume 28, *page* 213.

PONTANUS (Rovère), né à Bruxelles au commencement du seizième siècle, y décédé religieux carme, et professeur en théologie, l'an 1567. — Ses ouvrages.

volume 37, *pages* 141 *a* 144.

PONTUS, conseiller de la chambre des arts et métiers de Tournay, meurt en 1788, l'avocat Barthélémi Vinchent lui succède, il meurt en 1806, membre du tribunal civil de Tournay.

volume 93, *pages* 407, 408.

POPULATION du département de Jemmape (Hainaut), est de 423, 600 habitants, l'arroudissement de Tournay, y a 190, 983 habitants, celui de Charleroy 123, 289, celui de Mons 161, 994 habitants, d'après arrêté du préfet du douze février 1808, au désir des décrets des 26 août 1805 et 7 février 1808.

volume 98, *pages* 459, 460.

PORCELAINE (fabrique de), à Tournay, y érigée l'an 1760, aux frais de messieurs Caters et compagnie, sous la direction d'un charpentier, de Lille, rue Sainte-Catherine, nommé Péterinck. Tarif desdites porcelaines, en 1812.

volume 19, *page* 269. *vol.* 98, *pages* 241, 242, *deuxieme partie.*

PORRETTE (Marguerite), née dans le Hainaut, au quatorzième siècle, auteur de la secte des porrettistes, qui furent depuis les molinistes.

volume 17, *pages* 261 *à* 265.

POTHOIS, deuxième conseiller

pensionnaire, l'an 1726.

volume 82, *page* 200.

PORT d'armes, permis aux tournésiens par chartre de Louis XI, roi de France, de l'an 1463.

volume 20, *pages* 100, 101.

PORTS de lettres, tarifiés en France, et pour Tournay, par édit du douze avril 1676.

volume 78, *pages* 19 *et* 20.

PORTE de Saint-Martin, construite en 1551, démolie en 1809, reconstruite de 1816 à 1820.

volume 10, *pages* 115. *vol.* 66, *page* 215.

Porte des potteries. — Son histoire spéciale.

volume 101, *deuxieme partie*, *pages* 129, 130.

Porte blandinoise. — Son histoire spéciale.

volume 101, *deuxieme partie*, *pages* 131, 132.

Porte, (vieille) de Marvis. — Son histoire spéciale.

volume 101, *deuxieme partie*, *pages* 132 *a* 136.

Porte (ville) de Morelle. — Son histoire spéciale.

volume 101, *deuxieme partie*, *pages* 136 *a* 139.

PORTE de Saint-Martin. — Son histoire.

volume 101, *deuxieme partie*, *pages* 131, *a* 143.

PORTE du château. — Son histoire.

volume 101, *deuxieme partie*, *pages* 137, 138.

PORTE Sainte-Catherine. — Son histoire particulière.

volume 101, *deuxieme partie*, *pages* 132, 133.

PORTE des vairriers. — son histoire particulière.

volume 101, *deuxieme partie*, *pages* 133, 135.

PORTE de Valencienne. — Son histoire particulière,

volume 101, *deuxieme partie*, *page* 135.

PORTE de Marvis (nouvelle). — Son histoire particulière.

volume 101, *deuxieme partie*, *pages* 135.

PORTE de Morelle (nouvelle). — Son histoire particulière.

volume 101, *deuxieme partie*, *page* 136.

PORTE de Férin Dubus. — Son histoire spéciale.

volume 101, *deuxieme partie*, *pages* 121, 122.

PORTE des Maux, (du mail ou malle), à Tournay, située au moyen âge au haut de la rue de ce nom, qui joint la rue Perdue. Elle fut démolie ès-années 1543 et 1548.

volume 5, *page* 120. *vol.* 14, *page* 87 *vol.* 66, *page* 232. *vol.* 101, *pages* 111, 112.

PORTE du Male. — Son histoire spéciale.

volume 101, *deuxieme partie*, *pages* 111, 112.

PORTE de primes. — Son histoire spéciale.

volume 101, *deuxieme partie*, *pages* 113 *a* 116.

PORTE de primes, située à Tournay, vers le milieu de la rue de Saint-Martin, restituée au magistrat de Tournay, avec ses tours et dépendances l'an 1423.

Ses tours, en 1368, renfermaient les prisonniers incarcérés par l'autorité du baillage royal du Tournésis, cette porte fut démolie l'an 1551, et ses dépendances et tours en 1667.

volume 10, *page* 115. *vol.* 14, *page* 87. *vol.* 15, *pages* 107, 108.

vol. 18, *page* 166. *vol.* 66, *page* 254. *vol.* 101, *pages* 112 *à* 116.

PORTE de sept-Fontaines, fortifiée dès l'an 1314.

volume 11, *page* 165.

PORTE Delvigne. — Son histoire spéciale.

volume 101, *deuxieme partie*, *pages* 116 *a* 118.

PORTE du Bordeil. — Son histoire spéciale.

volume 101, *deuxieme partie*, *pages* 118, 119.

PORTE des Récolets. — Son histoire spéciale.

volume 101, *deuxieme partie*, *page* 119.

Portes de Lille, (alias cocquerel), et de sept-Fontaines, fortifiées dès l'an 1314.

volume 11, *page* 165. *vol.* 101, *pages* 138 *a* 141.

Porte du bordel, à Tournay, située près de l'église du couvent des frères de la pénitence, aux quels ont succédée des pères augustins, ainsi nommés au treizième siècle de ce que le jeu de débauches, (Bordel), s'y trouvait proxime de cette porte, sous la surveillance

du roi des ribaux. Elle fut bouchée en 1340.

volume 11, *pages* 136, 137. *vol.* 12, *page* 249. *vol.* 13, *page* 285. *vol.* 101, *pages* 119 *à* 123.

Porte Blandinoise, située au haut de la rue de ce nom, elle fut bouchée ès-années 1338 et 1340, et l'est encore aujourd'hui 1835, où l'on en voit les traces.

volume 12, *page* 249. *vol.* 13, *page* 285. *vol.* 101, *page* 131.

Porte de la poterie, située au moyen âge au marché aux poteries, et vers la rue de Paris, à l'endroit où se trouvait jusqu'en

1800, la prison de police dite la tannerie.

volume 12, *page* 249. *vol.* 13, *page* 285. *vol.* 101, *pages* 129, 130.

Porte de Marvis paroisse de Saint-Brixe, était défendue par deux ponts levis, en 1338, elle était surmontée par une grande tour, et appuyée par deux tours latérales, toutes bâties avec beaucoup de solidité, le magistrat y enferma les prisonniers bourguignons, qui y mirent le feu le 19 décembre 1477, et que l'on parvint difficilement à éteindre, l'on y enferma depuis les insensés, d'où on l'appelait la tour des sots; comme les réparations paraissaient

trop dispendieuses, les consaux, ès-années 1770, 1771 et 1772, la firent démolir à très peu de frais et au moins disant. — Détails. —L'on portait les frais de réparations à 5 à 6 mille florins, le 7 août 1770, d'après décret royal du 22 avril 1771, les frais de translation des insensés, portent cinq mille cinquante-six florins.

volume 12, *page* 251. *vol.* 14, *page* 87. *vol.* 92, *pages* 131, 122, 106, 474. *vol.* 101, *deuxieme partie*, *pages* 122 *à* 125.

Porte Delvigne, ou de la vigne, c'est-à-dire des vignobles, située, entre l'église paroissiale de Saint-Piat, et le collège des pères jésui-

tes, en la rue anciennement appelée des Allemands, aujourd'hui rue des jésuites, était anciennement fortifiée, depuis bouchée, l'an 1338, l'on y cultivait la vigne à faire vin, au moyen âge, d'où elle en a retenu le nom, elle fut démolie l'an 1669. — Détails.

volume 12, *page* 252. *vol.* 13, *page* 285. *vol.* 18, *pages* 7 *et* 8.

Porte des frères mineurs, autrement dite des récollets, située vers le milieu de la grande rue de Saint-Piat, près l'ancien refuge de l'abbaye de Saint-Amand, d'un côté, et de l'autre, aboutant à la rue de lève, elle était fortifiée dès

le treizième siècle, elle fut bouchée l'an 1338, et démolie l'an 1669.

volume 12, *page* 252. *vol.* 13, *page* 285. *vol* 101, *pages*

PORTE de Périn Dubus, était située au milieu de la rue de Colognes, à l'endroit où a demeuré la veuve Brunfaut, plombier; l'an 1532, l'on combla les fossets qui la séparait de la porte des vairriers, elle fut démolie l'an 1540. — Voyez la porte des vairriers.

volume 14, *page* 87. *vol.* 66, *pages* 214, 215, 232. *vol.* 101, *pages* 121, 122

PORTE de Sainte-Catherine, située

paroisse de Saint-Piat, rue Sainte-Catherine, fut démolie l'an 1670.

volume 14, *page* 87. *vol.* 21, *page* 183. *vol.* 101, *pages* 132, 133.

PORTE des vairriers, à Tournay, y située, entre la rue des fossets et celle de la tête d'argent.

volume 66, *pages* 214, 215.

PORTE de sept Fontaines à Tournay, arrêté du maire de Tournay, du dix juillet 1805, qui défend, pour l'allée d'arbres y aboutant, d'entrer à cheval ou en voiture.

volume 98, année 1805.

PORTES de Tournay, s'ouvraient

et se fermaient à midi et une heure de relevée, et encore au lever et coucher du soleil, de 1709, à 1719, plainte du magistrat en ce regard. — Détails.

volume 84, *pages* 244 *a* 246.

Postes aux Pays-Bas Autrichiens, en 1721, donnaient un revenu annuel de cent vingt-cinq mille florins. — Détails.

volume 85, *page* 347.

Postes au royaume des Pays-Bas, l'an 1822, rapportent annuellement neuf cents mille florins.

volume 87, *page* 540.

Postes aux Pays-Bas, édits du 24 novembre 1769, du 16 octobre 1713, et du 23 décembre 1740, qui concernent leur régime, publiée à Tournay, le 20 février 1770, et 14 décembre 1771.

volume 92, *pages* 64, 602, 603.

Poste aux lettres à Tournay, les administrateurs de Tournay, y nomment pour commissaire, le 8 novembre 1792, l'auteur de cet ouvrage. — Détails — Son rapport sur les postes, est imprimé par ordre de l'administration, du 28 novembre 1799.

volume 96, *pages* 166 *a* 194.

Por (Louis), nommé adminis-

trateur de l'évêché de Tournay, par la France, l'an 1484, il décède à l'abbaye de Marmontier, dont il était abbé en 1505.

volume 10, *pages* 149, 150.

POTTIER (Agnès), donne aux jésuites de Tournay, l'an une rente annuelle de trois florins cinq patards.

volume 29, *page* 176.

POTTES, village du Hainaut, adjoint au Tournésis, Wautier-Godefroy Carlier, qui en était natif, fut condamné à avoir la langue percée, l'an 1478, et banni à perpétuité, pour avoir mal parlé de

Louis XI. — Histoire particulière de Pottes.

Pottes, des ouvriers y creusant un fossé, le 24 décembre 1806, y trouvent un pot de terre cuite, brisé, qui renfermait une grande quantité de pièces de monnoyes romaines.

volume 20, *pages* 224, 225. *vol.* 66, *page* 257. *vol.* 98, *pages* 252, 253.

Pottes, village du Hainaut, susdit, messire Pierre d'Aubermont, seigneur du Quesnoy, audit Pottes, y fonde, l'an 1652, une résidence composée de sept pères récollets, et d'un frère, résidence soumise

immédiatement au révérend père général. — Histoire particulière de cette résidence.

volume 30, *pages* 286 à 303.

Potiers, corporation des pottiers à Tournay, le doyen de ce corps Laurent-François Decan, prête son serment en cette qualité aux consaux, du 26 février 1771.

volume 92, *pages* 451, 452.

Poudre à canon, connue en France dès l'an 1338, inventée ou trouvée ou découverte, l'an 1296, par Jean-Berthole Schawards, né à Fribourg en Allemangne, l'on n'en fit pas usage l'an 1340, à Tourney,

lorsque les anglais l'assiégèrent.

volume 4, *pages* 144 *a* 148. *vol.* 17 *page* 236.

Poudre à canon, les octroys pour la fabriquer sont du ressort et attribution du conseil royal des finances, d'après l'article cinquante-deux de l'édit sur le régime des finances du 28 janvier 1728.

volume 89, *pages* 728, 729.

Poudre philosophique, sinonyme à seminaire général et à collège philosophique de Louvain, invention satanique des empereurs soprématiaux de Bruxelles, de l'an 1786 à 1829. Détails.

volume 88, *pages* 43 *a* 70. *vol.* 93, *pages* 406 *a* 694, 710, 721 *a*

1313. *vol.* 94, *pages* 46 *et suivantes*, 335 *a* 342, 1418 *a* 1455.

Pourte philosophique, ce que c'est. — Voyez empereurs de Bruxelles.

volume 94, *page* 51.

Pourret (Henry), riche bourgeois de Tournay, fondateur l'an 1276, d'une chapelle en la paroisse de Saint-Quentin, à Tournay, en l'honneur, et sous l'invocation de Notre-Dame de Halles.

volume 10, *pages* 248, 249.

Pourret (Henry), grand prévôt de Tournay, en 1288.

volume 11, *pages* 47 *et* 182.

POURRET (Jean), grand prévôt de Tournay, en 1295.

volume 87, *page* 145.

POUTRAIN, petit paysan de Kain, près de Tournay, auteur d'une lourde et inexacte histoire de Tournay, imprimée en un gros volume in 4.°. ès-années 1749 et 1750, chez Jovenau, sur la grande-place, il avoue dans sa préface l'avoir composée en six mois, il pille Cousin, Catulle et Hoverlant de la Guérinière, sans les citer; est scandaleusement partial en faveur de la France, le fiscal du baillage et le magistrat s'opposent à

sa publication, le chef président de Nény, par charitable compassion la tolère. — Détails intéressants.

Ses ignortes absurdités sur l'histoire des châtelains de Tournay.

volume 66, *pages* 75 *a* 82 *vol.* 85, *page* 39. *vol.* 90, *pages* 242 *a* 280. *vol.* 91, *pages* 59 *a* 63, 102, 103, 160, 163, 385 *a* 389.

Poutrain, administrateur le 8 novembre 1792. — Son couplet, réflexions.

volume 96, *pages* 398, 399. *vol.* 101, *deuxieme partie*, *pages* 70 *et suivantes.*

Pouvre (Édouard), dit le grand capitaine, gouverneur de Tournay, en 1513, pour Henry VIII, roi d'Angleterre. — Voyez commandant de Tournay.

volume 66, *page* 74.

P R

Pragmatique sanction, donnée par l'empereur Charles VI, en Autriche, le 19 avril 1713, par la teneur de laquelle les Pays-Bas sont unis à perpétuité et indivisiblement, à l'auguste maison d'Autriche, par ordre de primogéniture, elle est reconnue et acceptée par les états-généraux des Pays-Bas Autrichiens, à Bruxelles, l'an 1725, les députés de la pro-

vince de Tournay, étaient Monsieur le comte de Saint-Genoix, grand prévot, M. Hatten grand mayeur, et M. Vertegants, premier conseiller pensionnaire, relation des cérémonies qui eurent lieu lors de cette publication.

volume 85, *pages* 54 *et suivantes*, *vol.* 86, *pages* 319 *à* 370.

PRAGMATIQUE, de Saint-Louis, qui par édit du mois de mars 1269, maintient les élections canoniques pour la nomination aux prélatures et aux bénéfices de son royaume. — Voyez libertés gallicanes.

volume 12, *pages* 15, 82, 83.

vol. 88, *pages* 182 *a* 188.

PRAYÉ, est nommé par le prince de Staremberg, échevin de Tournay, le 24 juillet 1770, en remplacement de M. le comte Errembault de Dudeselle, démissionnaire.

volume 92, *page* 123.

PRAYÉ, moine tournésien, dernier abbé de l'abbaye de Saint-Médard, décédé l'an 1805 à l'hôpital des anciens prêtres de Tournay.

volume 98, année 1805.

PRAIRIES, le terme de celles qui sont de baudon, à la Sainte Marie-Magdelaine, est prolongé, attendu

les pluies continuelles, sur demande des intéressés, suivant résolution des consaux, du 3 juillet 1770, à charge de publication à leurs frais.

volume 92. *pages* 109 *à* 111.

PRAIRIES du faubourg du Maire, la cité de Tournay, en 1770, y fait pratiquer une écluse et un fosset pour l'écoulement des eaux à moitié frais des propriétaires d'icelles.

volume 92, *pages* 153, 154, 517.

PRAIRIES dites d'Hélignies, tenantes d'un coté au village de Ramecroix, de l'autre à celui d'Havine, et du

village de Warchin ; transaction de ces villages, leurs usages, homologuée par les consaux, le 17 septembre 1771.— Détails.

volume 92, *pages* 534 *a* 542.

PRAIRIES dites *loco*, au faubourg du maire près de Tournay, sont de bandon à la Magdelaine, contenant 6 bonniers 140 verges, affermées pour soixante ans, au manufacturier Péterinck, expirant à la Noël 1821, au fermage annuel de cinquante florins.

volume 92, *pages* 596 à 602.

PRÉ (Catherine), fait une fondation l'an consistant

en un revenu annuel de dix-neuf florins 12 patards, à distribuer à des filles pauvres et honnêtes.

volume 27, *page* 278. *vol.* 92, *page* 98.

PRÉALABLES indispensables, prescrits par Joseph II, à Vienne au mois d'août 1787, aux députés des provinces Belgiques, sont proclamés à Bruxelles, par un décret du ministre plénipotentiaire comte de Trautsmandorff, du 17 octobre suivant, résistance du conseil de Brabant pour l'enregistrer, qui est investi par la force militaire, il y procède dans la nuit du 22 janvier 1788, sous la réserve de

l'intégralité de la joyeuse entrée ; massacre commis alors par les militaires sur les bourgeois.

volume 94, *pages* 1 *à* 3.

PRÉBENDE des chanoines de Tournay, réglement capitulaire sur leurs mutations, ès-années 1336 et 1396.

PRÉBENDES, les chanoines grands vicaires et chapelains qui passaient d'une prébende à une autre, devaient payer audit chapitre cathédral, pour droit de mutation, septante-huit livres.

volume 13, *pages* 207 *a* 210. *vol.* 25, *pages* 96, 97.

PRÉDESTINATION, son absurdité (prouvée) à Cauvin, (alias Calvin), par sa servante.

volume 51, *page* 187.

PRÉDICTIONS sur les révolutions française et autres, paraissent successivement à Tournay, depuis l'an 1788 à 1818, spécialement celle de Cazotte, celle du paysan de Warcken, Flandre Française, faite l'an 1770, celle du père Laurent Ricci, général des jésuites, en 1774, celle du prévôt de Saint-Patrice, à Corck en Irlande, Stanilas Peads, faite en 1713, celle de Martin de Gallardon près de Versailles, faite à Louis XVIII, en 1816.

volume 94, *pages* 127 *a* 334.

PRÉEMPTION, en matière de douane, circulaire intéressante du ministre d'état, Appelius, du 11 novembre 1820, qui en détermine les cas.

volume 99, *deuxieme partie*, *pages* 142 *à* 261.

PREMIER conseiller pensionnaire à Tournay, y jouissait à titre de sa finance, d'une pension annuelle de sept cents florins, débats qui eurent lieu sur son hérédité de 1709 à 1716 et en 1749. — Voyez Cambier et Vertegans.

volume 16, *pages* 123, 124. *vol.*

82, *pages* 249 *à* 297. *vol.* 91, *pages* 128 *à* 136.

PRÉSENTATION, fondation de hourses en la cathédrale de Tournay, faite en 1608, par Pierre et Antoine Daubermont, chanoines de Tournay, consistante en plusieurs bourses, ses revenus annuels en 1784, étaient de cinq mille trois cent trente-deux florins dix patards onze déniers. — Histoire particulière de cette fondation.

volume 7, *pages* 106 *a* 109.

PRÉSENTATION, fondation en la paroisse de Saint-Jean, à Tournay, — Voyez registre.

volume 26, *page* 269. *vol.* 75, *page* 372.

PRESSÉANCE des évêques de Tournay, au synode de la province de Cambray, sur tous les évêques d'icelle, reconnue par une décision de l'archévêque de Cambray, Louis de Berlaimont, en date du 20 décembre 1590.

volume 71, *fol.* 68, année 1590.

PRESSIN (Demoiselle Anne-Marie), grande tante maternelle de l'auteur de cet ouvrage, fait à Tournay, l'an 1690, une fondation pieuse, située en la paroisse de Saint-Quentin à Tournay, au réduit des

Sions, pour y donner le logement et la pitance à quatre filles célibataires, à charge d'enseigner à lire à trente-trois petites filles de cette paroisse, cette fondation, outre le logement, jouissait en 1794, de deux cent nonante neuf florins de revenus annuels. — Histoire de cette fondation.

volume 37, *page* 277. *vol.* 75, *page* 282. *vol.* 92, *page* 979.

Prussin, neveu du trésorier, et adjoint à son oncle, les consaux aux actes du neuf février 1790, le prient de ne plus retourner à l'armée, et d'assister son oncle dans sa besogne.

volume 94, *pages* 1741, 1742.

PRÊTRE dégradé et puis exécuté pour crimes à, Tournay, en 703.

volume 2, *pages* 85.

PREUDHOMME d'Ailly de Nieuport, commandeur de l'ordre de Malthe, est nommé par le congrès, inspecteur-général du génie des provinces Belgiques, le 26 avril 1790, par lettre adressée aux états du Tournésis.

volume 94, *pages* 1931, 1932.

PRÉVENTION entre le chapitre cathédral de Tournay, et le magistrat de cette cité pour juger

les procès civils des bourgeois entr'eux, y a eu lieu jusqu'au quatorzième siècle.

volume 12, *pages* 146, 147.

PRÉVENU à Tournay, doit être interrogé sous 24 heures, d'après la chartre de l'an 1333.

volume 14, *page* 172.

PRÉVOT jurés de Tournay, très anciennement obligés de prêter serment à l'évêque de Tournay, ou à ses délégués, à leur avènement à cette charge.

volume 3, *pages* 114, 115.

Prévôts jurés de Tournay, jugent seuls et avec exécution parée en matière d'impositions, d'après décrets royaux de 1440, 1468 et 1469.

volume 19, *pages* 12, 13, 14, 74 à 77.

Prévôt jurés de Tournay, érigés en conseil souverain par ordonnance des quatre consistoires du 15 avril 1790.

volume 95, *page* 256.

Prévôts, grands et petits, à Tournay, leur histoire et origine; sont vassaux de l'église cathédrale, doivent lui offrir touts les ans, un cierge à

la purification ; dès l'an 1275, sont justiciers dans toutes les églises sauf à la cathédrale, d'après décret royal du six décembre 1657.

volume 10, *pages* 75 *a* 246. *vol.* 14, *pages* 153, 154. *vol.* 72, *pages* 65, 66.

PRÉVÔTS du chapitre cathédral de Tournay, ses prérogatives, cette dignité est abolie en 1205, leur liste. — Détails.

volume 9, *page* 223. *vol.* 10, *page* 91. *vol.* 25, *page* 91.

PRÉVÔT (Jean), mayeur des échevins de Tournay, en 1298.

volume 11, *page* 62.

PRÉVOT (sire Henry), l'un des jurés de Tournay, de 1374 à 1383.

volume 13, *page* 136. *vol.* 15, *page* 91. *vol.* 17, *page* 233.

PRÉVÔTÉ et alcade de la cour, entretien des bâtiments, coûtaient annuellement, en 1721, la somme de vingt mille florins.

volume 85, *pages* 663 *a* 676.

PRÉVÔTÉ de l'hôtel de Sa Majesté, à Bruxelles, organisée par édit du 29 décembre 1764, contenant 50 articles, composée d'un capitaine, lieutenant, sous-lieutenant et 54 gardes. — Détails.

volume 91, *pages* 492 *a* 495.

PREYS (madame), fonde l'an paroisse du château à Tournay, un obit à perpétuité.

volume 27, *pages* 158, 159.

PRIERS, chanoine de Tournay, y fonde l'an . son anniversaire.

volume 18, *pages* 129, 130.

PRIEZ, fief situé au village d'Hollain, Tournésis, relevant du village de Rumes,
il contient
il appartient à

volume 6, *page* 56.

PRIMES (messe de), fondées en la cathédrale de Tournay, l'an 1349, par Jean Déprets, artésien, nommé à l'évêché de Tournay.

volume 13, *page* 8.

PRIMES, la loi du douze avril 1820, numéro sept, article douze, accorde treize cents mille florins à l'effet de soutenir l'industrie nationnale, les manufactures, la pêche et l'agriculture.

volume 87, *pages* 668.

PRINCE d'amour, au quatorzième siècle à Tournay. — Son histoire.

volume 14, *pages* 251 *a* 268.

PRINCES de la terre, n'ont de compte à rendre de leur conduite qu'à Dieu.

volume 18, *page* 75.

PRINCES, ministres, gouverneurs, sont fréquemment trompés par l'illusion des fêtes dont on les accable dans leurs voyages, pour leur ôter le loisir de connaître le véritable état des personnes et des choses, malgré leurs bonnes intentions.

volume 92, *pages* 1289 *a* 1296.

PRINCIPAUTÉ d'amour, à Saint-Jacques, à Tournay, l'an 1478.

volume 20, *pages* 242 à 244.

PRISÉE des grains au chapitre cathédral de Tournay, à la razière

savoir		florins.
pour 1787	— 9 —	0.
pour 1788	— 9 —	10.
pour 1789	— 12 —	10.
pour 1790	— 13 —	17.
pour 1791	— 6 —	0.

volume 8, *pages* 206, 207.

PRISEURS à Tournay, en 1413.

volume 19, *page* 297.

PRISONS à Tournay, dès le quatorzième siècle jusqu'en 1795, les détenus pour dettes, ou méfaits de police, étaient colloqués

à la tannerie, près l'hôtel de ville, et les prévenus de crimes au Beffroy, ceux y colloqués coûtaient à la ville de Tournay, en 1788, deux cent cinquante-neuf florins seize patards.

volume 15, *page* 73. *vol.* 16, *page* 163.

Prisons royales coûtèrent à la cour de Bruxelles, en 1721, trois mille six cents florins.

volume 85, *page* 700.

Privilèges perpétuels, accordés aux états, villes communautés seigneurs des lieux et aux particuliers, ainsi que la rémission des peines

dits crimes de lèze-majesté, sont réservés exclusivement au souverain, d'après l'article 35 de l'édit sur les finances du 28 janvier 1733.

volume 89, *pages* 715, 716.

PRIVILÈGE et exemption, accordés à quelques fonctionnaires, de voiturer à tour de rôle, les prestations, d'après arrêté du préfet de Jemmape, du 25 janvier 1810, noms de ces privilégiés, réflexions.

volume 98, *pages* 608 *a* 610.

PROCÉDURES à Tournay, sont réglées à tiers jours, par ordonnance du magistrat de l'an 1295.

PROCÉDURES criminelles instruites pardevant les prévôt jurés, coûtent à la cité de Tournay, l'an 1788, deux mille septante-six florins cinq patards six déniers.

PROCÉDURES civiles, en 1788, coûtent à ladite cité trois cent quatre-vingt-cinq florins sept patards 4 déniers.

PROCÉDURES à Tournay, doivent en dégré d'appel, se porter directement au parlement de Flandre, séant a Douay, par édit de Louis XV, donné à Anvers le sept juin 1746.

volume 11, *page* 29. *vol.* 16, *pages* 162 *a* 169. *vol.* 91, *pages* 21, 22.

Procédures à Tournay, il est prouvé aux actes des consaux du 20 mars 1781, par les sergeots y exploitant, que les procédures y étaient diminuées de trois quarts.

volume 93, *pages* 1607, 1608.

Procession générale à Tournay, vers la demi septembre, instituée par Radbold II, évêque de Tournay, l'an 1092, pour nous préserver du feu de Saint-Antoine, espèce de peste, qui alors régnait à Tournay.

Procession de Notre-Dame de la Ladrerie, au faubourg de Lille, si affluente, en 1277, que cent

vingt personnes, y furent étouffées dans la presse.

Procession de la confrérie du Saint-Sacrement, érigée en la paroisse de Saint-Jacques, à Tournay, l'an 1368, dont l'originale institution, faite à Liège, est de l'an 1246, approuvée en 1263, par le pape Urbain IV.

Procession faite à Tournay, le trois février 1609, par Michel d'Esne, à cause de la trêve de douze ans, faite avec la Hollande.

Procession générale de la Sainte-Croix, à Tournay, le onze septembre 1820, pour la première fois, les postes militaire ne se metent pas sous les armes.

volume 3, *pages* 161 *a* 172. *vol.* 10, *page* 249. *vol.* 15, *pages* 80 *a* 82. *vol.* 69, *pages* 310 *a* 312. *vol.* 99, *deuxieme partie*, *pages* 234, 235.

PROCUREURS fiscaux de Tournay, au quatorzième siècle.

PROCUREUR, ou grand procureur près le magistrat, au quatorzième siècle était le procureur fiscal du dix-huitième siècle.

PROCUREURS sindics du magistrat de Tournay, créés avec finances, par édit du mois de mars 1694.

volume 11, *page* 183. *vol.* 12, *page* 56. *vol.* 15, *pages* 24 *a* 27, 74. *vol.* 61, *pages* 130 *a* 177. *vol.*

19, *page* 301. *vol.* 81, *pages* 140 *a* 144.

PROCUREURS postulants, dis avant parliers, près le magistrat de Tournay, au quatorzième siècle appelés depuis procureurs, et au dix-neuvième siècle, avoués.

volume 15, *page* 24.

PROCUREURS postulants près le baillage du Tournésis, réduits au nombre de seize, par décret royal du premier février 1624.

volume 69, *pages* 398 *à* 400.

PROCUREURS généraux, institués en France l'an 1331.

volume 12, *page* 56.

PRONEE (Mathieu), l'un des fondateurs primitifs du collège d'Irlande à Louvain.

volume 5, *page* 147

PROPHÉTIES de Saint-Césaire, archevêque d'Arles, mort en 542, sur les évènements futurs de la révolution française, qui a commencée en 1789, elles paraissent imprimées à Tournay, vers 1788 à 1789, in-octavo, où elles font grande sensation, le religieux Arsacius, prédit en 358, la ruine de Nicomédie; la ruine de Pleurs, en Italie, est predite en 1618, par Barthélé-

mie Hanzice, doyen de Bingère sur le Rhin, en 1659.

Prophéties de Cazotte, commissaire ordonnateur de la marine, faites à Paris, en 1788, sur les calamités qui suivraient la révolution de 1789.

Prophéties écrites en latin l'an 1773, par Lau ant ricci, général des jésuites, déposées en 1774, aux archives du chapitre d'Hildeshein en Allemagne.

volume 94, *pages* 127 *à* 334. *vol.* 96, *pages* 218 *à* 221.

Projets de lettres de change à Tournay, s'y font, d'après l'usage,

six jours après l'échéance, d'après ordonnance des consaux du 12 août 1681, sur la léceité donnée par l'article quatre du titre cinq de l'ordonnance royale de commerce, du seize mars 1673.

volume 80, *page* 21.

PROVINCES romaines n'étaient pas coordonnées dans leurs divisions avec les provinces ecclésiastiques; dissertation.

volume 3, 10 à 16.

PRUDHOMMES à Tournay, en 1423.

volume 19, *pages* 295, 296.

PRUSSE, Joseph II, par sa lettre

du 23 décembre 1789, au général Ferari, se plaint que la Prusse soutient les comités insurrectionnels de Bréda et de la Flandre.

volume 94, 1071 *a* 1075.

PULLION (Jacques), bailly du Tournésis, en 1372.

volume 13, 128.

PURIFICATION (fête de), ses cérémonies religieuses. — Son histoire particulière.

volume 21, 139 *a* 141.

PUYMAURIN (Marcassus baron de), député au conseil législatif à Paris, célèbre chimiste, fameux antago-

niste du thé, sa divertissante apologie du jus de la treille, à la tribune, du corps législatif au mois de mai 1826. — Détails facétieux en ce regard. —Voyez thé.

volume 82, 320 *a* 380.

Q U

Quard du village de Clin, détaché de l'administration du Tournésis, par édit du 16 octobre 1669, il contient nonante-sept bonniers avec une population de 78 habitants. — son Histoire spéciale.

volume 102, *page* 205.

Quard de Marquain, détaché de l'administration du Tournésis, par

édit du 16 octobre 1669, il contient 89 bonniers et 104 habitants

vol. 74, *pages* 4 *et* 23. *vol.* 77, *pages* 108 *à* 110. *vol.* 69, *pages* 165, 166.

QUARD de Marquain, détaché en 1669, de l'administration des états du Tournésis, y réunis alors à celle de Tournay. — Son histoire spéciale.

volume 102, *pages* 249 *a* 265.

QUAIS à Tournay, l'on commence à y travailler en 1671, et les nouveaux moulins à l'eau en 1683.

volume 77, *pages* 72, 73.

Quai Saint - Brixe, situé en la paroisse de ce nom, à la rive droite de l'Escaut, il a du pont de Notre - Dame au pont aux Pommes, huit cent trente - cinq pieds de longueur.

volume 101, *pages* 263 *a* 266.

Quai Notre - Dame, commence au pont de Fer, et finit au pont de Notre - Dame, sa longueur à la rive gauche de l'Escaut, est de mille cinquante pieds. — Détails historiques.

volume 101, *pages* 265 *à* 269.

Quai des poissonceaux, situé à la rive gauche de l'Escaut, s'é-

tend du pont aux pommes au pont à l'Arche sur une longueur de huit cent quatre-vingt-quinze pieds. — Détails curieux.

volume 101, *pages* 270 *a* 272.

Quai du roi de Rome, et depuis 1815, de Watterlo, sur la rive droite de l'Escaut, sur une longueur de six cent vingt pieds, du coin du Becquerelle, à la rue Saint-Brixe. — Détails.

volume 101, *pages* 273 *à* 287.

Quai des Salines, situé à la rive gauche de l'Escaut, s'étend depuis la rue des Corriers, jusqu'à

la rue du Cygnes, sur une longueur de cinq cent vingt pieds.

volume 101, *pages* 287 *a* 289.

Quai impérial, et depuis 1815, le Quai des quatre bras, situé sur la rive droite de l'Escaut, sur une longueur de six cent vingt-cinq pieds depuis le pont aux Pommes jusqu'au pont à l'Arche. — Détails.

volume 101, *pages* 289 *à* 293.

Quai de l'arsenal, dit aussi quai du château, nommé quai de l'heureuse alliance, de 1810 à 1814, situé sur la rive droite de l'Escaut, s'étend dans la paroisse du château sur une longueur de cent

soixante pieds et deux cent vingt-cinq pieds de largeur. — Détails.

volume 101, *pages* 284, 287.

QUENSES de vin contenaient 4 à 5 pots, s'offraient au magistrat de Tournay, aux trois plaids généraux du bourg, à la Saint-Martin, et au carnaval.

volume 16, *pages* 112, 120.

QUEGNIES, fief de neuf bonniers à Rumes, qui appartenait en 1562, à M. Guillaume Cambry.

volume 3, *page* 57.

QUINCY, alias Cunchy, chanoine

de Tournay, y décédé le 20 octobre 1624, y fonde son anniversaire.

volume 71, *page* 384.

R A

RADBOLD I, évêque de Tournay, en 976, meurt en 988. — Sa vie.

RADBOLD II, évêque de Tournay, en 1068, meurt en 1099. — Sa vie.

volume 3, *pages* 24, 152, 159.

RADVESTISSEMENT de sang à Tournay, dit bezotte, y avait lieu dès l'an 1271. — Son histoire jusqu'en 1[illegible].

volume 10, *page* 225 226.

RADULFE, avoué de Tournay, s'empare par violence du droit de pontenage sur l'Escaut, l'an 1092, droit concédé l'an 575, par Chilperic I, roi de France, à Chrasmer, évêque de Tournay, et à son clergé cathédral.

RADULFE, le même Radulfe, donne la même année un terrain qu'il tenait en fief de l'évêque de Tournay, alors hors de Tournay, et sur lequel fut reconstruit le nouveau monastère et appendances, qui forment le clos de ladite abbaye de Saint-Martin, depuis englobé dans Tournay.

volume 3, *pages* 23 *et* 176.

RAGE, les parents de Saint-Hubert, touchent et donnent le répit avec fruit, à ceux qui en sont atteints pour quarante jours au plus, une religieuse de la parenté de Saint-Hubert, de l'hôpital Delplancque à Tournay, jouissait d'une pension des consaux de Tournay, et des états du Tournésis, de 1771 à 1794, pour donner le répit, elle en recevait aussi une, à ce titre, du chapitre cathédral de Tournay, — Détails curieux — Voyez dom Dominico Pédiluve et le petit homme de Phalempin, et le petit mitron.

volume 16, *pages* 151 *à* 161. *vol.* 23, *page* 90. *vol.* 24, *page* 39.

volume 53, *page* 208. *vol.* 75; *page* 542. *vol.* 77, *pages* 90 *à* 93.

RAGUET (Joachim), fait une fondation à la paroisse de Saint-Jean-Baptiste à Tournay, rue des huit filles, l'an 1652, dite de présentation, à Saint-Jean; augmentée l'an 1724, par M. Leluytre, pour y loger et donner la pitance à huit filles, ses revenus annuels l'an 1784, étaient d'environ dix-huit cents livres, elle fut définitivement organisée par acte du huit mars 1680, cette fondation est de parentelle et administrée par des parents aux fondateurs.

volume 26, *pages* 269, 270. *vol.* 75, *pages* 382, 389. *vol.* 92, *pages* 370 *a* 373.

RAINGO (Zacharie), décret impérial du 19 juillet 1810, qui lui accorde pour cinq ans, un brévet d'invention, pour pendules à sphère mouvante, et pour laquelle il reçut du ministre de l'intérieur, précédemment, une médaille en 1806.

volume 98, *page* 629.

RAISMES, forêt de mille bonniers, dite franche forêt, appartenante à l'abbaye de Saint-Amand, en Pévèle au Tournésis.

volume 15, *page* 158.

RAMBERT, évêque de Tournay, l'an 903, meurt l'an 913. — Sa vie.

volume 3, *pages* 21 *et* 27.

RAMEGNIES-CHIN, village du Tournésis, la paroisse de Sainte-Marguerite y possède un manoir avec quatorze bonniers de terres, qui lui furent donnés par demoiselle Machault, dame de Ramegnies, l'an 1283, elle s'y réserve toute justice, taille et terrage; l'abbaye de Saint-Médard, de Tournay, y possédait mille verges de terres. — Voyez Chin-Ramegnies.

volume 6, *page* 264; *vol.* 11,

pages 17, 18. *vol.* 59, *page* 147.

Ramelies (bataille de), qui eut lieu le 23 mai 1706, gagnée par les hauts-alliés, le prince Eugène et le duc Marlbouroug, sur l'armée française, commandée par le duc de Bavière, et le maréchal duc de Villeroy, cette victoire ouvre à l'armée alliée la conquête de la Flandre et du Brabant, et du Hainaut, et force l'armée française à se replier vers Tournay, derrière la petite rivière de Marque, ayant son aîle droite sur le petit Atressin, et sa gauche sur Lille.

volume 83, *pages* 90 *à* 95.

Rampen, natif de la ville de Huy,

pays de Liège, bienfaiteur en 1641, du grand collège de théologie à Louvain.

volume 5, *page* 80.

RANGARINE, évêque, commissaire de l'empereur Louis-le-Débonnaire, à Tournay, l'an 819, pour y faire exécuter les capitulaires.

volume 2, *page* 133.

RANNACAIRE, roi de Cambray, s'empare momentanément de Tournay, vers l'an 500.

volume 1, *page* 170.

RANSONNET natif du Luxembourg. — Son éloge.

volume 93, *pages* 803, 804, 896, 897, 900, 901.

RANEKIN célèbre machiniste liégeois, prit naissance à Liège, en 1648, décédé en 1708, il est l'inventeur de la célèbre machine de Marly, qui par 14 roues et 2 pompes, élève les eaux à 502 pieds de hauteur, et donne ainsi à Versaille et à Marly, 5258, tonneaux d'eau en 24 heures, il en avait fait l'essai avec succès au château de Modave, au pays de Liège, appartenant à M.r de Ville, qui en était propriétaire, cette machine de Marly, commença à jouer en 1682, et pour l'invention de Palfin, comme pour celle de Ranekin, les français ont

eu le nom de leurs auteurs qui étaient Belges. — Voyez Palfin,

volume 35, *page* 138.

Raoux, procureur postulant à Tournay, fils d'un cultivateur pauvre, près de la petite ville d'Ath en Hainaut, mort à Tournay, l'an 1791. — Sa note biographique. — Voyez Barrecco du Burbant, son frère, conseiller intrus au conseil du Hainaut.

volume 95, *pages* 10 *a* 28, 279, 280.

Rassenghien, gouverneur de Lille, défait le corps armé des rebelles calvinistes, l'an 1566, puis entre

en triomphe à Tournay, où il rétablit l'ordre.

volume 68, *pages* 102 *à* 104.

RASSEIGNE. — Voyez renseignement.

volume 7, *page* 201.

RATTALLIER (George), né à Leuwarden, capitale de la Frise, l'an 1528, mort à Utrecht, le six octobre 1581, président du conseil souverain de cette province.

volume 47, *pages* 53 *a* 62.

ROUCOUX, village terres, franches Flandres, situé en Hainaut, pro-

xime du bourg de Perwels, adjoint en 1686, à l'administration du Tournésis, son périmètre est de deux cents bonniers, et sa population de sept cent nonante habitants. — Son histoire particulière.

volume 100, *pages* 1 *et* 14, 23.

RAVESTEIN (Josse), bienfaiteur en 1568, du grand collège de théologie à Louvain.

volume 5, *page* 69.

RAZOIR (messire Jean), chanoine de la cathédrale de Tournay, natif de cette cité, dont son père était trésorier, nommé châ-

noine le 2e avril 1585, y décédé le 26 [illegible] 1613, fondateur par son testament du mois de janvier précédent, d'une fondation consistant à loger et pitancer de la somme de douze patards la semaine, dix femmes veuves en la paroisse de la Magdelaine à Tournay, ses revenus annuels en 1784, étant réduits à trois cents livres.

volume 9, *page* 28. *vol.* 26, *pages* 207, 208. *vol.* 28, *pages* 190, 191.

RECETTE des fruits vacants des bénéfices situés dans le diocèse de Tournay. — Détails sur ce, de l'an 1781 à l'an 1794.

volume 21, *pages* 155 *a* 157.

RECEVEUR de la cité de Tournay, en 1368, est élu par le gouverneur, et les bourgeois crediretiers d'icelle, qui est tenu de rendre compte de sa recette quatre fois par an.

volume 13, *pages* 87 *a* 89.

RECEVEURS des domaines, du département de Tournay, dès l'an 1370. — Leur histoire.

volume 17, *pages* 132 *a* 134.

RECEVEURS généraux des finances royales des Pays-Bas Autrichiens, leurs devoirs et attributions sont

spécifiés par les articles 218 et suivants de l'édit sur les finances du 28 janvier 1733.

volume 89, *pages* 857 *a* 888.

RECEVEURS particuliers et généraux des domaines du souverain, doivent rendre compte, chaque année, dans trois mois de celle suivante, à la chambre des comptes et doivent être clôturés sous l'examen du conseil des finances, d'après les articles 251 à 270 de l'édit sur les finances du 28 janvier 1733. — Détails.

volume 89, *pages* 889 *a* 905.

RECUT (Jean), fondateur l'an

1681, des quatre bourses au collège de Bajus à Louvain.

volume 5, *page* 129

RECHETEREN (comte de), général de cavalerie au service de la Hollande, gouverneur de Tournay, en 1717, remplacé en 1718, par le baron de Palande, général d'infanterie au même service, qui y fait regner une bonne discipline.

volume 85, *pages* 277, 278.

RÉCOLLETS à Tournay, leur couvent en 1769, était de 52 religieux, obtient exemption de 50 sacs de braie pour brasser bière, le sac de braie, pouvait former

la matière de 4 à 5 tonnes de bière, mais à charge de payer huit patards de moulage à la razière, plus, l'exemption de huit pièces de vin à encaver dans leur monastère.

volume 92, *pages* 33, 34.

RECOLLETS, fondés à Tournay, en 1240, par Wautier de Marvis, évêque de Tournay. — Voyez Pottes

volume 10, *pages* 107, 120, 123, 280, 281. *vol.* 32, *pages* 254 *a* 261.

RÉCOLLETS, ont une résidence à Pottes, dès le 18 avril 1653, fondée par messire Pierre Daubermont,

pour sept pères et un frère, soumis immédiatement à leur père général, supprimée en 1585, et le couvent démoli.

volume 30, *page* 186.

RECOUART (Jean de), fait une fondation l'an à Tournay, pour y loger et pitancer six filles, en la paroisse de Saint-Piat.

volume 26, *pages* 153, 154.

RECRANDS de la Magdelaine fondés l'an par André Conghe, bourgeois de Tournay.

volume 101, *pages* 261, 262.

Recrands de Saint-Brixe. — Voyez Cazier.

Recrands des hautelisseurs. — Voyez hautelisseurs.

Recrands des boulangers. — Voyez boulangers.

Recrands des dominiquains. — Voyez Cambry.

Réfectoire (office de), érigé en la cathédrale de Tournay, jouissait en 1771, d'un revenu annuel de cent quatre-vingt-six mille, quatre cent quatre-vingt livres 17 sols, et ses charges, à quatre-vingt-cinq mille trois cent quarante

livres 12 sols neuf déniers. — Son histoire.

volume 17, *page* 156. *vol.* 22, *page* 236. *vol.* 23, *page* 1.

RÉFLEXIONS d'une dame nervienne sur les moyens de faire fleurir le commerce des Pays-Bas, par M. Levasseur, maire des eswardeurs de Tournay, 1790, erreurs de cet ouvrage. — Détails.

volume 95, *pages* 36 *à* 52.

REFUGE (dames du), établies à Paris en 1806.

volume 22, *pages* 106 *à* 110.

RÉFUTATION du mémoire justifi-

catif du général Schœnfeld, du 8 décembre 1790, par l'auteur de cet ouvrage.

volume 95, *pages* 648, 721 *a* 729.

RÉGALE (droit de), sur l'évêché de Tournay, dès l'an 1030, y consistait, le siège vacant, dans la perception des fruits de la manse épiscopale, plus dans la succession mobiliaire des évêques défunts, et dans les droits de conférer les bénéfices qui sont à la collation des évêques, sauf les cures.

volume 3, *pages* 140 *à* 142.

RÉGIMENTS Allemands aux Pays-

Bas Autrichiens l'an 1720, savoir : de Kuniségg 2.me de Bonneval, 3. de Wurtemberg, de l'ordre Teutonique de Bade et de Savoye, coûtent par an, pour solde et équipement, un million deux cent soixante-deux mille cinq cent un florins dix patards. — Détails.

volume 85, *page* 488.

RÉGIMENT de Tournay, autorisé par lettre du 4 mars 1790, du département de la guerre, à en habiller, et équiper mille hommes par les soins de la délégation militaire de Tournay, Tournésis. — Détails.

volume 94, *pages* 1801 *a* 1803.

Régimens belges en 1790, aux Pays-Bas Autrichiens, savoir. 1.er de Lannoy, 2.me de Bournouville 3.me de Baucalier, 4.me de Gand, 5.me de Ligne, infanterie, 6.me de Losrios, 7.me, de Maldeghen, 8.me d'Holsteer et 9.me, de Ligne dragons, coûtaient par an, pour tout, un million quatre cent trente-six mille cinq cent cinquante-deux florins 8 patards 3 déniers.

volume 85, *pages* 499 *à* 504.

Régimens belges, leur force et compétence, envoyée par le département de la guerre, aux états de Tournay, le 30 mars 1790, — Détails.

volume 91, *pages* 1800 *à* 1801.

Régiments d'infanterie belge, durant leur insurrection, ès-années 1789, 1790, étaient composés, au complet, de neuf cent nonante hommes, qui coûtaient, chaque mois, la somme de vingt-six mille septante-six florins, au congrès souverain des provinces belgiques-unies, par le traité du onze janvier 1790.

volume 93, *page* 204.

Regiment d'infanterie belge n.° 7, en 1790, était de 990 hommes, et la solde et habillement, armes et recrutement, se montait par mois, à vingt-six mille septante-six florins.

volume 93, *pages* 247, 248.

Régiment de Tournay, infanterie, coûte durant l'insurrection, ès-années 1789, 1790, aux états des provinces de Tournay et du Tournésis, la somme de cent cinquante-sept mille trois cent trente florins cinq patards.

volume 95, *page* 204.

Réglement du roi de France, Charles V, en date du trois novembre 1365, et du seize septembre 1368, pour l'administration de la cité de Tournay.

volume 13, *pages* 80 *et* 87.

Réglement concernant le mode à suivre pour le payement des cours de rentes de la ville de

Tournay, en date du mois d'avril 1371.

volume 13, *pages* 116 *a* 123.

Réglements et statuts du collège des médecins de Tournay, du huit avril 1690, approuvés par le magistrat de Tournay, il contient vingt-huit articles, le 17.me porte, que les consultations se tiendront en chambre close hors la rue du malade, item du 17 octobre 1793, qui augmente les honoraires des médecins.

volume 33; *pages* 249 *a* 264. *vol.* 37, *page* 49.

Regnault de Saint-Jean-d'Angeli,

vil et cupide adulateur de Napoléon, et l'un de ses indignes ministres.

volume 94, *pages* 144, 145.

REIDANUS (Gérard), né à Déventer, en Hollande, en 1550, mort à Leuwarder, le 26 février 1602, médecin. — Ses ouvrages.

volume 37, *page* 144.

REILOF (Pierre), chanoine de la cathédrale de Tournay, lègue par son testament, en 1688, une grande partie de ses biens aux pauvres.

volume 9, *page* 9.

REIMACKER (Rumoldus), bienfaiteur en 1576, du grand collège de théologie à Louvain.

volume 5, *page* 70.

REINELMUS, évêque de Tournay, meurt en 877.

volume 2, *page* 140.

REINIER au long col, comte du Hainaut au dixième siècle, despote cruel.

volume 3, *page* 107.

RELIGIEUX mendiants à Tournay, savoir : capucins, récollets, carmes, augustins, dominiquains, sont mena-

cés de suppression, le 28 juin de l'an 1774, par une lettre du conseiller privé, Kulberg; les cousaux s'y opposent par un rapport aussi raisonné que profondément religieux.

volume 92, *pages* 1224 *à* 1237.

RELIGIEUSES et dames de charité, maintenues par l'empereur Napoléon, daus une île du Rhin.

volume 5, *page* 38.

REMARQUES véridiques sur le mémoire de messieurs les Chaufourniers de Tournay, adressé au roi le 21 novembre 1821. — Voyez chaufourniers.

volume 3, *page* 38. *vol.* 6, *page*

45. *vol.* 10, *page* 280. *vol.* 12, *pages* 196 *a* 201. *vol.* 19, *pages* 179, 180, 266 *a* 272. *vol.* 22, *page* 65, *vol.* 74, *pages* 266 *et suivantes. vol.* 76, *pages* 1 *à* 80.

Religion chrétienne, est douce, humaine et favorable à la liberté des peuples, selon le protestant Robert, elle civilise les peuples, et en épure les mœurs.

volume 2, *pages* 63, 72.

Remèdes secrets, défendu d'en user, seront rachetés par le gouvernement, d'après décret du 18 août 1810.

volume 98, *pages* 105 106 2.me *partie.*

REMPARTS à Tournay, défendu d'y entrer devant l'ouverture des portes, et après leur clôture, à péril de vingt-quatre florins d'amende, d'après ordonnances des consaux, des 27 janvier 1758, du 2 septembre 1760, et du 28 mai 1782

volume 91, *pages* 353, 354.

REMPARTS à Tournay, arrêté du maire, du dix février 1810, qui défend de s'y promener après le coucher du soleil, ainsi que sur l'esplanade; réflexions à ce sujet.

volume 93, *pages* 96, 97. *vol.* 98, *pages* 611, 612.

RENARD (Marie-Catherine), veuve du sieur Henry Lefevre, fait une fondation l'an en faveur des pauvres de la paroisse de Saint-Brixe à Tournay, consistant en un capital de huit mille cinq cent huit livres, placé à cours de rente héritière, qui tous les ans, doivent être distribuées aux pauvres de ladite paroisse.

volume 16, *pages* 253, 254. *vol.* 92, *page* 961.

RENART, père et fils, maçons et architectes, font banqueroute à Tournay, le 10 juin 1820, d'une somme de cinq à six cents mille francs. — Details.

volume 99, *deuxieme partie*, *pages* 124 à 132.

RENARDIENS, Guillaume, fondateur en 1726, de trois bourses au collège de Bajus à Louvain.

volume 5, *page* 130.

RENAUD, prêtre provençal, chanoine du chapitre de Saint-Pierre, à Lille, est nommé par l'évêque de Tournay, comte de Salm-Reifferscheid, l'un de ses vicaires-généraux; ce troubadour en soutane révolte son chapitre collégial de Saint-Pierre, à Lille, par son ton impérieux et arrogant; il plaide contre son dit chapitre de Saint-Pierre, auquel il soutient qu'il

a droit de jouir entièrement des revenus de son canonicat, comme vicaire-général, ès-années 1739 1740. — Détails curieux sur ce cadedis.

volume 5, *pages* 22 *a* 41. *vol.* 29, *pages*, 224 *à* 238 *vol.* 84, *pages* 123 *a* 125. *vol.* 90, *pages* 71 *a* 76. *vol.* 92, *pages* 396 *a* 406.

Renieks, prémier conseiller pensionnaire du magistrat de Louvain, en 1787. — Son éloge.

volume 93, *pages* 805 *à* 807.

Renseignes, renseignements ou rasseignes parties des recettes des revenus du chapitre cathédral de

Tournay, consistait lors de la reddition du compte de ses receveurs, dans la somme des arriérés échus, dûs et non perçus, lesdits receveurs devaient porter leur recette pleine pour chaque année du compte qu'ils en rendaient, et au chapitre des mises et payements on leur portait en remise ces arriérés non perçus et qu'ils devaient successivement porter en recette, année par année de leurs échéances dues, à mesure qu'ils les percevaient, ces arriérés perçus s'appellaient rasseignes ou renseignes.

volume 7, page 202. vol. 22, pages 315 à 329. vol. 23, pages 12, 20, 128 à 140.

RENTES foncières à Tournay, leur origine en 912.

volume 3, *page* 23.

RENTES héritières, le magistrat de Tournay lève de l'argent en 1284, à ce titre.

volume 10, *pages* 279, 280.

RENTES héritières à Tournay, constituées l'an 1295, par le magistrat de Tournay, au profit de plusieurs habitants de Rheims et d'Arras, qui avaient leurs fonds à ce titre, pour rétablir les fortifications de la cité de Tournay.

volume 11, *page* 48.

RENTES dues par la cité de Tournay, l'an 1368, et leur quotité d'intérêts est réduite, sauf à ceux qui en exigent le remboursement, de perdre la moitié de leurs capitaux, défenses sont faites au magistrat de créer de nouvelles rentes, et par l'article 21 des édits du 20 août et dix septembre 1788.

volume 13, *pages* 87 *a* 89. *vol.* 91, *page* 691.

RENTES dues par la cité de Tournay, l'an 1371, montaient à un capital de cent vingt mille livres (faisant de nos jours

volume 13, *page* 118.

RENTES foncières et seigneuriales consistant en chapons, avoine, œufs, qui sont dues au chapitre cathédral de Tournay, leur perception en valeur est déterminée, par un édit du roi de France, Charles VIII, de l'an 1445.

volume 19, *pages* 21, 22.

RENTES dues par le gouvernement français, perdaient l'an 1797 à la fin dudit an, nonante-quatre pour cent. Elles ne perdaient en 1809, que treize pour cent.

volume 33, *pages* 219, 220.

RENTES, tant héritières que viagères, dues par l'administration de la cité de Tournay, en 1704,

donnaient une charge annuelle de cent soixante-trois mille huit cent neuf florins.

volume 83, *page* 89.

RENTES, l'article 55, de l'édit sur les finances du 28 janvier 1733, aux Pays-Bas, défend d'en créer sur le fond qui a été assigné pour le payement annuel des canons de rentes qui se trouvent éteintes par les décès des créditeurs des rentes viagères.

volume 89, *pages* 731 *a* 734.

RENTES sur les écluses, dit ponts des troux, à Tournay, sont sujettes au retrait, d'après l'édit du neuf novembre 1763.

Volume 91, pages 441 à 444.

RENTES dues par l'administration de la cité de Tournay, d'après édit du 28 avril 1768, ont leur annuité réduite à un et demi pour cent, c'est-à-dire que leur annuité ne doit plus se payer que de trente en trente mois, avec injonction au magistrat de Tournay de les rembourser successivement et partiairement par un fond de l'amortissement annuel de vingt mille florins, fourni par la caisse de ladite administration, remboursement qui doit s'effectuer ainsi, parmi la perte de la moitié du capital et de tous les arrérages, d'après ordonnance des conseaux du

20 février 1770, plus, l'administration susdite s'oblige de verser de six en six mois, la somme de deux mille cinq cents florins pour acquiter les arrérages et cours de rentes viagères dues; remboursement de quelques rentes par les consaux le 5 janvièr 1771, pour 20,000 florins.

volume 91, *pages* 626, 686. *vol.* 92, *pages* 64 *a* 68, 417 *à* 421.

Rentes dues par la cité de Tournay, leur fond d'amortissement pour les rembourser, consistant annuellement en un capital de vingt mille florins, établi par édit du 28 avril 1768, est augmenté

annuellement de quatre mille florins, par édit du 21 mars 1763.

volume 91, *page* 626.

RENTES dues par le gouvernement royal des Pays-Bas, l'an 1733, moyens suggérés à Charles VI, par le baron de Cazier, conseiller au conseil suprême des Pays-Bas, à Vienne, fort ingénieux pour Dur réduction à quatre pour cent.

volume 95, *deuxieme partie*, *pages* 133 *a* 154, 255.

RENTES dues au gouvernement français, arrêté du préfet du département de Jemmape, en date

du 6 avril 1808, concernant leur recouvrement.

volume 98, *pages* 493 *a* 501.

Réparations à faire aux domaines royaux, ne peuvent excéder la somme de cinq cents florins, à moins d'une autorisation spéciale du gouvernement, d'après l'article 173 de l'édit du 28 janvier 1733.

volume 89, *pages* 822, 823.

Repas donné à l'occasion de l'élection des magistrats Eswardeurs sont défendus, par ordonnance des consaux de Tournay, de l'an 1286.

volume 11, *pages* 8 *et* 9.

Représailles, l'article trente-sept de la chartre de l'an 1370, porte que le roi de France perçoit dans le Tournésis, douze déniers parisis l'an, sur les habitants du Hainaut qui viennent s'y établir, en représailles du droit de morte-main que l'on levait en Hainaut sur les Tournésiens qui venaient s'y établir.

volume 17, *pages* 118, 119.

Représentations nouvelles du magistrat de Tournay, proposées par le comité général, le 25 janvier 1790, et rejettées par la chambre des arts et métiers de Tournay.

volume 95, *pages* 151, 175 1.re *partie*.

Repu (Jean), riche bourgeois de Tournay, député vers Louis XI, l'an 1478.

volume 20, *page* 250.

République belgique en 1789 et 1790. Vraie chimère — motifs.

volume 95, *pages* 483 *a* 487.

Réquisitions d'hommes, de vaches, de chevaux, de bourriques, de marchandises, de juges, de magistrats, cordonniers, etc., faites au nom des droits de l'homme, par les Jacobins, Frausmans à Tournay, ès-années 1792 à 1796. — Détails plaisants.

volume 87, *pages* 252 *à* 256.

Réquisition d'une partie du peuple de Tournay, ouvrage anonyme, anarchique et diffamatoire qui y est imprimé en 1790. — Détails.

volume 95, *pages* 176 *a* 179.

Résidence; les bénéficiers qui étudient en l'université de Louvain, fondée en 1426, en sont exempts par résolution du synode diocésain de Tournay, de l'an 1481.

volume 21, *page* 159.

Resius, né à Maseick, pays de Liège, mort à Louvain, l'an 1547, professeur de langue grecque. — Ses ouvrages.

volume 48, *pages* 120, 121.

Résurrection après la mort, est reconnue de tous les peuples et en tous les tems, fêtes instituées à ce sujet.

volume 48, *pages* 206 *a* 208.

Retraite, les militaires français, d'après ordonnance des consaux de Tournay, du 19 juillet 1745, ne peuvent entrer au cabaret après qu'elle est battue.

volume 91, *page* 2.

Retraite de l'armée belgique, à la colonne de Bouvigne, sous le général Koehler, formant 6500

hommes, du 24 novembre 1790. — Détails

volume 95, *page* 325.

Revenus annuels de l'hôpital de Notre-Dame à Gournay, en l'an 1789, consistaient en la somme de quarante neuf mille trois cent soixante-neuf livres onze sols un dénier, et en l'an 1805, en celle de trente-un mille huit cent soixante-quatre francs 19 sols 2 déniers, et en 1806, en celle de 24552 francs 48 centimes.

volume 6, *pages* 134, 137, 146.

Revenus annuels territoriaux de

Tournay, de 1815 à 1827, leur produit annuel depuis 1816, contourne au profit des créanciers dudit Tournay.

volume 86, *pages* 605 *a* 609.

Réverbères ont succédés aux lanternes qui sont de l'invention de M. Bourgeois, du Châteaublanc, en 1765, mis en usage à Tournay, en 1780. — Détails.

Sont cassés au nombre de dix, dans la nuit du 17 au 18 février 1811, le maire promet une récompense de 50 francs au dénonciateur; Perches et Steene, en livrent à la ville en 1789, 24, à 60 francs renversés en 1811.

volume 94, *pages* 1648, 1649. *Vol.* 98, *deuxieme partie*, *pages* 210 *à* 212.

Révision, remède de droit, adopté anciennement, à l'effet de se pourvoir en annullation, des arrêts rendus par les cours souveraines de la Belgique, usage qui fut maintenu, concernant les arrêts portés par le parlement de Tournay, d'après édit de Louis XIV, du mois d'avril 1688. — Détails.

volume 73, *pages* 289 *et suivantes.*

Révolution des Français, en Belgique, ès-années 1792 à 1797,

ils anéantissent les droits, chartres et prérogatives des villes et provinces.

volume 21, *page* 82.

RÉVOLUTION française de 1789; et ses suites, nous feront goûter leur avantage après une soixantaine d'années d'essai, et de variantes; selon un profond diplomate, elle fut enfantée par le philosophisme.

volume 73, *pages* 116, 117. *vol.* 82, *pages* 330 *à* 344. *vol.* 94: *pages* 60 *et suivantes.*

RÉVOLUTION Belgique, ès-années 1789 et 1790, causée par les innovations imprudentes et insensées de

Joseph II. — Son histoire particulière, avec ses causes, et ses effets, signalée par édit de l'empereur François II, du 14 avril 1794.

volume 78, *pages* 159 *a* 287. *vol.* 82, *pages* 336 *a* 344. *vol.* 94, *pages* 1 *a* 80, 622 *a* 849. *vol.* 95, *pages* 648 *a* 736, 738. *vol.* 96, *pages* 651 *à* 653.

Révolution Belgique, ès-années 1789 et 1790, l'auteur de cet ouvrage en termine l'histoire à la fin du volume 95, troisième partie de son histoire de Tournay, il y désire qu'une plume plus habile que la sienne, en entreprenne l'histoire.

volume 95, *deuxieme partie*, *pages* 771 *a* 777.

RÉUNION des provinces de Tournay et du Tournésis, à la France, décrétée par la sanglante et régicide convention nationnale, le 6 mars 1793. — Mémoire contre ce décret, de l'auteur de cet ouvrage.

volume 96, *page* 263.

R I

RIBAUX, roi des Ribaux à Tournay. — Son histoire.

volume 14, *pages* 89 *à* 129.

RIBEAUPLANCQUE, terre franche Flandre, à Dottignies. — Son histoire particulière.

volume 101, *pages* 260 *a* 266.

Ricci (Laurent), général des jésuites, sa prédiction en 1774, de l'affreuse révolution française, qui éclata l'an 1789.

volume 94, *pages* 129, 130, 197 *a* 208, 214.

Richard (tournésien), curé de la paroisse de Saint - Jacques à Tournay, pose, l'an 1365, la première pierre du chœur de cette église paroissiale.

volume 13, *page* 59.

Richard (Jean), tournésien, et son épouse, font une fondation l'an 1650, à Tournay, rue Aspoids,

derrière la paroisse de Sainte-Marguerite, appelée veuvé Sainte-Marguerite, pour y loger six veuves, et les pitancer d'une somme annuelle de soixante livres.

volume 28, *page* 193.

RICHARD (le père), religieux dominicain du couvent de Lille en Flandre, demande au ministère Autrichien à Bruxelles, par lettre du cinq juillet 1789, de pouvoir venir habiter le couvent de Tournay. — Détails — Fusillé à Mons le 16 août 1794, par ordre des Jacobins parisiens.

volume 94, *pages* 2069 *a* 2072.

RICHARD cœur de Lion, comédie

opéra, représentée à Tournay le 25 août 1771, les émigrés français, qui s'y trouvaient, poussés d'une ardeur théâtrale, assiègent la scène pour sauver Richard, caricature à ce sujet.

volume 95, *pages* 383, 384.

Ricius Varus, préfet de la Gaule Narbonnaise au quatorzième siècle, fonde à Autun des écoles publiques.

volume 1, *page* 103.

Ricourt et Bal, célèbres écrivains et littérateurs flamands, tous deux respectivement et isolément auteurs, l'an 1707, d'un mémoire his-

torique, politique, administratif et financier, sur la nécessité indispensable de protéger la pêche nationale Belgique, source de toutes les richesses. — Voyez pêche nationale.

volume 16, *pages* 50, 51. *vol.* 93, *troisieme partie*, *pages* 1059 *a* 1094, 1095, 1154, 1155 *a* 1[redacted] *pour la pêche de Nieuport.*

RICQUART (demoiselle Jeanne), tournésienne, fait une fondation à Tournay, l'an 1612, en la paroisse de Saint-Piat, au haut de la rue de paniers (vulgairement des peiniers), pour y loger et donner la pitance à quelques veuves.

volume 28, *page* 197. *vol.* 92, *pages* 885 à 887.

RIGOLD, auteur languedocien du douzième siècle, sa crédulité.

volume 14, *pages* 267, 268.

RIQUET (Pierre-Paul), baron de Bourrepos, issu d'une très ancienne famille de Florence, établie à Béziers, auteur du canal royal de Languedoc, qui prend son cours à Cette en Languedoc, et joint la rivière de Laudde à la Garonne dans laquelle il verse ses eaux près de Toulouse, ce canal a trente pieds de largeur, et quarante-cinq lieues de cours, il a coûté, compris l'achat des terrains, quatorze

millions de francs ; l'on commença à y travailler en 1666, et achevé en 1681. — Détails curieux.

volume 79, *pages* 329 *a* 395.

Rivières, hallage de bateaux vers les rivières, doit avoir vingt pieds de largeur, d'après l'ordonnance des eaux et forêts du mois d'août 1669, article sept, et par le décret impérial du 24 mai 1805.

volume 98, *pages* 228, 229.

Rivière neuve, aboutant à l'Escaut, du point et rive droite de ce fleuve, à l'extérieur de Tournay, vers les moulins à l'eau, aux actes des consaux du 13 avril 1782, or-

donnent, vers le bastion de Saint-André, au bas d'icelle, la construction de poutrelles pour la retenue des eaux, au besoin, dont le devis présente une dépense de 546 florins 4 patards 8 deniers.

volume 93, *pages* 1926, 1927.

R O

ROBERT, de Douay, médecin de Marguerite de Provence, épouse de Saint-Louis, roi de France, fondateur de la Sorbonne à Paris, l'an 1256.

volume 17, *page* 191.

ROBETTE (messire Adrien), seigneur de Lystraet, de Berghes-Terlinden de Rumbeckmont, et du

Steenlander, élu doyen par acclamation, capitulaire de l'insigne chapitre collégial de Saint-Hermetz, à Renaix, chanoine du chapitre collégial de Courtray, où il décéda le juillet 1805. — Son éloge.

volume 18, *page* 39. *vol.* 21, *pages* 123 *a* 138.

Robiano (comte de), son attachement à la constitution, conseiller de Brabant.

volume 93, *pages* 787, 788. *vol.* 99, *pages* 98 *à* 101.

Roche (Paul), fondateur en 1727, de deux bourses au collège d'Irlande à Louvain.

volume 5, *page* 144.

ROCK (Saint), confrérie érigée à Tournay, l'an 1490, dans l'église des pères récollets. — Voyez confrérie.

volume 19, *page* 155.

RODULFE, évêque de Tournay, l'an 950, meurt en 954. — Sa vie.

volume 3, *pages* 33, 34.

ROELS, excellent ministre de l'intérieur du roi des Pays-Bas, en 1815.

volume 99, *deuxieme partie*, *page* 40.

Roeux, hameau dans Mortagne, petite ville du Tournésis, la fondation des Verdelots de Tournay, y possède deux bonniers trois quartiers de terre labourable.

volume 7, *pages* 182, 183.

Rohaert, gros, lourd, court et féroce conseiller pensionnaire des états de Flandres, dès le 18 novembre 1789. — Détails.

volume 75, *pages* 904, 905.

Rois mérovingiens, investissent les gouverneurs des provinces de leur domination, des pouvoirs civils et militaires cumulés.

Rois de France, leurs revenus au

moyen âge étaient de neuf espèces.

volume 1, *page* 115. *vol.* 5, *pages* 80 *à* 108.

Rois des ribaux à Tournay, ses prérogatives, de 1211 à 1356.

volume 10, *page* 93. *vol.* 12, *page* 254. *vol.* 14, *pages* 89 *à* 133.

Rois des Radis à Kain, description joviale des attributs de cette petite royauté.

volume 94, *pages* 2075 *à* 2085.

Roland, riche fabriquant de draps de Tournay, l'an 1478, rep.end sur ceux d'Antoing, un

batean chargé de laines, qui lui appartenait.

volume 21, *pages* 8 *et* 9.

Roland (dame Barbe), dite aussi Voland, veuve du sieur Octave Dusart, fondatrice l'an rue et roc Saint-Nicaise, d'une fondation pour y loger et donner la pitance à six filles, dont le revenu annuel en 1784, était de mille livres, charges déduites.

volume 26, *pages* 266 *a* 269.

Rongard, évêque de Tournay, en 818

volume 2, *page* 133.

Roney, village du Tournésis, son

bois contient nonante-six bonniers ; le baron Deroisin, en fit le relief à l'abbaye de Saint-Amand, l'an 1715 ; est pillé en 1477, par les bourguignons. — Son histoire particulière. — Voyez Deroisin.

volume 15, *page* 144. *vol.* 20, *page* 201. *vol.* 61, *pages* 150 *à* 195.

Roose, chef président du conseil privé, à Bruxelles, aux seizième et dix-septième siècles, l'un des premiers hommes d'état de son siècle, est remercié et jubilarisé pour avoir dignement et majestueusement rempli ses fonctions, avec une justice ferme et imperturbable ; liste de ses successeurs jusqu'en 1794.

volume 85, *pages* 328, 329. *vol.* 66, *pages* 41, 42.

Roswerde (Héribert), né à Utrecht, l'an 1559, mort jésuite à Anvers en 1629. — Ses ouvrages.

volume 37, *pages* 146, 149.

Roues à jantes étroites, l'usage en est prorogé pour les chariots se rendant au marché de Tournay, qui n'excèdent pas le poids de quinze cents kilogrames, et qui sont chargés de denrées, d'après arrêté du département de Jemmape, du 24 juillet 1807.

volume 98, *pages* 64, 65.

ROUILLON et Legien, hameaux et seigneuries, lez-Mortagne, contenant soixante-huit bonniers un quartier, appartenant au monastère de Château-l'abbaye, qui en fit refief à l'abbaye de Saint-Amand le treize janvier 1756.

volume 15, *page* 140.

ROUSSELLE (Pierre-François-Joseph), français de Tarcoing, demande en 1772, à être exempt des corps de métiers, pour tordre ses fils.

volume. 92, *pages* 641, 642.

ROUSSEL, fille du précédent, femme au Scribe Liénard, voleuse saisie *in flagranti*, le 28 novembre 1812

d'un gigot de mouton. — Détails curieux.

volume 98, *deuxieme partie*, *pages* 317 *à* 320.

Routes publiques, environnant Tournay, et ailleurs, sont infestées de brigands, au onzième siècle.

Réglement du préfet du département de Jemmape concernant leur police, du 20 novembre 1806, en conformité de la loi y relative du 29 floréal an dix, (trente mai 1802).

volume 4, *page* 207. *vol.* 98, *page* 252.

Rovère (Jean), décapité à

Tournay, le 18 mai 1503, pour avoir aidé avec complicité, à un vol de quarante mille florins, à la caisse de l'administration de la ville de Tournay, de concert avec Nicolas de Saint-Genoix et avec Nicolas Bacheler, seigneur de Farvacques.

volume 66, *pages* 7 *a* 9.

ROYALISTES, plusieurs personnages médiocres affichent de l'être, en 1787, pour obtenir des charges.

volume 93, *pages* 917, 918. *vol.* 94, *pages* 85 86.

ROSES (sept chapeaux de roses), sont offerts touts les ans, à la fête de Saint-Jean-Baptiste, en

l'église cathédrale de Tournay, dès l'an 1363, en rédemption de la dîme que ce chapitre en prélevait en ladite paroisse de Saint-Jean.

volume 13, *page* 55.

Rozut, village du Tournésis français, baillage de Saint-Amand, contient quatre cent quatre-vingt sept bonniers. — Son histoire particulière.

volume 15, *page* 125. *vol.* 65, *pages* 109 *a* 117.

R U

Ruages ou connétablies de la cité de Tournay, au dix-huitième siècle

au nombre de 219. — histoire de cette connétablie.

volume 101, *pages* 184 à 195.

RUBENS (Pierre Paul), né à Cologne l'an 15[illegible], mort à Anvers, en 1640, peintre d'histoire. — Ses ouvrages; Sa vie.

volume 49, *pages* 3 *a* 116.

RUBRUQUIS (Guillaume), Brabançon, vivait au treizième siècle. — Ses ouvrages.

volume 35, *pages* 266, 267.

RUE ANCIENNES.

RUE du grand procureur à Tournay. — Son origine,

Rue merdenchon à Tournay. M. Hubau fils découvre dans sa maison en cette rue l'an 1806, plusieurs médailles romaines.

Rue des rayers, a pris depuis 1621, de l'établissement des carmes en icelle, le nom de rue des carmes.

volume 11, *page* 312. *vol.* 22, *page* 7. *vol.* 30, *page* 82.

Rues de Tournay, doivent être alignées dès l'an 1771.

Et par un réglement des consaux de Tournay, du 24 avril 1688. dont le projet fut sanctionné par Louis XIV, le 29 mars précédent.

Rue des allemands, aujourd'hui 1831, des jésuites.

D'audenard, aujourd'hui des augustins,

De Babilonne, aujourd'hui des jésuites.

Delvigne; aujourd'hui des jésuites.

De l'étoile, aujourd'hui de Courtray.

Des ormes, aujourd'hui des chapelliers.

Du malle, aujourd'hui des maux.

Du séminaire, aujourd'hui des incurables.

Des arbres, aujourd'hui rue perduc.

Quenneson, aujourd'hui 1831, rue des récollets,

De l'abre verd, aujourd'hui 1831, rue des sious.

Des brasseurs située en la paroisse de Saint-Piat, elle a deux cent quinze pieds de longueur, et dix-huit pieds de largeur.

volume 101, *pages* 375 376.

De Saint-Brixe, située en la dite paroisse, elle a neuf cent cinq pieds de longueur. — Détails historiques.

volume 101, *pages* 377, 378, 379.

Saint-Bruno, située en la paroisse du château; elle a quatre cent cinquante pieds de longueur, et trente pieds de largeur. — Détails historiques

volume 101, *pages* 378 *a* 382.

Des cachets, située en la paroisse de Saint-Brixe, elle a mille quatre-vingt-cinq pieds de longueur, et seize de largeur. — Détails historiques.

volume 101, *pages* 381 *a* 387.

De Cambron, située en la paroisse de Saint-Brixe, elle est ainsi appelée de ce que l'abbaye de Cambron, près d'Ath, y avait un

refuge autrefois, elle a cinq cent treute-cinq pieds de longueur, et treute pieds de largeur.

volume 101, *pages* 386, 387.

Des campeaux, située en la paroisse de Saint-Brixe, ainsi nommée du fondateur d'un couvent de religieuses de l'ordre de Saint-Augustin, nommé Pierre Campeaux, par son testament du 11 novembre 1416; elle a cinq cent quatre-vingt-quinze pieds de longueur et treute-sept pieds de largeur. — Détails historiques.

volume 101, *pages* 387 à 389.

Des carliers, située en la paroisse de Saint-Piat, ainsi nommée,

de ce que les charrons, dits aussi carliers, y fesaient anciennement leur demeure, sa longueur est de quatre cent quatre-vingt-cinq pieds, et sa largeur de trente-deux pieds. — Détails.

volume 101, *pages* 389 *a* 391.

Des carmes, anciennement dite rue des rayers, sa longueur est de sept cent trente-cinq pieds et sa largeur de trente pieds. — Détails historiques.

volume 101, *pages* 392 *a* 397.

De Sainte-Catherine, paroisse de Saint-Piat, elle a deux cent soixante pieds de longueur et trente-

neuf de largeur. — Détails curieux.

volume 101, *pages* 398 *a* 400.

De l'arbalêtre, située en la paroisse de Notre-Dame ; elle a trois cent treize pieds de longueur, et vingt-huit pieds de largeur. — Détails curieux.

volume 101, *pages* 325 *à* 327.

Des augustins, anciennement rue d'Audenarde, située en la paroisse de la Magdelaine ; a huit cent dix pieds de longueur et trente-cinq pieds de largeur. — Détails curieux

volume 101, *pages* 327 *a* 345.

Des aveugles, située en la paroisse

se de Sainte - Marguerite; elle a deux cent quatre-vingt pieds de longueur et dix-neuf de largeur. — Détails curieux.

volume 101, *pages* 348 *et suivantes.*

De la barre Saint - Brixe, située en la paroisse de ce nom. — Voyez placette de Saint-Brixe.

volume 101, *pages* 351 *à* 360.

Du bas quartier, située en la paroisse de Notre - Dame.

volume 101, *pages* 360 *et suivantes.*

De bèves, située en la paroisse

de Saint-Piat, elle a sept cent cinq pieds de longueur, et vingt pieds de largeur. — Détails historiques.

volume 101, *pages* 360 *à* 368.

Blandinoise, située en la paroisse de Sainte Marguerite; elle a six cent soixante-cinq pieds de longueur et trente-deux pieds de largeur. — Détails historiques.

Des boucheries Saint-Jacques, située en icelle paroisse; elle a sept cent trente pieds de longueur, et trente pieds de largeur.

volume 101, *page* 379.

Des bouchers Saint-Brixe, située

en ladite paroisse, elle a six cent vingt - un pieds de longueur. — Détails.

volume 101, *pages* 373 *a* 375.

Catrice, en la paroisse de Saint-Brixe, elle aboutit à la rue des Campeaux, et d'autre côté à l'abliau.

volume 101, *page* 401.

Des chapeliers, anciennement appelée rue des ormes; située en la paroisse Notre - Dame; elle a cent quatre - vingt pieds de longueur et dix - sept de largeur. — Détails curieux.

volume 101, *pages* 401 *a* 403.

Du château, située en ladite paroisse, elle a mille cinquante-cinq pieds de longueur, et quarante-deux pieds de largeur. — Détails curieux.

volume 101, *pages* 403 *a* 412.

Du Château-l'Abbaye, située en la paroisse de Saint-Pint; elle a trois cent cinquante pieds de longueur, et seize pieds de largeur. — Détails.

volume 101, *pages* 412, 413.

Du chevet Saint-Pierre, située en la paroisse Saint-Pierre, aujourd'hui 1831, paroisse de Notre-Dame. — Détails historiques.

volume 101, *pages* 413 *à* 415.

Des choraux, anciennement dite rue du chalelet, située en la paroisse de Notre-Dame; elle a cinq cent soixante pieds de longueur, et vingt-huit pieds de largeur. — Détails historiques.

volume 101, *pages* 416 *a* 423.

Claquedent, située en la paroisse de Saint-Jacques, elle a pieds de longueur et pieds de largeur. — Détails.

volume 101, *pages* 423 *a* 432.

Du cingle, paroisse de Saint-Quentin, elle a quatre cent quatre-vingt-dix pieds de longueur et

quarante ; sept pieds de largeur. — Détails historiques.

volume 101, *pages* 424 *a* 427.

Codian, située en la paroisse de Saint-Brixe, elle a septante-huit pieds de longueur et vingt-six de largeur. — Détails historiques.

volume 101, *pages* 434 *a* 438.

De Cologne, située en la paroisse de Saint-Quentin; elle a trois cent quatre-vingt-cinq pieds de longueur, et trente pieds de largeur. — Détails historiques.

volume 101, *pages* 438 *a* 440, 442.

Du Corbeau, située en l'ancienne paroisse démolie de Saint-Pierre, aujourd'hui de Notre-Dame. — Détails historiques.

volume 101, *pages* 442, 446.

Blaudinoise, l'on y découvre au mois de mai 1810, en démolissant une maison appartenante au sieur Dronsart, un pot de fer rempli de pièces d'or. — Details.

volume 58, *page* 608.

Des filles dieu à Tournay, l'on y trouva dans la nuit très froide du 17 au 18 février 1811, un enfant nouveau né, en partie dévoré par les chiens.

volume 98, *pages* 198. *deuxième partie.*

Des clairisses, paroisse de Saint-Piat, elle a trois cent cinquante-deux pieds de longueur et quarante-cinq pieds de largeur. — Détails historiques.

volume 101, *pages* 559, 460.

Clercamps, située en la paroisse de Saint-Brixe, elle a six cent trente pieds de longueur et vingt-neuf pieds de largeur. — Détails historiques.

volume 101, *pages* 432 à 434.

Des cordes, alias rue de cordes, située en la paroisse de Saint-Brixe,

elle a trois cent pieds de longueur et dix-neuf pieds de largeur.

volume 101, *pages* 448 à 449.

De la cordonnerie, située en la paroisse de Notre-Dame, elle a deux cent quinze pieds de longueur et trente-quatre pieds de largeur.

volume 101, *pages* 440 *et* 450.

Des corriers, située autrefois en la paroisse de Saint-Quentin, et depuis 1802, fait partie de celle de Saint-Jacques, elle a quatre cent vingt pieds de longueur. — Détails historiques.

volume 101, *pages* 450 *à* 453.

- De Courtray, anciennement dite rue de l'étoile, elle a deux cent septante-huit pieds de longueur, et dix-sept pieds de largeur. — Détails curieux.

volume 101, *pages* 453 *à* 455.

Des croisiers, anciennement mont paillard, située en la paroisse de Saint-Jean, elle a neuf cent pieds de longueur. — Détails historiques.

volume 101, *pages* 455 *a* 460.

De la croix d'or, située en la paroisse de Saint-Jacques, elle

a cent septante-cinq pieds de longueur, et vingt-neuf pieds de largeur.

volume 101, *pages* 458, 459.

De Sainte-Croix, située en la paroisse de la Magdelaine, elle a deux cent vingt-un pieds de longueur, et trente pieds de largeur. — Détails.

volume 101, *pages* 459, 469.

Du curé du château, située proche ladite paroisse, elle a quatre cent cinquante pieds de longueur et quarante pieds de largeur. — Détails historiques.

volume 101, *pages* 460 à 465,

Du curé de Notre-Dame, située en ladite paroisse, elle a trois cent vingt-trois pieds de longueur, et vingt-neuf pieds de largeur. élargie de 8 pieds dans une de ses partie en 1835. — Détails historiques.

volume 101, *pages* 465 à 470.

Des dames-odilles, située en la paroisse de Notre-Dame, elle a cinq cent vingt-cinq pieds de longueur et vingt-huit pieds de largeur. — Détails historiques.

volume 101, *pages* 470 à 472.

Delplancque, située en la paroisse de Saint-Piat, elle a quatre cent soixante et dix pieds de longueur et trente-six pieds de largeur. — Détails historiques.

volume 101, *pages* 472 *a* 475.

Des dominiquains, située en la paroisse de Saint-Quentin, elle a trois cent soixante-cinq pieds de longueur et dix-neuf pieds de largeur. — Détails historiques.

volume 101, *pages* 475 *a* 479.

Dorée, située en la paroisse de Sainte-Marguerite, elle a trois cent soixante-huit pieds de longueur et cinquante-huit de largeur. — Détails historiques.

volume 101, *pages* 479, 480 *a* 486.

Del-Tare, dite anciennement de la tour en la turées, située en

la paroisse de Saint - Piat, elle a quatre cents pieds de longueur, et vingt pieds de largeur. — Détails.

volume 101, *pages* 486 ; 487.

Du diable de bois, située paroisse du château, supprimée en 1813.

volume 101, *pages* 487 488.

De l'écorcherie, située en la paroisse de la Magdelaine, elle a sept cent vingt pieds de longueur, — Détails historiques.

volume 101, *pages* 489 *a* 491.

De l'épinette, située en la pa-

roisse du château, elle a quatre-cent quarante pieds de longueur et quarante-cinq pieds de largeur.

volume 101, *pages* 490, 491.

Des filles dieu, située en la paroisse de Saint-Piat, elle a trois cent quatre-vingt pieds de longueur et dix-sept pieds de largeur. — Détails historiques.

volume 101, *pages* 491, 492, *a* 493.

Fleury, située en la paroisse de Saint-Jean, elle a deux cent dix pieds de longueur et vingt-deux pieds de largeur. — Détails.

volume 101, *pages* 493, 494.

Du floc à brebis, anciennement dite rue du bordel, située en la paroisse de la Magdelaine, elle a deux cents pieds de longueur, et quarante pieds de largeur. — Détails curieux.

volume 101, *pages* 494, 498.

Des fossets, située en la paroisse de Notre-Dame, elle a quatre cent nonante-deux pieds de longueur et trente-deux pieds de largeur. — Détails curieux.

volume 101, *pages* 498 *a* 504.

Des foulons, située en la paroisse

dé la Magdelaine, elle a trois cent quatorze pieds de longueur et une largeur de dix-sept pieds.

volume 101, *pages* 501, 502.

Du fort à l'anglais, située en la paroisse de Saint-Brixe elle a de longueur, et pieds de largeur. — Détails curieux.

volume 101, *pages* 502, 503.

Du four chapitre, située en la paroisse de Notre-Dame, elle a de longueur et pieds de largeur. Détails curieux.

volume 101, *pages* 504 *a* 509.

De France, située en la parois-

se de Sainte-Marguerite, elle a trois cent septante pieds de longueur et vingt pieds de largeur.

volume 101, *page* 509.

Frinoise, située en la paroisse de la Magdelaine, elle a deux cent quatre-vingt-trois pieds de longueur et trente-sept de largeur. — Détails curieux.

volume 101, *pages* 510, 511.

Galterie Saint-Jean, située en ladite paroisse, elle a trois cent dix pieds de longueur, trente-sept de largeur. — Détails.

volume 101, *pages* 512, 513.

Garniers, située en la paroisse de Saint-Brixe, elle a une grande largeur et peu de longueur, qui confine au ponteel, ou ponteceau, qui traverse souterrainement la rue de Marvis. — Détails.

volume 101, *pages* 514 *à* 518.

Du glateniés, située en la paroisse de Saint-Jean, elle a neuf cent dix-pieds de longueur, vingt-sept pieds de largeur.

volume 101, *page* 518.

Du grain d'or, située en la paroisse de Saint-Jacques, elle a cent quinze pieds de longueur et trente pieds de largeur.

volume 101, *page* 519.

Haigne, située en la paroisse de Saint-Jean, elle a sept cent quatre-vingt pieds de longueur et dix-huit de largeur. — Détails historiques.

volume 101, *pages* 519 *a* 522.

De l'hôpital Notre-Dame, située en ladite paroisse, elle a cinq cent soixante pieds de longueur, et trente-quatre de largeur. — Détails historiques curieux.

volume 101, *pages* 523 *a* 530, 533.

Saint-Jacques, située en ladite

paroisse elle a six-cent nonante-sept pieds de longueur et cinquante pieds de largeur. — Détails historiques.

volume 101, *pages* 531 *à* 534.

Des jardins, située en la paroisse de Saint-Brixe, elle a trois cent septante pieds de longueur et trente-cinq pieds de largeur.

volume 101, *pages* 534, 535.

De Saint-Jean, située en ladite paroisse, elle a quatre cent septante pieds de longueur et quarante-deux pieds de largeur.

volume 101, *page* 535.

Des jésuites, située en la paroisse de Saint-Piat, elle a
pieds de longueur
pieds de largeur. — Détails historiques.

volume 101, *pages* 536 *à* 545, 554.

Des ingers, située en la paroisse de Saint-Piat, elle a quatre cent soixante-un pieds de longueur et vingt-sept pieds de largeur. — Détails historiques.

volume 101, *pages* 554 *à* 556, 557.

Du petit limousin, située en la paroisse du château, elle a deux

cents pieds de longueur et trente-quatre de largeur.

volume, 101 *page* 558.

De la lanterne, située en la paroisse de Notre-Dame, elle a cinq cent vingt-cinq pieds de longueur et dix-huit de largeur.

volume 101, *pages* 556, 554.

Du huchet d'Antoing, située en la paroisse de Saint-Jean, elle a quatorze cent vingt-sept pieds de longueur et vingt-cinq pieds de largeur. — Détails historiques.

volume 101, *pages* 562, 563.

Du louvre, située en la paroisse de Saint-Jacques, elle a deux cent trente-cinq pieds de longueur et trente-deux pieds de largeur.

volume 101, *pages* 563, 564.

Madame, située en la paroisse de Saint-Piat, elle a quatre cent quatre-vingt-cinq pieds de longueur et vingt-huit pieds de largeur. — Détails historiques.

volume 101, *pages* 564 *à* 569.

De la Magdelaine, située en ladite paroisse, elle a mille quarante-un pieds de longueur et soixante pieds de largeur. — Détails historiques.

volume 101, *page* 569.

Saint-Martin, située en la paroisse de Notre-Dame, elle a treize cent quatre-vingt-deux pieds de longueur et quarante de largeur. — Détails historiques.

volume 101, *pages* 579, 588.

De Marvis, située en la paroisse de Saint-Brixe, elle a cent quarante-cinq pieds de longueur et trente-quatre pieds de largeur. — Détails historiques.

volume 101, *pages* 589 *a* 600.

Des maux, anciennement du malle, située en la paroisse de Saint-Quentin, elle a trois cent quatre-vingt-cinq pieds de

longueur, et quarante pieds de largeur. — Détails historiques.

volume 101, *pages* 600, 613.

Merdenchon, dite anciennement maire d'Arcon, située en la paroisse de Saint-Piat, elle a cinq cent quarante pieds de longueur et seize pieds de largeur. — Détails historiques.

volume 101, *pages* 613 *à* 617.

Des meules, située en la paroisse du château, elle a quatre cent dix pieds de longueur et trente de largeur. — Détails historiques.

volume 101, *pages* 617 *à* 621.

De la montagne des récollets, située en la paroisse de Saint-Piat, elle a deux cent soixante-trois pieds de longueur et vingt pieds de largeur. — Détails historiques.

volume 101, *pages* 621 à 623.

Ruelle Moncheur, située en la paroisse Saint-Brixe, elle a cent cinquante pieds de longueur, et douze pieds de largeur.

volume 101, *pages* 623, 624.

De Morelle, située en la paroisse de Saint-Brixe, elle a
pieds de longueur
pieds de largeur. — Détails historiques.

volume 101, *pages* 624 à 630.

Des paniers, située en la paroisse de Saint-Piat, elle a cent septante-cinq pieds de longueur, seize de largeur. — Détails historiques.

volume 101, *pages* 656 *et* 657.

De Paris, située en la paroisse de Notre-Dame, elle a deux cent quatre-vingt-trois pieds de longueur et vingt-cinq pieds de largeur. — Détails historiques.

volume 101, *pages* 660 *a* 664.

Perdue, située à droite en la montant en la paroisse de Saint-Jacques, et à gauche en celle de Saint

Quentin, elle a sept cent pieds de longueur et soixante-deux pieds de largeur. — Détails historiques curieux.

volume 101, *pages* 664 *a* 677.

Du petit récollet, située en la paroisse Saint-Piat, elle a cent nonante pieds de longueur et dix-neuf de largeur. — Détails historiques.

volume 101, *pages* 677 *a* 678.

Saint-Piat, située en la paroisse de ce nom, elle a mille dix-neuf pieds de longueur et quarante-un pieds de largeur. — Détails historiques.

volume 101, *pages* 678 *a* 684.

Piquet, située en la paroisse de Saint-Jacques, elle a deux cent septante-trois pieds de longueur et vingt-deux pieds de largeur.

volume 101, *pages* 684 *a* 685.

De la planche, située en la paroisse du château, elle a quatre cent pieds de longueur et vingt-neuf pieds de largeur.

volume 101, *pages* 485 *a* 688.

Des moulins, située en la paroisse de Saint-Jean, elle a quatre cent vingt pieds de longueur et dix-neuf pieds de largeur.

volume 101, *pages* 630 à 639.

Muche vache, alias muche vacque, située en la paroisse de la Magdelaine, elle a trois cent septante-cinq pieds de longueur et quinze pieds de largeur. — Détails.

volume 101, *pages* 633 *a* 636.

Neuve, située en la paroisse de Saint-Brixe, elle a quatre cent pieds de longueur et seize de largeur.

volume 101, *page* 636.

Des noirets, elle a quatre-vingt-cinq pieds de longueur, et vingt pieds de largeur. — Détails.

volume 101, *pages* 636 *a* 637.

d'Obignies, située en la paroisse de Saint-Brixe, elle a cent quatre-vingt pieds de longueur et trente-un pieds de largeur. — Détails historiques.

volume 101, *pages* 638 644.

Des orfèvres, située en la paroisse de Notre-Dame elle a deux cent cinq pieds de longueur et vingt-quatre pieds de largeur — Détails historiques.

volume 101, *pages* 644 *a* 650.

Des orphelines, située en la paroisse de Saint-Brixe, elle a pieds de longueur pieds de largeur. — Détails.

volume 101, *pages* 650 à 654.

Du palais Saint-Jacques, située en ladite paroisse, elle a six cent cinq pieds de longueur et cinquante de largeur. — Détails historiques.

volume 101, *pages* 654; 655.

Des récollets, anciennement rue du queuneson, située en la paroisse Saint-Piat, elle a six cent trente-cinq pieds de longueur et vingt pieds de largeur. — Détails historiques.

volume 101, *pages* 714, 717.

Rifflée, située en la paroisse Saint-Jean, elle a

pieds de longueur et
pieds de largeur. — Détails historiques.

volume 101, *pages* 717 à 718.

Du rempart du château, située en ladite paroisse, elle a quatre cent trente pieds de longueur et quinze pieds de largeur. — Détails historiques.

volume 101, *pages* 718, 720.

Bocq Saint-Nicaise, située en la paroisse de Sainte-Marguerite, elle a mille cinquante-deux pieds de longueur et trente pieds de largeur. — Détails historiques.

volume 101, *pages* 720 à 729.

Rocquette Saint-Nicaise, située en la paroisse de Sainte-Marguerite, elle a deux cent nonante-trois pieds de longueur et dix-sept pieds de largeur.

volume 101, *page* 727.

Rue dite ruage, derrière Saint-Brixe, située en icelle paroisse, elle a quatre cent pieds de longueur et trente-sept de largeur. — Détails historiques.

volume 101, *pages* 727 *a* 731

Des sions, située en la paroisse de Sainte-Marguerite, elle a cinq cent vingt-cinq pieds de longueur et dix-sept pieds de largeur. — Détails historiques.

volume 101, *pages* 732 *a* 740.

Des scéau (cul de sac de Saint - Brixe), elle a cent septante - cinq pieds de longueur et onze pieds de largeur. — Détails historiques.

volume 101, *page* 740.

Des six filles, elle est située en la paroisse Saint - Jean, elle a quatre cents pieds de longueur et dix - huit pieds de largeur. — Détails historiques.

volume 101, *pages* 740 à 742.

Aux poids, située en la paroisse de Sainte - Marguerite, elle a treize cents pieds de longueur et trente

pieds de largeur. — Détails historiques.

volume 101, *pages* 688 à 696.

De pont, située en la paroisse de Saint-Brixe, elle a cinq cent vingt-quatre pieds de longueur et treute de largeur. — Détails historiques.

volume 101, *pages* 696 *a* 700.

Du pot d'étain, située en la paroisse de Notre-Dame, elle a trois cent quarante pieds de longueur et dix-huit de largeur. — Détails historiques.

volume 101, *pages* 700 *a* 702.

Des poteries, située en la paroisse de Saint Brixe, elle a quatre-vingt dix-huit pieds de longueur et trente-deux pieds de largeur.

volume 101 ; *page* 702.

Prévôt, située en la paroisse de Sainte-Marguerite, elle a deux cent septante-huit pieds de longueur et trente-un pieds de largeur.

volume 101, *pages* 703, 704.

Des procureurs, alias du grand procureur, elle est située en la paroisse de Saint-Piat, elle a trois cent cinquante pieds de lon-

gueur et dix pieds de largeur. — Détails historiques.

volume 101, *pages* 703 *a* 705.

Du puit wagnon, située en la paroisse de Notre-Dame, elle a nonante pieds de longueur et trente pieds de largeur. — Détails historiques.

volume 101, *pages* 707 *a* 709.

Du quesnoy, située en la paroisse de Saint-Brixe, elle a quatre-vingt cinq-pieds de longueur et vingt-neuf pieds de largeur. — Détails historiques.

volume 101, *pages* 709, 711.

Aux rats, située en la paroisse de Notre-Dame, elle a deux cent pieds de longueur et vingt-cinq de largeur. — Détails historiques.

volume 101, *pages* 711 *à* 714.

Des sœurs noires, située en la paroisse de Saint-Jacques, elle a sept cents pieds de longueur et trente-six pieds de largeur. — Détails.

volume 101, *pages* 742, 750.

Du sondart, située en la paroisse de Saint-Brixe, elle a six cent quarante pieds de longueur et vingt pieds de largeur. — Détails historiques.

volume 101, *pages* 750 *a* 755.

Des tanneurs, elle est située en la paroisse de Saint-Brixe, elle a pieds de longueur pieds de largeur. — Détails historiques.

volume 101, *pages* 755 *a* 756.

De la tête d'argent, elle a deux cent soixante-huit pieds de longueur et trente-deux de largeur. — Détails historiques.

volume 101, *pages* 757 *a* 758.

De la tête d'or, anciennement rue capon, est située en la paroisse de Notre-Dame, elle a

trois cent quatre - vingt - quatre pieds de longueur et trente de largeur. — Détails historiques.

volume 101, *pages* 758 *a* 761.

De la triperie, autrefois située en la paroisse démolie de Saint - Pierre, aujourd'hui en la paroisse de Notre - Dame, elle a
pieds de longueur
pieds de largeur. — Détails historiques.

volume 101, *pages* 761 *a* 763.

Duwez, elle est située en la paroisse de Saint - Piat, elle a quatre cent dix pieds de longueur et vingt pieds de largeur. — Détails historiques.

volume 101, *pages* 764, 765.

RUELLE du café de Saint-Brixe, située en ladite paroisse, elle a cent trente pieds de longueur et vingt pieds de largeur. — Détails.

volume 101, *pages* 765 *a* 766.

RUELLE du désert, située en la paroisse du château, elle a
pieds de longueur
pieds de largeur. — Détails.

volume 101, *pages* 767, 768.

RUELLE de Saint-George, située en la paroisse de Sainte-Marguerite,

elle a trois cent cinquante pieds de longueur et vingt-neuf de largeur. — Détails historiques.

volume 101, *pages* 768, 772.

Ruens (François), né à Lille, mort docteur en médecine, l'an 1585. — Ses ouvrages.

volume 49, *pages* 131, 132.

Rumegnies, village du Tournésis, français, la fondation des verdelots de Tournay y possède six cents verges de terres.

Le patronat de ce village appartenait dès l'an 1267, à l'abbaye de Saint-Amand.

Le bénéfice et chapellenie de la

paroisse de Saint-Pierre, à Tournay, y fondé l'an 1285, y possédait quatre bonniers de terre.
— Son histoire particulière.

volume 7, page 128. vol. 10, pages 222, 284. vol. 65, pages 54 à 68.

RUMEGNIES, alias Rumilies, petit village de la banlieue au moyen âge de Tournay. — Son histoire spéciale.

volume 104, pages 286 à 311.

RUMEGNIES, village de la banlieue moyenne de Tournay, située à la rive droite de l'Escaut, le curé y bine avec l'église de Léaucourt.

Le bois dit de Saint-Martin, contient cent huit bonniers 79 verges. — Détails.

volume 21, *page* 142. *vol.* 82, *pages* 58 *a* 60.

Rumes, village du Tournésis, ses seigneurs, en 912, étaient chatelains du Tournésis, il avait sa coutume, et sa monnaie particulière.

La fabrique de la cathédrale de Tournay, y possède quatre bonniers et 400 verges de terre.

Et celle des anciens prêtres de Tournay, quatre bonniers et demi de terre.

Beatrix, dame de Rumes, veuve

de Radbold, seigneur de Templeuve en Dosemetz, donne en 1159, à l'office du réfectoire de la cathédrale de Tournay et Tournésis, la seigneurie du village de Lamain, alors stérile et remplie de bois, et ce pour le salut de son âme; — Voyez Lamain.

Guillaume de Mortagne, seigneur de Rume, oncle de Marie de Mortagne, chatelaine du Tournésis, convient en 1288, avec le magistrat de Tournay, de n'accorder réciproquement aucun asile aux criminels dans leur jurisdiction. — Voyez asile.

Rumes. — Son histoire particulière.

volume 3, *pages* 24, 51 *a* 81. *vol.* 6, *page* 29. *vol.* 9, *page* 9. *vol.* 10, *page* 173. *vol.* 11, *pages* 12 *et* 13. *vol.* 60, *pages* 289 *a* 304.

R Y

Ryesbroeck (Jean), brabançon, mort en 1381. — Ses ouvrages.

volume 35, *page* 273.

Ryswick, château en Hollande, où se conclut un traité de paix en date du 20 septembre 1667, par l'article vingt duquel, le bourg d'Antoing, les villages de Gaurain, Vaux, Ramecroix, Constantin, le fief du Paradis, Havines, Mourpont, Melles, Kain, le mont de

Trinité, Fontenoy, Maulbray, Hérine, Callenelle et Wihers, restèrent à la France, et furent réunis au Tournésis.

volume 50, *page* 206.

S A

Sacqueleu, administrateur le huit novembre 1792. — Son couplet, réflexions.

volume 96, *pages* 388 à 390.

Sadeler (Jean), né à Bruxelles, l'an 1555, célèbre graveur. — Sa vie.

volume 49, *pages* 112 *a* 124.

Sadeler (Jean), peintre d'his-

toire, né à Bruges, l'an 1530, mort à Florence en 1604. — Sa vie.

volume 48, *pages* 226, 227.

SAENREDAM (Jean Pierre), né à Graves, petite ville du Brabant hollandais, au quinzième siècle, peintre célèbre. — Sa vie.

volume 36, *pages* 69 à 71.

Saint-Amand, plusieurs religieux de cette abbaye, sont martyrisés vers la fin du neuvième siècle, par les normands; en mémoire de ce tragique événement, l'on y célébra annuellement, et jusqu'en 1683, une solennelle procession, le mardi de la pentecôte.

Saint-Amand, ville du Tournésis français, prise par les tournésiens l'an 1339.

Saint-Amand, souveraineté de cette abbaye, sur la ville et baillage de ce nom, jusqu'au quatorzième siècle, réunie au Tournésis, avec son baillage, ès-années 1320 et 1390.

Saint-Amand, Jean-Baptiste de Rozimbo, après avoir brûlé cette ville, fut condamné par jugement du baillage royal du Tournésis, en date du huit décembre 1477, à être brûlé vif, il fut en tus convaincu d'avoir trahi la France, l'exécution eut lieu sur la place

du faubourg de maire, lez Tournay.

Saint-Amand, son baillage ressortissait avant l'an 1313, à la cour du maire du Tournésis, (sauf sa souveraineté interne), et d'après édit du roi Philipe-le-Bel, du mois de mars 1313, lequel baillage du Tournésis, ressortissait alors au baillage royal de Saint-Quentin, en Picardie.

Saint-Amand, ville et baillage de la province du Tournésis, son histoire particulière.

Saint-Amand, cette ville est prise l'an 1501, par les tournésiens commandés par Nicolas Bache-

ler et Simon de Saint - Genoix, grands prévôts de Tournay, elle fut reprise bientôt par les Lillois, commandés par Belle Février.

Saint - Amand (abbaye de), idem Baldric II, évêque de Tournay, lui confirme l'an 1103, la dîme, autel et patronat qu'elle possédait dans Saint - Amand, et dans sa banlieue.

volume 3, *pages* 140 *a* 189. *vol.* 12, *pages* 255. *vol.* 15, *page* 35. *vol.* 17, *page* 240. *vol.* 20, *page* 214. *vol.* 32, *pages* 278 279. *vol.* 65, *pages* 3 *a* 53. *vol.* 66, *pages* 4 *a* 6.

Saint - Genoix (Simon), un

gistrat de Tournay, en 1405, et grand prévôt de cette cité en 1423.

Saint Genoix (Jean), lieutenant-général du baillage du Tournésis, l'an 1414.

Saint Genoix, (Simon), grand prévôt de Tournay, le 12 février 1478.

Saint-Génoix, (Nicolas), et Nicolas de Farvacques, grands prévôts de Tournay, sont condamnés l'an 1502, par sentence des prévôt jurés de Tournay, à un bannissement perpétuel, et leurs biens confisqués, pour avoir volé à la caisse de l'administration de la cité de Tour-

may, quarante mille florins, (faisant deux cent mille florins). — Voyez Jean Rovère.

Saint Genoix, (Pierre), d'origine noble et ancien seigneur du Ménage, est créé chevalier le 24 mai 1626.

Saint Genoix, (Nicolas), grand prévôt, de Tournay, prend, après un siège long, la ville de Saint-Amand, en Tournésis en 1501.

Saint-Genoix, (comte de), sa lettre à l'auteur de cet ouvrage, du 10 février 1809, sur l'ancienneté de sa maison, réflexions à ce sujet.

Saint-Genoix, (Messire Jérôme

Alberte), comte de Saint-Genoix, grand prévôt de Tournay, l'an 1725.

Saint-Genoix, (comte de), grand prévôt de Tournay, l'an 1736, lève sur son billet en date du 12 juin 1737, cinq mille six cents livres à cours de rentes héritières à l'administration du bouillon des pauvres de la paroisse Saint-Brixé, de Tournay.

Saint-Genoix, (comte de), grand prévôt de Tournay, l'an 1745, comme chambellan de l'impératrice Marie Thérèse, refuse de prêter serment à Louis XV, et se démet de sa charge de grand prévôt.

Saint-Genoix, (comte de); Jérôme-Albert, chambelan de Marie-Thérèse, est rétabli par cette souveraine, le 21 juin 1749, après l'évacuation des français de Tournay; arrêté injustement la nuit, l'an 1778, et à l'instant, mis en liberté; mensonge sur ce du fiscal de Bettignies.

volume 18, *pages* 107, 175, 245. *vol.* 19, *pages* 299 *a* 300. *vol.* 20, *pages* 214 *à* 223. *vol.* 3, *page* 155. *vol.* 24, *page* 207 *vol.* 26, *page* 240. *vol.* 39, *pages* 177 *à* 184. *vol.* 65, *page* 409. *vol.* 71, *page* 412. *vol.* 85, *page* 54. *vol.* 86, *pages* 319 *a* 370. *vol.* 90, *page* 575. *vol.* 91, *page* 117. *vol.* 92, *pages* 1585 *a* 1589.

Saint-Genoix, village du Tournésis, Radbold II, évêque de Tournay, l'an 1083, aliène à cens perpétuel, les terres que la manse épiscopale de Tournay y possédait.

l'Hôpital noble de Notre-Dame, à Tournay y possédait deux fermes l'une de treize, l'autre de douze bonniers de terre, plus, 1900 verges, louées et arrentées à divers particuliers.

La maison des anciens prêtres de Tournay y possède sept bonniers et trois quartiers de terre labourable. — Histoire particulière de Saint-Genoix.

volume 3, *page* 155. *vol.* 5,

page 253. *vol.* 6, *page* 208, *vol.* 10, *page* 179. *vol.* 57, *pages* 41 *a* 101.

Saint-Leger, village du Tournésis. — Son histoire particulière. — Les anciens prêtres de Tournay y possèdent deux bonniers deux cents verges de terre.

volume 58, *pages* 97 *a* 123. *vol.* 10, *page* 197.

Saint-Quentin, chapitre collégial à Tournay, est supprimé l'an 951, par l'évêque de Tournay, Fulcher.

Saint-Quentin, devenu paroisse de Tournay, depuis 951, l'an

1374, les prevôt jurés y font appréhender un criminel nommé Jean Godefroy.

L'an 1284, Henry, bourgeois opulent de Tournay, y fonde un bénéfice et chapellenie doté de six bonniers et demi de terre situé au village de Camphain au Tournésis Français, et relevant du seigneur de Cisoing, et ce dernier relevant du comte de Flandre.

volume 3, *pages* 34 *a* 35. *vol.* 13, *pages* 133, 134. *vol.* 64, *page* 118.

Saint-Maur, village du Tournésis, et depuis 1669, du district de Tournay, contient deux cent

septante bonniers et mille verges, avec une population de deux cent quatre-vingt-neuf habitants.

Radulfe, avoué de la cathédrale de Tournay, donne en 1092, la ferme de Saint-Maur, à l'abbaye de Saint-Martin de Tournay.

Le chapitre cathédral de Tournay en est décimateur avant le onzième siècle.

Erigé en paroisse dès l'an 1317, et doté dès lors par Agnès de l'Escaut.

Saint-Maur, village ancien du Tournésis, qui fit partie du

nouvau district de Tournay, depuis l'an 1669. — Son histoire spéciale.

volume 102, *pages* 140 à 156.

Saint-Maur, dit en Bissempierre, idem, le chapitre cathédral de Tournay, en 1369, y établit pour la corporation des merciers de Tournay, une confrérie, sous l'invocation de Saint-Maur.

Cornil Delcroix qui en était natif, fut décapité sur la grande place à Tournay, le 21 juin 1477, comme espion des bourguignons.

Abbaye de Saint-Médard de

Tournay, y possédait treize bonniers onze cents verges.

volume 6, *page* 263. *vol.* 5. *page* 194. *vol.* 3, *page* 160. *vol.* 13, *page* 96. *vol.* 20, *pages* 178 *à* 179.

Saint-Jean des chaufours, paroisse ancienne et seigneurie en Tournay, située à la rive droite de l'Escaut, l'an 1015, Gueric le Sor souverain du Burckbant, (chattellenie d'Ath), en était seigneur.

Cette seigneurie est vendue au magistrat de Tournay, avec les hameaux d'Hallain de Warenin, et le bois de brenze, par Jean de

Châtillon, comte de Saint-Pol, qui en était seigneur et propriétaire, avec toute justice et juridiction.

Elle y formait la ville de ce nom au treizième siècle.

Elle fut réunie à l'échevinage de Saint-Brixe, en 1333, elle fut fortifiée en 1298.

volume 3, *page* 138. *vol.* 11, *pages* 22 *a* 311. *vol.* 62, *pages* 323 *a* 325. *vol.* 87, *page* 156.

Saint-Martin, abbaye de bénédictins à Tournay, Jean VII, de

ce nom, s'empare de la crosse, par violence et intrigue, en 1512, est forcé d'en donner sa démission en 1519, et meurt à Ath, en la prévôté qu'y a cette abbaye, l'an 1529.

Est condamnée en 1624, à contribuer aux aides et subsides, elle transige sur ce avec le magistrat de Tournay.

Détails sur les menues rentes qui lui appartiennent, et sur les traitements de ses officiers et domestiques. — Voyez abbaye de Saint-Martin.

volume 66, *pages* 39 à 41. *vol.*

69, *pages* 344, 346, *vol.* 91, *pages* 106, 110.

Saint-Ghislain, petite ville du Hainaut, surprise dans la nuit du huit septembre 1581, par 400 hommes sortis de la cité de Tournay, tous calvinistes et commandés par le calviniste Torquin, ils y commettent des vols, pillages et profanations inconnus aux nations les plus féroces.

volume 68, *pages* 137. 141, 158, 164.

Saint-Médard, (abbaye de), fondée en 1125. — Son histoire particulière.

volume 5, *page* 253. *vol.* 6, *page* 206.

Saint-Médard, (monsieur Samuel de), l'un des vicaires-généraux de l'évêque de la Rochelle au pays d'Aunis en France, est nommé par l'empereur Napoléon à l'évêché de Tournay, où il se rend en poste le 16 juillet 1813, sans être muni de bulles pontificales de préconisation; le chapitre cathédral de Tournay, refuse de le reconnaître comme évêque de Tournay. — Détails:

volume 98, *pages* 124, 125.

Sainte-André, couvent de religieuses cloitrées de l'ordre de Saint-Augustin, à Tournay, un édit à lui octroyé par Louis XIV, en date du trois janvier 1674, doit jouir de son nouveau local dans

l'ancienne enceinte du château de Saint-Nicolas du Bruile que l'on venait de démolir ; fondé en 1249, — Son histoire particulière.

volume 10, *pages* 191 *a* 198. *vol.* 77, *page* 106.

Saint-Soldat, (Claude Moret), dit la violette, mort en odeur de sainteté à l'hôpital de Marvis à Tournay, le 11 novembre 1691. — Sa vie, détails édifiants.

volume 82, *pages* 109 *a* 145.

Saint-Brixe, paroisse de Tournay, située sur la rive droite de l'Escaut, elle est fortifiée par le magistrat, en 1298, on la nommait le bourg de la cité de Tournay.

— Voyez suisse de Saint-Brixe.

volume 11, *page* 311.

Saint-Brixe, ses frais funéraires sont réglés par une ordonnance des consaux, du 9 janvier 1706.

volume 83, *page* 89.

Saint-Brixe à Tournay, les consaux, par lettre du 26 septembre 1776, à Sa Majesté, s'opposent à sa suppression suscitée par la cupidité du chapitre cathédral de Tournay, qui comme décimateur, était tenu à la réédifier, d'après l'édit de l'an 1769. — Détails.

volume 92, *pages* 1392 à 1395.

Le magistrat, en 1777, s'oppose vigoureusement à sa suppression, par supplique au gouvernement.

volume 62, *pages* 1533 *a* 1536.

Saint-Brixe, le sieur Boucher, pauvriseur d'icelle, refuse de justifier l'emploi, le 11 décembre 1770, des aumônes que la ville donne à cette paroisse.

volume 92, *pages* 183, 184.

Saint. George, enseigne d'un célèbre cabaret, situé à Tournay, près de la grande Place, une partie des volontaires tournésiens s'y assemble, il s'y fait des motions étranges, le sept décembre 1789.

volume 94, *pages* 2019, 2026.

Saint-Hubert (abbé de), dévoué au gouvernement l'an 1787.

volume 93, *pages* 780, 781.

Saint-Nicaise, paroisse de Tournay, fondée et dotée en 1255, par demoiselle Catenne.

volume 10, *pages* 206 *a* 286.

Saint-Nicaise, paroisse de Tournay, supprimée par un décret sub et obreptice de Monseigneur l'évêque de Tournay, comte de Salm Reifferscheid, du 19 juin 1770. — Détails curieux; chansons.

volume 27, *page* 190. *vol.* 92, *pages* 95, 188 *a* 400.

Saint-Nicaise, les notables de cette paroisse, par requête du cinq décembre 1769, implorent la protection des consaux de Tournay, contre la prétention du chapitre cathédral, de supprimer leur église paroissiale.

volume 92, *pages* 55, 56, 101, 102, 108.

Saint-Nicaise, les consaux de Tournay écrivent au gouvernement, le sept septembre 1770, pour qu'il révoque son décret royal du 19 juin 1770, qui supprime cette paroisse, suites fatales qui en résultent sous tous rapports.

volume 92, *pages* 126, 130. 1530 *a* 1534.

Saint-Nicaise, décret royal du 7 novembre 1770, qui déclare que le fiscal du baillage, de Bettignies, n'a pas le droit de s'immiscer dans l'inspection des titres de la paroisse de Saint-Nicaise, ce qui par les constitutions compète aux consaux de Tournay.

volume 92, *pages* 163.

Saint-Nicaise (paroisse de), les consaux, par lettre du 9 octobre 1770, se plaignent des vexations exercées par le fiscal du baillage, de Bettignies, contre la dame veuve de monsieur Farin, receveur et

dépositaire des titres appartenants à l'église, aux pauvres et aux fondations de ladite paroisse.

volume 92, *pages* 152 170.

Saint-Nicaise, décret du conseil privé, du 15 novembre 1770, qui invite les consaux de se prêter, au besoin, avec le baillage, aux mesures à prendre pour la démolition de l'église paroissiale de Saint-Nicaise.

volume 92, *pages* 168, 169.

Saint-Nicaise, décret royal du 6 mars 1771, adressé aux consaux de Tournay, sur l'érection d'une chapelle succursalle au faubourg de Saint-Martin. — Détails.

volume 92, *pages* 454, 455.

Saint-Nicaise, les paroissiens d'icelle, qui fesaient partie du village d'Ère, près la cité de Tournay, obtiennent des consaux de faire partie de la banlieue de Tournay, accordé le 28 mai 1773.

volume 92, *pages* 504, 505.

Saint-Nicaise, les consaux, par lettre du 27 septembre 1776, se plaignent à Sa Majesté de la cupidité du chapitre cathédral de Tournay, qui pour grossir ses revenus, en 1769, avait provoqué sa suppression, et voulait en 1776, supprimer celle de Saint-Brixe.

volume 92, *pages* 1392 *a* 1395.

Saint-Nicaise, à Tournay, ordonnance des magistrats, du 26 février 1771, qui défend de chanter les chansons faites contre la suppression de cette paroisse.

volume 62, *pages* 415, 416.

Saint-Nicaise, paroisse de Tournay, fondée pour son local, l'an 1269, par Marie Stamps faubourgtière, et pour sa dotation de sept bonniers de terre, en 1255, par Marie Catenne.

volume 63, *pages* 1331 *a* 1335.

Saint-Nicaise, son cimetière et son église, sont cédés à la paroisse de Sainte-

Marguerite, l'architecte Payen, en 1786, pratique, d'après plan approuvé, une rue de 36 pieds de longueur, avec un coin cassé, du côté de la rue de Saint-Nicaise. — Détails.

Volume 94, *pages* 1454 à 1456.

Saint-Nicaise, aux consaux du 16 octobre 1787, M. Dupré, conseiller, demande le niveau de la rue traversant le cimetière de cette paroisse vers la porte d'issue de sa maison, située rue Saint-Martin.

Volume 94, *pages* 1578, 1579.

Saint-Sulpice, archevêque de

Rouen, vient prêcher à Tournay, au quinzième siècle.

volume 1., *page* 11.

Saint-Jacques, paroisse de Tournay, le curé d'icelle pose en 1317, la première pierre du chœur de cette église.

volume 12., *page* 149.

Saint-Nicolas, (ferme de), située au village de Chercq, contient quarante-un bonniers quatorze cents verges de terre, appartenante à l'abbaye de Saint-Médard de Tournay.

volume 6, *pages* 228 *a* 230.

Saint - Louis, roi de France, vient à Tournay, en 1254.

volume 10, *pages* 203, 204.

Saint - Pancrace, île Saint - Pancrace, était l'ancien château de Saint - Nicolas du Bruisle; bénéfice castral de Saint - Pancrace, au château de Saint - Nicolas du Bruisle, transféré à l'hôtel de ville en 1568 et 1669, lors de la démolition dudit château de Saint Nicolas du Bruisle.

volume 16, *page* 131.

Saint - Piat, paroisse de Tournay, il s'y trouve près de son cimetière, un fief avec droit de

justice, aujourd'hui 1828, à l'endroit où est construit l'hôtel de monsieur Crombez, propriétaire, qui relevait jusqu'en 1320, des évêques de Tournay, et depuis cette époque, jusqu'en 1795, du grand prévôt de la commune de Tournay.

volume 13 *page* 304.

Saint-Sacrement, (confrérie du), érigée en la paroisse de Saint-Jacques à Tournay, en 1375. — Voyez confréries.

volume 17, *page* 265.

Saint-Denis, village de la Champagne, situé à quatre lieues de Troyes, d'où relevait autrefois

vaches et les chevaux malades, au commencement du dix-huitième siècle.

volume 14, *pages* 259 *a* 262.

Saint-Pourchain, village en France, aujourd'hui 1828, du département de l'Allier, arrondissement de Gannat, (province de où les rois de France, au moyen âge, avaient un château et résidence royale ; Charles VII, en 1445, y porta une décision tendante à l'extension de la juridiction du baillage royal du Tournésis, qui comme attentatoire aux chartres constitutionnelles des tournésiens, fut révoquée en 1457. — Voyez baillage.

volume 19, *page* 32. *vol.* 20; *pages* 97, 102, 108.

Saint-Malo, les négociants de cette ville, prêtent, l'an 1710, trente millions de francs à Louis XIV.

volume 51, *pages* 189, 190.

Saint-Hubert, la ville de Tournay, les états du Tournésis, et le chapitre cathédral de Tournay, payaient chacun une pension annuelle, à une religieuse de l'hôpital Delplancque à Touruoy, parente à Saint-Hubert, pour toucher et donner le répi aux personnes et aux animaux atteints de la rage. — Voyez confréries.

volume 16, *page* 151. *vol.* 23, *page* 90. *vol.* 24, *page* 39. *vol.* 53, *page* 208. *vol.* 51, *page* 90, *vol.* 77, *pages* 90 *a* 94. *vol.* 92, *page* 543.

Saint-Nicolas, (messe de) célébrée à la chapelle de l'hôpital où les consaux assistent le 6 décembre 1769.

volume 92, *page* 43.

Saint-George, cabaret près les dominiquains à Tournay, la muraille y contigue est démolie pour élargir le passage, par ordre des consaux, au mois de novembre 1770.

volume 92, *page* 162.

Saint-Pierre, église collégiale de ce nom, située à Lille, possédait au village d'Estaimpuis, une seigneurie de terre franche. — Son histoire spéciale.

volume 101, *pages* 301 à 315.

Sainte-Aldegonde, famille très illustre des Pays-Bas, issue des monarques mérovingiens par Walbert, duc de la basse Lorraine, et père de la bienheureuse abbesse de Maubeuge, Sainte-Aldegonde, ce duc Walbert vivait en 630. — Détails.

volume 27, *pages* 53 *a* 55.

Sainte-Catherine, paroisse de

Tournay, dite très anciennement Marie l'égyptienne, laquelle fut fondée l'an 1260, par Evrard, chatelain de Tournay, et dotée ensuite par .Marguerite Colard dit Lecat.

Elle fut supprimée et démolie en 1672, pour y construire l'esplanade et la citadelle. — Voyez citadelle.

volume 10, *pages* 216, 217. *vol.* 77, *page* 104.

Sainte-Marguerite, paroisse de Tournay, fondée l'an 1288, par demoiselle de l'Escaut, dame du village de Chain-Ramegnies, elle la dota d'un manoir avec quatorze

bonniers de terre situés audit Ramegnies, elle fut supprimée en 1674, par Gilbert de Choiseul, évêque de Tournay, confirmée par un célèbre arrêt contradictoire du conseil d'état de Louis XIV, du 28 février 1676, malgré l'opposition vigoureuse du magistrat de Tournay et du curé, marguilliers et notables de ladite paroisse, qui avaient appellé du décret de suppression porté par ledit évêque, comme d'abus, au conseil souverain de Tournay. — Détails intéressants.

volume 77, *pages* 135. *vol.* 92, *page* 353.

Saint-Piat, messe chantée en

cette paroisse de Tournay, le 7 février 1790, pour le salut de la patrie et de ses défenseurs.

volume 95, *page* 198.

Saint-Médard, (Samuel de Saint), nommé sans préconisation évêque de Tournay, son arrivée au palais épiscopal le treize juillet 1813. Détails.

volume 98, *deuxieme partie*, *pages* 324, 325, 327.

Saisie-arrêt en usage à Tournay, dès le onzième siècle.

volume 14, *page* 252.

Saisie était en usage à Tournay, dès le quatorzième siècle.

volume 14, *pages* 77, 78.

SALADIN (Reginale de), chanoine de la cathédrale de Tournay, y décédé en 1632, fonde son anniversaire en icelle, et donne trois mille florins pour l'office de la bibliothèque de ladite cathédrale. — Voyez bibliothèque.

volume 72, *pages* 17 *et* 18.

SALAIRE des magistrats de Tournay, au quatorzième siècle était de trente-quatre patards à la semaine au taux de nos jours (1828), à quoi il faut ajouter le

produit du droit pour la réception à la bourgeoise. — Voyez bourgeoisie.

volume 14, *page* 43. *vol.* 16, *pages* 120 à 121.

SALM-Salm, (prince de) évêque de Tournay, dans sa lettre aux consaux, reçue le 13 avril 1790, et écrite le 26 mars 1790, énonce qu'il doit se rendre aux eaux pour sa santé, s'y plaint que l'édit de 1769, augmentait les charges de la manse épiscopale diminuée à son avènement (1776), par une somme annuelle de huit mille florins dont trois mille pour l'évêque de Ruremonde, 3500, au chapitre cathédral de Ruremonde,

et trois mille cinq cent florins, en œuvres pies que le gouvernement se chargeait de distribuer lui même.

volume 94, *page* 1812 *a* 1815.

Salm-Refferscheid, (comte de) prince du Saint-Empire, évêque de Tournay depuis 1731, meurt à Strasbourg le 16 juin 1770, — Sa note biographique.

volume 92, *pages* 396 *a* 406.

Salpêtre à Tournay, par décret du 22 octobre 1625, il est statué qu'on ne peut l'y établir parmi qu'elles n'incommodent pas les habitants. — Note,

volume 71, *pages* 395, 396.

SALPÈTRE les nommés Hosson et compagnie, octroyés par le gouvernement pour en extraire, sont éconduits par les consaux de Tournay, d'en opérer les travaux, aux actes des consaux du 26 mai 1772, dans les écuries des casernes.

volume 92, *page* 694.

SALVATIONS pour l'épiscopat de Saint-Piat, à Tournay, par M. Duplessis. — Détails.

volume 70, *pages* 197 *a* 200.

SALVIATI Jean, abbé commandataire de Saint-Martin, à Tournay, cardinal et évêque de Porto,

et abbé commandataire de dix-neuf abbayes, ce grand cumulard de bénéfices meurt au mois d'octobre 1552.

volume 67 ; *pages* 32 ; 33.

Samson ; village du Tournésis français, baillage de Saint-Amand, l'an 1092 Radbold II, évêque de Tournay, en donne la dîme à l'abbaye de Saint-Martin de Tournay, qui lui est confirmée par une bulle du pape Innocent II de l'an 1131.

La fondation des Verdelots de Tournay y possède ... bonnier 550 verges de terre labourable ; il contient cinq cent soixante bon-

tiers onzes verges. — histoire particulière de Saméon.

volume 3, *page* 159. *vol.* 7, *page* 189. *vol.* 15, *page* 125. *vol.* 65, *pages* 69 *a* 84.

SANTELER (Jacques), chanoine de Tournay, résigne son canonicat le 28 mai 1590.

volume 68, *page* 321.

SARRASINS, leur quartier est brûlé par la foudre l'an 689, à Tournay,

volume 2, *page* 19.

SARRAVIA (Adrien), né à Hes-

din en Artois, l'an 1530, mort chanoine de Cantorbery en Angleterre, le quinze janvier 1612. — Ses ouvrages.

volume 49, *pages* 64 à 70,

SART et Rozières, village du Tournésis français, baillage de Saint-Amand. — Son histoire particulière.

volume 65, *pages* 118 à 126.

SARTIAUX, famille patricienne de Tournay; au treizième siècle.

volume 11, *page* 183.

SASBOUT (Adrien), né à Delft en Hollande, le 21 décembre 1516,

décédé à Louvain, le 21 mars 1553. — Ses ouvrages.

volume 40, *pages* 218 à 223.

SAVARI (Jacques), chanoine et grand chantre de la cathédrale de Tournay, y fait une fondation l'an en faveur et en augmentation de la dotation des offices du cellier, du réfectoire et de la trésorerie, dont la comptabilité distincte donnait, l'an 1787, un revenu annuel de sept cent septante-un florins dix-sept patards.

volume 8, *pages* 226 *a* 235.

SAVARI, (Eustache), tournésien chevalier seigneur de War-

coing, était en 1478, lieutenant général du baillage du Tournésis, et capitaine d'une compagnie bourgeoise.

volume 20, *pages* 254, 281.

Savetiers (corporation des), de Tournay, plaident avec acharnement contre celle des cordonniers de cette cité, ils se traînent d'appel en appel, c'est-à-dire de la judicature des arts et métiers à celle des prévôt jurés de Tournay, d'où ils appellent au conseil provincial de Flandre, séant à Gand, jusqu'au parlement de Douay, où messieurs de la savatte sont admis au remède de la révision, cette chaude guerroirie dure depuis 1737, jusqu'en 1747. — Détails.

volume 92, *pages* 35 *a* 41. *vol.* 93, *page* - 532.

SAVETIERS à Tournay, le doyen de ce corps, Philipe - Joseph Cheval est admis à prêter serment aux consaux du dix septembre 1771.

volume 92, *page* 532.

SAVOIR en France, n'est pas augmenté depuis 1787 à 1829.

volume 94, *page* 333.

SAVON, l'administration de Tournay lève un droit de six patards sur chaque quarteau de savon, d'après octroi du 9 octo-

bre 1651, il est affermé au corps des graissiers de Tournay, pour quatre mille florins, avec réduction. — Détails.

volume 16, *pages* 44, 45. *vol.* 92, *pages* 125, 126.

Savonnerie établie à Tournay, en faveur d'un particulier, par décret royal du onze juillet 1630.

volume 71, *pages* 422 *a* 426.

Saulchoir, (abbaye de Bernardines), fondée originairement au village d'Obigies, en la ferme et seigneurie de Barbinsart, l'an 1238, par Jean Alatache, (dit Alataque), et sa épouse, riches bourgeois de Tournay.

Son local est vendu avec environ sept bonniers de terre labourable et prairies, par le gouvernement français, au sieur Roze-Lecomte, pour le prix de trente-un mille francs, au mois de juillet 1808.

Sa fontaine était ferrugineuse. — Voyez Alatachie.

S'abonne avec la ville pour les impositions sur les consommations à 472 florins 2 patards l'an, d'après décret royal du 27 mai 1772.

volume 10, *pages* 134 *a* 136. *vol.* 32, *page* 247, *vol.* 62, *pages* 162 *à* 191. *vol.* 68, *page* 226, *vol.*

83, *page* 100. *vol.* 92, *pages* 692 à 693.

SAUVAGE (Dénis), célèbre peintre tournésien, en bas relief et nature morte, possède des médailles romaines, trouvées en 1802, rue Perdue, par le maître maçon Delbarre.

volume 1, *page* 39. *vol.* 96, *pages* 191 *a* 212. *vol.* 98, *pages* 483 *à* 489.

SAUVAGE (Jean), fondateur de quatorze bourses, au collège de Mons à Louvain, l'an 1646.

volume 5, *page* 135.

SAUVEGARDE à Tournay, au quin-

zième siècle, était une protection royale spécialement accordée contre l'oppression des militaires.

volume 20, *pages* 101, 102.

Saxe (maréchal comte de), gouverneur général des Pays-Bas, de l'an 1745 à 1747. — Ses exactions; détails.

volume 91, *pages* 90 à 106.

Saxe (Weimar duc de), arrive à Tournay par la porte de Marvis, le 20 février 1814, à trois heures de relevée. — Détails.

volume 99, *pages* 17 *et* 18.

Sayéteurs (corporation des),

Raphaël Favart élu doyen de ce corps, prête le serment accoutumé aux consaux, le 17 mars 1772.

volume 92, *page* 654.

Scel des prévôt jurés de Tournay, appartenait avec l'émolument y attaché au grand prévôt il était de même pour le scel, échevinal, qui se percevait au profit du grand mayeur; scel des consaux de Tournay, se percevait par le greffier d'iceux.

volume 20, *page* 15.

Schaille (Henry), né à Dinant, pays de Liège, fondateur en 1688, d'une bourse au grand collège de théologie à Louvain,

volume 5, *page* 85.

SCHAUWINBOURG (prince de), arrive à Tournay le 7 mars 1814, loge trois jours chez l'auteur de cet ouvrage.

volume 99, *pages* 22 *et* 23.

SCHENCK (Frédéric), de Tautenburck, né à Volckenhove, en Hollande, l'an 1503, décédé archevêque d'Utrecht, le 25 août 1580. — Ses ouvrages.

volume 87, *pages* 151 *à* 160.

SCHETZ (Jean), résigne son canonicat à Tournay, le 7 avril 1594.

volume 68, *page* 388.

SCHIDKEL, l'un des fondateurs

primitifs du collège d'Irlande à Louvain. — Voyez collège d'Irlande.

volume 5, *page* 147.

SCHLIEFFEN lieutenant-général prussien, commandant à Liége, sa lettre dérisoire et évasive du 4 février 1790, en réponse à celle du général en chef de l'armée belgique, Vandermeerch, datée de Bruxelles, le 30 janvier 1790. — Détails, voyez Vandermeerch.

volume 94, *pages* 853 *a* 858.

SCHOENFELD (baron de), prussien, nommé lieutenant-général au mois de février, et puis général en chef de l'armée belgique, le 11 avril

1790, seul éloge par le général prussien Schlieffeld et par le duc d'Ursel. — Son caractère et justification.

volume 94, *pages* 853 *a* 858, 906, 907. *vol.* 95, *pages* 478 *a* 480, 561 *a* 648.

SCHONEUS (Corneille), né à Gonda en Hollande, l'an 1541, mort recteur d'Harlem, l'an 1611. — Ses ouvrages.

volume 51, *pages* 88 *a* 91.

SCHOOVEN (Jean), doyen de Caldemborg, fondateur en 1559, d'une bourse au petit college de théologie à Louvain.

volume 5, *page* 96.

Schorel (Jean), né au village de ce nom, en Hollande, l'an 1493, mort peintre d'histoire à Utrecht, le six décembre 1562.

volume 48, *pages* 216, 217.

Scorion (Marie), donne l'universalité de ses biens à l'hôpital de Marvis, à Tournay, par acte du 25 mai 1668, pour y fonder des lits, en faveur de sept pauvres tournésiens.

volume 98, *pages* 97, 98. *vol.* 92, *pages* 1056, 1057.

Schormans (Pierre), bienfaiteur,

l'an 1628, du grand collège de théologie à Louvain.

volume 5., *page* 98.

Scio (madame), célèbre actrice de l'opéra comique à Paris, née à Dunkerke en Flandre, y décédée en 1807.

volume 35, *pages* 208 209.

Scioux (André), né à Anvers, fin d'août 1552, y décédé au mois de janvier 1629, célèbre professeur de la langue grecque. — Ses ouvrages.

volume 40, *pages* 222 *et* 281.

Scioux (André), jésuite, né à An-

veis, en 1552, professeur d'éloquence à Rome l'an 1606. — Ses ouvrages de littérature.

volume 51, *pages* 3 *a* 11.

SCHUMACKER et compagnie achètent le septembre 1828, l'établissement le fonds et bâtimentsde la magnifique fabrique de tapis de Tournay, y établie depuis 1782, par Messieurs Piat Lefebvre et fils.

volume 92, *pages* 1221, 1222, 1223.

SCHREVEL (Théodore), né à Harlem en Hollande, l'an 1571, décédé à Leyde en 1654. — Ses ouvrages.

volume 36, *pages* 201, *a* 205.

SCHULTING (Charles), né à Steenwick, ville de l'Overyssel, mort à Cologne, le 23 avril 1604, chanoine de l'église collégiale de Saint-André. — Ses ouvrages.

volume 46, *pages* 70 *a* 76.

SCHYNDEL (dîme de), donnée par le pape Paul III, l'an 1549, au collège du pape Adrien VI, à Louvain, elle donnait en 1789, un revenu annuel de sept cents florins.

volume 5, *page* 104.

SCIOLUS Obscurator; c'est-à-dire

K L , progénitus de Dom Karlos de la Grignotière, petitesse de ses discours colossaux en prétentions au savoir.

volume 87, *page* 675. *vol.* 102, *page* 417.

Scribani (Charles), jésuite, né à Bruxelles, l'an 1561. décédé en odeur de sainteté le 24 juin 1629. — Ses ouvrages.

volume 40, *page* 52 *a* 63.

S É

Siche, poisson sec, (dit in siccâ), tel que Stockvische, que l'on distribuait aux chanoines et sup-

pôts du chapitre cathédral de Tournay, durant le carême.

volume 23, *pages* 47 48.

SÉCHERESSE et Sauterelles à Tournay, ès-années 874, 1136, 1447, 1536. Détails curieux.

volume 2, *page* 141. *vol.* 6 *page* 11. *vol.* 19, *page* 23. *vol.* 66 *page* 224.

SECRÉTAIRES du roi, érigés en titre d'office sous le roi de France, Charles VI, au commencement du quinzième siècle, et portés au nombre de deux cents, par Louis XIV.

volume 20, *pages* 108, 109.

SEIGNEURS dans le Tournésis

moyen âge, onzième et douzième siècles, quelques uns d'entre eux dépouillent quelques voyageurs flamands en 1321.

volume 12, *pages* 194 195.

SEIGNEURIES vicomtières dans le Tournésis, l'abbaye de Saint-Martin, de Tournay, était seigneur vicomtier, dans tous les domaines qu'elle y possédait, en vertu d'une chartre de Jean de Mortagne, châtelain du Tournésis, de l'an 1275.

volume 10, *pages* 247 248.

SÉMINAIRE épiscopal de Tournay, y établi par lettres patentes du mois de juillet 1671. — Son his-

toire particulière ; détails ; voyez Gilles le Leu, ferme d'Etrieux et jésuite.

volume 29, *pages* 199 *à* 284, *vol.* 93, *pages* 1596 *a* 1603. *vol.* 98, *pages* 348, 349.

SÉMINAIRE archiépiscopal de Malines, arrêt du grand conseil de Sa Majesté à Malines, du 12 janvier 1788, qui défend au cardinal de Franckemberg, archevêque de ce diocèse d'y laisse renseigner la théologie.

volume 94, *page* 26.

SÉMINAIRE général établi à Louvain, en 1786 et 1787 ; relation fidèlle de ce qui s'y est passé,

volume 98, *pages* 196 *a* 694. 1710 *a* 1721.

Séminaire général établi à Louvain, par les empereurs de Bruxelles, par édit du 16 octobre 1786, et du 14 août 1789, folie et ineptie de cette institution, abolie par édit du 16 mars 1791. — Détails.

volume 94, *pages* 46 *et suivantes.*

Séminaire général établi à Louvain, son épitaphe en vers latins faite au mois de décembre 1789.

volume 94, *pages* 352 *a* 355.

Séminaire filial épiscopal de Tournay, établi en projet non exécuté en 1786

et 1831, au local de l'ancien hôpital Marvis, près la porte dite de Marvis.

volume 98, *pages* 348, 349.

SÉMINAIRE de Tournay, est fermé au mois d'août 1813, par ordre du préfet de Jemmape, Laussat.

volume 98, *deuxieme partie, pages* 332, 333.

SÉMINARISTES de Gand, pour n'avoir voulus reconnaître les vicaires-généraux intrus, sont envoyés à Wésel, sur le Rhin, pour y travailler aux fortifications, le 15 août 1813.

volume 98, *deuxieme partie page* 332.

Séminaire royal des vétérans à

Louvain, y fondé l'an 1778, par l'impératrice Marie-Thérèse, ses revenus annuels en 1784, étaient de deux mille six cent vingt-cinq florins.

volume 5, page 140.

Séminaire épiscopal de Tournay, a une rente de deux mille florins en capital sur l'abbaye de Saint-Médard de Tournay.

Il fut établi en 1661; son histoire et réinstallation, dans ses biens, au mois d'octobre 1805.

Circulaire en ce regard de l'évêque de Tournay, François Hirn, du vingt février 1808.

Supprimé par arrêté du préfet de Jemmape, du 30 août 1813.

volume 6, *page* 26. *vol.* 29, *pages* 193 *a* 284. *vol.* 31, *pages* 271 *a* 297.

SÉMINAIRE, le père Godefroy, d'Alost, visiteur des capucins, refuse d'y envoyer ses novices; est exilé puis rappelé.

volume 93, *pages* 696 *a* 710.

SÉNAT, créé par Bnonaparte, qui le dépose de l'empire, le peuple français dans une très véridique adresse lui reproche sa lâcheté, sa cupidité. — Détails.

volume 94, *pages* 152, 160, 163.

SEL, l'administration de Tournay y perçoit un droit de vingt-un déniers à la razière, par octroi du 21 décembre 1452. — Détails.

volume 16, *pages* 38 *et* 39.

SEL aux Pays-Bas, est frappé d'une imposition de six florins de change à la razière, d'après la loi du 27 décembre 1817.

volume 87, *page* 945.

SENTENCES des prévôt jurés et des mayeur échevins, quoiqu'irréparables en définitif, s'exécutent pour les dépens et sous caution, nonobstant

appel, d'après décret royal du cinq novembre 1610.

SENTENCES portées en Belgique, durant les troubles, ès-années 1789 et 1790, sont valides, d'après édit du 19 novembre 1791.

volume 69, *pages* 343 *a* 346.

SEPT-douleurs, fondation faite à Tournay, l'an 1676, par les nobles demoiselles Marie-Anne et Agnès Manarre, sous l'invocation de Notre-Dame des sept-Douleurs, rue des jésuites, ses revenus annuels, l'an 1748, étaient réduits à onze cents livres.

volume 26, *pages* 42, 111 à 115.

SEPT douleurs, fondation à Tour-

bay, située rue des récollets, faite l'an 1676, par noble demoiselle Daubermont, pour y instruire, loger et nourrir sept jeunes filles, depuis l'âge de sept jusqu'à quatorze ans, ses revenus annuels en 1784, étaient réduits à huit cent trente livres.

volume 26, *pages* 147 *à* 150.

Sept douleurs, fondation idem, le gouvernement royal des Pays-Bas, par décret royal du
mil sept cent septante lève la défense qu'il avait porté d'y nommer, à condition qu'à défaut des parents des fondatrices, l'on n'y nomme à l'avenir que des Tournésiennes.

volume [illegible], *page* 883.

Sept-fontaines, (faubourg des), la fondation du chanoine et archidiacre Neuveux y possède trois quartiers de prairie.

volume 7, page 109.

Septième siècle, pour la Belgique, appelé le siècle des saints.

volume 1, page 225.

Serfs, leur nombre est prodigieux au sixième siècle dans les Gaules; ils sont affranchis en grande partie au septième siècle et ceux suivants; en Belgique, par les ecclésiastiques.

volume 1, page 223. vol. 2 page 29.

Sergeants à Tournay, les magis-

trats fixent leur salaire en 1279.

Sergeants d'armes du roi en 1370, étaient leurs gardes du corps d'aujourd'hui.

volume 10, *page* 254.

Sergeants près le baillage du Tournésis, et les magistrats de Tournay, sont érigés en offices héréditaires, par édit de Louis XIV, du mois de novembre 1695, enregistré au parlement de Tournay, le 19 décembre suivant.

volume 82, *pages* 280 à 283.

Sergeant (office de), le 8 avril 1753, les consaux en déterminent le [illegible] à 3556 florins, depuis

1725, avec droit de le retraire et perte d'un vingtième à chaque mutation.

volume 93, *pages* 1958 *a* 1988.

SERMENT félon, proposé aux catholiques à Tournay, en 1577, par les intrigues de Guillaume le Taciturne, prince d'Orange.

volume 60, *pages* 117, 125.

SERMENT des grands doyens et sous doyens de la chambre des arts et métiers de Tournay, leur formule à prêter aux consaux en 1750.

volume 89, *pages* 814, 815. *vol.* 91, *pages* 147 *a* 153.

Serment de fidélité prêté à la maison d'Autriche, dissous le 13 novembre 1792, à la suggestion du comité insurrectionnel des Belges et liégois réunis, appuyé par quinze mille baïonnettes françaises.

volume 96, *pages* 187, 188.

Serré (Adrien), tournésien, arithméticien, jouit à ce titre, d'une pension annuelle de cent florins, par résolution des consaux du trente-un mai 1703.

volume 16, *pages* 187, 190.

Servage au douzième siècle, était réduit à certaines redevances annuelles.

volume 9, *page* 79.

SERF de condition, homme de serve condition existaient aux Pays-Bas Autrichiens, ils appartenaient au souverain, d'après l'article 169 de l'édit sur les finances du 28 janvier 1733, de même que les droits de légitimation, affranchissement, aubaine, morte-main, de meilleur vathel, laghans, demer, de schot et d'espaves, doivent s'y percevoir,

volume 89, *pages* 814, 820.

SERVITUDE, elle prend son origine dans les prisonniers faits à la guerre.

volume 1, *page* 222.

Siam, les ambassadeurs, de ce monarque asiatique vers Louis XIV, viennent à Tournay, au mois de mai 1680. — Détails.

volume 80, *pages* 15 *et* 16.

Simon, né à Tournay, vers le milieu du douzième siècle, d'abord abbé d'Hénin liétart, depuis, deuxième général des religieux Augustins, de la congrégation d'Arrouaise, décédé l'an 1194 — Sa vie.

Simon, prince français du sang royal, et évêque de Tournay, l'an 1177. — Sa vie.

Simon, tournésien, vivait au douzième siècle, savant docteur en théologie.

SIMON (Antoine), chanoine de Tournay, bienfaiteur en 1575, de la fondation des verdelots à Tournay.

SIMON, pharmacien à Tournay, le chanoine comte de Nobili, par sa lettre du 27 mai 1789, adressée au ministre plénipotentiaire comte de Trauttmansdorff, avertit qu'il vent guérir radicalement l'empereur Joseph II, parmi remède indiqué dans le journal de médecine de France.

volume 3, *page* 173. *vol.* 5, *pages* 244 *a* 252. *vol.* 7, *page* 160. *vol.* 9, *pages* 137 *a* 140.

SIMONIE (crime de), les évêques de Tournay peuvent en con-

naître, d'après un arrêt du conseil d'état de Louis XIV, rendu contradictoirement le 18 février 1676. — Détails.

volume 72, *pages* 484 *a* 495. *vol.* 77 *pages* 110 *a* 143.

Sin, hameau, dépendance du bailliage de Mortagne, situé dans le village de la Plaigne, Tournésis.

volume 16, *page* 18.

Sion, couvent de religieuses de l'ordre de Saint-Augustin, à Tournay, y fondé en 1509, par la munificence de Jacques Besquillon, directeur de l'hôpital de Marvis et depuis curé de Frelin et doyen de

chrétienneté. — Histoire de ce couvent.

volume 30, *pages* 88 *a* 92. *vol.* 69, *page* 325.

SL.

Sleidan, né à Schleiden, petite ville de la province de Luxembourg allemand, l'an 1505, décédé à Auxbourg, l'an 1556. — Ses ouvrages.

volume 40, *pages* 63 *a* 68.

SO

Société catholique instituée pour l'impression des ouvrages ortodoxes, établie à Utrecht, elle est dissoute par arrêté royal du 21 août 1823.

volume 87, *pages* 727, 728.

Société littéraire, établie à Tournay, à Mons, à Lille à Douay. — Détails, voyez Dehuls, l'avantageux. — Détails comiques.

volume 68, *pages* 14 *a* 18. *vol.* 78, *pages* 3 *a* 18. *vol* 98, *deuxieme partie*, *pages* 242, 260, 266, 267.

Sodomie à Tournay. — Voyez Cambien.

volume 90, *pages* 1 *a* 7.

Sœurs de la charité de Jésus et Marie, établies à Tournay, le roi approuve leurs statuts par arrêté du 27 juin 1811, — Détails.

volume 99, *deuxieme partie*, *pages* 288, 290.

Soeurs de la charité sont rétablies, par décret impérial du trois février 1808, leur éloge. — Détails.

volume 27, *pages* 32 *a* 84.

Sœurs de Saint-François de Sales, instituées à Antoing, l'an 1733, par la communauté de ce bourg, elles vinrent, et était subordonnées au couvent du même ordre situé à Leuze, où résidait toujours la mère provinciale de l'ordre. — Histoire particulière.

volume 31, *pages* 50 *a* 53.

Soeurs grises de Tournay, leur couvent y fut fondé l'an 1235. — Leur histoire.

Volume 10, pages 126 à 192

Sœurs noires, fondées à Tournay, l'an 1240, primo par Jacquemont Tendeur, riche bourgeois de Tournay, et par Wautier de Marvis, évêque de Tournay. — Leur histoire particulière.

Leurs réglements donnés par le chapitre cathédral de Tournay, en 1529, 1669, 1675.

Leur utilité prouvée pour le soulagement des malades; supprimées à Tournay, l'an 1798, rétablies dans une maison joignant le ci-devant couvent des carmes, rue de ce nom, l'an 1833, par la munificence de plusieurs âmes pieuses.

Volume 10, pages 138 à 140. vol. 23,

pages 111, 112. *vol.* 34, *pages* 115 *a* 293. *vol.* 106, *discours sur le* 19.me *siècle vers la fin.*

SOIGNIES, petite ville du Hainaut, il s'y fit un réglement concernant les impositions foncières et autres en date du 23 octobre 1690, qui fut adopté pour toute la province du Hainaut, par les ordonnances du grand bailly, duc d'Aremberg, du huit mars 1720.

volume 55, *pages* 197 *a* 216.

SOL, monnoye, son évaluation au quatorzième siècle, qui vaut neuf sols neuf déniers de nos jours.

volume 17, *pages* 307 *a* 311.

SOLRÈS Alphonse Emmanuel-Antoine, chanoine de la cathédrale de

Serment de fidélité prêté à la maison d'Autriche, dissous le 13 novembre 1792, à la suggestion du comité insurrectionnel des Belges et liégois réunis, appuyé par quinze mille baïonnettes françaises.

volume 96, *pages* 187, 188.

Serré (Adrien), tournésien, arithméticien, jouit à ce titre, d'une pension annuelle de cent florins, par résolution des consaux du trente-un mai 1763.

volume 16, *pages* 187, 190.

Servage au douzième siècle, était réduit à certaines redevances annuelles.

volume 9, *page* 79.

SERF de condition, homme de serve condition existaient aux Pays-Bas Autrichiens, ils appartenaient au souverain, d'après l'article 167 de l'édit sur les finances du 28 janvier 1733, de même que les droits de légitimation, affranchissement, aubaine, morte-main, de meilleur vathel, laghans, demer, de schot et d'espaves, doivent s'y percevoir,

volume 89, *pages* 814, 820.

SERVITUDE, elle prend son origine dans les prisonniers faits à la guerre.

volume 1, *page* 222.

Siam, les ambassadeurs, de ce monarque asiatique vers Louis XIV, viennent à Tournay, au mois de mai 1680. — Détails.

volume 80, *pages* 15 *et* 16.

Simon, né à Tournay, vers le milieu du douzième siècle, d'abord abbé d'Hénin liétart, depuis, deuxième général des religieux Augustins, de la congrégation d'Arrouaise, décédé l'an 1194 — Sa vie.

Simon, prince français du sang royal, et évêque de Tournay, l'an 1177. — Sa vie.

Simon, tournésien, vivait au douzième siècle, savant docteur en théologie.

SIMON (Antoine), chanoine de Tournay, bienfaiteur en 1575, de la fondation des verdelots à Tournay.

SIMON, pharmacien à Tournay, le chanoine comte de Nobili, par sa lettre du 27 mai 1789, adressée au ministre plénipotentiaire comte de Trauttmansdorff, avertit qu'il vent guérir radicalement l'empereur Joseph II, parmi remède indiqué dans le journal de médecine de France.

volume 3, *page* 173. *vol.* 5, *pages* 244 *a* 252. *vol.* 7, *page* 160. *vol.* 9, *pages* 137 *a* 140.

SIMONIE (crime de), les évêques de Tourney peuvent en con-

naître, d'après un arrêt du conseil d'état de Louis XIV, rendu contradictoirement le 18 février 1676. — Détails.

volume 72, *pages* 484 *a* 495. *vol.* 77 *pages* 110 *a* 143.

Sin, hameau, dépendance du bailliage de Mortagne, situé dans le village de la Plaigne, Tournésis.

volume 16, *page* 18.

Sion, convent de religieuses de l'ordre de Saint-Augustin, à Tournay, y fondé en 1509, par la munificence de Jacques Besquillon, directeur de l'hôpital de Marvis et depuis curé de Frelin et doyen de

chrétienneté. — Histoire de l'ordre couvent.

volume 36, *pages* 88 *a* 92. *vol.* 69, *page* 325.

S I.

SLEIDAN, né à Sehleiden, petite ville de la province de Luxembourg allemand, l'an 1503, décédé à Aubourg, l'an 1556. — Ses ouvrages.

volume 40, *pages* 63 *a* 68.

S O

Société catholique instituée pour l'impression des ouvrages ortodoxes, établie à Utrecht, elle est dissoute par arrêté royal du 21 août 1823.

volume 87, *pages* 727, 728.

Société littéraire, établie à Tournay, à Mons, à Lille à Douay. — Détails, voyez Dehuls, l'avantageux. — Détails comiques.

volume 68, *pages* 14 *a* 18. *vol.* 78, *pages* 3 *a* 18. *vol* 98, *deuxieme partie*, *pages* 242, 260, 266, 267.

Sodomie à Tournay. — Voyez Cambien.

volume 90, *pages* 1 *a* 7.

Sœurs de la charité de Jésus et Marie, établies à Tournay, le roi approuve leurs statuts par arrêté du 27 juin 1811, — Détails.

volume 99, *deuxieme partie*, *pages* 288, 290.

Sœurs de la charité sont rétablies, par décret impérial du trois février 1808, leur éloge. — Détails.

volume 27, *pages* 32 *a* 84.

Sœurs de Saint-François de Sales, instituées à Antoing, l'an 1733, par la communauté de ce bourg, elles vinrent, et était subordonnées au couvent du même ordre situé à Leuze, où résidait toujours la mère provinciale de l'ordre. — Histoire particulière.

volume 31, *pages* 50 *a* 53.

Sœurs grises de Tournay, leur couvent y fut fondé l'an 1235. — Leur histoire.

volume 10, *pages* 126 *a* 192

Sœurs noires, fondées à Tournay, l'an 1240, primo par Jacquemont Tendeur, riche bourgeois de Tournay, et par Wautier de Marvis, évêque de Tournay. — Leur histoire particulière.

Leurs réglements donnés par le chapitre cathédral de Tournay, en 1529, 1669, 1675.

Leur utilité prouvée pour le soulagement des malades; supprimées à Tournay, l'an 1798, rétablies dans une maison joignant le ci-devant couvent des carmes, rue de ce nom, l'an 1833, par la munificence de plusieurs âmes pieuses.

volume 10, *pages* 138 *a* 140. *vol.* 33,

pages 111, 112. *vol.* 34, *pages* 115 *a* 293. *vol.* 106, *discours sur le* 19.me *siecle vers la fin.*

SOIGNIES, petite ville du Hainaut, il s'y fit un réglement concernant les impositions foncières et autres en date du 23 octobre 1690, qui fut adopté pour toute la province du Hainaut, par les ordonnances du grand bailly, duc d'Aremberg, du huit mars 1720.

volume 55, *pages* 197 *a* 216.

SOL, monnoye, son évaluation au quatorzième siècle, qui vaut neuf sols neuf déniers de nos jours.

volume 17, *pages* 307 *a* 311.

SOLRÈS Alphonse Emmanuel-Antoine, chanoine de la cathédrale de

Tournay, lègue, l'an 1729, aux pauvres de cette cité des sommes considérables d'argent.

volume 9, *page* 10.

Soldats du comte de Flandre, qui étaient à Tournay, l'an 1024, y commettent beaucoup de désordres, par leur luxure et leur cruauté.

Soldats français, une ordonnance des cousaux du 19 juillet 1745, défend aux cabaretiers de leur donner à boire après la retraite battue.

Soldats Belges, les états Belgiques-unis, au moment de leur dissolution, obtiennent, par ordon-

sance des consaux du 15 décembre 1790, un secours de trois escalins par semaine, jusqu'au premier janvier 1791.

volume 3, *page* 138. *vol.* 91, *pages* 1 *et* 2. *vol.* 95, *page* 195.

Soldats Belges, avis répandu à Lille, pour leur recrutement, lancé par le fourier Thiébaut, et désavoué par ordre des consaux, par l'organe de monsieur Bonnart, juré, qui à cet effet se rend à Lille, et y confère avec le commandant Desroisières, le 22 février 1790.

volume 94, *pages* 1759 *a* 1764.

Soldoyer (Simon), l'un des douze grands-vicaires de la cathé-

drale de Tournay, fondateur l'an de deux bourses annexées à l'office du missus.

volume 8, *pages* 92, 93. *vol.* 25, *page* 304. *vol.* 26, *pages* 19 *à* 24.

Soleils à Tournay, au nombre de trois y apparaissent à la fois l'an 1157. — Détails.

Soleil noir, apparaît à Tournay, en 1185.

Soleil, son immobilité, enseignée par le chanoine de Frawembourg, Copernic, à la fin du quinzième siècle, comme hypothétique, est douteuse et moins probable, que sa rotation périodique. — Détails et notes, *voyez* comètes.

volume 6, *pages* 32, 33, 35. *vol.* 21, *pages* 38, *a* 147.

SOLEILS, ses tâches causent des plaies continuelles. — Détails.

volume 99, *pages* 79 *a* 88.

SOLIDUS, solidus du quinzième siècle, ce que c'est.

volume 19, *page* 187.

SOLRUDE et Fobel, hameaux et seigneurie, terre Flandres franche de Lille, enclavées dans le village de Bailleul Tournésis, ils contiennent septante-neuf bonniers quinze cent septante verges de terre labourable. — Leur histoire particulière.

volume 83, *page* 270.

SOMMATA, droit de gîte, connu au moyen âge sous la dénomination de droit de soignies.

volume 23, *page* 73. *vol.* 58, *page* 131. *vol.* 65, *page* 80.

SONDARD, fondation faite à Tournay, l'an en la paroisse du château, rue du sondard, par Charles Vanderdock, bourgeois de Tournay, pour y loger, donner la pitance à sept veuves, ses revenus annuels en 1784, étaient réduits à cent livres.

volume 26, *pages* 121 à 123.

SONNIUS (François), dit Vandevelde, né au village de Son, dans la Campine Brabançonne, au commen-

clément du seizième siècle, mort évêque d'Anvers, au mois de juin 1576. — Ses ouvrages.

volume 40, *pages* 68 *a* 76.

SORCIERS, leur existence est prouvée par tous les monuments de l'histoire ancienne et moderne, et spécialement par la requête du parlement de Rouen, présentée au roi Louis XIV, l'an 1670. — Détails curieux, voyez magie et Boulet.

volume 22, *pages* 125 *a* 131. *vol.* 30, *pages* 255 *a* 289. *vol.* 48, *pages* 158 *a* 161. *vol.* 99, *deuxieme partie*, *pages* 312 *à* 314.

SOREL (bois de), situé à Ru-

mes, et défriché en 1781, contient vingt-quatre bonniers 6-5 verges de terres, appartenant au chapitre cathédral de Tournay, à titre de la donation que lui en fit l'an le chanoine d'icelle Duwez son administration est annexée à l'office du réfectoire d'icelle. — Voyez bois du chapitre, Détails.

volume 8, *pages* 259 *a* 280. *vol.* 22, *pages* 258 *a* 462.

Souliers à la poulaine, en usage au quatorzième siècle. — Son origine.

volume 17, *pages* 294, 295.

Sourdeau, tournésien, enseigne en service autrichien, sauve, par

ées insolences, une rixe sanglante au spectacle à Tournay, le 7 mars 1791, il est mis aux arrêts. — Détails.

volume 95, *pages*

Sous doyens de la chambre des arts et métiers de Tournay, chacune des 36 bannières avait le sien.

volume 20, *pages* 12 *et* 13.

Souscription volontaire patriotique, proposée par le congrès le 1 février 1790.

volume 94, *pages* 1753 *à* 1755.

Sous la maison d'Autriche, dans

les provinces Belgiques, les droits et privilèges de la nation ont été violés ; brochure de 31 pages in-octavo, il s'y trouve des vérités et des exagérations; Bruxelles 1790.

volume 95 : *pages* 28 à 36.

Souverains à Tournay, au douzième siècle, les rois de France, les comtes de Flandre, et les évêques de Tournay en exercèrent simultanément quelques attributions.

Souverains, double et simple, battus à Bruxelles, par édit du 19 septembre 1749, plus, des ducatons, demi et quarts de ducatons, pièces 5 patards de dix liards.

volume 6, *pages* 207 214. *vol.* 91, *pages* 139, 141.

S P

Spectacles étaient en usage à Tournay, dès l'an 1481, interdits aux ecclésiastiques, ordonnance des prévôts jurés, concernant leur régime, du mois de décembre 1790.

volume 21, *page* 55.

Spel Jacqueline, fait l'an une fondation, en la paroisse de Saint-Piat, à Tournay, pour y loger et donner la pitance à 4 filles, ses revenus annuels étaient réduits en 1784, à deux cent vingt livres.

volume 26, *pages* [illegible]. *vol.* [illegible], *pages* 910.

SPINOLA (Dom), Gaston Ambroise, gouverneur et grand bailly de Tournay, l'an 1612.

volume 69, *page* 390.

SPIRING (Jean), chanoine de Tournay, y décédé le 19 avril 1690.

volume 68, *page* 32.

SPITHOOD (Agbert), né a Zutphen, fondateur l'an 1610, d'une bourse au petit collège de théologie, à Louvain.

volume 5, *page* 97.

SPRANGER (Barthélémy), peintre d'histoire, né à Anvers, le 21 mars

1547, décédé à Praguel, l'an 1582.

Volume 48, pages 218 à 220.

S T

STALPART (Adrien), abbé de Tongerloo, fondateur en 1623, d'une bourse au collège de Bois-le-duc, à Louvain.

STEENHUYS (Charles), chanoine de Tournay, fondateur en 1666, d'obits, en la cathédrale de cette cité, ses revenus annuels en 1784, étaient de 412 florins.

STEENHUNS (Adrien), chanoine de Tournay, fondateur en 1630, de plusieurs offices, à l'autel du Saint-Sacrement.

volume 7, *page* 454 *vol.* 71, *page* 441.

STEENHUYS (Claire-Eugénie) d'Ursel, princesse de Steenhuys, par son testament olographe, en dâte du 17 février 1708, fonde a perpétuité en l'église paroissiale du chateau, à Tournay, un obit à perpetuité dont la dotation, consiste en un capital de cinq mille cent trente-deux florins.

volume 27, *pages* 166 *a* 174.

STEENWICK, (Henry de), né au village de ce nom, Flandre, en 1550, mort en 1603, peintre de nuits et d'obscurités.

volume 48, *pages* 220 *a* 223.

STEJUS (de), fondateur l'an 1555, d'une bourse au collège du pape Adrien VI, à Louvain.

volume 5, *page* 104.

STELLART, (Prospert), tournésien, religieux Augustin, né en 1586, décédé à Gaëté dans le royaume de Naples, le 10 août 1626, — Sa note biographique.

volume 71, *pages* 400, 401.

STA, lillois, commissaire civil près le général de l'armée française Labourdonnoy à Tournay, au mois de novembre 1792, demande un million de francs à cette cité. — Détails.

volume 96, *pages* 177 à 181, 192.

STARHEMBERG (prince de), nommé lieutenant gouverneur-général des Pays-Bas, le 18 juillet 1780, par le décès de son altesse royale le duc Charles de Lorraine, les consaux le font complimenter.

volume 93, *pages* 1579, 1580.

STASSART de Noirmont; sa lettre du 4 novembre 1789, à monsieur Goubeau, fiscal du grand conseil de Malines, contenant des inculpations diverses, à l'effet d'informer à l'extraordinaire contre le comte de Franckenberg, cardinal et archevêque de Malines. — Détails.

volume 94, *pages* 389 *a* 396.

STASSART, président du conseil de Namur, en 1787 — Son éloge.

volume 63, *pages* 612 614.

STERCKS (Louis), bienfaiteur l'an 1576, du grand collège de théologie, à Louvain.

volume 5, *page* 73.

STEENHUYS (baron de), commandant des dragons volontaires, à Andaine, demande du renfort, par lettre du mois de mars 1790, on lui offre 40 dragons volontaires pour 15 jours. — Détails.

volume 94, *pages* 1796 à 1799.

STERLINGS (Michel et Pierre),

et dame Pelcambre, son épouse, font une fondation à Tournay, l'an. en la paroissee supprimée de Sainte-Catherine, pour y loger et donner la pitance à six veuves, son local fut démoli l'an 1670, pour la construction de l'esplanade.

volume 26, *page* 173. *vol.* 92, *pages* 917, 918.

(M. Guillaume ignace), gentilhomme tournésien fait une fondation en 1724, en la paroisse Saint-Quentin, à Tournay, en faveur de ceux ou celles qui entreront en religion; ses revenus annuels sont de 305 florins. — Voyez fondation et *volume* 106, dis-

cours sur le dix-huitième siècle, vers la fin.

STEVART Pierre, né à Liège, en 1547, y décédé le 27 avail 1624, chanoine trèsfoncier de la cathédrale. — Ses ouvrages.

volume 46, *pages* 78 *a* 82.

STOCQUART, lieutenant du prévôt de l'hotel de Sa Majesté. — Son éloge.

volume 93, *pages* 797 *a* 799.

STILE judiciaire à Tournay, rescription des consaux à Marie-Thérèse, en 1777, qui prouve l'inutilité de le changer. — Détails.

volume 92, *pages* 1344 *a* 1348.

STOCGER, docteur de l'université de Vienne, sa doctrine perverse dès l'an 1777.

volume 93, *pages* 718 *à* 781.

STOUPS (Jean-François), natif de la ville de Thuin, au Pays de Liège, fondateur l'an 1736, de deux bourses au grand collège de théologie à Louvain.

volume 5, *page* 89.

STRADAN (Jean), peintre d'histoire, né à Bruges en 1530, décédé à Florence, en 1604.

volume 48, *pages* 226 227.

STRATIUS (Jean-Baptiste), doyen

et chantre de la cathédrale de Tournay, fondateur en icelle l'an 1639, de l'office de la passion, consistant en plusieurs bourses d'étude, dont les revenus annuels en 1783, étaient de deux mille cent cinquante-deux florins seize patards 4 déniers.

volume 7, *pages* 303 *à* 312. *vol* 8, *pages* 1 *à* 22. *vol.* 77, *pages* 87 *a* 88.

STROF, évêque d'Anvers, sa réponse au marquis de Prié, ministre plénipotentiaire des Pays-Bas, en 1717: *il faut vivre et laisser vivre.*

volume 85, *pages* 334, 335.

STRULENS (Henry), fondateur

en 1686, de deux bourses au grand collège de théologie à Louvain.

volume 5, *page* 85.

STURMIUS (Jean), né à Schleyden dans le duché de Luxembourg, au mois de septembre 1507, mort en 1589. — Ses ouvrages de littérature.

volume 51, *pages* 93 *a* 99.

S U

SUAVIUS (Lambert), né à Liège au seizième siècle, célèbre graveur.

volume 94, *pages* 24, 25.

SUBSIDES des provinces des Pays-Bas, sous Charles XV, en 1539,

y établis sur la généralité des dix-neuf provinces d'iceux, consistaient en une somme d'un million deux cent mille florins d'or, (fesant de nos jours, la somme de treize millions deux cent cinquante mille francs, et courant de Brabant, sept millions deux cent mille florins) les deux Flandres y furent cottisées pour un tiers, c'est-à-dire pour quatre cents mille florins d'or, (fesant quatre millions trois cent trente-trois mille francs). — Détails.

volume 67, pages 131 à 133

Subsides en 1600, étaient de 3, 600, 000. en 1725, de 7, 562, 785, 3-10.

volume 16, pages 83, 84. vol.

52, *page* 246. *vol.* 67, *page* 129. *vol.* 69, *pages* 55 *a* 85. *vol.* 84, *page* 96, *vol.* 85, *pages* 338, 369. *vol.* 86, *page* 470.

SUBSIDE des tournésiens, dû à la maison d'Autriche, fut fixé en principal, à la somme de trente-six mille florins l'an, d'après les votes des états-généraux des Pays-Bas, en leur séance du 14 décembre de l'an 1600, fesant pour toutes les provinces, l'an, trois millions six cents mille florins, et par leurs votes des 21 mars 1606, 2 août 1710, et du 22 août 1820.

volume 16, *pages* 83, 84. *vol.* 69, *page* 49.

SUBSIDE des provinces des Pays-

Bas Autrichiens, augmentés le 22 août 1720, et portés en totalité à la somme de septante millions septante mille neuf cent onze florins, plus le quart en sus, portant quatre cent quatre-vingt-un mille cent florins pour l'entretien de la cour, de leurs altesses royales les gouverneurs-généraux des Pays-Bas.

volume 69, *page* 52. *vol.* 95, *pages*

Subside extraordinaire de la somme d'onze cent douze mille florins, demandé au mois d'avril 1712, par les commisaires de la conférence des hautes puissances maritimes, au conseil d'état des pro-

vinces Belgiques, dans laquelle le Brabant fut cottisé à quatre cents mille florins. — Détails.

volume 84, *page* 96.

Subsides tant ordinaires qu'extraordinaires aux Pays-Bas, de 1718 à 1720, étaient de quatre millions six cents mille dix-sept florins, les douanes rapportaient l'an, trois millions cent septante-sept mille quarante-trois florins, total sept-millions six cent vingt mille sept cent soixante florins, sur quoi il fallait acquitter les charges et dépenses annuelles qui montaient alors à neuf millions deux cent quarante-quatre florins, ce qui donnait alors une courtesse an-

nuelle d'un million six cent vingt-quatre mille deux cent nonante-quatre florins.

Subsides en 1721, étaient Savoir :

Flandre Orientale,	1,825,000.
Brabant	0,971.180.
West - Flandre	0,441,020-19-3.
Tournay	0,040,370.
Tournésis	0,033,333-6-8.
Luxembourg	0,290,000.
Hainaut	0,225,000.
Limbourg	0,089,600.
Namur	0,066,000.
Gueldre Autrichienne	0,024,600.
Gueldre idem, (West)	0,021,000.

volume 85, *pages* 332, 333, 368, 386 *a* 388.

Subsides extraordinaires accordés

par les états de la Flandre-Orientales ès-années 1717, 1718, 1719, étaient par chaque année, de cinq millions quatre cent septante-trois mille florins. — Détails curieux.

volume 85, *pages* 333 *a* 335.

Subside du Hainaut, sont hypothéqués et assignés en 1721, aux états de Hollande.

volume 85, *page* 484.

Subside d'un dixième sur la vente des meubles, plus et d'un centième sur la valeur des immeubles, demandé aux états des Pays-Bas, par le duc d'Albe, gouverneur-général en 1569, est refusé par les états de la plûpart de ces provinces,

ce duc les y établit et veut les percevoir arbitrairement, par édit du mois de juillet 1571, ce qui causa une insurrection dans la plûpart des provinces desdits Pays-Bas.

volume 86, *pages* 19, *note a*, *page* 96.

SUBSIDE accordé le 18 janvier 1746, à Louis XV, par les 36 bannières de Tournay, de la somme pour tout de quarante-trois mille neuf cent six florins, 4 patards courants. — Détails.

volume 91, *pages* 8 *a* 17, 18 *a* 21.

SUBSIDE de cinq cent septante-

cinq mille huit cent soixante-six florins 8 déniers extorqué par la France, des tournésiens l'an 1747.

volume 91, *pages* 42 *a* 48.

Subsides de la France, en 1810, étaient de sept cent trente millions de francs, y pouvaient en tems de paix être réduits à six cent millions ; dissertation intéressante en ce regard.

volume 98, *pages* 635, 652, 1.re *partie*.

Subsides de Tournay, emprunts, revenus domaniaux, souscription patriotique, le congrès par sa lettre du 5 mars 1790, en demande l'état toutes les quinzaines, résolu d'y satisfaire.

volume 94, 3.me *partie*, *pages* 1786, 1787.

SUBSIDE du souverain en Flandre, jusqu'en 1732, sa répartition en tailles, dans le plat Pays de cette province, n'y formait que le sixième d'icelle, les cinq autres sixièmes consistant en frais de régie de haute administration.

volume 95, *deuxieme partie*, *pages* 261, 262.

SUBSIDES, doivent être demandés aux états des provinces au plus tard, chaque année, aux mois de mai et juin, pour que leur rentrée ne souffre pas de retard ou diminution.

volume 95, *deuxieme partie*, *pages* 295, 296.

Subsides en Brabant, se demandaient aux états en 1733, de six en six mois.

volume 95, *page* 331.

Subside du Brabant, de 1713 à 1733, était de douze cents mille florins.

volume 95, *deuxieme partie*, *page* 346.

Subside du Brabant, fut donné en ferme par les états de cette province, pour trois ans, l'an 1712.

volume 95, *pages* 369 *a* 371.

Subsides ordinaires et extraordinaires demandés aux consaux, de

Tournay, par les conseillers d'état Limpens et de Kulberg, aux consaux de Tournay, au mois de mai de 1791 ; conférences sur ce, par les députés de la Flamaide et Bonaventures, à Bruxelles, les 24, 26 et 30 mai 1791. — Détails.

volume 95, *troisième partie*; *pages* 180, *a* 215

Succession (droit de), établi par la loi du onze février 1816, et specialisé dans ses dispositifs, par celle du 27 décembre 1817; il est mal rédigé.

volume 87, *pages* 496, 497.

Sucre, la loi du 27 juillet 1822;

N.° 20, établit pour les Pays-Bas, un droit de neuf florins de change, un quart en sus, sur cent livres brut, de sucre y importé.

volume 87, *page* 612.

Sucre, raffineries de sucre à Tournay, résolution des consaux du 21 janvier 1773, qui d'après décret royal du onze septembre 1771, accorde douze florins de prime à Charles le Vasseur, pour chaque ouvrier qui y travaille.

volume 92, *pages* 915, 616.

Suette, maladie qui afflige Tournay, ès années 1528, 1610, 1814.

Volume 66, *page* 180.

SULLY (Guillaume de Ventadour de), évêque de Tournay, en 1326. — Sa vie.

volume 12, *pages* 198, 199.

SULLY (duc de), ministre des finances sous Henry IV, protecteur éclairé de l'agriculture, source des richesses et de la félicité des nations. — Détails, voyez poivre, voyez moines.

volume 95, *pages* 53 *a* 55.

SULLIVAN (Jean), fondateur en 1699, de quatre bourses au collège d'Irlande à Louvain.

SULLIVAN (Florent), fondateur

l'an 1732, de deux bourses au collège d'Irlande, à Louvain.

volume 5, *page* 146.

SUPERIOR *nerviorum episcopus*, en 347, au concile de Sardique.

volume 1, *page* 12.

SUPRÉMATIE impériale Joséphiste bruxelloise ce que c'est, son essence persécutrice est implacable sœur germaine du voulkisme, du jacobinisme et du joséphisme. — Détails.

volume 94, *pages* 914 *a* 918. *pages* 1418 *a* 1421.

SURMONT (dame Cathérine), veuve du Jacques Renuit, avocat, fonde

l'an une messe d'onze heures, le dimanche, à la paroisse du chateau à Tournay, dont la dotation consiste en un capital de 999 florins, donnés au marchand Druez.

volume 27, *pages* 133, 134, 176.

SURVILLE (Hautefort marquis de), commandant de Tournay, y arrête par sa valeur, durant deux mois, avec une garnison de quatre mille hommes, et deux mille invalides, l'armée des Hauts-alliés, composée de deux cent douze bataillons et deux cent vingt-neuf escadrons, pour s'emparer de Tournay, et de sa citadelle.

volume 83, *pages* 530, 531.

Suynick (Jean), natif de Corcle en Irlande, fondateur en 1666, de plusieurs bourses, au grand collège de théologie à Louvain.

volume 5, *page* 83.

S W

Swarts, conseiller au conseil des finances, sous le marquis De Prié, vers 1722, liquidateur de la régie administrative de la ville de Gand.

volume 95, *deuxieme partie*, *pages* 288, 289.

S Y

Synode diocésain, tenu à Tournay, l'an 1101, dans l'église en-

thédrale par l'évêque de Tournay, Bauldri.

Synode diocésain tenu l'an 1160.

Synode diocésain, tenu en 1197, par l'évêque de Tournay, Etienne.

Synode diocésain, tenu en 1366, par Philippe d'Arbois, évêque de Tournay.

Synode diocésain, convoqué en 1481, par Féri de Clugny, évêque de Tournay. — Détails.

Synode diocésain de Tournay, le dernier, tenu en 1588, par l'évêque de Tournay, Gilbert de Choiseul.

volume 5, *page* 193. *vol.* 6, *pages* 33 *et* 93. *vol.* 13, *pages* 63 *a* 79. *vol.* 19, *pages* 103 *à* 128. *vol.* 74, *pages* 71 *a* 74.

T A

TABAC, octroi, à Tournay, du souverain du 20 février 1632, qui y asseit une imposition de trente patards à la livre de tabac.

volume 71, *page* 432.

TABAC, arrêté du préfet du mois de mars 1811, qui ordonne aux cultivateurs, de déclarer jusqu'à la concurrence de vingt ares (demi journel), la quantité de tabac qu'ils planteront.

volume 98, *pages* 217, 218. *deuxième partie*,

TABELLION existant à Tournay, antérieurement à l'an 1366, pour y recevoir, garder et sceller les actes et contrats, le profit qui en revenait au roi en fut laissé à la cité de Tournay, en 1307.

Il y était connu, dès l'année 1319. — Son histoire particulière.

Le chanoine de Tournay, de Beaucamp, y était tabellion, l'an 1386, et l'an 1426, Jean d'Autre, bachelier formé en théologie.

TABELLIONS à Tournay, d'après les articles 43 et 44 de la chartre de 1370,

doivent individuer la nature de l'obligation, la somme et l'espèce de marchandise, à lui défendu d'outrer le salaire à lui attribué par le cahier des charges de son adjudication. — Histoire particulière des tabellions.

volume 13, *page* 63. *vol.* 14, *page* 242. *vol.* 15, *page* 100. *vol.* 17, *pages* 122, 123. *vol.* 20, *pages* 98 à 116. *vol.* 76, *pages*, 391 à 482. *vol.* 98, *pages* 245, 246.

Tabellion, projet en 1733, de l'établir aux Pays-Bas, resté accroché au conseil de Brabant.

volume 95, *deuxiéme partie*, *pages* 206, 207.

Tabourman (Guillaume), l'un des

contrôleurs en 1699, aux saisies réelles, près le parlement de Tournay, l'autre, nommé bailli des eaux à Tournay, l'an 1745. — Notre économique.

volume 91, *pages* 136, *a* 139.

TABLEAU des intrigues amoureuses des rois de France, aux quatorzième, quinzième et seizième siècles

volume 36, *pages* 98 *a* 130.

TABOUREAU, ministre des finances en France, les consaux par lettre du 2 mars 1775, lui demandent la sortie de 200,000 grés à paver.

volume 92, *page* 1342.

TACH (Jean), né à Tergaw en

Zélande, le 28 février 1535, mort professeur en droit à Louvain, le 25 novembre 1578, — Ses ouvrages.

volume 47, *pages* 46 *à* 53.

TAFFIN, curé de Saint-Quentin, à Tournay; est nommé en 1690, doyen de chrétienneté de Tournay, par l'évêque prince de Salm.

volume 95, *page* 70.

TAYLLÉRANT-Perigord, évêque apostat d'Autun, né en 1754, successivement républicain, napoléoniste, bourbonniste, philippiste, depuis 1789 jusqu'en 1831, ennemi juré des Belges, agioteur à la bourse, le

plus fourbe des diplomates connus depuis vingt siècles. — Détails.

volume 91, *première partie*, *pages* 451 *à* 501.

TAILLES, Jean de Mortagne, onzième chatelain de Tournay Tournésis, l'an 1274, en exempte les tournésiens qui tiennent des terres mouvantes de lui, tant dans le Tournésis qu'ailleurs.

TAILLES sont levées l'an 1288, dans le village de Chin-Ramegnies, par demoiselle Mahaut, qui en était dame.

TAILLES au treizième siècle sont

levées par les seigneurs du Tournésis ; dans leurs villages respectifs.

TAILLE (levée d'une) (20 patards au bonnier) à Tournay et dans le Tournésis, pour doter l'an Catherine de France, fille du roi Charles VI, mariée au roi d'Angleterre, Henry IV, les tenanciers nobles en sont exempts.

TAILLE à Tournay ne pouvait s'établir l'an 1180, article 29 de la chartre tournésienne, pour une somme excédante 133 livres d'alors (fesant

sans le consentement des Prud'hommes de Tournay.

TAILLES et impositions à Tournay

et dans le Tournésis. — Leur histoire, depuis Jules-César jusqu'à nos jours.

volume 10, *page* 244. *vol.* 11, *pages* 18 *et* 180. *vol.* 3, *pages* 205, 286. *vol.* 14, *page* 158. *vol.* 54, *pages* 6 *a* 196.

TAILLEURS d'habits, (corporation.) Les consaux homologuent leurs réglements, le 14 avril 1770.

volume 92, *page* 124.

TAILLEURS de pierres à Tournay, (corporation de)

volume 16, *page* 38. *vol.* 93, *pages* 533, 534.

Tailleurs (corporation des) à Tournay, s'oppose, vers 1770, à ce que monsieur Piat Lefebvre et compagnie, puissent confectionner du produit de leur fabrique de camelots, des capes dites *à l'anglaise*, par douzaines et plus, qu'ils vendaient aux marchands tailleurs; un décret royal les y autorise, parmi payer annuellement audit corps de tailleurs, une somme de dix florins dix patards. — Détails.

volume 92, *pages* 1212 à 1216.

Taintignies, village du Tournésis. Simon, évêque de Tournay, au douzième siècle, en accorde la dîme à l'abbaye de Saint-Amand en Tournésis.

L'hôpital de Notre-Dame, de Tournay, y possède trois bonniers de terre labourable.

L'avoué de Tournay, Radulfe, au douzième siècle, y donne une ferme, située à l'abbaye de Saint-Martin, de Tournay.

La fondation de Fovens, établie en la cathédrale de Tournay, y possède un bois contenant soixante-quatre bonniers, dont le revenu annuel est de cinq mille florins, plus huit bonniers de terres labourables.

La fabrique de la cathédrale de Tournay, y possède quinze bonniers de bois défrichés.

La fondation du chanoine de Tournay, Jacques Savari, y possède quatre bonniers mille verges de terres labourables.

L'office du cellier de ladite cathédrale de Tournay, y possède le bois de Clermay, évalué alors à un périmètre de septante bonniers, mesure locale, et donné audit chapitre, l'an 1381, par le chanoine d'icelle Guillaume Foveus; vendu au mois de décembre 1825, au sieur Jean-Baptiste Delvigne-Perier, négociant et compagnie, au prix de quatre-vingt-cinq mille cent florins de change. — Histoire particulière de l'ancienne.

volume 3, *page* 160. *vol.* 5, *page* 247. *vol.* 6, *page* 182. *vol.*

7, *page* 136. *vol.* 8, *page* 227. *vol.* 13, *page* 144. *vol.* 61, *pages* 66 *a* 97. *vol.* 82, *pages* 82 97 *à* 101.

TAINTIGNIES (monsieur), magistrat et propriétaire en la ville d'Ath, en Hainaut, auteur en l'année 1774, d'un excellent traité imprimé, qui suggère les moyens fructueux d'extirper la mendicité. — Détails très curieux sur cet objet pour Tournay et le Hainaut

volume 92, *pages* 1036 *à* 1130.

TALMA, célèbre acteur du théatre français, né au village de Poix, en Hainaut, près de la ville du Quesnoy.

volume 35, *page* 207.

TANNERIE, prison à Tournay, pour la police, lui coûte en 1788, cinq cents florins dix-huit patards.

volume 16, *page* 149.

TANNEURS (corporations de), ses chefs s'étant permis des expressions injurieuses contre le magistrat de Tournay, dans un requête présentée au gouvernement, un décret royal de l'an 1630.

En ordonne la radiation; ses doyens et offices, obtiennent par un jugement contradictoire rendu par les prévôt jurés de Tournay, du

mois d'août 1666, de faire cours sur les cordonniers.

Plus de préempter, sur les nonfrancs du métier, les cuirs venant au marché, d'après résolution des consaux de Tournay, du onze mai 1666.

volume 71 page 429. vol. 72, pages 138, 145.

Tanneurs (corporation de), les consaux de Tournay, pour favoriser leur métier, défendent la sortie des cuirs, des bestiaux tués par les bouchers de Tournay, et pour maintenir les engagemens pris entre eux pour le prix convenu des cuirs, accordent audit corps des

fanneurs, le trois décembre 1770, deux sommes de deux cents florins chacune.

volume 92, *pages* 175 *a* 179.

TAPPER (Ruart), fondateur de quatre bourses, l'an 1558, au collège du pape Adrien VI, à Louvain.

volume 5, *page* 105. *vol.* 46, *pages* 81 *a* 93.

TAPIS (fabrique de), recréée à Tournay, en 1780, par Piat Lefevre et fils.

Elle occuppe quatre mille cinq cents ouvriers; son organisation.

Cette fabrique est devenue florissante de - années 1821 à 1824.

La plus belle de l'Europe. — Détails historiques pour 1774.

volume 14, *pages* 269, 270. *vol.* 32, *pages* 261 *a* 271. *vol.* 79, *pages* 10 *et* 11. *vol.* 92, *pages* 1212 *a* 1223. *vol.* 95, *pages* 616, 617.

Tapisseries tournésiennes au moyen âge, et aux dix-huitième et dix-neuvième siècles; en stagnation en 1715.

volume 12, *pages* 87 *a* 90. *vol* 84, *page* 325.

Tarte (aîné), né à Namur, célèbre professeur du code civil à Bruxelles, en 1808. — Détails.

volume 67, *page* 78.

Taxes municipales de Tournay, du 24 mars 1818. — Voyez octroy.

volume 85, *page* 228.

T E

Te deum et illumination à Tournay, le dix avril 1814, à cause de l'entrée victorieuse des armées alliées à Paris, plus à cause du détrônement de l'empereur Napoléon Buonaparte, plus à cause de l'avènement de Louis XVIII, au trône de France, et de la suspension d'armes entre les armées des Hauts Alliés et celles de la France.

volume 90, *page* 63.

TEMPÊTES à Tournay, l'an 1186. l'an 1334, avec orages affreux. — Voyez tonnerre et tremblements de terre et confrérie de Saint-Donat.

volume 6, *page* 63.
volume 12, *page* 235.

TEMPLE de la folie à Tournay. — Détails.

volume 91, *pages* 756 *a* 758. *vol.* 92, *page* 92, *vol.* 77, *pages* 65 *a* 171 *vol.* 78 *page* 4. *vol.* 83, *pages* 373 *a* 384. *vol.* 85, *pages* 150, 158, 578 *à* 580. *vol.* 92, *pages* 37 *à* 40, 804, 1455. *vol.* 94 *tout à la fin, au petit mot sur le pont a-l'arche, troisieme partie.*

après la page 2080.

TEMPLEUVE en Ilossemez (*in Dorsomaris*), Radulfe, avoué de Tournay, donne l'an 1092, à l'abbaye de Saint-Martin de Tournay, la ferme de Rumes, y située.

L'hôpital noble de Notre-Dame à Tournay, y possède un bonnier et demi de terre labourable, l'abbaye de Saint-Médard de Tournay, deux bonniers un quart.

La maison des anciens prêtres de Tournay, trois bonniers onze cents verges de terre labourable.

Le bénéfice de la paroisse de St-Pierre à Tournay, bénéfice y fondé l'an 1285, par Jacques Roussel, dit

Mouton, riche bourgeois tournésien, y possède quatre bonniers de terre.

Le château de ce village est brûlé l'an 1268, par les gendarmes du comte de Flandre, à cause que le seigneur relevant du comté de Flandre, à cause de sa châtellenie de Lille, tenait pour la France. — Histoire particulière de ce village.

volume 3, *page* 160. *vol.* 6, *pages* 177 *et* 265. *vol.* 10, *pages* 180 *et* 284. *vol.* 11, *page* 20. *vol.* 56, *pages* 149 *a* 381. *vol.* 57, *page* 255. *vol.* 58, *pages* 284 *a* 289.

Templiers à Tournay, leur grand couvent était situé rue des 3 Coquelets, vis-à-vis l'ancien hôtel de ville de de St-Brice, et leur petit couvent, rue St-Jacques, à l'endroit, où est

aujourd'hui la demeure de Monsieur Doublet, parisien, tenant fabrique de coton à filer.

volume 30, *pages* 242 *et* 243.

Temporel de l'évêché de Tournay, son pilori et estoc jurisdictionnel existait sur le coin de la place de l'évêché donnant vers la rue des Orfèvres, il est replacé en vertu d'un décret royal du 2 juin 1633, et pour sa justice, dans la province du tournésis, fut replacé à la cour du maire à Froyennes, le 16 octobre 1716, par Monsieur Cazier, grand bailly du temporel de l'évêché, en vertu d'ordre de son Altesse Sérénissime, le comte prince de Lowenstien-Vertain, évêque de Tournay.

volume 71, *pages* 434 *et* 435. *vol.* 97, *page* 41.

TENTES pour camper les troupes belgiques, résolution du congrès du 25 avril 1790, adressée aux provinces, à l'effet d'envoyer à Namur, sous notice celles qu'elles ont en leur pouvoir.

volume 94, *page* 1874.

TERPIGHEM, terres et seigneurie franches Flandres, situées au village de Bassut, Tournésis, réunies en 1756, à l'administration des terres franches Flandres, de Beaulieu, de Beauvris, de Autrive et de Marie aussi terres franches.

volume 100, *pages* 284 *et suivantes*.

aujourd'hui la demeure de Monsieur Doublet, parisien, tenant fabrique de coton à filer.

volume 30, *pages* 242 *et* 243.

TEMPOREL de l'évêché de Tournay, son pilorie et estoc jurisdictionnel existait sur le coin de la place de l'évêché donnant vers la rue des Orfèvres, il est replacé en vertu d'un décret royal du 2 juin 1633, et pour sa justice, dans la province du tournésis, fut replacé à la cour du maire à Froyennes, le 16 octobre 1716, par Monsieur Cazier, grand bailly du temporel de l'évêché, en vertu d'ordre de son Altesse Sérénissime, le comte prince de Lowenstien-Vertain, évêque de Tournay.

volume 71, *pages* 434 *et* 435. *vol.* 97, *page* 41.

TENTES pour camper les troupes belgiques, résolution du congrès du 25 avril 1790, adressée aux provinces, à l'effet d'envoyer à Namur, sous notice celles qu'elles ont en leur pouvoir.

volume 94, *page* 1674.

TERPIGHEM, terres et seigneurie franches Flandres, situées au village de Bassut, Tournésis, réunies en 1756, à l'administration des terres franches Flandres, de Beaulieu, de Bouvris, de Autrive et de Maurie aussi terres franches.

volume 100, *pages* 284 *et suivantes.*

TERRAGES (droit dit de champpart), c'est-à-dire part au champ, son existence est constatée dans la province du Tournésis, dès l'an 912, ce furent des terres affermées à perpétuité, par les ecclésiastiques, à charge de leur prœster annuellement une quantité convenue sur les productions y croissantes, ce droit est maintenu; par la loi du 4 août 1789, il fut supprimé par celle du 7 juin 1791.

volume 3, *pages* 24 *et* 82.

TERRES FRANCHES Flandres, situées et enclavées dans le Tournésis, et dans le Hainaut, adjointes au Tournésis, dès l'an 1669.—Leur histoire générale.

Mémoire sur lesdites terres fran-

ches, composé et présenté comme rapporteur, par l'auteur de cet ouvrage, au mois de juillet 1790, aux États-Généraux, comme membre d'iceux États-Généraux.

Édit de Marie-Thérèse, du 29 avril 1741, qui détermine la quotité des exempts sur les impositions de la consommation, dans lesdites terres franches.

Item, réglements en ce regard, du 20 décembre 1723, et du 18 août 1734.

Roucour, terres franches, situé lez-le-bourg de Péruwelz, est maintenu dans ses droits, par apostille, sur requête présentée à l'intendant de

Tournay, de Soobelles, du 6 décembre 1747.

Édits des 28 janvier et 2 décembre 1754, qui détermine les attributions et honoraires du sr Albert Tribou, directeur desdites terres franches.

Édits des 7 juin 1741 et 19 octobre 1756, sur la quotité desdits exemptions.

Réglement en ce regard, des états du Tournésis du 24 septembre 1755.

Édit du 19 octobre 1756, qui détermine la quotité des exemptions.

Édit du 5 mai 1755, qui supprime les brasseries de genièvre, dans lesdites terres franches.

Édit du 5 mai 1755, qui ordonne aux habitans des terres franches, non taxés en exemption, d'en faire déclaration pour l'obtenir.

Édit du 10 septembre 1759, qui y asseoit une imposition de 20 patards à la tonne de bière, et y établit un papier timbré.

Réglement du ministre plénipotentiaire comte de Cobenzl, du 8 avril 1759, sur ledit papier timbré.

Terres franches, lettre du procureur fiscal du baillage du Tournésis, Mailliet, du 3 janvier 1766, qui le force à révoquer sa lettre du onze octobre précédent, ordonnée par décret royal du 23 décembre 1765.

Édit du mois d'octobre 1686, portant attribution de la juridiction desdites terres franches, au baillage royal du Tournésis.

Édit du 20 décembre 1723, qui, en exécution de celui du 20 octobre 1720, y règle la consommation en exemption.

Elles donnaient l'an 1732, un revenu annuel de 3309 florins 6 patards.

Elles rapportaient pour les Pays-Bas Autrichiens, en entier, l'an 1721, vingt-sept mille quatre cent quarante-huit florins.

Et l'an 1725, 49,709 florins 6 patards.

volume 65, *pages* 129 *a* 490 *vol.* 80, *pages* 98 *a* 102. *vol.* 85, *page* 387. *vol.* 86, *page* 312.

TERRES franches, aux Pays-Bas; leurs exemptions, font un grand tort à la levée des impositions sur les consommations, moyens suggérés en 1733, pour y obvier. — Détails, décret de l'an 1610, article 68, item 1643; 1671, 1702.

volume 95, *deuxième partie*, *pages* 265 *a* 278, 377, 382, 512.

TÉMOINS à un meurtre perpétré à Tournay, doivent en déposer en justice d'après réglement de l'an 1342, à péril de banissement.

volume 16, *pages* 3 *et* 4.

Testaments, reçus dès l'an 1368, par les curés et vicaires à Tournay, étaient non valables.

Testaments des suppôts du chapitre cathédral de Tournay, étaient reconnus et exécutés par l'autorité judiciaire dudit chapitre, en vertu de deux transactions avec le magistrat de cette cité, des 21 novembre 1423, 1427.

Sauf pour les cluses des fidéicommis, continués dans lesdits testaments qui d'après un concordat entre ledit chapitre et le magistrat, de l'an 1676, sont pour ces clauses seulement, reconnus, de l'attribution exclusive des mayeur-échevins de Tournay.

volume 14. *page* 183. *vol.* 18. *pages* 164, 230, 233, *vol.* 38. *pages* 25 *a* 35.

TESTE (serment du), exigé par bill, du parlement d'Angleterre, depuis l'an 1678, jusqu'en 1828, lequel contient une abjuration de la présence réelle du corps et du sang de Jésus-Christ, notre divin sauveur, dans la consécration des saintes hosties, l'on y proscrit aussi le culte rendu à la très Sainte-Vierge, mère de Jésus-Christ, et aux saints, il faut prêter ce serment impie, pour y être fonctionnaire.

TESTELIN (Salomon), souverain conseiller du magistrat de Tournay,

l'an 1477, député au mois de mai vers Louis XI, alors à Bouchain.

volume 19, *page* 99. *vol.* 20, *page* 164.

Tut; l'usage s'en introduit à Tournay dès l'an 1692. — Histoire divertissante de cette feuille japono-chinoise. — Voyez *Puymaurin*.

Le privilège exclusif de la vente du thé aux Pays-Bas, y est aboli par la loi du 19 février 1818.

Tut vulnéraire de la Suisse, manière d'en faire usage contenu dans un avis imprimé du 24 janvier 1809. — Voyez café et chocolat.

volume 82, *pages* 370 *et* 380 *vol.*

87, *page* 326. *vol.* 98, *pages* 550 *a* 555.

THEIGE (Mathieu) fondateur l'an 1561, de deux bourses au collège d'Irlande, à Louvain.

volume 5, *page* 143.

THÉODORE, évêque de Tournay, se retire à Blandain, s'adonne au vice, et y meurt frappé de la foudre l'an 483.

volume 1, *page* 130.

THÉOLOGAL dignité canoniale d'après le concile de Trente, érigée en la cathédrale de Tournay.

volume 9, *pages* 244 *a* 245.

THERSWACK (docteur en théolo-

gie) et fondateur en 1761, d'une bourse à Louvain, au séminaire royal des vétérants.

volume 3, *page* 140.

THIÉBAUT, fondateur l'an 1698, de deux bourses, au collège du Pape Adrien VI, à Louvain.

volume 8, *page* 118.

THIÉBAUT, commissaire national français, son discours au club de Tournay, le 10 février 1793; vrai galimathias.

volume 98, *pages* 355, 356.

THIÉFRY, notaire apostolique à Tournay. — Détails.

volume 21, *pages* 156 *et* 157.

THIÉRY (Guillaume) bourgeois de Tournay, convaincu de luthéranisme, l'an 1535, est incarcéré aux prisons de l'évêché de Tournay. — Détails.

volume 66, *page* 220.

THIERRY, riche bourgeois de Tournay, loge chez lui, l'an 1478, monseigneur Lucas, légat du saint-siège apostolique pour y négocier la paix.

THIERRY (Adrienne) fait une fondation l'an en la paroisse de St-Brice à Tournay, consistant en un capital de trois mille cent trente livres, pour les pauvres d'icelle.

THIERRY (M.) fait une fondation

l'an en l'église paroissiale du Château.

THIÉRRY (M.) et dame Marie-Adrienne Bonnes, son épouse, par acte passé à Tournay, pardevant le notaire Houllier, le 6 novembre 1684, consistant en trois maisons joignantes, y situées rue de la Planche, à charge d'y célébrer une messe quotidienne à perpétuité.

THIERRY (Quintin) luthérien, obstiné avec ses adhérents, sont condamnés au feu et exécutés sur la Grand'Place à Tournay, l'an 1543, ses adhérents a être décapités.

volume 20, *page* 229. *vol.* 26, *page* 248. *vol.* 27, *pages* 97. 98, 121 *a* 129. *vol.* 66, *page* 248.

THIERRY, notaire royal apostolique à Tournay, demande par requête à Sa Majesté, du 25 juillet 1787, d'être reçu maître cloutier sans apprentissage; depuis chevalier de l'ordre papal de l'éperon d'or. — Détails curieux.

volume 94, *pages* 1479 *a* 1481. *vol.* 98, *pages* 246, 247, 248, 349. *et suivantes*

Article knit des fiefs relevants de la prévôtée de commune de Tournay.

THOMAS (Hubert), né à Liège, au commencement du seizième siècle, mort vers la fin d'icelui. — Ses ouvrages.

volume 47, *pages* 177 *à* 181.

THONLIEU (droit de), existait à Tournay, avant l'an 575, son existence en Brabant, et depuis son recouvrement sont engagés pour un tems aux villes de cette province Moyen d'en faire le retrait en 1733.

volume 79, *page* 298 *vol.* 95 *deuxieme partie*, *pages* 154 *à* 172.

THOUART (Guillaume de), grand échanson du roi Louis XI, qui lui fait don, le 16 février 1477, de la terre et baronnie de Mortagne en Tournésis.

volume 64, *pages* 291 *à* 294.

TRÉSOR royal autrichien, laissé à Bruxelles, par les troupes qui évacuèrent cette ville, le 12 décembre

1789, consiste en trois millions de florins, le Hainaut en obtint cent mille, les États de Namur cinquante mille, et ceux du Tournésis onze mille, pour solder et équiper les troupes qu'ils avaient levées.

volume 94, *pages* 1712 *à* 1714.

Trésorerie (office de) la trésorerie instituée en la cathédrale de Tournay, l'an pour subvenir à son entretien, ses revenus annuels en 1792, étaient de cinq mille deux cent quatre-vingt-trois florins.

volume 8, *pages* 348 *et* 349.

Trésorerie ancienne de Tournay, jusqu'en 1797, y existait depuis l'an 1420, car antérieurement à 1420,

le bailliage royal du Tournésis, y tenait ses séances.

volume 18, *page* 166.

TRÉSORIER, le chanoine trésorier de la cathédrale de Tournay, en est le premier dignitaire après le doyen, le chef lieu seigneurial de cette dignité, consistait en un bonnier trois quartiers de terre labourable, situés près la chapelle de la bonne maison Belvalle, au faubourg de Lille, le fief de Béthomée à Havinnes, et le fief de la Marlière à Orcq en reçevait. — Prérogatives de ce dignitaire.

volume 8, *pages* 151 *et* 152. *vol.* 9. *pages* 232 *à* 235. *vol.* 14, *pages* 200 *à* 202.

Trésorier de la cité de Tournay au quatorzième siècle. — Leur histoire.

Il jouissait en 1638, d'une pension annuelle de quatre mille florins.

Érigé en titre d'office héréditaire, par édit de Louis XIV, au mois de mars 1694. — Détails.

Antérieurement, et jusqu'en 1686, le magistrat les nommaient pour 25 ans, à la finance de trente mille florins, avec gages annuels de quatre mille florins.

Louis XIV, le 9 novembre 1694, ordonne qu'il sera fourni par ce trésorier, une finance additionnelle d'onze mille florins.

volume 15, *pages* 18 *a* 23. *vol.* 16, *page* 216. *vol.* 81, *pages* 54, 255 *a* 263, liste des trésoriers de Tournay.

THUILERIES (Jean), fondateur l'an d'un obit perpétuel à la paroisse du château à Tournay.

volume 27, *page* 138.

THUN, village du Tournésis, Jean d'Enghien, évêque de Tournay, l'an 1267, en fait une paroisse séparée de celle de Nivelles - Saint-Amand.

Il contient 242 bonniers 200 verges de terres.

Sa mairie est un fief seigneurial héréditaire, relevant de l'abbaye de Saint-Amand.

Messire Édine de Lampignon, à titre de la dame Christine de Landas, son épouse, l'an 1749.

Divers fiefs, dont liste, y relevaient de ladite abbaye de Saint-Amand. — Histoire particulière de Thun.

volume 10, *page* 222. *vol.* 15, *page* 139. *vol.* 65, *pages* 85 à 94.

Tiers du sol, ou du territoire, appréhendés par les monarques Mérovingiens, dans les Gaules, par eux conquises.

volume 1, *pages* 231 *a* 238.

Tiers état, admis par Philippe-le-Bel, roi des français, en 1314, pour siéger aux États-Généraux, et pour

sûter les principales charges du royaume.

volume 15, *pages* 68 *a* 70.

TIRLEMONT, ville du Brabant, le général Vandermeerch, s'en empare le 26 novembre 1789, il l'évacue le 30 novembre dito, et se porte vers Leau dont il s'empare le même jour. — Détails.

volume 94, *pages* 1187 à 1205.

TISSERANDS (corporation de) à Tournay, le second doyen d'icelle Jacques-Joseph Ramise, prête son serment aux consaux, le 21 janvier 1773.

volume 92, *pages* 617 et 618.

Toile (marché aux toiles) l'on propose d'en établir un à Tournay en 1667. — Détails.

volume 72. *page* 348.

Toiles, fabriquées à Tournay et dans la Belgique, doivent être de qualité et de largeur égale, n'y peuvent être souffrées ni blanchies à la chaux, d'après édit du 2 septembre 1619 et du 31 juillet 1753.

volume 21, *pages* 221 *et* 222.

Toile (marché à la toile) établi à Tournay, l'an 1700.

volume 92, *pages* 75 *a* 84

Toits des maisons étaient couvertes en chaumes jusqu'au commencement du seizième siècle à Tournay, Charles-Quint en 1551, ordonne qu'elles seraient couvertes en tuiles.

volume 20, *page* 219. *vol.* 66, *page* 255.

Toison d'or, chevalier de l'ordre de la toison d'or, décret royal du 29 mars 1770, qui abolit ainsi que pour les chambellans, l'exemption d'impositions de tous genres, qui leur avait été accordée, en laissant ceux nommés avant le décret susdit dans leur exemption, leur vie durante.

volume 92, *page* 73. *vol.* 95, *deuxième partie*, *page*

Tolérance des cultes, prêchée par les philosophes et par les catholiques, n'est qu'un subterfuge tendant à anéantir le catholicisme. — Preuves, détails.

volume 67, *pages* 308 *a* 360.

TOLÉRANCE civile et religieuse, établie par Joseph II, en 1781, aux Pays Bas, depuis hors d'usage par Léopold II.

volume 93, *page* 1944.

TOMBEAUX sont pollués en la cathédrale de Tournay, l'an 1798, par les impies anarchistes jacobins.

volume 14, *pages* 278 à 281.

TONDREAU, curé de la paroisse du Château à Tournay, l'an y fonde un obit à perpétuité pour lui et sa sœur, plus une messe de missus, dont la dotation consiste en un capital de 194 florins, dix patards.

volume 27, *pages* 117 *a* 150.

TONGRE (André) fondateur l'an rue d'Audenaerde ou des Augustins, en la paroisse de la Magdelaine, d'une demeure pour y loger et pitancer six vieux hommes, ses revenus annuels en 1773, étaient de trois cents vingt livres.

volume 92, *pages* 942 *a* 944. *vol.* 76, *pages* 336 *a* 338.

TONNE d'or, expression usitée en Hollande et spécialement pour la banque d'Amsterdam, une tonne d'or fait cent mille florins de change. — Détails.

volume 89, *pages* 505 *et* 506.

TONNELIER (Dominique-Joseph), médecin, né à Tournay, le 22 fé-

vrier 1748, fils de Thierry et de Marie-Florence Haillez, son épouse. — Sa vie, ses ouvrages.

volume 3, *page* 222. *vol.* 22, *page* 111. *vol* 34, *page* 113. *vol.* 37, *pages* 65 *à* 116. *vol.* 98, *deuxième partie*, *pages* 266 *et* 267. *vol.* 99, *pages* 34, 40 *a* 41. *vol.* 102, *pages* 4 *a* 7.

Tonnerre à Tournay. y brûle plusieurs maisons en 1406, plus le 13 juillet 1755. — Détails, voyez *confrérie de St-Donat.*

volume 18, *pages* 114 *et* 115. *vol.* 91, *pages* 257 262.

Topographie et population de Tournay et de sa banlieue.

volume 102, *pages* 379 *a* 415.

Torff, polichinel diplomate, ambassadeur de Vonck à Paris. — Détails curieux.

volume 94, *vages* 1881 *a* 1906. *vol.* 95 *pages* 120 *a* 122.

Torrentius (Herman), dit Vandenberg, né à Sivol dans l'Overyssel. — Ses ouvrages.

Torrentius (Liévin), né à Gand, le huit mars 1525. — Ses ouvrages.

Torrentius (Jean), peintre dissolu, né à Amsterdam l'an 1589, mort en 1640.

volume 36, *pages* 88 *a* 92. *vol.* 40 *pages* 232 *a* 238. *vol.* 48, *pages* 228, 229.

TORTURE; ses inconvénients majeurs en France, sont moindres en Belgique. — Détails.

volume 73, *pages* 14 *a* 57.

TOURPLERS; village du Tournésis français, Navarrot d'Anglade, commandant de Tournay, pour la France, y défait un corps de trois cents Bourguignons le 24 mai 1477.

La partie Tournésis de ce village, contient vingt-six bonniers, 135 verges de terre labourable. — Son histoire particulière,

volume 20, *pages* 160, 161. *vol.* 54, *pages* 68 *a* 77.

Tour blandinoise, située sur les remparts de Tournay, entre les portes de Lille et de sept fontaines est achevée dans sa construction l'an 1383. — Sa position.

volume 13, *page* 5. *vol.* 14, *pages* 191, 192. *vol.* 17, *page* 112.

Tour des insensés à la vieille porte de Marvis, tombait en ruines dès le 27 juin 1770, démolie en 1772, ce qui coûte près de six mille florins. Décret royal du 22 avril 1771, qui autorise la dépense de cinq mille cinquante-six florins pour en transférer les insensés au quartier irrégulier de la caserne St-Jean.

volume 92, *pages* 107, 124, 618 & 620.

Tour des insensés, sa démolition est adjugée par les consaux, le 18 février 1772, à Thimossée Cherquefosse au prix de dix-sept cents cintrois florins. — Détails.

volume 92, *pages* 637 *à* 640. *vol.* 93, *page* 583.

Tours situées au haut et sur les deux côtés du bâtiment *dit* du Pont des Trous, sont mises à la disposition du manufacturier Péterinck, le 3 décembre 1770, ainsi que la petite caserne voisine avec un chemin large de 30 pieds.

volume 92, *pages* 179 *a* 182.

Tour d'Arras à Tournay, était située près de l'Escaut, vers la rue

des Tanneurs, qui obtiennent le 17 mars 1770 des consaux, la permission de la démolir en comblant avec ses matériels, un vieux fossé aboutissant à ce fleuve et situé près ladite ancienne tour, qui faisait face vers les fossés extérieurs allant à l'Esplanade appartenant aujourd'hui à M. Dapsens.

volume 92, *page* 655.

Tour de France à Tournay. Les prisonniers qui étaient renfermés y mettent le feu, l'an 1570.

volume 68, *page* 5.

TOURNAY.

Tournay, cité très ancienne des Pays-Bas autrichiens, située entre

la Flandre et le Hainaut, au cinquième dégré 38 minutes de latitude et au vingtquatrième dégré de longitude, origine du mot *durnacos* que cette cité portait antérieurement à César.

Placée par les romains au septième rang des cités de la province seconde Belgique.

Capitale présumée des Ménapiens, Alliés et voisins des Nerviens.

Prise et pillée par les barbares en 352, demeure huit ans déserte.

Saccagée de nouveau par les barbares, vers l'an 400.

Était retrécie dans son enceinte

et pauvre durant les troisième et quatrième siècles.

Reste immuablement depuis César jusqu'en 445, sous la domination romaine.

Attilla, roi des Huns, s'en empare l'an 451.

Était nommée par Saint-Ouen au septième siècle Urberégia.

volume 1, *pages* 1, 10, 45, 95 *et suivantes.*

Tournay, depuis la suppression des monastéres l'an 1796, par les fransmans de la régicide convention parisienne, doit accorder double subside, pour le soulagement des pauvres.

Elle est prise, brûlée par les anglés en 708.

Elle avait des fabriques de fil et de laine, avant le huitième siècle.

La plûpart de ses habitants au huitième siècle, étaient des artisans, ouvriers, et des ecclésiastiques.

Aggrandie au huitième siècle, des paroisses de Saint-Piat, de Saint-Jacques, et de Saint-Brice, la justice s'y exerçait au huitième siècle par les officiers de l'évêque de Tournay.

Prise et brûlée par les Normands, l'an 881.

volume 2, *pages* 81, 85, 121, 122, 223, 246.

Tournay, repeuplée dès l'année 913, par quatre riches bourgeois tournésiens, revenus de Noyon.

Ruinée et occupée l'an 1051, par Bauduin, *dit* à la belle Barbe, comte de Flandre, et par ses gendarmes qui y tenaient garnison.

Prise par le comte de Flandre Arnould III, et encore par les Normands, l'an 989.

Saccagée en partie sur la paroisse de Saint-Brice, ès-années 1014, 1015, par Guerir-le-Sor, Souverain du Burchant, (chatellenie d'Ath).

Prise et saccagée l'an 1056, par l'empereur Henry III, sur Bau-

duin V, comte de Flandre, qui en était souverain, elle reste avec le Tournésis, sous la domination des comtes de Flandre, en vertu du traité de paix conclu à Cologne, l'an 1057, entre ces deux souverains avait une chartre comunnale dès le dixième siècle.

volume 3, *pages* 21, 99, 133. 134, 149, 151, 199.

Tournay, aggrandie dès l'an 1055, de l'étendue d'alors, des paroisses de Saint-Piat et de Saint-Brice. époque où elle devint riche, populeuse et commerçante.

volume 4, *pages* 37 *et* 53.

Tournay, inutilement assiégée l'an 1101, par l'empereur Henry IV.

volume 5, *page* 192.

Tournay, la fondation des Verdelots de cette cité, y possédait douze maisons et quatre jardins, et la fondation du chanoine archidiacre Gilles, Brabant, une maison rue des Carmes.

volume 7, *pages* 178, 183, 184, 193, 270.

Tournay, l'office de la fabrique de la cathédrale de Tournay, y possède une maison louée deux cents seize florins.

Elle ne s'étendait au douzième siècle, rive gauche de l'Escaut, que jusqu'à l'entrée de la rue Perdue, le jardin des arbalètriers, la rue

des Choraux et le pont-à-l'arche et à la rive droite de ce fleuve, jusqu'à la rue des Moulins, et l'hôpital et porte de Marvis, tour des insensés démolie en 1772 et 1773.

volume 9, *pages* 24 *à* 284.

Tournay, l'an 1202, est environnée et enveloppée de toutes parts, dans toute l'étendue de la paroisse de Saint-Brice, celle de Saint-Jean, des chauffours et celle de Saint-Nicolas du Bruile, n'y étant pas alors compris.

Est saccagée en 1213, par le comte de Flandre Ferrand, mari de la comtesse Jeanne.

La maison des anciens prêtres à Tournay, y possède une maison, rue du Four-Chapitre.

volume 10, *pages* 86, 87, 93, 97, 181.

Tournay, fortifiée de nouveau l'an 1395, à la demande du roi de France, Philippe-le-Bel, ses dépenses coûtent à la cité de Tournay cent nonante-deux mille quatre cents livres tournois de nos jours.

L'an 1298, l'Angleterre et la France y concluent avec le comte de Flandre, une trêve de deux ans.

Son enceinte fut aggrandie au treizième siècle.

volume 11, *pages* 46, 61, 263 *et* 264.

Tournay, assiégée par une armée anglaise l'an 1304, délivrée par Philippe-le-Bel, qui rend la liberté au comte de Flandre Gui de Dampiere.

Pour conserver Tournay; Philippe-le-Bel, y fait son entrée solennelle en 1304.

La paix entre le comte de Flandre et le roi de France, y est conclue définitivement l'an 1319.

Assiégée en 1340, par le roi d'Angleterre Edouard III. — Description de ce siège, il est levé.

Le roi de France en 1340, offre de le restituer au comte de Flandre.

volume 12, *pages* 205, 109, 260 *à* 271.

Tournay, en nombre des 21 premières villes de la France, chargée d'envoyer des otages, pris dans les notables bourgeois, en Angleterre, pour garantie de la rançon stipulée à l'effet de délivrer Jean roi de France, fait prisonnier à la bataille de Poitiers, et qui fut emmené à Londres.

Choisi pour traiter de la pacification l'an 1382, entre le comte de Flandre Louis de Male, et ses sujets insurgés.

volume 13, *pages* 42, 147 *et* 148.

Tournay, paye en 1369, pour la

rançon du roi Jean, six cent dix-neuf mille livres tournois Elle fournit au siége de 1340, quinze mille combattants.

Elle lève en 1368, quatre cents mille livres, dont les intérêts portent cinquante mille livres.

Elle est privée de son droit de commune en 1332 et 1336.

volume 17, *pages* 209, 212, 114, 218, 223.

Tournay offert par Louis XI, à Charles, comte de Charollois, fils de Philippe-le-Bon duc de Bourgogne, en échange de la ville d'Hesdin, en Artois, l'an 1463, ce qui est refusé.

Surprise en 1478, par les intri-

gues d'Olivier le Daim, l'un des ministres de Louis XI.

Elle est la quatrième des villes de France, au traité de paix conclu à Arras l'an 1382 et dont l'article 33 maintient ses constitutions et elle reste à la France, par les articles 19 et 71 dudit traité.

L'an 1485, le maréchal de France Desquerds, tente inutilement de s'en emparer.

La France cherche constamment à conserver Tournay, qui lui donne toujours de grandes preuves de son affection.

volume 19, *pages* 65, 100, 136, 150, 152, 154, 283, 287.

Tournay, les emplois du domaine de cette ville et ceux du Tournésis appartiennent à Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne, d'après l'article vingt-trois du traité de paix conclu à Arras, le dix décembre 1435.

Entrée à Tournay, au quinzième siècle de plusieurs grands princes

Tournay, surpris le 23 mai 1477, par Navarrot d'Anglade, à la porte de Valenciennes.

Tournay, sur la demande de Jean Chaumont, secrétaire du roi de France, Louis XI, elle donne

à ce monarque quatorze mille livres tournois.

Est évacuée par les troupes de France, le 14 juin 1478, d'après une trêve de huit jours, faite avec les bourguignons.

volume 20, *pages* 39, 68, 70, 157, 198, 247.

Tournay, erreur sur la nature de sa tenance féodale. Erreur grossière en ce regard de l'abbé Hossart, en son histoire du Hainaut, qui soutient qu'en 1055, Tournay relevait de l'empire germanique.

volume 32, *pages* 279 à 285.

Tournay, l'an 1509, le premier

septembre, il s'y tient un congrès diplomatique, entre les ambassadeurs de Charles-Quint, et ceux de Louis XII roi de France, au sujet de la prétendue Suzéraineté, que la France voulait encore exercer sur le comté de Flandre, nonobstant le traité de Blois, du 21 septembre 1504, qui ne parle que de celle de l'Artois, et nonobstant que par l'article 27 du traité de paix conclu à Arras, l'an 1435 et par les articles 29 et 40, y conclu l'an 1482, la France y avait renoncé à cette suzéraineté. Les ambassadeurs se retirent de Tournay, sans y rien terminer.

volume 66, *pages* 30 *à* 57.

Elle est assiégée et prise le 21

septembre 1513, par Henri VIII, roi d'Angleterre. — Détails.

Elle reste à Henri VIII, par le traité de paix conclu à Londres entre ce monarque et Louis XII, daté du 9 octobre 1514.

Tournay est cédé à la France, par l'Angleterre, d'après les articles 4 et 5, du traité de paix conclu à Londres, le 4 octobre 1518, un article y stipule le maintien des chartres constitutionnelles tournésiennes, par l'article 5, la France s'oblige de payer à l'Angleterre, en douze paiements, la somme de six cents mille écus.

Tournay dès le 21 octobre 1521, est assiégée par une armée de quinze

mille hommes de troupes impériales, commandées par le général comte de Nassau ; Elle se rend à ses armes, par capitulation du premier décembre 1521, les troupes impériales y entrent le 16 décembre dito. — Détails.

Tournay, ses maisons jusqu'ici couvertes la plupart en chaume, doivent l'être en tuiles d'après une ordonnance de Charles-Quint de l'an 1551, pour éviter la propagation du feu lors des incendies. — Voyez tuiles et toits.

Tournay, ses magistrats sont condamnés par un arrêt contradictoire rendu par le grand conseil de Sa Majesté, séant à Malines, du premier février 1546, à exécuter pour

tuellement le concordat qu'il avait passé avec le chapitre cathédral de Tournay, le 3 mai 1386, avec maintien spécial des droits de juridiction capitulaire sur les membres et suppôts.

volume 66, *pages* 30, 74, 106, 253 à 255.

Tournay, dès les années 1574 à 1581, est en proie à l'anarchie et à l'impiété, elle avait pour un de ses principaux chefs séditieux, le prédicant Taffin, et un avocat tournésien nommé Gilles Clery.

Le comte Deborne, gouverneur de Tournay, et les chefs des confédérés calvinistes, les sieurs Desquerdes et de Villers, y laissent

les vols, pillages, meurtres et incendies de ces derniers impunis, ce qui accroit leur audace. — Détails.

Pierre de Melun, prince d'Epinoy, gouverneur de Tournay, protège les calvinistes. — Détails des injustices, cruautés, assassinats, commis par eux, tant à Tournay, que dans le Tournésis, le Hainaut, et spécialement à Saint-Ghislain et à Condé. — Voyez Condé et Saint-Ghislain.

Tournay, assiégée dès le cinq octobre 1581, par Alexandre Farnèze duc de Parme, gouverneur général des Pays-Bas, du côté de la porte Saint-Martin, elle se rend

par capitulation du premier décembre 1581. — Détails.

Tournay, est la capitale des Pays-Bas, et la résidence du gouverneur général duc de Parme, Alexandre Farnèze, depuis le premier décembre 1581, jusqu'en 22 mai 1585. — Détails.

, *volume* 68, *pages* 40, 116 *a* 131, 164, 226, 227 230.

Tournay, son état politique, l'an 1610. — Détails.

volume 69, *pages* 325 *a* 333.

Tournay, menacée d'être prise par la France, l'an 1667, en conséquence, l'on palissade son con-

tour, le magistrat de Tournay, établit une capitation proportionnée aux fortunes présumées de ses habitants, pour en payer les frais, dont la majeure partie est supportée par les ecclésiastiques et les nobles.

Louis XIV, s'en empare, par suite d'une capitulation du 24 juin 1667. — Détails.

Médailles battues en mémoire de cette conquête.

Tournay, change de face sous la domination française; excellente discipline de ses troupes. — Détails.

Louis XIV, y érige un conseil

souverain au mois d'août 1668, qu'il érigea en parlement l'an 1686, en le composant de quatre chambres.

Histoire particulière dudit parlement de Tournay, transféré à Cambray, en 1709 et à Douay, en 1713, où il resta jusqu'en 1790, époque de sa suppression. — Détails curieux et intéressants.

volume 72, *pages* 154, 291, 314 *à* 328, *jusqu'à la fin. vol.* 93, *pages* 1 *à* 613.

Tournay, Louis XIV, attache beaucoup de prix à rentrer dans la possession de cette cité, son ministre des affaires étrangères, Tor-

cy, est envoyé par ce monarque en Hollande, vers la fin du mois de décembre 1709, pour y négocier la paix, avec une instruction spéciale de pouvoir rentrer, dans Tournay, par le traité.

Tournay, investie par l'armée des hauts alliés le 26 juin 1709, se rend par capitulation, à leur armée, en date du trois septembre 1709; ses quatre capitulations; suite et résultat, de ce changement de domination.

volume 83, *pages* 120 à 135, 386.

Tournay, Louis XIV, dans les conférences pour la paix tenues à

Londres, le trois septembre 1711 ; offre de la ceder ainsi que Lille, plutôt que de devoir subir l'humiliation de devoir démolir les fortifications de Dunkerque.

Elle est cédée à l'Autriche par les articles 11 et 25 du traité de paix conclu à Utrecht, le onze avril 1713. — Détails sur les efforts de Louis XIV, pour y obtenir Tournay.

volume 84, *pages* 167, 171, 190, 192, 452 *a* 470.

Tournay, lève en trois fois, à cours de rente sur son crédit, sous les archiducs Albert et Isabelle deux cent cinq mille florins, dont malgré la parole royale donnée

les annuels dus, ne furent pas déduits sur les subsides de la province de Tournay, — Détails, note.

volume 86, *pages* 171 *a* 174. *vol.* 69, *pages* 345 *et suivantes.* *vol.* 72, *page* 255.

Tournay, état de ses revenus territoriaux, ès-années 1815 à 1827. — Détails curieux.

volume 86, *pages* 606 à 608.

Tournay, tableau succint de ce qu'elle eut à souffrir des jacobins Fransmans, ès-années 1792 à 1795.

Devait, dès l'an 1814, former avec le Tournésis, une province

particulière ; motifs militaires pour ce, causes pour lesquelles cela n'eut pas lieu.

Privée en 1827, de la représentation d'un d'entre eux à la députation des états du Hainaut. — Détails,

volume 87, *pages* 251 *a* 256.

Tournay, le siége de cette place est résolu en 1744, pour l'année 1745, d'après une lettre du ministre de la guerre, datée de Versailles, 24 novembre 1744, adressée au maréchal comte de Saxe, l'on y indique divers moyens pour y établir des lignes de circonvallation et d'empêcher l'armée des alliés de venir

au secours de cette place. — Détails.

Elle est assiégée et rendue en vertu de capitulation du 24 mai 1745, contenant 64 articles.

Capitulation de sa citadelle du 19 juin 1745, contenant 27 articles; Le baron hollandais Dorth, commandant, doit durant ce siége, pour lequel il a fait livrer à sa troupe par les bouchers et laboureurs onze cents soixante-un florins.

volume 90, *pages* 139, 287, 359 *à* 39[illegible]. *vol.* 93, *pages* 1903 *à* 1908.

Tournay, la France après avoir signé les préliminaires de la paix avec l'Autriche, le 30 avril 1748,

fait démolir ses fortifications dans l'intervalle qu'elle devait d'après ce traité article un, la remettre aux Alliés; remise qui eut lieu le 5 février 1749. — Détails.

Tournay était lors divisée en deux partie, savoir : celui Autrichien, celui Français, pourquoi Marie-Thérèse change le magistrat, le 21 juin 1749. — Détails.

volume 91, pages 110 à 128.

Tournay, les consaux rescrivent le 25 septembre 1770, au décret royal du 8 janvier 1770, par un mémoire détaillé sur les charges publiques et impositions de toute espèce, il est savant, curieux, intéressant,

volume 92, *page* 138.

Tournay, le vicariat de ce diocèse approuve le 19 janvier 1790, la décision doctrinale du cardinal archevêque de Malines, qui déclare hétérodoxe l'enseignement donné par les professeurs du séminaire général de Louvain.

volume 94, *pages* 610 *à* 614.

Tournay et la province du Tournésis, envoyent au trésor de l'union à Bruxelles à la mi-mai 1790, avec urgence, ils envoyent : 1° pour Tournay, cinq mille florins. 2° du Mont-de-Piété, vingt mille florins. 3° de l'emprunt sur le clergé, de soixante mille florins. 4° des états du Tournésis, cinq mille florins. — Détails.

volume 94, *pages* 1972 à 1978.

Tournay Tournésis, se déclarent indépendantes de Joseph II, par acte du 20 décembre 1789. — Détails sur les droits des trente-six bannières de Tournay.

volume 94, *pages* 2029, 2036 à 2044.

Tournay et le Tournésis fournissent au trésor des états Unis, durant l'insurrection Belgique, du mois de décembre 1789, à novembre 1790, cinq cent nonante mille quatre cent trente huit florins 8 patards 6 deniers.

volume 95 *pages* 2 à 6.

Tournay, fort déchue en 1733, dans

des fabriques. — Détails, moyens d'améliorations.

volume 95, *deuxieme partie*, *pages* 485 à 495.

Tournay, évacuée par les troupes françaises, commandées par le général en chef Dumourier, le 31 mars 1793, à huit heures du matin, arrivées le même jour audit Tournay, vers midi, de l'avant garde des troupes autrichiennes, commandée par le lieutenant-général, comte de Clerfayt à l'acclamation de tous les tournésiens. — Détails.

volume 96, *pages* 323 à 331.

Tournay, évacuée par les troupes autrichiennes, dans la nuit du 3

juillet 1794, le général français Pichegru, y entre à la tête de son armée, le 3 juillet 1794, à 8 heures du matin.

volume 96, *pages* 607 *et* 608.

Tournay, sa population le 24 novembre 1794, *intra muros*, était de vingt-quatre mille cinq cents quatre-vingt-quatre personnes et ses faubourgs et banlieues anciennes, de deux mille sept cent nonante-deux personnes.

volume 96, *pages* 603 à 610.

Tournay, le général français Labourdonnaye, à la tête de quinze mille hommes y entre le 8 novembre 1792, par la porte de Lille,

les troupes Autrichiennes l'ayant évacuée la veille. — Détails sur leur conduite jusqu'au 31 mars 1793.

volume 96, *pages* 162, 166, 207.

Tournay, pillée en plusieurs maisons dans la nuit du 14 au 15 août 1789, un notaire nommé Bousmart, mort à Bruxelles en 1834, natif de Bailleul, tournésis, pour avoir excité ces mouvements tumultueux, est décrété de prise de corps par le conseil de Tournésis, les consaux de Tournay, par requête à Sa Majesté du 20 août 1789, implorent la grâce des coupables.

volume 94, *pages* 2018, 2019.

Tournay, évacuée sans brûler une

amorce le 31 mars 1793, par le général en chef Dumourier, qui y laisse cependant un officier et trente hussards, pour y maintenir l'ordre jusqu'a l'arivée du général Clerfayt, commandant l'avant garde de l'armée autrichienne.

volume 96, *pages* 272 *et suivantes.*

Tournay, réuni à la république française par décret de la régicide convention parisienne, du 6 mars 1793. — Détails.

volume 96, *pages* 263, 264.

Tournay, ménacée d'une attaque le 22 mai 1794, par l'armée française commandée par le général en chef Pichegru, qui pousse les

autrichiens jusques vers les portes de Tournay.

Est évacuée par les troupes autrichiennes la nuit du 2 au 3 juillet 1794, les troupes françaises, en prennent possession le lendemain sans brûler une amorce elles entrent par la porte de Lille, commandées par le général en chef Pichegru.

Sa population, *intramuros* était le 24 novembre 1794, de vingt-trois mille cinq cent quatre vingt-quatre habitants; item, celle de ses faubourgs, et de ses banlieues moyennes et modernes de 2792 habitants.

volume 96, page 339.

Tournay, par arrêté de l'administration du département de Jemmappes du 23 novembre 1794, obtient une banlieue composée de ses faubourgs.

volume 96, *pages* 339 *à* 341.

Tournay, évacuée par les troupes autrichiennes, dans la nuit du 1 au 3 juillet 1794, le général français Pichegru, y entre le lendemain à huit heures du matin.

volume 96, *page* 607.

Tournay, capitulation de sa citadelle, du premier octobre 1830, entre le lieutenant-colonel Guaylz et le capitaine du génie hollandais, Vanlelyvelds et le colonel Hotton et le major de Nieuport, pour le gou-

vernement provisoire de la Belgique, l'article 3 promet l'avancement aux officiers et sous officiers, selon leur rang d'ancienneté.

volume 99, *première partie*, *pages* 586 *a* 593.

Tournay, successivement aggrandie dans ses fortifications par huit diverses enceintes, depuis l'époque antérieure au régime romain, jusques et y compris le règne de Louis XIV, dès l'an 1669 à 1683.

volume 101, *deuxieme partie*, *pages* 13 *a* 26.

Tournay, description sommaire de ses aggrandissements.

volume 101, deuxième partie, pages 159 à 166.

Tournay, évacuée par les troupes françaises, le 17 février 1814, à 6 heures du matin, commandée par le général en chef, Maison, deux à trois mille hommes de troupes prussiennes, entrent à Tournay, le même jour à 7 heures du matin; ils entrent par la porte de Marvis, les français sortent la porte de Lille, sans brûler une amorce.

Un détachement de cent lanciers venant de Lille, le 30 mars 1814, s'approche de Tournay vers la porte de Lille, un d'eux a son cheval tué sous lui, un soldat saxon est tué d'un coup de lance.

Le 31 mars 1814, vers 6 heures du soir, un corps de dix mille hommes avec 14 pièces de canon, commandé par le général Maison, et que les jacobins tournésiens avaient appelé, attaquent Tournay sans succès, avec perte de cinq à six cents hommes, les saxons de garnison à Tournay, au nombre de cinq cents hommes et puissamment secondés par les braves canonniers volontaires belges, défendent avec succès les approches des portes de Lille et des sept Fontaines, avec quatre pièces de canon. — Détails.

volume 99, *pages* 6, 36 *a* 44.

Tournay, sa description historique et stratégique, depuis le roi

Auscro, deux siècles avant Jésus-Christ, jusqu'en 1832. Ses rues, marchés, fortifications, tours, moulins, portes, chatelains, gouverneurs. — Détails.

volume 101, *première partie*, *pages* 248, *jusqu'a la fin.*

Tournay, sa topographie ainsi que celle de ses faubourgs, banlieues moyennes et nouvelles contient dans son périmètre un total de 4024 bonniers 590 verges, y compris pour l'enceinte de Tournay, 127 bonniers 903 verges.

volume 102, *pages* 379 *a* 415.

Tournay, l'histoire de cette cité a été écrite avec science et exacti-

tude par le savant tournésien Cousin, chanoine de la cathédrale de cette cité ; elle va jusque vers le milieu du 17e siècle ; au 18e, un certain Poutrain, paysan d'un village du Hainaut, l'a écrite avec autant d'ignorance que de préventions, cet ouvrage va jusqu'en-1750 ; il est impossible de plus mal écrire. — Voyez *Poutrain et Cousin.*

L'histoire de Tournay doit être divisée en dix époques, savoir :

1°. Depuis Aucero, qui régnait sur cette cité, deux cents ans avant l'ère chrétienne, 1re époque.

2° Depuis Clovis, en 486, 2me époque.

3° Depuis Chilpéric 1er, (575) 3me époque.

4° Depuis Philippe-Auguste, en 1180.

5° Depuis Philippe-le-Bel, jusqu'en l'an 1300.

6° Sous Charles-Quint, l'an 1521.

7° Sous le règne de Louis XIV, qui commença à règner sur Tournay, en 1667.

8° Sous Joseph II, de 1780 à 1790.

9e Depuis 1792, jusqu'en 1814, sous le règne de la révolution française.

10. Sous le règne de Guillaume

de Nassau, *dit* le meunier, depuis 1814 jusqu'en 1830.

volume 106, *discours sur le* 16e *siecle, pages* 1 *et suivantes.*

TOURNÉSIENS.

Tournésiens, agités par des dissentions intérieures, se pillent et s'incendient inutilement leurs maisons, l'an 1214.

volume 10, *page* 99.

Sont non attrayables en personne à la cour de Rome, dès l'an 1289.

volume 11. *pages* 20 *a* 191.

Leur ville de Tournay, est au

nombre des trente deux bonnes villes, ses bourgeois pouvaient en conséquence, acquérir des fiefs en France, dès l'an 1255.

volume 12, *pages* 205 *et* 212. *vol.* 13, *pages* 40, 64.

Ils avaient une maison à Paris, dès l'an 1334, pour y loger leurs magistrats qui s'y rendaient en députation.

volume 14, *pages* 10 *à* 40.

Ils envoyent en 1357, un corps de sept cents hommes au secours du roi de France, pour y faire lever le siége de Noyon, et où ils sont complètement battus par

les troupes du roi de Navarre.

volume 12, *page* 234.

Ils donnent l'an 1360, trois cent trente-six mille florins de nos jours pour contourner à la rançon du roi Jean, fait prisonnier à la bataille de Poitiers, et détenu à Londres.

volume 13, *pages* 37, 38.

Ils récupèrent leurs droits communaux, par chartre du six février 1370, contenant trente-neuf articles.

volume 13, *page* 43.

Tournésiens, condamnés pour pro-

pos tenus avec irrévérence sur le conseil du roi l'an 1374, par le baillage royal du Tournésis, et sur appel, sont absous par un arrêt rendu par le parlement de Paris.

volume 13, *pages* 99 à 116.

Tournésiens sont extorqués l'an 1382, d'une somme de 68690 livres tournois par le comte de Saint-Pol.

volume 13, *pages* 132, 133.

Tournésiens, doivent être reçus bourgeois de la cité de Tournay, pour y pouvoir remplir des fonctions publiques.

volume 13, *page* 151.

Sont pressurés par les rois de France, durant le quatorzième siècle, de six millions de francs.

volume 15, *pages* 53 *à* 58

Tournésiens, florissants au quatorzième siècle, par leurs nombreuses fabriques de draps.

volume 17, *pages* 205, 298 *à* 304.

Prennent au quatorzième siècle, des habits étroits. — Détails sur le costume des femmes à ces époques.

volume. 18, *pages* 174 *et* 179.

Leurs députés dénommés par les magistrats, pour l'éxécution du traité conclu à Troyes, l'an 1420, ils s'y rendent et ce furent Messieurs, (en

1422,) Simon Wettin, et Simon de Saint-Genois, tous deux grands prévôts de Tournay, Carou et Destrayelles magistrats, et Guillaume Catine, procureur (fiscal) de la cité, près les magistrats.

volume 18, *pages* 176 *à* 202.

Tournésiens, refusent par le négatif des trente-six bannières de reconnaître, en vertu du traité de Troyes de l'an 1420, par lequel le roi d'Angleterre, Henri V, était reconnu roi de France, au préjudice du roi légitime de France, Charles VII, *dit* le victorieux. — Troubles civils à ce sujet.

volume 19, *pages* 26 *à* 28.

Tournésiens, sont agités par le

dissentions qui s'élèvent, entre le troisième consistoire des maîtres eswardeurs et le quatrième consistoire des grands doyens et sous doyens de la chambre des arts, l'an 1422, ils sont pacifiés par le commissaire du roi Guibernard, chanoine et archidiacre de Tours.

volume 19, *pages* 59 *et* 60.

Tournésiens, sont confirmés dans la jouissance sans exception de toutes leurs chartres, constitutions priviléges prérogatives, par Louis XI, roi de France, l'an 1461.

volume 19, *pages* 60 *et* 61.

Tournésiens, leurs magistrats connus des hauts justiciers succèdent aux

bâtards, décédés *ab intestat*, fussent-il ecclésiastiques, d'après une décision royale de l'an 1465.

volume 19, *pages* 64 *et* 65.

Tournésiens, prêtent l'an 1463, au roi Louis XI, la somme de vingt milie écus d'or (fesant cent mille florins de nos jours.)

volume 19, *pages* 79 à 82.

Leurs railleries indécentes, contre la personne de Charles-le-Téméraire, duc de Bourgogne et souverain des Pays-Bas, sont réprimées en 1476, par la prison et de fortes sommes d'argent qu'ils sont obligés de lui payer.

volume 19, *page* 19.

Tournésiens, leur corps de troupes est battu devant Pontoise, l'an 1441, qui était défendu par le général anglais Talbot.

volume 20, *page* 90.

Se ruinent durant le moyen âge à cause de leur attachement à la France.

volume 20, *pages* 128 et 129.

Tournésiens sont gardes du corps nés et constitutionnels des rois de France dès l'an 1478.

volume 20, *pages* 236, 237.

Sont affamés à l'époque du août 1478, nonobstant leur

avec Marie duchesse de Bourgogne.

volume 20, *pages* 279, 280.

Sont tenus de compter quarante mille livres (fesant de nos jours au roi Louis XI, pour que ce monarque veuille ratifier leur acte de neutralité conclu à Cambray, avec Marie duchesse de Bourgogne, au mois d'octobre 1478.

volume 21, *pages* 13 *et* 14.

Tournésiens, François Ier. roi de France, par édit de l'an 1521, les déclare habiles à posséder des charges en France, quoique sujets de l'Autriche.

volume 66, *page* 122.

Demandent et obtiennent de l'empereur Charles XV, l'an 1521, d'être jugés en ressort d'appel, au conseil provincial de la Flandre, séant à Gand.

volume 66, *page* 122.

L'an 1526, seize conspirateurs de basse extraction, sont découverts, convaincus, punis et exécutés à mort comme les chefs de conspiration.

volume 66, *pages* 123 à 125.

Tournésiens, plusieurs sont tués par la garnison autrichienne, l'an 1570. — Détails.

volume 66, *pages* 169 *et* 170.

Sont vexés l'an 1398, par le sergent-major de la place, qui est puni.

volume 68, *page* 407.

Tournésiens, dès le mois de juin 1787, portent la cocarde brabançonne.

Leurs droits inauguraux décrits dans une dissertation imprimée, suivie d'une seconde édition l'an 1789, par l'auteur de cet ouvrage,

volume 90, *page*

Tournésiens, à la rive droite de l'Escaut, font partie des Nerviens.

Tournésiens à la rive gauche de ce fleuve, sont les Ménapiens dont la capitale est Tournay. — dissertation et preuve.

volume 93. *pages* 273 à 282.

Tournésiens, sont remerciés le 31 mai 1794, par le feldt maréchal, prince de Saxe Cobourg, pour les secours et les soins qu'ils ont donnés aux militaires malades et blessés aux hôpitaux de Tournay.

volume 96; *page* 595.

Tournésiens, leur pièce de vers sur les troubles de 1787, en partie vérifiée par la suite.

volume 93, *pages* 397 à 402.

TOURNÉSIS.

Tournésis, au huitième siècle, ce que c'était.

volume 2, *page* 119.

Tournésis, appelé district en 954.

volume 3, *page* 116.

Tournésis comprenait au neuvième siècle, Cisoing, Wattrelots et Bouvigne.

volume 11, *page* 91. *vol.* 52, *page* 152.

Tournésis, défriché en partie par les soins de Walter de Marvis, évêque de Tournay, au treizième siècle, ce prélat employa le produit des dames qui y percevaient pour y construire des églises et y substanter les curés et les vicaires.

volume 54, *page* 9.

Les châtelains du Tournésis, en font relief, foi et hommage, aux évêques de Tournay, dès les tems les plus reculés, et spécialement le châtelain du Tournésis, Bauduin, dès l'an 1199.

volume 54, *pages* 29 *et* 30.

Tournésis, chartre de Philippe le Hardi, roi de France, de l'an 1313, par laquelle il dénomme Pierre Gailiard, grand maître de ses arbalètriers, pour prendre possession en son nom, de la châtellenie du Tournésis, qu'il venait d'acquérir récemment par voie d'échange, des héritiers de la châtelaine du Tournésis, Marie de Mortagne.

volume 54, *pages* 31 *et* 32.

Tournésis, l'auteur de cet ouvrage dépense de très fortes sommes, pour pouvoir composer l'histoire du Tournésis. — Détails.

volume 54, *pages* 33 *a* 58.

Institution d'un baillage royal du Tournésis, par le roi de France Charles VI, le 20 juin 1383.

volume 54, *pages* 59 *a* 90.

Aboli et rétabli par chartre du mois de janvier 1422, par Charles VI.

Tournésis contient dans son périmètre, dix neuf mille six cents quatrevingt-neuf bonniers, huit cents vingt-neuf verges, d'après le travail

de l'intendant de Tournay, Félix le Pelletier, l'an 1675. — Détails.

volume 54, *pages* 107 *a* 116.

Tournésis, les archiducs Albert et Isabelle, par chartre du 30 juillet 1607, autorisent les états du Tournésis, d'y asseoir une taille de cinq patards au bonnier.

volume 54, *pages* 117 *a* 130.

Tournésis, plan général de son administration durant la guerre de 1744, 1748 et 1749, délivré au gouvernement royal de Pays-Bas, le 8 octobre 1750, par les états d'icelle.

volume 54, *pages* 91 *a* 106.

Tournésis (états du) sont con-

damnés par jugement contradictoire du conseil provincial de la Flandre, séant à Gand, du 14 janvier 1654, de rembourser à la cité de Tournay, les frais engendrés et à engendrer, par le passage des troupes, qui traversent Tournay.

volume 55, *page* 218.

Tournésis, les villages de cette province, sont renvoyés de leurs prétentions à compensation pour livrances de fourrages et de logements fournis aux gens de guerre, suivant décret. — Voyez l'an 1627.

volume 73, *page* 60.

Édit de Marie-Thérèse, du 6 avril 1750, qui y règle la manière d'y administrer les impositions, réprimé

les abus commis par les gens de loi, durant la guerre de 1744 à 1749.

volume 71, *page* 602.

Tournésis (les états du) sont maintenus définitivement comme juges exclusifs en matière d'impositions, d'après édit de Marie-Thérèse, du 2 décembre 1762, confirmatif de celui du 24 janvier 1720, pour la Flandre.

volume 91, *pages* 145 et 146.

Tournésis, ses habitants viennent à Tournay, les 1 et 8 août 1790, rendre leurs hommages aux états de cette province — détails.

volume 91, *page* 382.

Tournésis, exposition véridique du gouvernement paternel des états de cette province.

volume 95, *pages*

Tournésis, les états du Tournésis, versent en 1790, à la caisse des états de l'Union par le traité du 11 janvier 1790, la somme de cinq cent nonante mille quatre cent trente-huit florins, huit patards, quatre déniers.

volume 95, *pages* 2 *a* 6.

Tournésis, un octroi de l'archiduc Charles, gouverneur-général, en date du 25 novembre 1793,

autorise les états du Tournésis d'asseoir une imposition extraordinaire de 6¼ patards au bounier, outre celle ordinaire.

volume 96, *pages* 214 *a* 216.

Tournésis, les domaines royaux y produisirent en 1720, 9714 florins.

Tournésis, sa position administrative et financière, du seizième siècle à 1796. — Note.

volume 85, *page* 373.

Tournésis, ancien et moderne, comprenait Saint-Amand et dépendance, et Mortagne avec dépendances, mais d'après les articles 14

et 25 du traité de paix conclu le onze avril 1713, le reste de cette province demeura à l'Autriche, sauf St-Amand avec dépendances et Mortagne sans dépendances, qui restèrent à la France, cette province fut écharpée et anéantie, par l'arrêté du 24 fructidor, an trois, du comité de salut public.

volume 85, *pages* 131, 143, 174, 243, 357 467, 506, 524.

Tournésis, par l'arrêté du 24 fructidor, an trois, du comité du salut public, de la régicide convention parisienne, est divisé et éparpillé en divers départements, Savoir : de Jemmapes et de la Lys — Note.

volume 89, *page* 120.

Tournésis (états du Tournésis),

état nominatif des membres des trois états du Tournésis l'an 1774.

volume 92, *pages* 1148 *a* 1153.

Tournésis (états du), leur représentation au prince, du 28 avril 1787, contre les infractions à ses constitutions, remerciments du 18 juin 1787, faits aux gouverneurs-généraux sur le maintien de ses constitutions

volume 93. *pages* 468, 472. *Item pages* 964, 978.

Tournois, tenus sur la Grand'-Place de Tournay, au quatorzième siècle, ainsi nommés de ce que chacun y entrait en lice à son tour.

volume 12, *pages* 202 à 205. *vol.* 14, *pages* 76, 202 *a* 205.

TRAITÉ.

Traité de commerce conclu au Quesnoy, l'an 1273, entre Philippe d'Alsace, comte de Flandre, souverain de Tournay et du Tournesis, et l'empereur Frédéric 1er.

volume 6, *page* 45.

Traité de pacification fait l'an 1198, entre Baudouin VIII, *dit* Constantinople, comte de Flandre, et le magistrat de Tournay.

volume 6, *pages* 97 *a* 100.

Traité de paix conclu à Tournay à l'abbaye de Saint-Martin, le 18 décembre 1385, entre le comte de Flandre, Philippe-le-Hardi fils de Louis de Male, et les députés des états de cette province.

volume 13, *pages* 170 *a* 182.

Traité conclu à Troyes, en Champagne, l'an 1420, entre Charles VI roi de France, et Henri V roi d'Angleterre, par lequel Charles VIII son fils, est déchu de la couronne de France, les trente-six bannières de Tournay, le rejettent, Charles VII les en remercie, et comment.

volume 18, *pages* 157 *à* 159.

Traité de neutralisation, entre Philippe-le-Bon duc de Bourgogne, et les trois consistoires de Tournay.

volume 18, *pages* 178 *et* 179.

L'an 1423, il est rejetté par les habitants de la nouvelle ville, for-

mant les paroisses de Saint Nicolas, de Saint-Jean, et de Saint Brice.

volume 18, *pages* 199, 203.

Traité de neutralisation, de l'an 1425, entre Philippe-le Bon duc de Bourgogne, d'une part, et les quatre consistoires de Tournay, de seconde part, parmi de payer audit duc, cette année, sept mille écus d'or, faisant de nos jours quarante-neuf mille florins, et l'an 1426, quinze mille écus d'or, faisant cent quatrevingt mille florins de nos jours, afin de pouvoir commercer dans ses états.

volume 18. *page* 239.

Traité de neutralisation, l'an 1428,

entre Philippe le Bon, duc de Bourgogne d'une part, et les quatre consistoires de Tournay, de seconde part, par lequel, la ville de Tournay, peut commercer dans les états dudit duc, durant six ans, parmi lui payer la première année vingt-un mille écus d'or, faisant de nos jours, cent quarante-sept mille florins, et durant chacune des cinq années suivantes, dix mille écus d'or, faisant septante mille florins de nos jours.

volume 18, *pages* 256.

Traité de paix conclu à Arras, le dix décembre 1435, par l'article vingt-trois duquel Tourray et le Tournésis restent à la France.

volume 19, *pages* 30 *a* 46.

Traité de Saint-Pourchaing, du quatre novembre 1455, concernant les droits respectifs entre le magistrat de Tournay, et le baillage royal du Tournésis. il est révoqué le neuf novembre 1467, par les commissaires royaux qui étaient messeigneurs Richard, évêque de Constance. Bourgier, général des finances, et Jean Leroy, secrétaire du roi. — Détails.

volume 19 *pages* 133 *a* 137.

Traité de paix conclu à Arras, le 23 décembre 1482, entre la Belgique et la France, par l'article 19 duquel la liberté de commercer en-

tre ces deux puissances, est établie.

volume 19, *page* 163.

Traité de paix conclu à Senlis, le 23 mai 1493, entre l'Autriche et la France, par l'article 16 duquel Tournay et le Tournésis restent à la France.

volume 21, *pages* 11 *à* 39.

Traité de neutralité en date du 5 novembre 1478, conclu à Cambray, entre les députés de Tournay, Pierrard, Caubier, Jean du Havron, grand doyen, et le second conseiller pensionnaire du magistrat de Tournay d'une part, et Marie duchesse de Bourgogne de seconde part.

volume 84, *pages* 102, 432 *et* 433.

Traité de neutralisation et de mainlevée réciproque, le 22 et 31 octobre 1478, entre l'empereur Maximilien Ier, et les quatre consistoires de Tournay, en exécution de celui de Cambray.

volume 86, *page* 262.

Traité de la barrière, conclu à Anvers, le 15 novembre 1715, entre l'Autriche et la Hollande. Tournay y demeure ville de la barrière, l'article 4.

volume 84, *pages* 187 à 192.

Traité de Bade, conclu le 7 octobre 1714, entre l'Autriche, l'Allemagne et la France, par les articles 19 et 20, duquel Tournay et

le Tournésis, sont cédés à l'Autriche.

volume 91, *pages* 85 *et suivantes.*

Traité d'Aix-la-Chapelle, du 18 octobre 1748, par l'article 10 duquel, Tournay et Tournésis et les Pays-Bas, sont restitués à l'Autriche. — Détails curieux sur Tournay.

volume 84, *pages* 171 *a* 187.

Traité de paix conclu à Utrecht, le 11 avril 1713, entre l'Angleterre et la Hollande, d'une part, et la France d'autre part. Ce traité est différé durant trois semaines, à cause que Louis XIV, y voulait avoir Tournay et le Tournésis. Ce prince n'y put obtenir, par l'article [illegible]

celui, que Saint-Amand avec son baillage, et Mortagne sans dépendances, et sans pouvoir y pratiquer des écluses et fortifications à Mortagne. — Détails.

volume 87, *page* 241 *et suivantes.*

Traité d'union, du 11 janvier 1790, entre les états des provinces Belgiques, confédérés, pour appuyer leur insurrection éclose, contre Joseph II.

volume 95, *page* 200.

Traité des limites, conclu à Clèves, le 7 octobre 1816, entre les Pays-Bas et la Prusse, et le 6 novembre 1818 à Courtray, entre les Pays-Bas et la France.

volume 87, *pages* 495 *et* 496.

Traité de liquidation, conclu à Londres, le 13 août 1814, entre les Pays-Bas et l'Angleterre, par lequel les Pays-Bas, reconnaissent devoir à l'Angleterre, vingt millions de florins de change, avec lesquels le roi des Pays-Bas, doit en fortifier les places.

volume 87, *pages* 505 à 524.

Traité d'échange, conclu à Vienne en Autriche, le 4 avril 1814, sous la garantie des hautes puissances alliées, par lequel Guillaume Ier., en mars 1815, roi des Pays-Bas, cède la principauté souveraine de Nassau, à son cousin le prince de Nassau, et reçoit en échange, le grand duché

de Luxembourg, en faveur de son fils cadet, le prince Frédéric, qui en fait cession au roi des Pays-Bas, son père, lequel lui donne en échange la baronnie de Bréda, et ses dépendances, qui donnent un revenu annuel de cent nonante mille florins de change. — Détails.

volume 88, *pages* 19 *et* 20.

Traité d'union convenu et ébauché, le 30 novembre 1789, entre les états de Flandre et du Brabant.

volume 94, *pages* 460 *à* 487.

Traité d'union entre les états des provinces Belgiques, sauf celle de Luxembourg, conclu à Bruxelles, le 11 janvier 1790, et ratifié le 22

janvier suivant. — Observations de l'auteur de cet ouvrage sur ce traité, ratifié les 11 et 21 janvier 1790, par les états du Tournésis.

volume 94, *pages* 1650 *à* 1700.
volume 95, *pages* 201 *et* 202.

Traité d'union du onze janvier 1790; les voix au nombre de 90, se comptaient comme Suit:

Brabant	20
Flandre	22
West-Flandre	9
Limbourg	6
Malines	4
Hainaut	9
Namur	7
Luxembourg n'y a jamais siégé	7

Tournay	2
Tournésis	2
Gueldre	1
total.	90

Il fallait 56 voix pour établir la majorité et matière importante, et la simple majorité absolue des voix des deputés, dans les affaires courantes.

volume 94, *pages* 1709 à 1712.

Traité secret du 10 janvier 1790, entre l'Autriche, l'Angleterre, la Prusse et la Hollande, par lequel la Belgique, doit conserver ses constitutions, et la demagogie arrêtée dans ses extentions et que le conseiller pensionnaire des états de Hollande,

Vanderspiègle, communique au mois de septembre 1790, aux députés Belges à la Haye. — Détails.

volume 9f, *pages* 189, 191.

Tranchart, fondateur en 1707, de quatre bourses au collège du pape Adrien VI, à Louvain.

volume 5, *page* 119.

Transaction entre le magistrat et le chapitre cathédral de Tournay, du 31 juillet 1401.

Transaction entre les mêmes, en date du dix avril 1404, concernant les impositions sur les boissons, et sur les draps fabriqués à Tour-

nay, et sur ceux venus de l'étranger.

volume 18, *pages* 78, 87. *vol.* 18, *pages* 97 *a* 111.

Transaction du trois septembre 1748, entre le chapitre cathedral de Tournay, et les marguilliers de la paroisse de Notre Dame à Tournay, concernant les réparations à faire à ladite paroisse.

volume 91, *pages* 43 *a* 52.

Transaction entre les mêmes pour le même objet, date des 23 avril 1754 et du 25 avril 1755. — Détails.

volume 91, *pages* 156 *a* 160.

Transit à Tournay, les marchan-

dites y transitant, sont exemptes d'imposition, par édit du 24 février 1674.

volume 77, pages 106, 107.

TRANSIT, rétabli par Joseph II, à l'endroit près le pont des troux; paroisse du château à Tournay, rive droite de l'Escaut, au prêche des calvinistes de la garnison Hollandaise. — Voyez entrepôt.

volume 93, pages 1931 a 1934.

TRANSIT établi en Flandre, par lettre de la direction des finances de la Flandre, du 28 mai 1790, pour les mouselines, et toiles de coton.

volume 94, pages 1803, 1804.

Transmart évêque de Tournay, en 950, mort en 987.

volume 3, *page* 29.

Traque, *dit* chasse coquin, droit attribué, l'an 1291, aux magistrats de Tournay, à quelques lieues à la ronde de cette cité.

volume 11, *pages* 29, 56 *et* 57.

Trayet (Arnould) fabricant de draps, et mademoiselle Marie-Jeanne, son épouse, fondateurs à Tournay, par leur testament conjonctif, du 19 janvier 1559, d'une demeure, située vieux marché aux Vaches, paroisse de Sainte-Marguerite, depuis Saint-Jacques, vis-à-vis le Saumon, pour y loger et donner la pitance, à six

filles vertueuses, elle est richement dotée.

volume 28, *pages* 191 *à* 193.

TRAUTTSMANDORF (comte de) ministre plénipotentiaire de Joseph II, aux Pays Bas autrichiens, à Bruxelles, garantit par son décret du 6 décembre 1789, l'intégrité des constitutions de toutes les provinces Belgiques autrichiennes, déjà promise par ses décrets des 20, 21, 25 et 26 novembre 1789; sa lettre du 19 novembre 1789, à Joseph II, justifie la nation Belgique.

volume 78, *pages* 194 *à* 197.

TRAUTTSMANDORF, idem, ses lettres menaçantes, du 22 janvier 1789.

celui, que Saint-Amand avec son baillage, et Mortagne sans dépendances, et sans pouvoir y pratiquer des écluses et fortifications à Mortagne. — Détails.

volume 87, *page* 241 *et suivantes.*

Traité d'union, du 11 janvier 1790, entre les états des provinces Belgiques, confédérés, pour appuyer leur insurrection éclose, contre Joseph II.

volume 95, *page* 200.

Traité des limites, conclu à Clèves, le 7 octobre 1816, entre les Pays-Bas et la Prusse, et le 6 novembre 1818 à Courtray, entre les Pays-Bas et la France.

volume 87, *pages* 495 *et* 496.

Traité de liquidation, conclu à Londres, le 13 août 1814, entre les Pays-Bas et l'Angleterre, par lequel les Pays-Bas, reconnaissent devoir à l'Angleterre, vingt millions de florins de change, avec lesquels le roi des Pays-Bas, doit en fortifier les places.

volume 87, *pages* 505 *à* 514.

Traité d'échange, conclu à Vienne en Autriche, le 4 avril 1814, sous la garantie des hautes puissances alliées, par lequel Guillaume Ier., en mars 1815, roi des Pays-Bas, cède la principauté souveraine de Nassau, à son cousin le prince de Nassau, et reçoit en échange, le grand duché

de Luxembourg, en faveur de son fils cadet, le prince Frédéric, qui en fait cession au roi des Pays-Bas, son père, lequel lui donne en échange la baronnie de Bréda, et ses dépendances, qui donnent un revenu annuel de cent nonante mille florins de change. — Détails.

volume 88, *pages* 19 *et* 20.

Traité d'union convenu et ébauché, le 30 novembre 1789, entre les états de Flandre et du Brabant.

volume 94, *pages* 460 *à* 487.

Traité d'union entre les états des provinces Belgiques, sauf celle de Luxembourg, conclu à Bruxelles, le 11 janvier 1790, et ratifié le 26

janvier suivant. — Observations de l'auteur de cet ouvrage sur ce traité, ratifié les 11 et 21 janvier 1790, par les états du Tournésis.

volume 94, *pages* 1650 *à* 1700.
volume 95, *pages* 201 *et* 202.

Traité d'union du onze janvier 1790 ; les voix au nombre de 90, se comptaient comme Suit :

Brabant	20
Flandre	22
West - Flandre	9
Limbourg	6
Malines	4
Hainaut	9
Namur	7
Luxembourg n'y a jamais siégé	7

Tournay.	2
Tournésis	2
Gueldre	2
total.	90

Il fallait 56 voix pour établir la majorité et matière importante, et la simple majorité absolue des voix des deputés, dans les affaires courantes.

volume 94, *pages* 1709 *à* 1712.

Traité secret du 10 janvier 1790, entre l'Autriche, l'Angleterre, la Prusse et la Hollande, par lequel la Belgique, doit conserver ses constitutions, et la demagogie arrêtée dans ses extentions et que le conseiller pensionnaire des états de Hollande,

Vanderspiègle, communique au mois de septembre 1790, aux députés Belges à la Haye. — Détails.

volume 91, *pages* 189, 191.

Tramusare, fondateur en 1707, de quatre bourses au collège du pape Adrien VI, à Louvain.

volume 5, *page* 119.

Transaction entre le magistrat et le chapitre cathédral de Tournay, du 31 juillet 1401.

Transaction entre les mêmes, en date du dix avril 1404, concernant les impositions sur les boissons, et sur les draps fabriqués à Tour-

nay, et sur ceux venus de l'étranger.

volume 18, *pages* 78, 87. *vol.* 18, *pages* 97 *a* 111.

Transaction du trois septembre 1748, entre le chapitre cathedral de Tournay, et les marguilliers de la paroisse de Notre Dame à Tournay, concernant les réparations à faire à ladite paroisse.

volume 91, *pages* 43 *a* 52.

Transaction entre les mêmes pour le même objet, date des 23 avril 1754 et du 25 avril 1755. — Détails.

volume 91, *pages* 156 *à* 160.

Transit à Tournay, les marchan-

dites y transitant, sont exemptes d'imposition, par édit du 24 février 1674.

volume 77, *pages* 106, 107.

TRANSIT, rétabli par Joseph II, à l'endroit près le pont des troux; paroisse du château à Tournay, rive droite de l'Escaut, au prêche des calvinistes de la garnison Hollandaise. — Voyez entrepôt.

volume 93, *pages* 1931 *a* 1934.

TRANSIT établi en Flandre, par lettre de la direction des finances de la Flandre, du 28 mai 1790, pour les mouselines, et toiles de coton.

volume 94, *pages* 1803, 1804.

TRANSMART évêque de Tournay, en 950, mort en 987.

volume 3, *page* 29.

TRAQUE, *dit* chasse coquin, droit attribué, l'an 1291, aux magistrats de Tournay, à quelques lieues à la ronde de cette cité.

volume 11, *pages* 29, 56 *et* 57.

TRANET (Arnould) fabricant de draps, et mademoiselle Marie-Jeanne, son épouse, fondateurs à Tournay, par leur testament conjonctif, du 19 janvier 1559, d'une demeure, située vieux marché aux Vaches, paroisse de Sainte-Marguerite, depuis Saint-Jacques, vis-à-vis le Saumon, pour y loger et donner la pitance, à six

filles vertueuses, elle est richement dotée.

volume 28, *pages* 191 *à* 193.

TRAUTTSMANDORF (comte de) ministre plénipotentiaire de Joseph II, aux Pays Bas autrichiens, à Bruxelles, garantit par son décret du 6 décembre 1789, l'intégrité des constitutions de toutes les provinces Belgiques autrichiennes, déjà promise par ses décrets des 20, 21, 25 et 26 novembre 1789; sa lettre du 19 novembre 1789, à Joseph II, justifie la nation Belgique.

volume 78, *pages* 194 *à* 197.

TRAUTTSMANDORF, idem, ses lettres menaçantes, du 22 janvier 1789.

adressées au conseil souverain de Brabant, pour qu'il ait à enregistrer le décret de ce ministre, du 17 octobre précédent, qui ordonne l'exécution des préalables indispensables, prescrits au mois d'août 1789, aux députés des provinces Belgiques, le conseil l'enregistre la nuit dudit jour, étant investi par les canons et les baïonnettes prescrits par Joseph II, mais le conseil y réserve le contexte de la joyeuse entrée; massacre alors des militaires sur les bourgeois. — Détails. — Sa lettre insensée du 28 octobre 1789, à l'archevêque de Malines; réponse sage et modérée de ce prélat; déclaration dudit Trautmandorf, du 6 décembre 1789.

volume IV, pages 1 et suivantes.

TREMBLEMENTS de terres à Tournay, l'an 330, 502, 854, 1045, 1117, 1449, 1692.

volume 1, *pages* 9 *a* 172. *vol.* 2, *page* 138. *vol.* 3, *page* 148. *vol.* 6, *pages* 196 *a* 243. *vol.* 17, *page* 25. *vol.* 82, *pages* 107 *et* 208.

TRENTESAULX, fils d'un cultivateur du village de St-Leger, Tournésis, boursier au collége de St-Paul à Tournay, est premier en philosophie en l'université de Louvain, l'an 1795, à la pédagogie du Faucon.

volume 8, *pages* 109, 110 *et* 111. *vol.* 10, *page* 179. *vol.* 50, *page* 234. *vol* 58, *pages* 97 *a* 128. *vol.* 68, *page* 381.

Trêve jurée des tournésiens, son origine, son histoire.

volume 14, *pages* 181 *a* 184.

Trêve de dix jours conclue le 10 septembre 1477, par les tournésiens, entre les bourguignons et les français, et de huit jours le 8 juin 1478

volume 20, *pages* 210, 245 *et* 246.

Trêve d'un an, conclue le 12 juil. 1et 1478, entre les députés tournésiens, Messieurs de Proysy et de Costriel.

volume 20, *pages* 210, 245 *et* 246. *vol.* 20, *pages* 264 *et* 265.

Trêve de douze ans, entre l'Es-

pagne et la Hollande, elle est publiée solennellement à Tournay, le 5 mai 1609.

volume 69, *pages* 324 *et* 325.

TRIBOU (Alexandre), directeur des terres franches du Tournésis, son origine, ses descendants, le sort de ses biens. — Détails.

volume 65, *pages* 400 *a* 408. *vol.* 93, *page* 209. *vol.* 94, *pages* 1845 *et* 1846.

TRIBUN militaire romain, à Tournay, *Censorinus*, gouverneur au commencement du cinquième siècle, et en 630, le comte Dubton de la race primitive des francs, gouverneur de Tournay, pour le roi Dagobert.

adressées au conseil souverain de Brabant, pour qu'il ait à enregistrer le décret de ce ministre, du 17 octobre précédent, qui ordonne l'exécution des préalables indispensables, prescrits au mois d'août 1787, aux députés des provinces Belgiques, le conseil l'enregistre la nuit dudit jour, étant investi par les canons et les baïonnettes prescrits par Joseph II, mais le conseil y réserve le contexte de la joyeuse entrée; massacre alors des militaires sur les bourgeois. — Détails. — Sa lettre insensée du 28 octobre 1789, à l'archevêque de Malines; réponse sage et modérée de ce prélat; déclaration dudit Trautmandorf, du 6 décembre 1789.

volume 9, pages 1 et suivantes.

TREMBLEMENTS de terre à Tournay, l'an 330, 502, 854, 1095, 1117, 1449, 1692.

volume 1, *pages* 9 *a* 172. *vol.* 2, *page* 138. *vol.* 3, *page* 148. *vol.* 6, *pages* 196 *a* 243. *vol.*, 17, *page* 25. *vol.* 82, *pages* 107 *et* 208.

TRENTESAULX, fils d'un cultivateur du village de St-Leger, Tournésis, boursier au collége de St-Paul à Tournay, est premier en philosophie en l'université de Louvain, l'an 1795, à la pédagogie du Faucon.

volume 8, *pages* 109, 110 *et* 111. *vol.* 10, *page* 179. *vol.* 50, *page* 234. *vol* 58, *pages* 97 *à* 128. *vol.* 68, *page* 381.

Trêve jurée des tournésiens, son origine, son histoire.

volume 14, *pages* 181 *a* 184.

Trêve de dix jours conclue le 10 septembre 1477, par les tournésiens, entre les bourguignons et les français, et de huit jours le 8 juin 1478

volume 20, *pages* 210, 245 *et* 246.

Trêve d'un an, conclue le 12 juil. 1478, entre les députés tournésiens, Messieurs de Proysy et de Costriel.

volume 20, *pages* 210, 245 *et* 246. *vol.* 20, *pages* 264 *et* 265.

Trêve de douze ans, entre l'Es-

pagne et la Hollande, elle est publiée solennellement à Tournay, le 5 mai 1609.

volume 69, *pages* 324 *et* 325.

TRIBOU (Alexandre), directeur des terres franches du Tournésis, son origine, ses descendants, le sort de ses biens. — Détails.

volume 65, *pages* 400 *a* 408. *vol.* 93, *page* 209. *vol.* 94, *pages* 1845 *et* 1846.

TRIBUN militaire romain, à Tournay, *Censorinus*, gouverneur au commencement du cinquième siècle, et en 630, le comte Dubton de la race primitive des francs, gouverneur de Tournay, pour le roi Dagobert.

volume 1, *page* 118. *vol.* 2, *page* 4.

TRIBUNAL royal de première instance érigé à Tournay, par édit de Joseph II, du 20 mars 1787, ne reste en fonction que dix jours, réclamation sur ce des consaux de Tournay, du 2 mai 1787.

volume 93, *pages* 286, 483 *et* 484.

TRIBUNAUX de première instance en France, n'y ont pas d'après le rapport du ministre de la justice, le suffrage universel.

volume 5, *page* 20.

TRIBUNAUX de Tournay, projet en juin 1790, de Monsieur le conseiller pensionnaire Bonaventure, rejetté

par le conseil du Tournésis, le 28 août 1790, il est mis à exécution avec fruit, le 24 novembre 1792, polomique, entre mondit sieur Bonaventure et ledit conseil. — Détails.

volume 92, *pages* 703 *a* 858. *vol.* 95, *pages*

TRIBUNAL de commerce érigé à Tournay en 1799

volume 101, *première partie*, *page* 186.

TREMOUILLE (de la) chanoine de la cathédrale de Tournay, y est fondateur l'an 1546, d'une messe à y célébrer avec distribution d'argent à distribuer aux chanoines et suppôts dudit chapitre, plus en

distribution d'argent aux pauvres, ses revenus annuels en 1791, étaient réduits à sept cent trente-un florins, six patards.

volume 8, *pages* 235, 236. *vol.* 66, *pages* 246, 248.

TRINITÉ, village du Hainaut adjoint au Tournésis, l'an 1669; la fabrique de la cathédrale de Tournay, y posséde deux bonniers de terre.

Ce village est chatié le premier juin 1477, par Colard de Moy, sorti avec un corps de troupes françaises de la place de Tournay, il y fait prisonniers deux chefs bourguignons, Savoir : Michel de la Motte et Artus de Corde, et huit fantassins. — Histoire particulière de ce village.

Le curé de ce village y est seigneur du clocher, comme seigneur de la cappellerie, transaction du dix décembre 1678, signée à Tournay entre l'archevêque de Cambray, Jacques de Brias, d'une part, et Baltasar Joseph de Croy, marquis de Molembaix, comme seigneur de Banc-à-l'agnie, audit mont de la Trinité de second part, à l'intervention d'Antoine Dubois, alors curé de la Trinité.

volume 9, *page* 14. *vol.* 20, *pages* 170 *à* 196. *vol.* 63, *pages* 4 *a* 34. *vol.* 82, *pages* 69 *a* 78.

Tristan Dubois, bailly féodal, du Tournésis, en 1368, s'y fait aimer.

volume 15, *pages* 73, 74.

TROUY (Emond), fondateur, l'an 1738, d'une bourse au collége d'Irlande, à Louvain.

volume 5, *page* 144.

TROISIÈME conseiller pensionnaire à Tournay, y jouissait en 1751, d'une pension de deux cents septante florins, à titre de la finance de sa charge.

volume 16, *pages* 127 *et* 128.

TROUBLES civils à Tournay, l'an 1012, appaisés par Saint-Macaire.

Item, en 1307, à cause d'une nouvelle imposition établie sur la bière.

Item, en 1423. — Détails.

volume 3, *page* 133. *vol.* 12, *pages* 116 *a* 119. *vol.* 18, *pages* 179 *a* 202.

Troubles civils des Pays-Bas, y excités par les innovations inconstitutionnelles de Joseph II; leurs résultats sont alors prédits dans un vaudeville.

volume 93, *pages* 1386, 1560 *a* 1568.

Troubles civils, en 1790, dans la Belgique, y excités par quelques ambitieux intriguants et cupides, connus sous le nom de Vonckistes.

volume 95, *pages* 936 *a* 938.

Troubles séditieux à Bruxelles,

en 1718, 1719, réprimés par la condamnation à mort d'un des doyens des neuf lignages ou nations, le sieur Anneessens.

volume 93, *deuxième partie*, *pages* 334, 514 *et* 515.

TROUILLE (Jean), chanoine de Tournay l'an 1535, l'un des fondateurs du collége capitulaire de St-Paul à Tournay, qu'il restaure, et où il fonde sept bourses d'étude y attachées, ses revenus annuels en 1790, étaient réduits à trois cents trente huit florins, huit patards. — Détails.

volume 8, *pages* 93 *a* 97. *vol.* 66, *pages* 217 *et* 218.

Troupes Belgiques, résolution du congrès, du 26 avril 1790, adressée aux provinces, qui doivent lui en envoyer l'état, les 1 et 15 de chaque mois.

volume 94, *pages* 1874 *et* 1875.

Troupes autrichiennes en garnison à Tournay, composées de 30 hommes, l'évacue la nuit du 4 au 5 décembre 1789.

volume 94, *pages* 2057 *et* 2058.

Troupes Belgiques, sont levées à Tournay, par résolution du comité des deux provinces de Tournay et du Tournésis, du 5 décembre 1789, les officiers en sont nommés le 19 dito.

volume 94, *pages* 2058 *et* 2059.

Troupes autrichiennes qui entrèrent à Namur, le 26 novembre et à Bruxelles le 1 décembre 1790, formaient un corps de trente mille hommes, commandé par le maréchal Bender, et les généraux Brauvis, Kheul, Lilieustaray, d'Ielback, Alvinzy, Peutzeiustein, Moitelle, Decenikawiny, de Beaulieu, de Corti, de Biela, d'Apponcourt, de Boros, de Guerlonde, de Comeler, dislocation de ces troupes, fin de janvier 1791 — Détails.

volume 95, *première partie*, *pages* 906 à 914.

Troupes françaises, leur indiscipline au quatorzième siècle.

volume 17, *pages* 279 *a* 282.

Troupes belgiques, soldées à la fin du quinzième siècle, consistaient en trois mille hommes d'armes, faisant dix-huit mille hommes, la troupe qui était alors la plus disciplinée, la plus brave et la plus belle de l'Europe.

volume 21, *pages* 46, 47.

Troupes autrichiennes aux Pays-Bas, consistaient d'après l'article trois du traité de la barrière, conclu à Anvers, le 15 novembre 1715, entre l'Autriche et la Hollande, en vingt-un mille hommes.

Et celle hollandaise de la barrière, en quatorze mille hommes pour la solde desquelles l'Autriche devait

payer annuellement à la Hollande, 1,458,333 fl., 8 patards, 8 déniers.

Les troupes autriehiennes aux Pays-Bas, n'y étaient plus en 1721, que de dix-huit mille hommes, et celles Hollandaises de douze mille.

volume 84, *pages* 192 *a* 165. *vol.* 85, *page* 350.

Troupes, règlements pour leur passage à Tournay, du onze avril 1704, du 20 mai 1606, du 13 juin 1710.

volume 94, *pages* 1750 *a* 1752.

Troupes autrichiennes, commettent ès-années 1793 et 1794, toutes sortes d'excès, pillages, viols, meur-

tres, les états de Tournay et du Tournésis, en portent leurs plaintes le 25 mai 1794, au général en chef prince de Saxe-Cobourg, qui leur répond qu'ils seront punis.

volume 96, *pages* 581 *à* 600.

TSJONGHE Joachim, et Catherine sa sœur, bienfaiteurs en 1623, du grand collège de théologie à Louvain.

volume 5, *page* 78.

TUBAS-DUPRÉ, instrument de musique en forme de trompette à clefs, dont M. Dupré, luthier en cette ville, demeurant sur la grande place, est l'inventeur. — Voyez cet ouvrage, discours sur le dix-neuvième siècle vers la fin. *vol.* 196.

T U

Tuerie commune établie à Tournay, pour y assommer le bétail, dès l'année 1780, coûte à la ville, d'après acte des consaux du dix décembre 1782, la somme de seize mille neuf cent soixante-huit florins.

volume 93, *page* 1978.

Tuerie (la) sous le nom d'abattoir de bestiaux à été transférée provisoirement en 1831, à l'entrepôt des douanes, quai de l'arsenal, ou du bout du sart, de-là, la régence acheta du notaire Simon, une notable partie du grand cuvoir en la paroisse du chateau, et dès l'an 1834, passa au moins disant,

l'adjudication définitive d'un nouvel abattoir, qui fut adjugée comme au moins disant, au sieur Géré, pour la somme de 165 mille francs et ce sous caution, avec avance à l'entrepreneur d'une somme provisoire de vingt-trois mille francs.

Ce bel, magnifique édifice et commode et bien conçu, est achevé dès le 1 juillet 1835, il fut construit sur l'abattoir, modèle de la ville de Lille, et l'architecte de la ville y ajouta des perfectionnements qui ont emportés les suffrages de tous les amateurs, à cette occasion les rues de la planche et dupetit curoir, dépavées depuis 1817, furent repavées. — Voyez ses noms.

Voyez cet ouvrage, *vol.* 10[illegible], *discours sur le dix-neuvieme siecle, vers la fin.*

TULIPES devenues célèbres à Tournay, dès 1672, histoire particulière de ces tulipes tournésiennes. — Détails.

volume 70, *pages* 179 *a* 195. *vol.* 77, *pages* 104 *et* 105.

TURCARETS ou financiers, banquiers du quatorzième au dix-neuvième siècles, leur parentelle.

volume 33, *pages* 201 *a* 220. *vol.* 78, *pages* 293 *a* 320. *vol.* 87, *pages* 442 *a* 460. *vol.* 89, *pages* 603 *jusqu'à la fin. vol.* 19, *pages* 77 *a* 79. *vol.* 20, *pages* 13, 110 *et* 111.

TURCOING, bourg de la Flandre française, les troupes autrichiennes en sont chassées ainsi que du village de Mouveaux, et reculent jusqu'au village de Marquain, dans une chaude action qui eut lieu le 18 mai 1794.

volume 96, *pages* 600 *a* 607.

TURLUPINS, secte qui prit naissance dans l'Artois, au quatorzième siècle, niaient le mystère de l'Eucharistie, ils se disaient la fraternité des pauvres, et se livraient comme des bêtes, à la lubricité la plus effrénée.

volume 17, *pages* 279 *a* 282.

TURLUROMARATISTES, faiseurs de libelles diffamatoires, n'inspirent que le mépris.

volume 48, *page* 233.

TURLUTUTUS, gantois, triomphateurs au cours harmonique qui eut lieu à Bruxelles, au mois de juillet 1827, ils obtiennent pour ce, de la munificence royale, une médaille d'or,

valeur de trois cents florins de change, un historiographe académicien (Monsieur Cornelissen), fait passer à la postérité, par une relation imprimée, ce joyeux triomphe desdits Turlututus.

volume 87, *pages* 367, 390 *et* 391.

Turnhout, petit village du Brabant autrichien, l'armée insurrectionnelle Belgique, commandée par le général Vandermeerch, y remporta une victoire complète, le 27 octobre 1790, sur l'armée autrichienne, commandée par le général Schroeder, qui y perdit trois canons, deux caissons et des tués et prisonniers. — Détails.

volume 91, *pages* 1121 *à* 1133.

TUTEURS, le magistrat de Tournay dans sa chambre échevinale, est chef tuteur des mineurs et des curateurs aux faillis, deshérences et fugitifs absents, insensés et procède exclusivement à la vente de leurs meubles et immeubles, de temps immémorial et spécialement par chartres royales, émanées ès-années 1365 et 1395.

volume 14, *page* 10 *a* 40.

U N.

UN dieu, une loi et un roi, d'après le bon sens, et suivant l'opinion des auteurs Jacques de Pamèle et Proyart.

volume 47, *pages* 165 *a* 173.

Ungreux (Letars), tournésien, marchand mercier, membre de la confrérie de St-Maur, l'an 1369.

volume 13, *page* 91.

Université de Louvain, l'une des plus célèbres de l'Europe, fondée par Jean IV, duc de Brabant, l'an 1426, supprimée par les français en 1797. — Détails.

Note biographique sur ses professeurs en droit de 1777 à 1782, et postérieurement.

Témoigne à Philippe II, son déplaisir de la création de celle de Douay, par bulle du pape Pie IV, au mois de janvier 1559. — Détails.

Edit du 9 mars 1791, qui permet aux Belges de faire licence en pays étranger.

volume 5, *pages* 7 à 181. *vol.* 47, *pages* 78 *a* 84. *vol.* 85, *pages* 348, 349 *vol.* 95, *pages* 40, 42, *troisieme partie.*

Université de Louvain, ses cinq facultés de philosophie et arts, de théologie du droit canonique, civil et de médecine sont rétablies en leur pristin état dès le premier mars 1790.—Pièce de vers latins à ce sujet de M. Dewolf.

volume 94, *pages* 414 à 426.

Université impériale de Paris,

érée par décret impérial du 17 septembre 1808. — Détails.

volume 98, *pages* 522 *a* 524.

Université de Louvain, le magistrat de cette ville par une adresse au corps législatif à Paris, en date du 5 juin 1797, en demande la conservation.

volume 96, *pages* 632, 633.

Urines, célèbres médecins des urines Brouckaers de Dadyzeelle, ainsi que Schuppack, en Suisse, et Bonnet, médecin à Taintignies, Tournésis.

volume 84, *pages* 36 à 57.

volume 106, *discours sur le dix-neuvième siècle, la fin.*

Ursulines fondées à Tournay, l'an 1666. — Leur histoire.

Rétablies par décret impérial du 13 avril 1807. — Leur utilité.

volume 6, *page* 168. *vol.* 22, *pages* 110, 111. *vol.* 30, *pages* 130 *a* 140.

Usure à Tournay, au quatorzième siècle, item en 1439. — Histoire des usuriers.

volume 15, *pages* 4 *à* 9.

Usuriers punis à Tournay, en 1366; usurier Pavie, repentant; usuriers en 1609, excommuniés; ordonnance des consaux de l'an 1311, contre les usuriers. — Leur histoire jusqu'en 1810.

volume 13, *pages* 78, 79. *vol.* 66, *pages* 93, 94.

UTRECHT, traité d'union y conclu, le 23 janvier 1579, par lequel les provinces septentrionales s'unissent contre Philippe II.— Détails, voyes traités.

volume 68, *pages* 67 *a* 69.

V A

VACANCES des magistrats de Tournay, sont de vingt-quatre jours par an, en vertu de décret impérial du 13 septembre 1780.

volume 93, *pages* 1580 *a* 1584.

VACCINE, doutes sur son efficacité, preservative de la petite vérole. — Détails. — Note.

volume 3, *pages* 219 *à* 270. *vol.* 32, *tout entier*. *vol.* 48, *pages* 36 *à* 47.

VACHERS à Tournay, ce qu'ils étaient l'an 1423.

volume 19, *pages* 293 *et* 294.

VAQUELAGE (droit de) dans le nouveau district de Tournay, organisé par un règlement du 4 août 1709.

volume 92, *pages* 138 *et* 139.

VAQUERIE (ferme de la) située au village de Velaines, appartenant au noble hôpital de Notre-Dame à Tournay, contenant quatrevingt-trois bonniers de terre.

volume 6, *page* 152.

VA-de-bon-cœur, sergent tourniésien, se signale par sa valeur, et ne veut rendre le fort démantelé de Castelafféri, en 1747, à l'armée piemontaise victorieuse, après la bataille de Plaisance, qu'après une capitulation honorable, il commande deux cents malades, Louis XV le nomme chevalier de Saint-Louis, avec une pension, et aide major de Brisack, en Alsace.

volume 99, *deuxième partie*, *pages* 389 *a* 396.

VAGABONDS, ordonnance du 8 avril 1790, des états du Brabant contre eux. — Détails.

volume 94, *page* 1866.

VAGABONDAGE, arrêté en vertu du

préfet de Jemmappes, du 2 mars 1808.

volume 98, *pages* 471 *à* 482.

VALÉRI, fondateur en 1621, d'une bourse au collège du pape Adrien VI, à Louvain.

volume 5, *page* 109.

VANBEVINGEN, fondateur de deux bourses, en 1688, au collège du pape Adrien VI, à Louvain.

volume 5, *page* 117.

VANCUYCK (Jean), *dit* Auchius, né à Utrecht, d'une famille illustre, vers la fin du quinzième siècle, y décédé le 17 novembre 1566. — Ses ouvrages.

volume 40, *pages* 112 *a* 116.

VANDAELE (Emmanuel), préposé aux écluses de Tournay, jouit d'une pension de trois cents florins, d'après décret royal du 28 avril 1764.

volume 92, *page* 688.

VANDALES, s'emparent de Tournay, l'an 400; Vandales jacobins, architectes de ruines et destructeurs modernes des anciens monuments. — Voyez Pont-à-l'Arche.

volume 1, *page* 121. *vol.* 87, *tout à la fin.*

VANDALISME; tournésien conspire la destruction du Pont-à-l'Arche, étant pris de vin, en un dîner donné au mois de janvier 1827;

est démoli en novembre 1819. — Détails.

volume 92, *pages* 159, 160 *et à la fin dudit volume.*

VANDAMME, fondateur l'an 1709, d'une bourse, au collège du pape Adrien VI, à Louvain.

volume 5, *page* 120.

VANDENBERGUE (Godefroy), bienfaiteur l'an 1602, du grand collège de théologie à Louvain.

Vandenbergue (Jacques), alias *Acastro*, bienfaiteur l'an 1639, du grand collège de théologie à Louvain.

volume 5, *pages* 73 *et* 79.

VANDENBERGUE de Courtray, remporte en 1805, le premier prix du droit romain, en l'université de Paris.

volume 20, *page* 61.

VANDENBOSCH (Elisabeth), née à Maestricht, bienfaitrice l'an 1553, du grand collège de théologie à Louvain.

volume 5, *page* 68.

VANDENBROECK (Gilbert), bienfaiteur en 1615, du grand collège de théologie à Louvain.

volume 5, *page* 77.

VANDENBRAUDER (Frédéric), né à Arnheim, dans la Gueldre, en 1577,

mort professeur en droit, à Leuwarde, en 1638. — Ses ouvrages.

volume 47, *pages* 62 *et* 67.

VANDERCOUDE (Guillaume), né à Leyde, l'an 1575, y décède professeur d'Hébreu, vers l'an 1630, — Ses ouvrages.

volume 46, *pages* 55 *a* 63.

VANDERAUWERA (Jean-Baptiste), docteur en théologie, fondateur en 1783, de plusieurs bourses au grand collège de théologie à Louvain.

volume 5, *page* 91.

VANDERCAMME (Jean-Baptiste),

fondateur en 1689, d'une bourse au grand collège de théologie à Louvain.

volume 5, *page* 86.

VANDENEYNDE, avocat Malinois, compose et fait imprimer en flamand au mois de décembre 1789, une exhortation, pour que la Belgique se soulève.

volume 96, *page* 118.

VANDANSCRICK, échevin de Louvain, en 1787. — Son caractère.

volume 93, *page* 914.

VANDERDILFT, auditeur à la chambre des comptes. — Sa note.

volume 93, *pages* 803, 804.

VANDERFOSSE, conseiller au conseil de Brabant. — Son éloge.

volume 93, *pages* 789, 916.

VANDERGRACHT (messire), mayeur des échevins, député à Vienne, le 26 juillet 1787, — Détails curieux.

volume 94, *pages* 1456, 1570.

VANDERGHISTE (Arnould), bienfaiteur du grand collège de théologie à Louvain.

volume 5, *page* 80.

VANDERGOMME, fondateur l'an 1660, de deux bourses, au collège du pape Adrien VI, à Louvain.

volume 5, *page* 116.

VANDERGRACHT (Isdebalde), premier ministre au douzième siècle, du très-puissant Robert, comte de Flandre, issu d'une famille illustre, il était prêtre et abbé des dunes en Flandre. — Ses collateraux jusqu'au dix-neuvième siècle.

volume 9, *pages* 291 *a* 303.

VANDERGRACHT (Philippe), seigneur de Mortagne, du chef de Louis Dewalle, son beau-père, il prit le parti du prince d'Orange Nassau, l'an 1578, fut colonel dans les troupes insurrectionnelles que leva ce prince, en conséquence le roi Philippe II déclara Philippe Vandergracht, félon, et fit saisir sa terre de Mortagne.

volume 15, *pages* 263 *et* 264.

VANDERHAEGHE, fondateur l'an 1646, d'une bourse au collège de Divœus, à Louvain.

volume 5, *page* 139.

VANDERHEYDEN, abbé de St-Médard à Tournay, y décédé en 1773.

volume 6, *page* 226.

VANDERHEYDEN, trésorier de Tournay, rend son compte en 1704 et 1705. — Voyez *rentes et bière.*

volume 83, *pages* 88 *et* 89.

VANDERMEEREN (Madame), veuve de Monsieur Gilles Vanbrusseghem, fondatrice en années 1562 et, 1576,

de deux bourses, au petit collège de théologie, à Louvain.

volume 5, *page* 96.

VANDERMEERCH (Henry), général en chef de l'armée Belgique, en 1789 et 1790; éloge qu'en fait le maréchal prince de Ligne; son éloge par le comte de lors de son entrée à Bruxelles, le 26 décembre 1789, sa lettre du 30 janvier 1790, au général Scheiffer, pour être secouru

volume 94, *pages* 406, 433, 852 *a* 858.

VANDERMEERSCH (le général), gagne le 27 octobre 1790, la bataille de Turnhout en Brabant, sur le géné-

ral Schrader. — Détails ; sa marche vers Diest.

volume 94, *pages* 1121 *à* 1142.

Son armée veut se débander à la fin du mois de novembre 1789, à Leau et Tirlemont, il parvient à la retenir, sous promesse d'une double solde.

volume 94, *pages* 1145 *à* 1147.

Relation circonstanciée des opérations, combats et marches de l'armée patriotique, commandée par le général Vandermeersch, depuis la prise de Diest, le 24 novembre jusqu'à celle de Namur, le 17 décembre 1789. — Détails curieux.

volume 94, *pages* 1148 *à* 1188.

Part de Namur le 18 décembre 1789, à la tête d'une partie de son armée, va coucher à Nattoye le même jour et à Cynoy, son avant garde s'empare de Marche, qu'il dut évacuer bientôt, ainsi que Saint-Hubert, dès le 29 décembre 1789, son avant garde est repoussée du poste de Masbourg, dans la nuit du 31 décembre au 1 janvier 1790, son armée après un leger combat, donné le 1 janvier 1790, laisse son général Vandermeerch, seul avec son palefrenier sur le champ de bataille vers Nassogne, il se retire avec son armée qu'il rallie derrière le pont de Blaimont et Waha, évacue de nouveau Marche, dans la nuit du 2 janvier, se retire à Emptines et prend position avec son armée à

Nattoye, Assesse, Vivier, Laguiau et Beauraing, fait cette retraite avec le plus grand sang froid et sagacité, en ne reculant que de huit lieues en trois jours.

Vandermeerch, par résolution du congrès Belgique, du 26 janvier 1790, est nommé feldt-uymeester de l'armée Belgique, avec 15 mille florins d'appointement et dix mille fl. pour sa table, plus 2 mille florins de pension des états de Flandre; s'insurge avec partie des officiers de son armée et l'avocat Vonck à Namur, du 1 au 6 avril 1790; est colloqué le 10 avril à la citadelle d'Anvers, lettre des états de Flandre, du 9 avril 1790, qui l'accuse de rebellion. — Détails.

volume 94, *pages* 1290 *a* 1346.

VANDERNOOT (Henri), son mémoire aux états du Brabant, le 26 avril 1787, noble brabançon et d'origine très illustre, agent accrédité en 1789, des états du Brabant; son manifeste du 24 octobre 1789; il est décrété de prise de corps par le conseil souverain de Brabant, le 17 avril 1789. — Détails sur la révolution Belgique de l'an 1789.

volume 93, *pages* 464 *a* 468. *vol.* 94, *pages* 410, 622 *a* 1406. *vol.* 78. *pages* 450 *et suivantes.*

VANDERNOOT (Henri), le maréchal prince de Ligne, en fait l'éloge; pièce de vers faite à sa louange par le comte de Villegas d'Estain-

bourg, lors de sa rentrée à Bruxelles, avec l'abbé Vaneupen et le général Vandermeerch, le 26 décembre 1789, est décrété de prise de corps par arrêt du conseil souverain du Brabant, du 17 avril 1789. — Son mémoire justificatif.

volume 94, *pages* 410, 426, 620 *a* 622.

VANDERNOOT est décrété de prise de corps par le conseil de Brabant, le 26 avril 1789, sa justification par l'avocat Druckeman. — Détails.

volume 95, *troisieme partie*, *pages* 384 *a* 636.

VANDERNOOT (Henry), est accusé par le colonel Léwis-Lochée, d'a-

voir feint d'être à Berlin, à la fin de l'an 1789, tandis qu'il était chez le curé de Berghcit, à dix lieues d'Hassel. Il mourut en son château de près de Bruxelles, âgé de 99 ans l'an 1807 — Détails.

volume 95, *troisième partie*, *pages* 926 *a* 734.

VANDERSLUYS (Simon), de Rotterdam, bienfaiteur en 1493, du grand collège de théologie à Louvain.

volume 5, *page* 64.

VANDERMAELEN Jean, chanoine de Tournay, en 1567, bienfaiteur de la fondation des Verdelots.

volume 7, *page* 159.

VANDEVELDE, conseiller au conseil du Brabant, en 1787, son caractère.

volume 93, *pages* 788, 789.

VANDEVELDE, secrétaire du gouvernement en 1787. — Son éloge.

volume 93, *pages* 805 *a* 807.

VANDEKENBROECK, chanoine de Bois-le-Duc, bienfaiteur l'an 1451, du grand collège de théologie à Louvain.

volume 5, *page* 62.

VANBECK (Juditot), fondatrice l'an d'un bouillon des pauvres en la paroisse St-Jacques à Tournay, qui donnait un revenu annuel de douze cents livres.

volume 92, *pages* 935, 936.

VANVELDE (l'abbé), conseiller du gouvernement en 1787. — Son caractère.

volume 93, *pages* 876 a 877.

VANEERSCEL, évêque de Gand, fondateur l'an 1778, d'une bourse au collège de Viglius à Louvain.

volume 5, *page* 138.

VANEUPEN (chanoine), pénitentier de la cathédrale d'Anvers, secrétaire du comité insurrectionnel Belgique, établi à Bréda, dès le mois de septembre 1789, entre à Bruxelles le 26 décembre 1789, avec M. Vandernoot, pièce de vers com-

posée alors à leur louange par le comte de

volume 94, *pages* 426, 434.

VANELBODEN (Nicaise), dit Elbodius, né à Cassel en Flandre, au commencement du quinzième siècle, décédé à Presbourg, en Hougrie, le 4 juin 1477. — Ses ouvrages de littérature.

volume 41, *pages* 55, 60.

VANELSWELDT (Winoens), fondateur l'an 1662, d'une bourse au collège de Bois-le-duc, à Louvain.

volume 5, *page* 147.

VANFOREST (Pierre), né à Alck-

maer, nord Hollande, l'an 1521. — Ses ouvrages.

volume 48, *pages* 27, 48.

VANGALEN (Mathieu), dit Galenus, né au bourg de West-Cappelle de Walcheren en Zélande, décédé doyen du chapitre de St-Anne et de St-Pierre, le 15 septembre 1573. — Ses ouvrages.

volume 45, *pages* 111, 117.

VANGOMBLERCROVE, célèbre et excellent professeur et docteur en droit civil, et canonique en l'université de Louvain, décédé an 1825, conseiller d'état et président de la commission pour les bourses d'étude.

volume 47, *pages* 79 *et suivantes.*

VANGROP (Jean), *dit* Becanus, né à d'Hilverenbeck, bourg de la Campine, (Brabançonne), le 15 juin 1518, mort à Maestricht, le 28 juin 1572. — Ses ouvrages.

volume 38, *pages* 60 *à* 69.

VANHAMET (Jean), curé de Gouda, bienfaiteur en 1567, du grand collège de théologie à Louvain.

volume 5, *page* 69.

VANHOVE (Gérard), natif d'Amsterdam, fondateur l'an 1594, d'une bourse au collège du Pape Adrien VI à Louvain.

VANHOVE (Melchior), fondateur l'an 1676, d'une bourse au collège du pape Adrien VI, à Louvain.

volume 5, *pages* 107 *a* 116.

VANHULTEM (Charles), tribun académicien, bibliothécaire, né à Gand, y décédé en 1833. — Son eloge.

volume 40, *pages* 209 *a* 216.

VANLANGHENDRONCK, échevin de Louvain, en 1787. — Son caractère.

volume 93, *page* 914.

VANLERBERG (Ignace-Joseph), marchand de grains et de bœufs à Douay, fameux escroc fournisseur, en société avec les nommés Ouvrard, Despiets et Mosselman de Bruxelles.

volume 33, *pages* 220 *a* 230.

VANLEYDEN (Gérard), fondateur

l'an 1663, de trois bourses au grand collège de théologie, à Louvain.

volume 5, *page* 82.

VANLIER (Catherine), fondatrice par son testament du 17 avril 1733, rue Cauwe, paroisse de Notre Dame, pour y loger et pitancer deux filles ou veuves. — Détails.

volume 92, *pages* 988 *et* 989.

VANLINTHOUT, et Catherine sa sœur, fondateurs ès années 1750 et 1778, de quatre bourses au collège de Viglius à Louvain.

volume 5, *page* 137.

VANLOM (Josse), né à Buren,

bourgade de la Gueldre, médecin, établi à Tournay, dès l'an 1559. — Ses ouvrages.

volume 48, *pages* 108, 116.

VANXETTEREN (Emmanuel), né à Anvers, le 9 juillet 1535, mort à Londres, l'an 1612.—Ses ouvrages.

volume 36, *pages* 290, 298.

VANOPMEER (Pierre), né à Amsterdam, le 13 septembre 1526, décédé à Delft en 1595. — Ses ouvrages.

volume 37, *pages* 122, 129.

VANORLAY (Bernard), né à Bruxelles, l'an 1550, peintre.

volume 48, *pages* 233, 236.

VANLUMMEN, dit à Marcka, (Jacques), né à Gand, vers l'an 1570, mort à Douay, vers l'an 1626. — Ses ouvrages.

volume 51, *pages* 72 *a* 77.

VANMERLE (Paul), né à Dordrecht, le 19 août 1558, décédé docteur en droit, professeur d'histoire en l'université de Leyde, le 21 juillet 1607. — Ses ouvrages.

volume 40, *pages* 152, 161.

VANMEULEN (Molenus), né à Lille, en 1533, décédé à Louvain, le 18 septembre 1585. — Ses ouvrages.

volume 45, *pages* 125, 132.

VANMEULEN, fondateur en 1537, d'une bourse au collège du pape Adrien XI, à Louvain.

volume 5, *page* 104.

VANPRAET de Bruges, conservateur de la bibliothèque royale à Paris, auteur de la bibliographie moderne, le premier bibliographe du dix-neuvième siècle.

volume 20, *pages* 62, 63.

VANRIESTE (le père Pierre-Jean), jésuite tournésien au seizième siècle. — Ses ouvrages.

volume 28, *page* 216.

VANROOE de l'Escallerie, receveur

des biens des couvents supprimés à Tournay, en 1782, demande aux consaux le 19 janvier 1790, une direction pour payer les pensions des religieux et religieuses supprimés, renvoyé devant le consistoire; chambre des arts.

volume 94, *pages* 1724, 1725.

VANROY (Jean), né à Utrecht, bienfaiteur l'an 1592, du grand collège de théologie à Louvain.

volume 5, *page* 72.

VANSTRAETEN, chanoine de Tournay, décédé le 8 avril 1672, fondateur de son anniversaire en la cathédrale, donne à trésorerie d'icelle, six cents florins.

volume 77, *pages* 87, 88.

VANVIANNE, bienfaiteur du collège du pape Adrien VI, à Louvain.

volume 5, *page* 121.

VANVLERINGEN (Barentin), fondateur d'une bourse en 1604, au collège du pape Adrien VI, à Louvain.

volume 5, *page* 112.

VANVLIERDEN (Daniel), né à Bruxelles, en 1518, mort à Liége, en 1650, jurisconsulte. — Ses ouvrages.

volume 47, *pages* 67 *a* 73.

VANVOLDE, échevin à Gand, en 1787. — Son caractère.

volume 93, *pages* 791.

VANVOORT (Adam), peintre d'histoire, né à Anvers, l'an 1556.

volume 48, *pages* 231 *à* 233.

VANVRAENEN, fondateur l'an 1529, de deux bourses au petit collège de théologie, à Louvain.

volume 5, *page* 95.

VANVIENNE (Martin), né à Heemskerke en Hollande l'an 1498, mort à Harlem en 1574, peintre d'histoire. — Ses ouvrages.

volume 48, *pages* 204 *à* 210.

VANIVERME, fondateur l'an 1682, de trois bourses au collège d'Arras, à Louvain.

volume 5, *page* 124.

VAMVINGHEN (Antoine), chanoine de Tournay, résigne son canonicat, le 11 février 1585.

volume 68, *page* 294.

VAQUELAGE (droit de), le nouveau district de Tournay, est éconduit le 27 mars 1770, par les consaux de Tournay, de sa demande d'en être affranchi.

volume 92, *page* 72.

VARENACKER (Jean), bienfaiteur en 1473, du grand collège de théologie, à Louvain.

VAWRECKEM, maître général des monnayes à Bruxelles, l'an 1725.

son mémoire lumineux, cette année, pour la réduction des monnaies, d'un sixième.

volume 95, *deuxieme partie*, *page* 78.

VANTRIÈRE, né à Lière, en 1787. — Son caractère.

volume 93, *page* 916.

VARLUT (maître Willame), avocat tournésien, l'un des 32 notables, l'an 1383.

volume 13, *page* 165.

VARLUT (Gaspart), trésorier et Massart, de la cité de Tournay, de l'an 1675 à 1695, succède en cette charge au sieur Delcroix, op-

posé en 1711, au fiscal de Tournay, qui lui demandait, en sa qualité, trente sept mille trois cents septante-trois fl. six patards deux deniers dont Cambier son successeur, le prétendait reliquataire débiteur envers la cité de Tournay. — Détails sur sa comptabilité. — Voyez comptabilité.

volume 84, *pages* 142, 154 *vol.* 86, *pages* 400, 432.

VAROXEM (Mademoiselle Catherine), fondatrice d'une bourse au collège du pape Adrien VI, à Louvain.

volume 5, *page* 119.

VASSEUR (Jean), né à Bruges en Flandre, au commencement du sei-

sième siècle, mort professeur de belles lettres, en l'université de Salamanque en Espagne, au mois d'octobre 1562.

volume 40, *pages* 248 *à* 250.

VAUX, village terre franche du Hainaut, adjoint au Tournésis, rive droite de l'Escaut, à une demi lieue de Tournay, l'on y montre les ruines d'un château *dit* château César. — Son histoire spéciale.

volume 100, *pages* 192 *à* 218.

L'abbaye de St. Médard de Tournay, vend la seigneurie de partie de ce village au prince de Ligne,

l'an 1783, qui y était seigneur de l'autre partie.

volume 1, *page* 59.

Cette abbaye y possédait quarante-deux bonniers, mille quatre cent cinquante quatre verges de terre.

volume 6, *pages* 127, 161 *a* 167.

L'hôpital Notre-Dame de Tournay, y possédait vingt-cinq bonniers, trois cents soixante-six verges de terre labourable. — Histoire particulière de Vaux.

volume 100, *pages* 192 *a* 215.

VECTIGAL, imposition chez les romains. Détails sur ses diverses espèces.

volume 55, *pages* 188 à 193.

VELAINES village du Tournésis, adjoit, rive droite de l'Escaut. — détaché du Hainaut l'an 1689, l'évêque de Tournay, Bauldric, l'an 1101, donne la dime de ce village au chapitre cathédral de Tournay.

L'an 1112, l'autel de ce village avec trois fermes appartenaient au noble hôpital Notre-Dame, de Tournay, ce qui faisait l'an 1789, quatre-vingt-huit bonniers de terre labourable et alors encore la dime de ce village, dans les cantons quatre et cinq d'icelui, ce qui donnait en 1789, un revenu annuel de neuf mille huit cents septante-sept livres.

l'Hôpital de St André à Tournay, y possède douze bonniers de terre labourable.

La fondation des Verdelots, à Tournay, y possède neuf cents verges de terre.

L'office de la trésorerie de la cathédrale de Tournay, deux bonniers de terre labourable.

Ses habitants partisans des bourguignons, y sont battus le 7 juin 1477, par un corps de troupes françaises et ces derniers battus à leur tour, le 21 juillet suivant; le nommé Planchon, natif de ce village, convaincu de trahison est décapité à Tournay.

volume 5, *pages* 193, 240. *vol.* 7, *pages* 102, 192. *vol.* 8, *page* 162. *vol.* 20, *pages* 202, 581. *vol.* 63, *pages* 237, 256.

Velours d'Utrecht, Gérard Téravis en 1772, demande des avantages aux consaux de Tournay pour en établir une fabrique.

volume 92, *page* 644.

Velvain, village du Tournésis, les anciens prêtres de Tournay, y possèdent un bonnier quinze cents verges de terre labourable

volume 8, *pages* 101 *et* 102.

La fondation du chanoine de Tournay, Trouille au collège de St.

Paul, y possède six bonniers, deux cents verges de terre labourable. — Histoire de Velvain et Wexe.

volume 10, *pages* 180 *et* 181. *vol.* 63., *pages* 203 *à* 227. *vol.* 61, *pages* 93 *à* 132.

VENDELMAR, évêque de Tournay, mort en 818.

volume 2, *page* 131.

VENDEVILLE (Jean), né à Lille en 1527, évêque de Tournay en 1588, succède à Jean Morillon, il meurt en 1592.

volume 98, *pages* 304 *a* 320.

VERDANOIS abondantes à Tournay.

l'an 967, le muid de vin s'y vendit cinq deniers forts, faisant vingt sols tournois de nos jours.

volume 3, *pages* 40 *a* 97.

VÉNIUS (Othon), né à Leyde, en 1556, mort à Bruxelles le 6 mai 1634, peintre d'histoire.

volume, 48, *pages* 236 *a* 243.

VENTS violents impétueux, de l'occident qui soufflent en 1530, y portent les eaux si hautes qu'elles couvrent plusieurs ports de mer de la Flandre, qui en sont submergés.

VENTS violents à Tournay, en 1302, 1367, 1447.

Vents impétueux à Tournay, renversent les maisons et les granges en 1601, le 17 mars.

Vents violents à Tournay, en 1404, y causent des toux sèches, et y déracinent les arbres, ès-années 1407, 1445, 1457, 1448.

Vents violents à Tournay, en 1136.

volume 13, *pages* 79, 80 *vol.* 19, *pages* 28, 48. *vol.* 69, *pages* 232, 233. *vol.* 66, *page* 190. *vol.* 18, *pages* 96, 97. *vol.* 6, *page* 11.

Ventes d'immeubles pour acquitter des dettes, doivent s'effectuer publiquement à la chaleur des enchères,

en vertu d'ordonnance du magistrat de Tournay, de l'an 1289.

volume 11, *page* 122.

VENTES d'héritages (droit de), à Tournay, y consistait originairement en la perception du quinzième denier, en vertu d'octrois royaux, du 24 octobre 1545, du 9 décembre 1641, du 23, septembre 1642, du 10 novembre 1654, du 13 septembre 1686, du 15 juillet 1756, et mis en régie par règlement des consaux du 23 septembre 1761. — Poupé, régisseur.

volume 91, *pages* 451 *a* 454.

VENTES volontaires d'immeubles pour la cité, alias l'ancienne ville

de Tournay, doivent s'effectuer à la maison dite le nouveau jeu, sur la grande place, et la vente pour la nouvelle ville dite de St Brixe, près le local de la fondation des monelles barre St Brice, à l'effet d'invigiler s'il ne s'y trouve pas des marchandises neures, d'après ordonnance des consaux du 27 juin 1786, et encore celle du 15 avril 1788.

volume 93, *pages* 205, 207. *vol.* 94, *page* 74.

VENZELLE (Gérard), chanoine de Tournay, y décédé le 7 février 1557.

volume 67, *page* 34.

YMBAERE, pharmacien à Tournay,

injustement condamné à Tournay, et à Mons; d'avoir exposé des drogues prétenduement mauvaises par jugement du tribunal civil de Tournay, du onze août 1810, confirmé à Mons, le septembre suivant.

volume 87, *pages* 312, 318.

VERBOIS. — Voyez pétrieux.

VERDELOTS, fondation à Tournay, son local et ses maisons attenantes sont vendus par le bureau des hospices de Tournay, pour le prix de seize mille florins, d'après la loi du 29 pluviôse an 13.

volume 22, *pages* 142 *et* 143.

VERDELOTTES, fondées à Tournay, l'an 1518, en la rue de Bevres,

par les chanoines de Tournay, Jacques Morenghe et Jacques Leya, pénitentier.

volume 7, page 59.

VERDIC, *dit* Verdicq, réputé pour le troisième chatelain de Tournay, intervient l'an 1055, à l'acte de restauration de l'abbaye d'Hasnon, en Flandres. — Il meurt l'an 1080.

volume 3, page 147.

VERDIÈRE, fief contenant douze bonniers, situés à Rumes, dont il relève, il appartient à la table des pauvres de Tournay.

volume 3, page 56.

VERGEZ, hameau et seigneurie,

terre franche Flandres, située au village de Wihers, adjoint au Tournésis, depuis le traité des limites, conclu à Bruxelles, l'an 1779. — Son histoire particulière.

volume 100, *pages* 248 *a* 256.

VERHAER (François), *dit* Hœrens, né à Utrecht vers l'an 1550, mort à Louvain, chanoine de St-Jacques, le 11 janvier 1632. — Ses ouvrages.

volume 36, *pages* 212 *a* 214.

VERMANDOIS, contrée de la Picardie, ainsi appelée d'un bourg nommé Vermand, c'est-à-dire *[illegible]* vert.

volume 15, *page* 70.

VERNULOEUS (Nicolas), dit de Vernulz, né à Robbermont dans la prévôté de Virton, au duché de Luxembourg, le dix avril 1583, décédé à Louvain, le 24 décembre 1649, présidant du collège de Luxembourg.

volume 46, *pages* 114 *a* 133.

VERPONDINGEN, imposition foncière en Hollande. — Ce que c'est.

volume 89, *pages* 497 *a* 501.

VERROEYEUS (Simon), né à Dormelen, dans la mayerie de Bois-le-Duc, y décédé chanoine de cette cathédrale, le 15 août 1573. — Ses ouvrages.

volume 40, *pages* 250 *a* 259.

VERRYT (Claude), bienfaiteur en 1608, du grand collège de théologie à Louvain.

volume 5, *pages* 74 *et* 75.

VERTEGANS (Richard), né à Anvers, vers le milieu du seizième siècle. — Ses ouvrages.

volume 36, *pages* 240 *et* 241.

VERTEGANS, premier conseiller-pensionnaire de Tournay demande sa retraite, l'an 1546, à cause de son grand âge.

volume 91, *pages* 17 *et* 18.

VERTEGANS de Levreghem fils, du

précédent magistrat juré, mourut le 31 mai 1770, est remplacé par M. de Lahamaide de Saubrechies, et ce dernier par M. Delvingne-Dangy.

volume 92, *pages* 99 *a* 101.

VERS LIBRES latins, reparaissent en Italie, au seizième siècle, ils étaient lors la plupart rimés au moyen âge.

volume 17, *page* 199.

VESALE, tournésien, convaincu de luthéranisme en 1528, fut condamné à être brûlé vif, et exécuté.

volume 66, *page* 184.

VERRUE, illustres grands prévôts

et magistrats de Tournay, ès années 1374, 1383.

volume 17, *page* 233.

Veuvé de St-Jacques, à Tournay, y établi et fondé l'an par Gille de Rœux, pour y loger et pitancer neuf veuves, ses revenus annuels l'an 1773, étaient de trois cents livres.

volume 92, *page* 932.

Veuvé de St-François, fondé à Tournay, l'an par la demoiselle Dugard, en la paroisse de St-Brice, pour y loger six veuves, ses revenus annuels en 1784, étaient reduits à trente livres.

Veuvé de la barre St-Brice, à Tournay, y fondé l'an par maître Jean de Cloybas, à l'effet d'y donner le logement et la pitance à six veuves, son local était situé près l'église paroissiale de St-Brice, et ses revenus annuels en 1784, réduits à 35 livres.

Veuve de St-Brice, fondé à Tournay, près de ladite église paroissiale, étaient reduits en 1784, à trente livres.

Veuvé de St Marguerite situé en icelle paroisse y fondé l'an pour y loger et donner la pitance à six veuves, ses revenus annuels en 1784, étaient reduits à cinq cents livres.

Veuve de St-Jérôme, paroisse de

St-Nicaise à Tournay, pour y loger et pitancer cinq veuves, elles reçoivent chacune trente six livres l'an, le curé de Notre-Dame, depuis la suppression de St-Nicaise, en 1770, en est administrateur.

Veuvé de St-Marguerite, y fondé l'an pour y loger et donner la pitance à huit veuves, qui reçoivent annuellement chacune soixante livres.

Veuvé de St-Quentin, y fondé l'an par Jean Hurmulz, pour y loger et donner la pitance à sept veuves, ses revenus annuels en 1773, étaient réduits à 130 livres.

volume 92, *page* 932. *vol.* 26,

pages 123, 199. *vol.* 92, *pages* 927, 940.

VEZON, village du Hainaut, adjoint au Tournésis, l'an 1669, la fondation de l'archidiacre Naveus, à Tournay, y possède un bonnier de terre.

volume 6, *page* 190.

Le noble hôpital Notre-Dame à Tournay, y possède un bois contenant quatre bonniers.

volume 7, *page* 190.

L'abbaye de St-Médard de Tournay, trois bonniers mille quatre cent soixante-huit verges de terre labourable.—Histoire particulière de ce

village. — Détails sur la contenance des bois y situés.

volume 63, *pages* 178 *a* 190. *vol.* 82, *pages* 53 *a* 57.

VIAN (Jean), procureur syndic des trois consistoires à Tournay, dès l'an 1427.

volume 18, *pages* 283 *et* 284.

VIANDES à Tournay, d'après ordonnance des consaux des 21 avril et 5 mai 1772, ne peuvent se vendre qu'à raison de treize liards la livre.

volume 92, *pages* 606 *a* 608.

VIART (le père), recteur du col-

vent des pères jésuites à Tournay, vers l'an 1760; sa générosité par le don d'un souverain d'or, valant 18 fl. 12 sous 9 deniers courant de Brabant, envers le voiturier *l'ile-Alerte*, qui l'avait conduit à son couvent la nuit de l'audition des comptes des jésuitesses, qu'il ouïssait et clôturait avec le grand prévost et le doyen de la cathédrale de Tournay. — Scrupule de conscience du voiturier et réponse du père Viart. — Colloque divertissant.

volume 29, *pages* 155 *a* 158.

Viart (le père) recteur du collège des jésuites de Tournay, l'an 1760. — Anecdote divertissante.

volume 29, *pages* 59 *a* 163.

VICAIRERIES, deux grandes vicairies perpétuelles, bénéfices fondés en l'an 1171, par Wautier, évêque de Tournay.

volume 6, *page* 35.

VICAIRES généraux du diocèse de Tournay, emprisonnés l'an 1796. — Détails.

volume 21, *pages* 190 *à* 196.

VICARIAT de Tournay, par circulaire du 9 janvier 1794, ordonne de célébrer des messes, et de prier Dieu qu'il nous accorde la paix.

volume 91, *page* 2056. *vol.* 95, *page* 246.

VICTRICE (Saint), vient prêcher à Tournay, l'an 391.

volume 1, *page* 59.

VIERSON (Jean), ses aventures, sa mort en 1307.

volume 13, *pages* 275 *et* 276.

VIGLIUS (Abayta), né à Zuichem, en Hollande au commencement du seizième siècle, décédé à Bruxelles, en 1577. — Ses ouvrages.

volume 47, *pages* 181, 213.

VIGNE (ceps de), en 1672, aussi gros que le corps humain.

volume 77, *page* 89.

VIGNOBLES, existants à Tournay, dans les paroisses de St-Brice de St Jean, de St-Piat, jusqu'en 1531 et 1610.

volume 13, *page* 185. *vol.* 69, *page* 236.

VILLAIN (Jean), magistrat de Tournay l'un des députés pour la capitulation de la cité, l'an 1521.

VILLAIN (François), archidiacre et chanoine de Tournay, y fait de grandes fondations, l'an 1534.

VILLAIN de Gand (Maximilien), le comte de, est nommé évêque de Tournay, le 11 mai 1615, décédé le 23 novembre 1614, ses fondations; son éloge.

VILLAIN (François), évêque de Tournay, décédé le 28 décembre 1666. — Ses fondations.

VILLAIN de Gand, (Adrien-Philippe Lamoral), seigneur de Sobeaux, près de Lille, chanoine et chancelier de la cathédrale de Tournay, depuis 1641, résigne son canonicat l'an 1665, en faveur de M. Raust. — Détails.

volume 76, pages 99 à 109. vol. 81, page 410. vol. 72, pages 83, 109 à 126.

VILLAIN XIV (vicomte de), quartier-maître, général-lieutenant de l'armée Belgique, ses mémoires militaires sur cette armée, sont vrais et estimés.

volume 93, deuxième partie, page

61 *a* 648. *vol.* 95, *troisième partie, pages* 148 *a* 154.

VILLERS (de) créé marquis en 1767. — Sa généalogie.

volume 26, *page* 243.

VILLERS St Amand, village de la châtellenie d'Ath, dont les abbés de St Amand, étaient seigneurs.

volume 15, *page* 158.

VILLERS des Gaules, avant César, alors gouvernées par des petits rois.

volume 1, *page* 115.

V I

VIN, s'y recoltait en la paroisse

de Saint Piat à Tournay, jusqu'au onzième siècle.

volume 14, *page* 54.

Vin et verjus l'an 1286, le chapitre cathédral de Tournay, s'y maintient en la perception de la dîme, qui s'y percevait dans toute l'étendue de la paroisse de St Brice.

volume 10, *page* 284.

Vin recolté à Tournay, jusqu'au seizième siècle, dans les paroisses de St Piat, de St-Jean, de St-Brice et du Château.

volume 12, *page* 148.

Vin de St-Brice à Tournay, l'an 1473.

Vin de la paroisse de St-Jean, à Tournay, l'an 1316, s'y vendait six huit deniers le pot, faisant trois cent neuf deniers de nos jours, ou vingt-cinq sols tournois, ce qui faisait deux sols, six deniers tournois, la bouteille.

volume 17, *page* 141.

Vin vieux et pur, pris en petite quotité est salutaire aux vieillards, et aux hommes de lettres.

volume 48, *pages* 200 *et* 201.

Vin croissant à Tournay, en 1616. — Note intéressante.

volume 69, *pages* 236 *a* 248.

Vin, imposition sur le vin à four-

nay, déterminée par diverses ordonnances des consaux, ès années 1679, 1683, et du 29 octobre 1737, contenant seize articles.

volume 91, *pages* 41 *et* 42.

Vin recolté sur le sol du royaume des Pays Bas, l'an 1727, savoir: près de Renaix, Flandre orientale, à Wezemale, près de Louvain, en Brabant, près de Huy, de Liége, de Namur, de Grevenmaecker dans le Luxembourg, ce qui produisit en 1827, une recolte en tout, d'environ cinquante mille barils.

volume 70, *pages* 5, 41 *et suivantes.*

Vin, les consaux par résolution

du 22 janvier 1774, prient M. le grand bailly et M. le grand prévôt de Tournay, d'accepter une pièce de vin chacun, pour les bons services qu'ils rendent à l'administration.

volume 92, *page* 426. *vol.* 93, *pages*

Vins d'honneur présentés le 6 juin et le juillet 1780, aux intendants françois de la Flandre et du Hainaut, comme commissaires royaux, au traité des limites, nommés Lecalonne et du Mailhan.

volume 93, *page* 1577.

Vin, au des trente, six bannièr

res, qui sur proposition des consaux, votent, au mois de février 1792, une augmentation d'impôt, sur chaque pièce de vin contenant 240 bouteilles.

volume 93, *troisième partie*, *pages* 221, 230.

Vin du Rhin, édit de Louis XV, du dix-sept octobre 1747, qui y augmente les droits d'entrée aux Pays-Bas, de huit florins à l'aim.

volume 87, *pages* 605 *a* 611.

Vinaigre de bière, frappé, par ordonnance des consaux de Tournay, du 10 octobre 1709, de vingt patards à la tonne, jouissent d'une

prime de dix patards à la tonne, à la sortie, sous la visite du fiscal.

volume 31, *page* 325. *vol.* 92, *pages* 185, 48.

VINCENT de Paule (Saint), sa vie édifiante, les jansénistes l'appellent exécrable boute-feux.

volume 27, *page* 222.

VINCENT (baron de), gentilhomme gouverneur général des Pays-Bas, du 5 mai au 31 juillet 1814. — Détails curieux sur ce général diplomate.

volume 87, *pages* 315 *à* 339.

VINCHENT, greffier de St-Brice.

dit *grise baguette*, homme d'esprit. Sa mort en 1786. — Ses poésies.

volume 92, *pages* 369, 391. *vol.* 93, *pages* 381 *a* 391. *vol.* 95, *pages* 209, 264.

VINCENT (Barthélemi-Ghislain), nommé conseiller de la chambre des arts et métiers de Tournay, le 15 février 1783, par la démission de M. Pontus,

volume 93, *pages* 407, 409.

VINCENT, officier au régiment de ligne, se disant chevalier, ses lettres en 1789, au ministre plénipotentiaire comte de Trauttsmansdorff.

volume 94, *pages* 2057, 2064.

VINCHENT, ex procureur, ses efforts inutiles en 1804, prêtre, juge de paix, chansons; idem, l'an 1827, pour être membre de la députation des états du Hainaut.

volume 87, *pages* 399, 403. *vol.* 9e, *pages* 1, 7. *vol* 99, *deuxième partie*, *pages* 302, 312.

VINGTIÈMES, très anciennement établis en la province du Hainaut, ainsi que les feux et cheminées des impositions de cette espèce y établies par les romains.

volume 55, *page* 191. *vol.* 55, *pages* 102, 103.

VINGTIÈMES à Tournay, y établis sur les maisons et héritages par

octroi du 15 janvier 1759, pour faire face au subside extraordinaire de cinquante mille florins, accordés à Marie thérèse durant la guerre.

volume 91, *pages* 314 *et* 315.

Vingtièmes susdit prorogé par ordonnance des conseaux du 19 février 1760, d'après vote précédent de 36 bannières du 17 février 1760, pour subvenir aux frais de la guerre, prorogé encore d'après vote des 36 bannières du 3 janvier 1764, et sur la vente des maisons et héritages par reglement des conseaux du 28 septembre 1764, encore prorogé par eux, du 31 avril 1766.

volume 91, *pages* 331, 333, 342.

VINGTIÈME, établi sur le prix de loyer des maisons et terre à Tournay, au mois de février 1792, pour trois ans, par l'assentiment des 36 bannières.

volume 95, *troisième partie, pages* 221 *à* 230.

VIOLET, couleur adoptée dans ses vêtements, par Michel d'Esne, évêque de Tournay, pour la première fois, le premier novembre 1606.

volume 69, *pages* 234 *et* 235.

VISCONTI (marquis de) secrétaire d'état sous la gouvernante l'archiduchesse Marie-Elisabeth, en 1732, emmène avec lui à Bruxelles comme

...pistaire particulier, le sieur Cri-
pignon, fils d'un maréchal ferrant
villegroes près de Deurlduel, dans l'
Palatinat, qui devint ensuite ...
secrétaire d'état aux Pays-Bas, ...
que son fils et ce dernier fils ...
son petit fils. — Note.

volume 95, deuxième partie, page
490, 512 et 513.

Vrecins (Artus et Ferrand), dé-
putés en 1368, pour l'érection à
Tournay, de la confrérie de Saint-
Maur.

volume 13, page 96.

Vivres à Tournay, y sont taxés
...tain par le magistrat en 1577.

lors du blocus fait par les bourgeois.

volume 20, *pages* 170, 228, 274 à 280.

Leur cherté, l'an 1478.

volume 21, *pages* 9 *a* 11.

Vivres à Tournay, défendu d'attaquer ceux qui les apportent en ville, sous peine de mort, en vertu d'édit du 16 mai 1741.

volume 90, *pages* 86 *et suivantes.*

Vivres et fourrages à l'armée Belgique, le congrès établit une commission spéciale pour cette partie, par résolution du 20 avril 1790 et en informe les états des provinces.

volume 94, *pages* 1871, 1933, 1934 *a* 1972.

VLADERACUS (Christophe), né à Gelfer, village à deux lieues de Bois-le-Duc, y décédé le 15 juillet 1601. — Ses ouvrages.

volume 45, *pages* 6 *a* 10.

VLEMINCTX (François), fondateur l'an 1674, de deux bourses au collège de Malderus, à Louvain.

volume 5, *page* 132.

VLIERDEREN (Gabriël), bienfaiteur l'an 1517, au grand collège de théologie, à Louvain.

volume 5, *page* 69.

V O

Vost (Bernard), chanoine et Archidiacre de Bruges, en la cathédrale de Tournay, l'an 1461.

volume 18, *page* 106.

Vœux religieux, édit de Marie-Thérèse du treize mai 1771, qui défend de les émettre avant l'âge de 25 ans.

volume 92, *pages* 505 : 683 et 692.

Voggelsang lieutenant-colonel tire l'épée le 7 mars 1791, sur le théâtre de Tournay, avec une bande d'assassins d'officiers ses dignes collègues, de Sourdeau, de Kule

berg et autres, sur le parterre désarmé et fuyant.

volume 95, *troisieme partie*, *pages* 42, 80.

VOITURES modernes, suspendues, inconnues au treizième siècle.

volume 12, *page* 14.

VOITURES chargées à Tournay, doivent parcourir la grande route, sauf celles qui y doivent décharger, en vertu d'arrêté, du 12 août 1807.

volume 98, *pages* 269, 270.

VOITURES, arrêté du préfet de Jemmapes, du 9 janvier 1809, con-

cernant le roulage pendant le dégel.

volume 98, *pages* 555, 556.

VOLAND (dame-Barbe), alias Roland, veuve du sieur Octave Dusart, fait une fondation l'an rue et roc St-Nicaise, pour y loger et donner la pitance à dix filles, ses revenus annuels en 1784, étaient de mille livres, charges déduites.

volume 26, *pages* 263, 268.

VOLONTAIRES tournésiens, sont appelés à l'armée Belgique, à Namur, par lettres circulaires du congrès souverain du 6 juin 1790.

volume 95, *page* 196 *et* 197.

VOLTAIRE (Marie-François Arrouet), son épitaphe en vers français, par M. Pupillon du Rivet.

volume 39, *pages* 205 *a* 207.

VONCK, avocat médiocre à Bruxelles, y singe la démagogie, en dépit de n'y avoir pas obtenu un emploi, l'an 1789, y excite des troubles, des conspirations, ainsi qu'à Namur, d'où il se retire vers Givet, delà à Lille, où il décède l'an 1792, universellement méprisé. Il était fils d'un cultivateur du village d'Assche, en Brabant.

volume 78, *pages* 161 *a* 313 *vol.* 91, *page* 313. *vol.* 95, *pages* 89 *a* [illegible].

VONCK, chétif avocat au conseil

souverain de Brabant, l'an 1790, atroce et sanguinaire conspirateur.

volume 95, *page* 931.

Sa requête avec quarante camarades de sa bande, du 15 mars 1790, aux états du Brabant, pour en modifier la représentation.

volume 95, *pages* 1058 *à* 1071.

Voyez, et bande, leur lettre suppliante et d'un repentir tortueux, à M Vaneupen, secrétaire du congrès, datée de Lille, le premier juin 1790; sage réponse de M Vaneupen, en date du 6 juin 1790, par lui lue au congrès qui l'approuve à l'unanimité, avant de l'expédier à son adresse. — Détails; notes de M. Duvivier sur cette lettre.

volume 94, *pages* 135 *à* 137.

Sage réponse de M. Vanenpen, secrétaire du congrès, en date du 6 juin 1790, précédée de celle du congrès, datée du 10 juin 1790, aux états des dix provinces Belgiques.

volume 95; *pages* 137 *à* 392.

Voxck, son système barbare de conspiration, son entretien au mois de mars 1790, avec l'auteur de cet ouvrage. — Détails.

volume 91, *pages* 1409 *à* 1421.

Voxck, avocat, fait imprimer à Bruxelles, en mai 1790, une brochure anonime, où il se prétend faussement l'auteur de la révolution belgique de 1789; voyez cause secrète

de ladite révolution ; se sauve du village de Lombecke, loge chez son frère qui en était curé au mois de novembre 1789.

volume 95, *pages* 84 *a* 114. *vol.* 95, *pages* 116, 217 *a* 244.

Voltaristes à Tournay et dans la Belgique, d'abord unis aux autrichiens, leurs menées traîtresses, y sont découvertes, ainsi qu'il appert de l'ordonnance par renforcement des quatre consistoires de Tournay, du 5 juin 1790. — Leur caractère brouillon, atroce, turbulent, d'après leur aveu.

volume 78, *pages* 161 *a* 328. *vol.* 93, *pages* 305 *a* 369. *vol.* 95, *pages*

374, 387, 408 a 411.

Vonckisme sinonyme à suprèmatialisme, cause depuis 1790 à 1819, de tous les maux, qui ont affligé et affligent l'Europe. — Détails.

volume 94, *pages* 1900 *a* 1908.

Vonkistes, c'est à dire anarchistes, ordonnance célèbre et efficace des quatre consistoires, par renforcement du 3 juin 1790, contre leurs trames conspiratrices. — Détails

volume 95, *pages* 227 *a* 243.

Vonckistes belges, conspirent de nouveau en 1794, contre les constitutions belgiques et cherchent les moyens d'y favoriser l'entrée des ar-

mées françaises, décret de l'empereur François II, du 4 avril 1794, enregistré aux conseaux de Tournay, qui les réprime.

volume 95, *pages* 546 *et* 547.

Vossius alias Weradus, né à Tupelmonde, le 25 juillet 1565, décédé professeur de médecine à Leyde, le 20 octobre 1624. — Ses ouvrages.

volume 48, *pages* 151, 163.

Vossius (Gérard), né à Bercheim, au milieu du seizième siècle, mort à Liége, le 25 mai 1609. — Ses ouvrages.

volume 45, *pages* 110, 115.

Voyageurs, peuvent porter en route pour leur consommation, trois bouteilles de vin, d'après décret impérial donné à Madrid, le 21 décembre 1808.

volume 98, *pages* 548, 549.

Voyes de fait, sur les vonckistes à Tournay, sont défendues, par ordonnance des quatre consistoires de Tournay, du 6 juin 1790.

volume 95, *pages*

V R

Vranmout, chanoine et pénitencier de cathédrale de Tournay, do-

nateur l'an 1804, d'un local, près ladite église cathédrale, pour y loger et réunir les enfants de chœur d'icelle.

volume 8, *page* 335.

VRANX, famille patricienne de Tournay

volume 20, *pages* 51, 53.

W. A

WACQUEZ, paysan d'un village, de la chatellenie de Lille, sa prédiction en 1770, de l'affreuse révolution française, qui éclata en 1789.

volume 94, *pages* 129, 163 *a* 178.

WACQUEZ (Jean-Baptiste), riche

bourgeois de Tournay, en 1298.

volume 11, *page* 62.

WAFFELART (Dorothée) et Jean de Waddère, fondateurs de messes à la chapelle du grand collège de théologie, à Louvain.

volume 5, *page* 93.

Waltert, évêque de Tournay, l'an 932, mort l'an 937.

volume 3, *page* 29.

WALLENS (Gilles), fondateur l'an 1603, de quatre bourses au petit collège de théologie, à Louvain.

volume 5, *page* 97.

WALCKIERS (les), leur origine et leur destinée.

volume 95, *deuxieme partie*, *pages* 32 *et* 509.

WALCKIERS (Edouard Adrien), épouse en 1771, la fille de la veuve Nettine, banquier de la cour à Bruxelles. — Détails curieux. — Voyez banquiers.

volume 92, *page* 614. *vol.* 86, *page* 32. *vol.* 89, *page* 715. *vol.* 90, *page* 824.

WALCKIERS envoye le 19 avril 1790, des imprimés séditieux à l'association armée de Tournay, qui ne lui répond pas. — Détails sur ce larcuet.

volume 94, *pages* 1877, 1906.

WALTÉRUS, doyen de la cathédrale de Tournay, en est fait évêque l'an 1168, il meurt en 1173. — Sa vie.

volume 6, *page* 35.

WALTER de Marvis, fils d'un savetier en la rue Haigne, paroisse de Saint-Brice à Tournay, en est élu évêque à l'unanimité, il meurt l'an 1251. — Ses vertus, ses fondations.

volume 10, *pages* 102, 112.

WAMESIUS (Jean), né à Liége, l'an 1514, mort professeur en droit à l'université de Louvain, le 22

juillet 1590. — Ses ouvrages,

volume 47, pages 73, 77.

WANNEHAIN, village du Tournésis français, la maison des anciens prêtres de Tournay y possède deux bonniers et demi de terre labourable, plus la chapellenie de basse forme en la cathédrale de Tournay, six bonniers et demi de pareilles terres, fiefs relevant de la trésorerie de ladite cathédrale.

WANNEHAIN, village du Tournésis français, cédé à la France, par le traité des limites du 16 mai 1769, Gilles de Cessoye, en était seigneur l'an 1477, et en 1835, le comte de Lalaing, de Bruxelles. — Détails. — Histoire particulière de Wannehain.

volume 10, *page* 180. *vol.* 13, *page* 9. *vol.* 20, *page* 196. *vol.* 64, *pages* 146, 159.

WARANNES, (chevalier des) tournésien, ce que c'est.

volume 95, *troisième partie*, *pages* 29, 33 *a* 38, *encore un petit mot sur le pont-à-l'arche.*

WARCHIN, village de la moyenne banlieue de Tournay. Gossuin *dit* de Warchin, en était seigneur l'an 954, époque à laquelle il obtint deux fiefs de l'indigne évêque de Tournay, Fulcher.

La fabrique de la cathédrale de Tournay, y possède vers la porte de Marvis, [illegible] cent

verges de terre labourable. Son échevinage est réuni l'an 1333, à celui de Saint-Brice. Cinq habitans de ce village y sont exécutés à mort, le 19 septembre 1477, pour avoir violé la trêve de dix jours, faite entre le magistrat de Tournay et les bourguignons. — Son histoire particulière, sa transaction du 29 août 1771, avec Ramecroix et Havines, concernant quatre bouniers et demi des prairies *dites* Delignies.

volume 3, *page* 35. *vol.* 9, *page* 14. *vol.* 14, *page* 136. *vol* 20, *pages* 211 *et* 212. *vol.* 61, *pages* 324 *et* 325 *vol.* 86, *page* 539. *vol* 87, *page* 156. *vol.* 92, *pages* 534 *à* 542. *vol.* 101, *première partie*, *page* 100. *vol.* 102, *pages* 331 *a* 342.

WAARENGHIEN (Michel de), né à Lille, est nommé évêque de Tournay, en 1282. — Sa vie.

volume 10, *pages* 272 *a* 276.

WARFUSÉE (comte de), trésorier général des Pays-Bas, est condamné pour ses malversations, par contumace, par le grand conseil de malines, à être pendu, ce qui fut exécuté en effigie l'an 1636, il meurt à Liége l'an 1637.

volume 86, *page* 39.

WARCOING (Adrien), bienfaiteur l'an 1631, du grand collège de théologie, à Louvain.

volume 5, *page* 79.

Warcoing, village et baronnie du Tournésis, l'hôpital Notre-Dame, de Tournay, y possède onze bonniers et mille verges de terres labourables et trois bonniers de prairies, plus cinq sixièmes de la dîme qui produisirent l'an 1789, deux mille huit cent septante-sept livres.

L'autre sixième au curé, qui avait deux tiers dans le dîmage du lin, et elle était divisée en huit branches et s'y perçevait au onzième.

Eustache Savari, chevalier chambellan du roi, et lieutenant général du baillage du Tournésis, en était seigneur l'an 1427, et son

fils, l'an 1477, son château fut brûlé par les bourguignons, le 24 mai 1477. — Histoire particulière de Wa coing.

M. Labis 57me évêque de Tournay, naquit en ce village, l'an 1791, il fut préconisé en cette cité le 10 mai 1833, et consacré le même jour, par monseigneur l'archevêque de Malines, assisté des évêques de Liège et de Bruges. — Détails en ce regard fort intéressant. — Voyez cet ouvrage, volume 106, discours sur le dix-neuvième siècle, vers la fin.

volume 6, *pages* 189, 190. *vol.* 28, *page* 237. *vol.* 20, *pages* 165, 165. *vol.* 159, *pages* 93 *a* 146.

Warin (Claude), marguillier de

la paroisse de Notre-Dame à Tournay, en 1536, professeur de mathématiques et de langue française.

volume 37, pag. 123.

WARNAVE, fermé située au village de St Maur, près de Tournay, elle contient soixante quatre bonniers, au quart, donné l'an 1092, par Radulfe, avoué de Tournay, à l'abbaye de Saint Martin, différent excité en 1247, par Arnould de Mortagne, chatelain du Tournésis, concernant des bestiaux saisis à Warnave.

volume 3, pages 160. vol. 56; pages 12 et 13.

WASMU, village adjoint au Tournésis, l'abbaye de Saint-Médard de

Tournay, y possédait nonante-sept bonniers, cent cinquante-huit verges de terre labourable; ce village relève du village de Calonne. — Histoire particulière de Wasme.

volume 6, *page* 265. *vol.* 61, *pages* 50 *a* 87.

WASSEIGE (Lambert), fondateur en 1688, de deux bourses au grand collège de théologie, à Louvain.

volume 5, *page* 86.

WASTELLE (maître Jacques), procureur syndic de la ville de Tournay, l'an 1370.

volume 13, *page* 122.

WATTERLOOP (Jean), chanoine

théologal de la cathédrale de Tournay, fondateur en 1693, de plusieurs bourses d'étude.

volume 8, *page* 125.

WATTERLOOP, curé de Carvin Espinoy, est dépossédé de sa cure, en vertu de jugement contradictoire, rendu par l'official du diocèse de Tournay, M. de Coning, l'an 1711, comme opposant au formulaire papal. — Détails,

volume 84, *pages* 135 *a* 142.

WATTERLOO, village attenant à celui d'Heezau, Tournésis, faisait partie de cette province au 10me siècle, avec les villages de Touffiers, de Cisoing et de Bouvigne.

volume 11, *page* 91. *vol.* 52, *page* 152.

WATTRIPONT (Pierre), riche bourgeois de Tournay, l'an 1298.

volume 11, *page* 62.

WATTRIPONT (Wautier), riche magistrat de Tournay, en 1358.

volume 3, *page* 28.

WARCQUIER (Denis), chanoine et pénitentier de la cathédrale de Tournay, y décédé le 21 août 1761, l'on vend sa magnifique bibliothèque, riche en manuscrits sur Tournay, il avait recueilli chez lui l'historien Poutrain, qui y a puisé sans discernement.

volume 91, *pages* 384 à 400.

WAUTERS (Jean), dit Vanvie-

ringhen, né à Louvain, l'an 1539, mort en 1598. — Ses ouvrages de médecine,

volume 48, *pages* 143, 151.

Wauthier de Marvis, tournésien fils d'un savetier, évêque de Tournay, l'an 1219, mort en 1251. — Voyez Walteu.

volume 10, *pages* 102, 203.

Wauthier de Croix, chanoine et puis évêque de Tournay, en 1251.

volume 13, *page* 96.

Wautier, tournésien, l'un des marchands merciers, deputés l'an 1368, pour l'érection de la confrérie de St Maur.

volume 32, *pages* 243, 246.

WAUTIER (Catherine), tourneresienne, y fait une fondation, par son testament du 17 avril 1085, paroisse de Notre-Dame, à Tournay, rue Cauwe, pour y loger et donner la pitance à deux veuves. — Détails.

volume 28, *pages* 84, 85. *vol.* 92, *page* 96.

WAYMEL du Parcq (François Rolland), né à Tournay, l'an 1654, meurt à Douay, le 29 septembre 1745, avocat général au parlement de Flandres. — Son éloge. — Ses ouvrages.

volume 91, *pages* 2, 8.

W E

WEMAERS, village du Tournaisis

français, enclavé dans la châtellenie de Lille, et lez-Lille. — Son histoire particulière.

volume 64, *pages* 78 *a* 91.

Werpen, mot flamand, qui signifie jetter, il était d'usage dans les actes d'aliénation du moyen âge, pour signifier se devestir, se desbériter de la terre aliénée.

volume 87, *pages* 124, 135 *a* 144.

Westerloo (marquis de), chevalier de la toison d'or, se détange si scandaleusement, que l'empereur Charles VI, l'envoya prisonnier d'état à Neustadt.

volume 85, *page* 125.

WEST-FLANDRE, *dit* pays retrocédé, détaché de la Flandre, et cédé à Louis XIV, par le traité de Nimègue, de l'an 1678, rendu à la maison d'Autriche l'an 1713, par le traité d'Utrecht; n'est pas convoqué à Bruxelles, aux états généraux, l'an 1725.

volume 86, *page* 119

WEST-FLANDRE, *dit* pays retrocédé, rendu à l'empereur Charles VI, par la France, par le traité de Baden, de l'an 1717. — détails sur l'état financier de cette petite province, l'an 1734.

volume 95, *deuxième partie, pages* 503 *et suivantes. Idem, page* 513.

WETTIN (Jean), riche bourgeois de Tournay, en 1332.

volume 12, *page* 209, 210.

WETTIN (sire), grand prévôt de Tournay, au quatorzième siècle.

volume 13, *page* 196.

WETTIN (Simon), grand prévôt de Tournay, l'an 1413.

volume 15, *page* 91.

WETTIN (sire Wautier), grand prévôt de Tournay, en 1374.

volume 18, *page* 175.

WEZE, village du Tournésis, la fondation Doignies érigée en la cathédrale

de Tournay, y possède seize bonniers huit cent soixante-six verges de terre labourable, et la fondation du chanoine Trouille, annexée au collège de St Paul, un bonnier.

La paroisse de Sainte-Catherine, à Tournay, démolie en 1600, aujourd'hui St-Piat, trois bonniers, donnés l'an 1260, par Everard, chatelain du Tournésis.

Le chapitre cathédral de Tournay, trois bonniers de terre, qui lui furent donnés l'an 1288, par Jean de Weze, *dit* Cauchouf, donation approuvée la même année par Richard d'Aigremont, seigneur de Weze, et avoué de Tournay.

Jean, seigneur de Weze l'an 1391,

y fonde et dote la chapelle de Ste Anne, en la cathédrale de Tournay

Renommé au quinzième siècle par sa bonne bière ; pillé par les bourguignons, en 1477.

L'an 1622, M. Adrien Brezy, curé de Wèze, y fonde le couvent des religieuses de St-Charles Borromée. — Histoire de ce couvent.

L'an 1261, Everard Radoux, chatelain de Tournay, seigneur de Wèze, donne cinq bonniers de terre situés a Lesdain, pour la dotation de la paroisse de Sainte-Catherine à Tournay — histoire particulière de Wèze et des bois y situés.

volume 7, page 155. vol. 8, page

102. *vol.* 10, *page* 216. *vol.* 11, *pages* 19 *et* 20. *vol.* 13, *page* 196. *vol.* 18, *page* 104. *vol.* 20, *page* 201. *vol.* 32, *pages* 202, 213 *à* 243. *vol.* 54, *page* 19. *vol.* 61, *pages* 93 *à* 132. *vol.* 82, *pages* 51 *et* 52.

WI

WIGERS (Jean), né à Diest, le 27 décembre 1571, mort professeur de théologie, à Louvain, le 29 mars 1639 — Ses ouvrages.

volume 46, *pages* 4 . 11.

WIGGERS (Henry), fondateur de deux bourses, l'an 1630, au collège du pape Adrien VI, à Louvain.

volume 5, *page* 113.

WIHERS, village du Tournésis adjoint,

en Hainaut, la maison des anciens prêtres de Tournay, y possède trois bonniers, treize cent soixante verges. — Son histoire particulière.

L'an 1811, ce village est contraint par un détachement militaire, à fournir son contingent à la milice.

volume 10, *pages* 180, 181. *vol.* 63, *page* 84.

WIHMAN (Théodore), chanoine de Tournay, décédé le 5 avril 1591.

volume 68, *page* 323.

WILBODE (abbé de Stavelot), né en cet endroit, au douzième siècle. — Ses ouvrages.

volume 25, pages 261 à 269.

WILLE (Ambroise), prédicant français, vient prêcher le calvinisme à Tournay, avec ses deux compatriotes Ambroise Néel et Taffin, dès l'an 1553.

volume 37, pages 33 et 34.

WILLEMEAU, petit village du Tournésis, l'an 1103, l'évêque de Tournay, Baldric, en confirme la dîme à l'abbaye de St-Amand.

La maison des anciens prêtres de Tournay, y possède un bonnier, un quartier de terre labourable.

La seigneurie d'Handian, avec moulin-à-eau, relève de Willemeau

dont l'abbaye de St-Amand était seigneur, est relevé l'an 1713, par la dame Adrienne de la Motte — Histoire particulière de Willemeau,

volume 3, *page* 189. *vol.* 10, *page* 181. *vol.* 15, *pages* 151 à 153. *vol.* 21, *pages* 45 à 65.

Willemeau (Guillaume), tournésien, notaire apostolique et impérial à Tournay, l'an 1381.

volume 13, *page* 144.

Willemeau alias (*Willems* Elisabeth), fait une fondation à Tournay, l'an consistant en dix bourses, chacune de soixante livres l'an, dont cinq pour cinq honnêtes filles, et les cinq autres pour femmes veuves

avec enfants, de la paroisse de Notre-Dame. — Détails,

volume 27, *pages* 281 *et* 282. *vol.* 92, *pages* 983 *et* 984.

WILLEMS, alias Willains, payen, se fait chrétien, l'an puis tombe dans l'arianisme,

volume 1, *page* 173.

WILLOTEAU, premier conseiller pensionnaire du magistrat, complimente en 1647, François Villain de Gand, évêque de Tournay.

volume 72, *page* 113.

WINAGE (part d'amende, travers *foins*), vendu en 1293, au ma-

gistrat de Tournay, par Hellin d'Armentières, avoué de Tournay.

volume 11, *pages* 40, 41.

WINANTS (vicomte de), conseiller au conseil de Brabant, puis conseiller du conseil suprême des Pays-Bas, à Vienne. — Ses mémoires excellents sur les Pays-Bas, en années 1717 à 1718.

volume 85, *pages* 319 *et suivantes.*

WINENDAEL en Flandre, l'armée française de 20 mille hommes, y est battue par sept mille alliés, le 18 septembre 1708.

volume 83, *page* 97.

Wische (de), Jean - Jérôme-Antoine, chanoine de Tournay, fondateur de bourses, et bienfaiteur de la bibliothèque de la cathédrale de Tournay, meurt le 15 novembre 1637. — Voyez bibliothèque.

volume 71, *pages* 443 *et* 444.

Winterfeldt, capitaine de cavalerie, est écarté de sa demande en exemption des impositions de consommations, par décret royal de l'an 1771.

volume 93, *page* 422.

Wion (Arnould), né à Douay, le 15 mai 1554. — Ses ouvrages.

volume 36, *pages* 207 *a* 209.

WOUTERS (Cornille), né à Oudewatter en Hollande, en 1512, décédé à Louvain, le 11 août 1578, professeur au collège des trois langues. — Ses ouvrages.

volume 50, *pages* 238 *à* 248.

WURTEMBERG, (Paul prince de) fils du roi, loge a Tournay, à l'hôtel de l'auteur de cet ouvrage, du 17 mars au 28 avril 1814.

volume 99, *pages* 22 *et* 23.

Y O

YORCK, cardinal, abbé commandataire de l'abbaye de Saint-Amand, depuis 1747, décédé à Rome le — Détails.

volume 15, *page* 158.

Y P

Ypres, le magistrat de cette ville, par lettre du mois de mars 1772, adressée aux consaux de Tournay, demande les formes usitées dans la pompe funèbre d'un magistrat décédé, il y est répondu.

volume 92, *page* 664.

Y R

Yrs (Saint), hôpital fondé à Tournay, l'an au bas de la rue du four chapitre, paroisse de Notre-Dame. — Détails.

volume 10, *page* 152. *vol* 13, *page* 94. *vol.* 30, *pages* 213, 214.

Y S

YSEBRANDT de Lendoncq, Ghislain-André-Joseph, gentil-homme tournésien, fait imprimer un mémoire lumineux et convaincant, contre les habitants du village de Douvrin, en France, dont il était seigneur, qui s'étaient en majeure partie emparés des marais, qui lui appartenaient, en vertu d'une sentence passée en force de chose jugée l'an 1709. — Détails curieux. Voyez communaux. Cette affaire finie par une transaction.

volume 99, *pages* 2 *à* 50. *vol.* 24, *pages* 296 *à* 304.

Y V

YVROGNES; Charles-Quint, par un

édit de l'an 1521. les déclare inhabiles, à la magistrature de Tournay, et ordonne que les magistrats qui se seront enivrés soient déposés. — Note intéressante. — Voyez *Vin.*

volume 66, *pages* 115 *à* 122.

Z A

Zaman, chanoine en la cathédrale de Tournay, meurt l'an 1598. — Son éloge.

volume 23, *pages* 93 *et* 94. *vol.* 70, *pages*

Z O

Zoesius (Zégbers). bienfaiteur l'an 1578, du grand collège de théologie, à Louvain.